

Table des matières

1	LISTE PRODCOM 2015 - GENERALITES	5
1.1	Introduction	7
1.1.1	Qu'est-ce que la liste Prodcom ?	7
1.1.2	Composition	7
1.1.3	Comment utiliser la « liste Prodcom » ?	7
1.2	Liste des classes de la nomenclature NACE appartenant à la liste Prodcom	9
1.3	Liste des unités	16
1.4	Liste des abréviations utilisées dans la colonne 'Description'	17
2	LISTE PRODCOM 2015	19
3	LISTE PRODCOM T 2015	221

1 — LISTE PRODCOM 2015 - GENERALITES

1.1 Introduction

1.1.1 Qu'est-ce que la liste Prodcom ?

La liste Prodcom est une nomenclature de « produits » que les Etats membres de la Communauté européenne utilisent pour établir leurs statistiques de la production.

1.1.2 Composition

La liste Prodcom se compose de 5 colonnes :

Colonne 1 : « Code Prodcom »

La première colonne indique le code Prodcom à 8 chiffres.

Les quatre premiers chiffres du code Prodcom correspondent aux classes d'activités de la NACE-BEL 2008 (voir point 1.2). Les six premiers chiffres constituent le code CPA (classification des produits par activité de l'Union européenne), tandis que les deux derniers chiffres renseignent sur la classification d'une rubrique au sein de cette rubrique CPA (voir partie 2).

Colonne 2 : « Description » du produit

La liste Prodcom ne comporte que des descriptions sommaires. Pour les définitions proprement dites et uniquement lorsqu'il s'agit de biens matériels, Prodcom se réfère à la Nomenclature Combinée (voir colonne 3).

Colonne 3 : « Référence au code NC »

Il existe une correspondance entre la liste Prodcom et la nomenclature utilisée pour les statistiques du commerce extérieur (Nomenclature Combinée - Intrastat). Contrairement à la liste Prodcom, celle-ci contient uniquement des biens matériels (et pas de services ou de traitements industriels).

Colonne 4 : « Unité »

Dans l'avant-dernière colonne, on trouve l'unité destinée à exprimer le produit en quantité. Les quantités que vous déclarez, devront être exprimées dans cette unité. Un tiret dans cette colonne signifie qu'il ne faut indiquer que la valeur du produit.

Colonne 5 : « P » = variable d'exception

- T Lorsqu'un « T » figure dans la colonne 5, cela signifie qu'il convient, pour le produit concerné, d'indiquer la « Production totale » en quantité sur le formulaire (voir Manuel d'instruction)
- X Lorsque cette colonne est marquée d'un « X », la « production totale » doit également être renseignée (le « X » n'apparaît que sous le NACE 24.10, le secteur de l'industrie sidérurgique). En l'espèce cependant, pour déclarer la production totale, il y a lieu d'utiliser un autre code Prodcom. Ceux-ci figurent dans la liste T de ce manuel.
- I Ce code signifie que le code Prodcom fait référence à des services industriels. La « production totale » ne doit pas être renseignée.

1.1.3 Comment utiliser la « liste Prodcom » ?

La liste Prodcom regroupe environ 3800 produits.

Vous ne recevez normalement qu'une partie de cette liste, celle qui reprend les produits que vous fabriquez.

La liste d'activités (voir point 1.2) vous permet de déterminer à quelles classes appartiennent vos activités. En vous servant de ce code à 4 chiffres, vous pouvez à présent retrouver vos produits dans la liste Prodcom à 8 chiffres (ces 4 premiers chiffres correspondent à la classe d'activité Nace). Si vous n'y retrouvez pas certains de vos produits, c'est qu'ils sont classés sous le code d'une activité connexe.

Dans la plupart des cas, vous les retrouverez dans la liste Prodcom partielle que vous avez reçue. Si ce n'est pas le cas ou si vous ne retrouvez pas votre code Prodcom, contactez Prodcom info au numéro 02/277.68.31 ou par e-mail à l'adresse info.prodcom@economie.fgov.be.

1.2 Liste des classes de la nomenclature NACE appartenant à la liste Prodcom

- 07 Extraction de minerais métalliques
 - 07.1 Extraction de minerais de fer
 - 07.10 Extraction de minerais de fer
 - 07.2 Extraction de minerais de métaux non ferreux
 - 07.29 Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux
- 08 Autres industries extractives
 - 08.1 Extraction de pierres, de sables et d'argiles
 - 08.11 Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise
 - 08.12 Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin
 - 08.9 Activités extractives n.c.a.
 - 08.91 Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux
 - 08.93 Production de sel
 - 08.99 Autres activités extractives n.c.a.
- 10 Industries alimentaires
 - 10.1 Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
 - 10.11 Transformation et conservation de la viande de boucherie
 - 10.12 Transformation et conservation de la viande de volaille
 - 10.13 Préparation de produits à base de viande
 - 10.2 Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
 - 10.20 Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
 - 10.3 Transformation et conservation de fruits et légumes
 - 10.31 Transformation et conservation de pommes de terre
 - 10.32 Préparation de jus de fruits et légumes
 - 10.39 Autre transformation et conservation de fruits et légumes
 - 10.4 Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
 - 10.41 Fabrication d'huiles et graisses
 - 10.42 Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
 - 10.5 Fabrication de produits laitiers
 - 10.51 Exploitation de laiteries et fabrication de fromage
 - 10.52 Fabrication de glaces et sorbets
 - 10.6 Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
 - 10.61 Travail des grains
 - 10.62 Fabrication de produits amylacés
 - 10.7 Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
 - 10.71 Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche
 - 10.72 Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
 - 10.73 Fabrication de pâtes alimentaires
 - 10.8 Fabrication d'autres produits alimentaires
 - 10.81 Fabrication de sucre
 - 10.82 Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
 - 10.83 Transformation du thé et du café
 - 10.84 Fabrication de condiments et assaisonnements
 - 10.85 Fabrication de plats préparés
 - 10.86 Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
 - 10.89 Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
 - 10.9 Fabrication d'aliments pour animaux
 - 10.91 Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
 - 10.92 Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
- 11 Fabrication de boissons
 - 11.0 Fabrication de boissons
 - 11.01 Production de boissons alcooliques distillées
 - 11.02 Production de vin (de raisin)
 - 11.03 Fabrication de cidre et de vins de fruits

- 11.04 Production d'autres boissons fermentées non distillées
- 11.05 Fabrication de bière
- 11.06 Fabrication de malt
- 11.07 Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes
- 12 Fabrication de produits à base de tabac
 - 12.0 Fabrication de produits à base de tabac
 - 12.00 Fabrication de produits à base de tabac
- 13 Fabrication de textiles
 - 13.1 Préparation de fibres textiles et filature
 - 13.10 Préparation de fibres textiles et filature
 - 13.2 Tissage
 - 13.20 Tissage
 - 13.3 Ennoblement textile
 - 13.30 Ennoblement textile
 - 13.9 Fabrication d'autres textiles
 - 13.91 Fabrication d'étoffes à mailles
 - 13.92 Fabrication d'articles textiles, sauf habillement
 - 13.93 Fabrication de tapis et moquettes
 - 13.94 Fabrication de ficelles, cordes et filets
 - 13.95 Fabrication de non-tissés, sauf habillement
 - 13.96 Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
 - 13.99 Fabrication d'autres textiles n.c.a.
- 14 Industrie de l'habillement
 - 14.1 Fabrication de vêtements, autres qu'en fourrure
 - 14.11 Fabrication de vêtements en cuir
 - 14.12 Fabrication de vêtements de travail
 - 14.13 Fabrication de vêtements de dessus
 - 14.14 Fabrication de vêtements de dessous
 - 14.19 Fabrication d'autres vêtements et accessoires
 - 14.2 Fabrication d'articles en fourrure
 - 14.20 Fabrication d'articles en fourrure
 - 14.3 Fabrication d'articles à mailles
 - 14.31 Fabrication d'articles chaussants à mailles
 - 14.39 Fabrication d'autres articles à mailles
- 15 Industrie du cuir et de la chaussure
 - 15.1 Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures ; fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
 - 15.11 Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures
 - 15.12 Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
 - 15.2 Fabrication de chaussures
 - 15.20 Fabrication de chaussures
- 16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
 - 16.1 Sciage et rabotage du bois
 - 16.10 Sciage et rabotage du bois
 - 16.2 Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie
 - 16.21 Fabrication de placage et de panneaux de bois
 - 16.22 Fabrication de parquets assemblés
 - 16.23 Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
 - 16.24 Fabrication d'emballages en bois
 - 16.29 Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie
- 17 Industrie du papier et du carton
 - 17.1 Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
 - 17.11 Fabrication de pâte à papier
 - 17.12 Fabrication de papier et de carton
 - 17.2 Fabrication d'articles en papier ou en carton

- 17.21 Fabrication de papier et carton ondulés et d'emballages en papier ou en carton
- 17.22 Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
- 17.23 Fabrication d'articles de papeterie
- 17.24 Fabrication de papiers peints
- 17.29 Fabrication d'autres articles en papier ou en carton
- 18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 - 18.1 Imprimerie et services annexes
 - 18.11 Imprimerie de journaux
 - 18.12 Autre imprimerie (labeur)
 - 18.13 Activités de pré-presse
 - 18.14 Reliure et activités connexes
 - 18.2 Reproduction d'enregistrements
 - 18.20 Reproduction d'enregistrements
- 19 Cokéfaction et raffinage
 - 19.1 Cokéfaction
 - 19.10 Cokéfaction
- 20 Industrie chimique
 - 20.1 Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
 - 20.11 Fabrication de gaz industriels
 - 20.12 Fabrication de colorants et de pigments
 - 20.13 Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
 - 20.14 Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
 - 20.15 Fabrication de produits azotés et d'engrais
 - 20.16 Fabrication de matières plastiques de base
 - 20.17 Fabrication de caoutchouc synthétique
 - 20.2 Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
 - 20.20 Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
 - 20.3 Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics
 - 20.30 Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics
 - 20.4 Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums
 - 20.41 Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
 - 20.42 Fabrication de parfums et de produits pour la toilette
 - 20.5 Fabrication d'autres produits chimiques
 - 20.51 Fabrication de produits explosifs
 - 20.52 Fabrication de colles
 - 20.53 Fabrication d'huiles essentielles
 - 20.59 Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
 - 20.6 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
 - 20.60 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
- 21 Industrie pharmaceutique
 - 21.1 Fabrication de produits pharmaceutiques de base
 - 21.10 Fabrication de produits pharmaceutiques de base
 - 21.2 Fabrication de préparations pharmaceutiques
 - 21.20 Fabrication de préparations pharmaceutiques
- 22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
 - 22.1 Fabrication de produits en caoutchouc
 - 22.11 Fabrication et rechapage de pneumatiques
 - 22.19 Fabrication d'autres articles en caoutchouc
 - 22.2 Fabrication de produits en plastique
 - 22.21 Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
 - 22.22 Fabrication d'emballages en matières plastiques
 - 22.23 Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
 - 22.29 Fabrication d'autres articles en matières plastiques
- 23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
 - 23.1 Fabrication de verre et d'articles en verre

- 23.11 Fabrication de verre plat
- 23.12 Façonnage et transformation du verre plat
- 23.13 Fabrication de verre creux
- 23.14 Fabrication de fibres de verre
- 23.19 Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
- 23.2 Fabrication de produits réfractaires
 - 23.20 Fabrication de produits réfractaires
- 23.3 Fabrication de matériaux de construction en terre cuite
 - 23.31 Fabrication de carreaux en céramique
 - 23.32 Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite
- 23.4 Fabrication d'autres produits en céramique et en porcelaine
 - 23.41 Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
 - 23.42 Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
 - 23.43 Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
 - 23.44 Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
 - 23.49 Fabrication d'autres produits céramiques
- 23.5 Fabrication de ciment, chaux et plâtre
 - 23.51 Fabrication de ciment
 - 23.52 Fabrication de chaux et plâtre
- 23.6 Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre
 - 23.61 Fabrication d'éléments en béton pour la construction
 - 23.62 Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
 - 23.63 Fabrication de béton prêt à l'emploi
 - 23.64 Fabrication de mortiers et bétons secs
 - 23.65 Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
 - 23.69 Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre
- 23.7 Taille, façonnage et finissage de pierres
 - 23.70 Taille, façonnage et finissage de pierres
- 23.9 Fabrication de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.
 - 23.91 Fabrication de produits abrasifs
 - 23.99 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.
- 24 Métallurgie
 - 24.1 Sidérurgie
 - 24.10 Sidérurgie
 - 24.2 Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
 - 24.20 Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
 - 24.3 Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier
 - 24.31 Étirage à froid de barres
 - 24.32 Laminage à froid de feuillards
 - 24.33 Profilage à froid par formage ou pliage
 - 24.34 Tréfilage à froid
 - 24.4 Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux
 - 24.41 Production de métaux précieux
 - 24.42 Métallurgie de l'aluminium
 - 24.43 Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain
 - 24.44 Métallurgie du cuivre
 - 24.45 Métallurgie des autres métaux non ferreux
 - 24.5 Fonderie
 - 24.51 Fonderie de fonte
 - 24.52 Fonderie d'acier
 - 24.53 Fonderie de métaux légers
 - 24.54 Fonderie d'autres métaux non ferreux
- 25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
 - 25.1 Fabrication d'éléments en métal pour la construction
 - 25.11 Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
 - 25.12 Fabrication de portes et fenêtres en métal

- 25.2 Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
 - 25.21 Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
 - 25.29 Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
- 25.3 Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
 - 25.30 Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
- 25.4 Fabrication d'armes et de munitions
 - 25.40 Fabrication d'armes et de munitions
- 25.5 Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres
 - 25.50 Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres
- 25.6 Traitement et revêtement des métaux ; usinage
 - 25.61 Traitement et revêtement des métaux
 - 25.62 Usinage
- 25.7 Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie
 - 25.71 Fabrication de coutellerie
 - 25.72 Fabrication de serrures et de ferrures
 - 25.73 Fabrication d'outillage
- 25.9 Fabrication d'autres ouvrages en métaux
 - 25.91 Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
 - 25.92 Fabrication d'emballages métalliques légers
 - 25.93 Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts
 - 25.94 Fabrication de vis et de boulons
 - 25.99 Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a.
- 26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
 - 26.1 Fabrication de composants et cartes électroniques
 - 26.11 Fabrication de composants électroniques
 - 26.12 Fabrication de cartes électroniques assemblées
 - 26.2 Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
 - 26.20 Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
 - 26.3 Fabrication d'équipements de communication
 - 26.30 Fabrication d'équipements de communication
 - 26.4 Fabrication de produits électroniques grand public
 - 26.40 Fabrication de produits électroniques grand public
 - 26.5 Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation ; horlogerie
 - 26.51 Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation
 - 26.52 Horlogerie
 - 26.6 Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
 - 26.60 Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
 - 26.7 Fabrication de matériels optique et photographique
 - 26.70 Fabrication de matériels optique et photographique
 - 26.8 Fabrication de supports magnétiques et optiques
 - 26.80 Fabrication de supports magnétiques et optiques
- 27 Fabrication d'équipements électriques
 - 27.1 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques et de matériel de distribution et de commande électrique
 - 27.11 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
 - 27.12 Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
 - 27.2 Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
 - 27.20 Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
 - 27.3 Fabrication de fils et câbles et de matériel d'installation électrique
 - 27.31 Fabrication de câbles de fibres optiques
 - 27.32 Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
 - 27.33 Fabrication de matériel d'installation électrique
 - 27.4 Fabrication d'appareils d'éclairage électrique

- 27.40 Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
- 27.5 Fabrication d'appareils ménagers
 - 27.51 Fabrication d'appareils électroménagers
 - 27.52 Fabrication d'appareils ménagers non électriques
- 27.9 Fabrication d'autres matériels électriques
 - 27.90 Fabrication d'autres matériels électriques
- 28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.
 - 28.1 Fabrication de machines d'usage général
 - 28.11 Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
 - 28.12 Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques
 - 28.13 Fabrication d'autres pompes et compresseurs
 - 28.14 Fabrication d'autres articles de robinetterie
 - 28.15 Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
 - 28.2 Fabrication d'autres machines d'usage général
 - 28.21 Fabrication de fours et brûleurs
 - 28.22 Fabrication de matériel de levage et de manutention
 - 28.23 Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)
 - 28.24 Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé
 - 28.25 Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
 - 28.29 Fabrication de machines diverses d'usage général
 - 28.3 Fabrication de machines agricoles et forestières
 - 28.30 Fabrication de machines agricoles et forestières
 - 28.4 Fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils
 - 28.41 Fabrication de machines de formage des métaux
 - 28.49 Fabrication d'autres machines-outils
 - 28.9 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
 - 28.91 Fabrication de machines pour la métallurgie
 - 28.92 Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
 - 28.93 Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire
 - 28.94 Fabrication de machines pour les industries textiles
 - 28.95 Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
 - 28.96 Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
 - 28.99 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.
- 29 Industrie automobile
 - 29.1 Construction de véhicules automobiles
 - 29.10 Construction de véhicules automobiles
 - 29.2 Fabrication de carrosseries et remorques
 - 29.20 Fabrication de carrosseries et remorques
 - 29.3 Fabrication d'équipements automobiles
 - 29.31 Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles
 - 29.32 Fabrication d'autres équipements automobiles
- 30 Fabrication d'autres matériels de transport
 - 30.1 Construction navale
 - 30.11 Construction de navires et de structures flottantes
 - 30.12 Construction de bateaux de plaisance
 - 30.2 Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
 - 30.20 Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
 - 30.3 Construction aéronautique et spatiale
 - 30.30 Construction aéronautique et spatiale
 - 30.9 Fabrication de matériels de transport n.c.a.
 - 30.91 Fabrication de motocycles
 - 30.92 Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides
 - 30.99 Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.
- 31 Fabrication de meubles
 - 31.0 Fabrication de meubles

- 31.01 Fabrication de meubles de bureau et de magasin
- 31.02 Fabrication de meubles de cuisine
- 31.03 Fabrication de matelas
- 31.09 Fabrication d'autres meubles
- 32 Autres industries manufacturières
 - 32.1 Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et articles similaires
 - 32.11 Frappe de monnaie
 - 32.12 Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
 - 32.13 Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
 - 32.2 Fabrication d'instruments de musique
 - 32.20 Fabrication d'instruments de musique
 - 32.3 Fabrication d'articles de sport
 - 32.30 Fabrication d'articles de sport
 - 32.4 Fabrication de jeux et jouets
 - 32.40 Fabrication de jeux et jouets
 - 32.5 Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire
 - 32.50 Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire
 - 32.9 Activités manufacturières n.c.a.
 - 32.91 Fabrication d'articles de broserie
 - 32.99 Autres activités manufacturières n.c.a.
- 33 Réparation et installation de machines et d'équipements
 - 33.1 Réparation d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements
 - 33.11 Réparation d'ouvrages en métaux
 - 33.12 Réparation de machines et équipements mécaniques
 - 33.13 Réparation de matériels électroniques et optiques
 - 33.14 Réparation d'équipements électriques
 - 33.15 Réparation et maintenance navale
 - 33.16 Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux
 - 33.17 Réparation et maintenance d'autres équipements de transport
 - 33.19 Réparation d'autres équipements
 - 33.2 Installation de machines et d'équipements industriels
 - 33.20 Installation de machines et d'équipements industriels

1.3 Liste des unités

—	Absence d'unité
1000 <i>kWh</i>	1 000 Kilowattheures
<i>ce/el</i>	Nombre d'éléments
<i>c/k</i>	Nombre de carats (1 carat métrique : 2.10-4kg)
<i>ct/l</i>	Capacité de charge utile en tonnes métriques
<i>CGT</i>	Jauge brute compensée
<i>g</i>	Gramme
<i>GT</i>	Jauge brute
<i>kg</i>	Kilogramme
<i>kg 90% sdt</i>	Kilogramme de matière sèche à 90%
<i>kg act.subst.</i>	Kilogramme de substance active
<i>kg Al₂O₃</i>	Kilogramme de trioxyde d'aluminium
<i>kg B₂O₃</i>	Kilogramme de trioxyde de bore
<i>kg BaCO₃</i>	Kilogramme de carbonate de baryum
<i>kg Cl</i>	Kilogramme de chlore
<i>kg effect.</i>	Kilogramme effectif
<i>kg F</i>	Kilogramme de fluor
<i>kg H₂O₂</i>	Kilogramme de peroxyde d'hydrogène
<i>kg H₂SO₄</i>	Kilogramme d'acide sulfurique
<i>kg HCl</i>	Kilogramme de chlorure d'hydrogène
<i>kg HF</i>	Kilogramme de carbonate de potassium
<i>kg K₂O</i>	Kilogramme d'oxyde de potassium
<i>kg KOH</i>	Kilogramme d'hydroxyde de potassium
<i>kg N</i>	Kilogramme d'azote
<i>kg Na₂CO₃</i>	Kilogramme de carbonate de sodium
<i>kg Na₂S₂O₅</i>	Kilogramme de pyrosulfite de sodium
<i>kg NaOH</i>	Kilogramme d'hydroxyde de sodium (soude caustique)
<i>kg P₂O₅</i>	Kilogramme d'anhydride phosphorique (pentoxyde de phosphore)
<i>kg PbO</i>	Kilogramme d'oxyde de plomb
<i>kg S</i>	Kilogramme de soufre
<i>kg SiO₂</i>	Kilogramme de dioxyde de silicium
<i>kg SO₂</i>	Kilogramme de dioxyde de soufre
<i>kg TiO₂</i>	Kilogramme de dioxyde de titanium
<i>km</i>	Kilomètre
<i>kW</i>	Kilowatt
<i>l</i>	Litre
<i>l alc 100%</i>	Litre d'alcool pur à 100%
<i>m</i>	Mètre
<i>m²</i>	Mètre carré
<i>m³</i>	Mètre cube
<i>pa</i>	ANombre de paires
<i>p/st</i>	Nombre de pièces
<i>TJ</i>	Térajoule (pouvoir calorifique supérieur)

1.4 Liste des abréviations utilisées dans la colonne 'Description'

$\leq$	inférieur ou égal
$\geq$	supérieur ou égal
ABS	Acrylonitrile-Butadiène-Styrène
cg	centigramme
cm	centimètre
cm^3	centimètre cube
CVD	Chemical Vapour Deposition
excl.	exclu
incl.	inclus
IP	Isolations Prüfung
kN	kilonewton
kV	kilovolt
kvar	kilovar
LCD	Liquid Crystal Display
mm	millimètre
MPa	mégapascal
NC	nomenclature combinée
n.c.a.	non classifié ailleurs
n.c.v.d.	non conditionné pour la vente au détail
n.d.a.	non dénommé ailleurs
p.m.	produit de la métallurgie
PVD	Physical Vapour Deposition
SAN	Styrène-Acrylo-Nitrile
SH	Système Harmonisé
t	tonne
v.q.p.r.d.	vin de qualité produit dans une région déterminée

2 — LISTE PRODCOM 2015

07 - Extraction de minerais métalliques**07.10 - Extraction de minerais de fer**

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
07.10.10.00	Minerais de fer et leurs concentrés (à l'exclusion des pyrites de fer grillées)	2601[.11 + .12]	kg	-

07.29 - Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
07.29.11.00	Minerais de cuivre et leurs concentrés	2603	kg	-
07.29.12.00	Minerais de nickel et leurs concentrés	2604	kg	-
07.29.13.00	Minerais d'aluminium et leurs concentrés	2606	kg	-
07.29.14.00	Minerais de métaux précieux et leurs concentrés	2616[.10 + .90]	kg	-
07.29.15.00	Minerais d'étain, de plomb et de zinc, et leurs concentrés	2607 + 2608 + 2609	kg	-
07.29.19.00	Autres minerais métalliques et leurs concentrés	2602 + 2605 + 2610 + 2611 + 2613[.10 + .90] + 2614 + 2615[.10 + .90] + 2617[.10 + .90]	kg	-

08 - Autres industries extractives

08.11 - Extraction de pierres ornementales et de construction, de pierres calcaires, de gypse, de craie et d'ardoise

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
08.11.11.33	Marbres et travertins, bruts ou dégrossis	251511	kg	T
08.11.11.36	Marbres et travertins, simplement débités en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire	251512	kg	T
08.11.11.50	Écaussines et autres pierres calcaires ornementales ou de construction d'une masse volumique apparente $\geq 2,5$	251520	kg	T
08.11.12.33	Granits, bruts ou dégrossis	251611	kg	T
08.11.12.36	Granits, simplement débités en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire	251612	kg	T
08.11.12.50	Grès	251620	kg	T
08.11.12.90	Porphyres, basaltes, quartzites et autres pierres de taille ou de construction, brutes, dégrossies ou simplement débitées (à l'exclusion des pierres calcaires ornementales ou de construction d'une densité apparente $\geq 2,5$, des granits et des grès)	250620 + 251690	kg	T
08.11.20.30	Gypse et anhydrite (naturel ou synthétique)	252010	kg	T
08.11.20.50	Castines, pierres à chaux ou à ciment (à l'exclusion des granulats de pierres à chaux broyées et des pierres de taille calcaires)	2521	kg	T
08.11.30.10	Craie	2509	kg	T
08.11.30.30	Dolomie, brute, dégrossie ou simplement débitée en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion de la dolomie frittée ou calcinée, du pisé de dolomie et de la dolomie concassée utilisée pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)	251810	kg	T
08.11.40.00	Ardoise, brute, dégrossie ou simplement débitée en blocs ou plaques carrées ou rectangulaires	2514	kg	T

08.12 - Exploitation de gravières et de sablières, extraction d'argiles et de kaolin

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
08.12.11.50	Sables siliceux (sables quartzeux ou sables industriels)	250510	kg	-
08.12.11.90	Sables pour la construction comme les sables argileux ; sables kaoliniques ; sables feldspathiques (à l'exclusion des sables siliceux et des sables métallifères)	250590	kg	-
08.12.12.10	Graviers, cailloux, silex et galets concassés utilisés comme granulats pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts	25171010	kg	-
08.12.12.30	Pierres concassées utilisées comme granulats pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts (à l'exclusion des graviers, cailloux, silex et galets)	2517[.10(.20 + .80)]	kg	-
08.12.12.50	Granulés, éclats et poudres de marbre	251741	kg	-
08.12.12.90	Granulés, éclats et poudres de travertin, d'Écaussine, de granit, de porphyre, de basalte, de grès et d'autres pierres ornementales ou de construction	251749	kg	-
08.12.13.00	Mélanges de laitiers et de déchets industriels similaires, comprenant ou non des cailloux, graviers, galets et silex pour utilisation dans la construction	251720	kg	-
08.12.21.40	Kaolin	25070020	kg	T
08.12.21.60	Argiles kaoliniques (ball clays) et argiles plastiques	25070080	kg	T
08.12.22.10	Bentonite	250810	kg	T
08.12.22.30	Argiles réfractaires	250830	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
08.12.22.50	Argiles courantes et schisteuses pour usages dans la construction (à l'exclusion de la bentonite, des argiles réfractaires, des argiles expansées, du kaolin et des argiles kaoliniques) ; andalousite, cyanite et sillimanite ; mullite ; terres de chamotte ou de dinas	2508[.40 + .50 + .60 + .70]	kg	T

08.91 - Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
08.91.11.00	Phosphates de calcium ou aluminocalciques naturels et craies phosphatées	2510[.10 + .20]	kg	T
08.91.12.00	Pyrites de fer non grillées ; soufre brut et soufre non raffiné, y compris le soufre récupéré	2502 + 25030010	kg	T
08.91.19.00	Autres minéraux chimiques et engrais minéraux	2511[.10 + .20] + 2528 + 2529[.21 + .22] + 2530[.20 + .90]	kg	T

08.93 - Production de sel

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
08.93.10.00	Sel, y compris le sel dénaturé (à l'exclusion du sel propre à l'alimentation humaine), et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents anti-agglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité	2501[.00(.31 + .51 + .99)]	kg	T

08.99 - Autres activités extractives n.c.a.

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
08.99.10.00	Bitumes et asphaltes naturels ; asphaltites et roches asphaltiques	271490	kg	T
08.99.21.00	Pierres précieuses et semi-précieuses (à l'exclusion des diamants industriels), brutes ou simplement sciées ou dégrossies	7102[.10 + .31] + 710310	c/k	T
08.99.22.00	Diamants industriels, bruts ou dégrossis ; pierre ponce ; émeri ; corindon et grenat naturels et autres abrasifs naturels	2513[.10 + .20] + 710221	kg	T
08.99.29.00	Autres minéraux	2504[.10 + .90] + 250610 + 2512 + 2519[.10 + .90(.10 + .30 + .90)] + 2524[.10 + .90] + 2525[.10 + .20 + .30] + 2526[.10 + .	kg	T

10 - Industries alimentaires

10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.11.11.40	Viandes bovines, fraîches ou réfrigérées, en carcasses, demi-carcasses ou quartiers	0201[.10 + .20(.20 + .30 + .50)]	kg	-
10.11.11.90	Viandes bovines, fraîches ou réfrigérées, en morceaux	0201[.20(.90) + .30]	kg	-
10.11.12.30	Viandes porcines, fraîches ou réfrigérées, en carcasses ou demi-carcasses, y compris les viandes fraîches emballées avec du sel pour conservation temporaire	0203[.11(.10 + .90)]	kg	-
10.11.12.50	Jambons, épaules de porc et leurs morceaux non désossés, frais ou réfrigérés, y compris les viandes fraîches emballées avec du sel pour conservation temporaire	0203[.12(.11 + .19 + .90)]	kg	-
10.11.12.90	Autres viandes porcines, fraîches ou réfrigérées, y compris les viandes fraîches emballées avec du sel pour conservation temporaire (à l'exclusion des carcasses ou demi-carcasses et des jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés)	0203[.19(.11 + .13 + .15 + .55 + .59 + .90)]	kg	-
10.11.13.00	Viandes ovines ou d'agneau, fraîches ou réfrigérées, en carcasses, demi-carcasses ou quartiers	0204[.10 + .21 + .22(.10 + .30 + .50 + .90) + .23]	kg	-
10.11.14.00	Viande de caprins, fraîche ou réfrigérée	0204[.50(.11 + .13 + .15 + .19 + .31 + .39)]	kg	-
10.11.15.00	Viande de cheval et autres équidés, fraîche, ou réfrigérée	02050020	kg	-
10.11.20.00	Abats comestibles d'animaux de boucherie, frais ou réfrigérés	0206[.10(.10 + .95 + .98) + .30 + .80(.10 + .91 + .99)]	kg	-
10.11.31.00	Viandes bovines congelées ou surgelées, en carcasses, demi-carcasses ou quartiers	0202[.10 + .20(.10 + .30 + .50 + .90) + .30(.10 + .50 + .90)]	kg	-
10.11.32.30	Viandes porcines, congelées ou surgelées, en carcasses ou demi-carcasses	0203[.21(.10 + .90)]	kg	-
10.11.32.50	Jambons, épaules de porc et leurs morceaux non désossés, congelés	0203[.22(.11 + .19 + .90)]	kg	-
10.11.32.90	Autres viandes porcines, congelées ou surgelées (à l'exclusion des carcasses ou demi-carcasses et des jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés)	0203[.29(.11 + .13 + .15 + .55 + .59 + .90)]	kg	-
10.11.33.00	Viandes ovines ou d'agneau, congelées ou surgelées, en carcasses, demi-carcasses ou quartiers	0204[.30 + .41 + .42(.10 + .30 + .50 + .90) + .43(.10 + .90)]	kg	-
10.11.34.00	Viande de caprins, congelée ou surgelée	0204[.50(.51 + .53 + .55 + .59 + .71 + .79)]	kg	-
10.11.35.00	Viande de cheval, congelée ou surgelée	02050080	kg	-
10.11.39.10	Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, congelés	0206[.21 + .22 + .29(.10 + .91 + .99) + .41 + .49 + .90(.10 + .91 + .99)]	kg	-
10.11.39.30	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés, congelés ou surgelés, y compris de lapins, de lièvres et de gibier (à l'exclusion des cuisses de grenouilles et des viandes et abats de volailles et d'animaux des espèces bovine, chevaline, ovine et caprine)	0208[.10(.10 + .90) + .30 + .40(.10 + .20 + .80) + .50 + .60 + .90(.10 + .30 + .60 + .70 + .98)]	kg	-
10.11.41.00	Laines en suint, y compris les laines lavées à dos, non cardées ni peignées (à l'exclusion des laines de tonte)	510119	kg	-
10.11.42.00	Cuir et peaux bruts de bovins ou d'équidés, entiers (à l'exclusion de ceux liés au SH 4101 90)	4101[.20(.10 + .30 + .50 + .80) + .50(.10 + .30 + .50 + .90)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.11.43.00	Autres cuirs et peaux bruts de bovins ou d'équidés	410190	kg	-
10.11.44.00	Peaux d'ovins brutes	4102[.10(.10 + .90) + .21 + .29]	p/st	-
10.11.45.00	Peaux de caprins, fraîches ou conservées, non tannées, brutes	410390	p/st	-
10.11.50.40	Graisses de porc sans parties maigres, non fondues, fraîches, réfrigérées, congelées, salées, en saumure ou fumées	0209[.10(.11 + .19 + .90)]	kg	-
10.11.50.60	Saindoux et autres graisses de porc, fondues	1501[.10(.10 + .90) + .20(.10 + .90)]	kg	-
10.11.50.70	Graisses de bovins, ovins, caprins, brutes ou fondues	1502[.10(.10 + .90) + .90(.10 + .90)]	kg	-
10.11.60.30	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (à l'exclusion des poissons), entiers ou en morceaux	0504	kg	-
10.11.60.90	Autres déchets ne convenant pas à la consommation humaine (à l'exclusion des poissons, boyaux, vessies et estomacs)	0502[.10 + .90] + 0506[.10 + .90] + 050710 + 0510 + 0511[.99(.10 + .85)]	kg	-

10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.12.10.10	Coqs et poules, non découpés, frais ou réfrigérés	0207[.11(.10 + .30 + .90)]	kg	-
10.12.10.20	Dindons et dindes, non découpés, frais ou réfrigérés	0207[.24(.10 + .90)]	kg	-
10.12.10.30	Canards, oies et pintades, non découpés, frais ou réfrigérés	0207[.41(.20 + .30 + .80) + .51(.10 + .90) + .60(.05a)]	kg	-
10.12.10.40	Foies gras d'oies ou de canards, frais ou réfrigérés	0207[.43 + .53]	kg	-
10.12.10.50	Morceaux de coqs et de poules, frais ou réfrigérés	0207[.13(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70)]	kg	-
10.12.10.60	Morceaux de dindons et de dindes, frais ou réfrigérés	0207[.26(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70 + .80)]	kg	-
10.12.10.70	Morceaux de canards, d'oies et de pintades, frais ou réfrigérés	0207[.44(.10 + .21 + .31 + .41 + .51 + .61 + .71 + .81) + .54(.10 + .21 + .31 + .41 + .51 + .61 + .71 + .81) + .60(.10a + .2	kg	-
10.12.20.13	Coqs et poules, non découpés, congelés ou surgelés	0207[.12(.10 + .90)]	kg	-
10.12.20.15	Dindons et dindes, non découpés, congelés ou surgelés	0207[.25(.10 + .90)]	kg	-
10.12.20.17	Canards, oies et pintades, non découpés, congelés ou surgelés	0207[.42(.30 + .80) + .52(.10 + .90) + .60(.05b)]	kg	-
10.12.20.53	Morceaux de coqs ou poules, congelés ou surgelés	0207[.14(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70)]	kg	-
10.12.20.55	Morceaux de dindons ou dindes, congelés ou surgelés	0207[.27(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70 + .80)]	kg	-
10.12.20.57	Morceaux de canards, oies et pintades, congelés ou surgelés	0207[.45(.10 + .21 + .31 + .41 + .51 + .61 + .71 + .81) + .55(.10 + .21 + .31 + .41 + .51 + .61 + .71 + .81) + .60(.10b + .2	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.12.20.80	Foies de volailles, congelés ou surgelés	0207[.14(.91) + .27(.91) + .45(.93 + .95) + .55(.93 + .95) + .60(.91a)]	kg	-
10.12.30.00	Graisses de volailles	020990 + 150190	kg	-
10.12.40.20	Abats et foies de volailles, frais ou réfrigérés (à l'exclusion des foies gras de canard et d'oie)	0207[.13(.91 + .99) + .26(.91 + .99) + .44(.91 + .99) + .54(.91 + .99) + .60(.91b + .99a)]	kg	-
10.12.40.50	Abats de volailles congelés (à l'exclusion des foies)	0207[.14(.99) + .27(.99) + .45(.99) + .55(.99) + .60(.99b)]	kg	-
10.12.50.00	Peaux et parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes et autres, travaillées	6701	kg	-

10.13 - Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.13.11.20	Jambons, épaules de porcs et leurs morceaux, non désossés, salés, en saumure, séchés ou fumés	0210[.11(.11 + .19 + .31 + .39 + .90)]	kg	-
10.13.11.50	Poitrines de porc et leurs morceaux, salés, en saumure, séchés ou fumés	0210[.12(.11 + .19 + .90)]	kg	-
10.13.11.80	Autres viandes de porc comestibles, salées, en saumure, séchées ou fumées, y compris le bacon, les trois-quarts avant, les trois-quarts arrière ou milieux, les parties avant et leurs morceaux ainsi que les longes et leurs morceaux (à l'exclusion des jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés, ainsi que des poitrines [entrelardés] et leurs morceaux)	0210[.19(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70 + .81 + .89 + .90)]	kg	-
10.13.12.00	Viandes bovines, salées, en saumure, séchées ou fumées	0210[.20(.10 + .90)]	kg	-
10.13.13.00	Autres viandes et abats comestibles, salés, en saumure, séchés ou fumés ; farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats (à l'exclusion de la viande de porc et de bœuf salée, en saumure, séchée ou fumée)	0210[.91 + .92(.10 + .91 + .92 + .99) + .93 + .99(.10 + .21 + .29 + .31 + .39 + .41 + .49 + .51 + .59 + .71 + .79 + .85 + .9	kg	-
10.13.14.30	Saucisses, saucissons et produits similaires, de foie, et préparations alimentaires à base de ces produits (à l'exclusion des plats préparés)	16010010a	kg	-
10.13.14.60	Saucisses, saucissons et produits similaires, de viande, d'abats ou de sang, et préparations alimentaires à base de ces produits (à l'exclusion des saucisses et saucissons de foie ainsi que des plats préparés)	1601[.00(.91a + .99a)]	kg	-
10.13.15.05	Préparations et conserves de foie d'oie ou de canard (à l'exclusion des saucisses et saucissons ainsi que des plats préparés)	16022010a	kg	-
10.13.15.15	Préparations et conserves de foies d'autres animaux (à l'exclusion des saucisses et saucissons ainsi que des plats préparés)	16022090a	kg	-
10.13.15.25	Préparations et conserves de dinde (à l'exclusion des saucisses et saucissons, des préparations de foies et des plats préparés)	1602[.31(.11a + .19a + .80a)]	kg	-
10.13.15.35	Préparations et conserves d'autres volailles (à l'exclusion des saucisses et saucissons, des préparations de foies et des plats préparés)	1602[.32(.11a + .19a + .30a + .90a) + .39(.21a + .29a + .85a)]	kg	-
10.13.15.45	Préparations et conserves de porc : jambons et leurs morceaux (à l'exclusion des plats préparés)	1602[.41(.10a + .90a)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.13.15.55	Préparations et conserves de porc : épaules et leurs morceaux (à l'exclusion des plats préparés)	1602[.42(.10a + .90a)]	kg	-
10.13.15.65	Préparations et conserves de viande ou d'abats d'animaux domestiques de l'espèce porcine, y compris les mélanges, contenant en poids < 40 % de viande ou d'abats, de toutes espèces, y compris le lard et les graisses de toute nature ou origine (à l'exclusion des saucisses, saucissons et produits similaires, des préparations finement homogénéisées, des préparations à base de foie ainsi que des plats préparés)	16024950a	kg	-
10.13.15.75	Autres préparations et conserves de porc, y compris les mélanges (à l'exclusion des saucisses, saucissons et produits similaires, des préparations finement homogénéisées, des préparations à base de foie ainsi que des plats préparés)	1602[.49(.11a + .13a + .15a + .19a + .30a + .90a)]	kg	-
10.13.15.85	Préparations et conserves de viandes de l'espèce bovine (à l'exclusion des saucisses, saucissons et produits similaires, des préparations finement homogénéisées, des préparations à base de foie ainsi que des plats préparés)	1602[.50(.10a + .31a + .95a)]	kg	-
10.13.15.95	Autres préparations et conserves d'autres animaux, préparations de sang et d'abats (à l'exclusion des saucisses, saucissons et produits similaires, des préparations finement homogénéisées, des préparations à base de foie ainsi que des plats préparés)	1602[.90(.10a + .31a + .51a + .61a + .69a + .91a + .95a + .99a)]	kg	-
10.13.16.00	Farines, poudres et pellets de viandes ou d'abats, impropres à l'alimentation humaine ; cretons	230110	kg	-
10.13.91.00	Cuisson et autres services de préparation de produits à base de viande	—	-	I

10.20 - Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.20.11.00	Filets et autre chair de poissons, sans arêtes, frais ou réfrigérés	0304[.31 + .32 + .33 + .39 + .41 + .42(.10 + .50 + .90) + .43 + .44(.10 + .30 + .90) + .45 + .46 + .49(.10 + .50 + .90) + .5	kg	-
10.20.12.00	Foies, œufs et laitances de poissons, frais ou réfrigérés	030290	kg	-
10.20.13.30	Poissons de mer congelés ou surgelés	0303[.11 + .12 + .13 + .14(.10 + .20 + .90) + .19 + .26 + .31(.10 + .30 + .90) + .32 + .33 + .34 + .39(.10 + .30 + .50 + .85	kg	-
10.20.13.60	Poissons d'eau douce congelés ou surgelés	0303[.23 + .24 + .25 + .29 + .89(.10)]	kg	-
10.20.14.00	Filets de poissons, congelés ou surgelés	0304[.61 + .62 + .63 + .69 + .71(.10 + .90) + .72 + .73 + .74(.11 + .15 + .19 + .90) + .75 + .79(.10 + .30 + .50 + .80 + .90	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.20.15.00	Autre chair de poissons congelée ou surgelée	0304[.91 + .92 + .93(.10 + .90) + .94(.10 + .90) + .95(.10 + .21 + .25 + .29 + .30 + .40 + .50 + .60 + .90) + .99(.10 + .21	kg	-
10.20.16.00	Foies, œufs et laitances de poissons congelés ou surgelés	0303[.90(.10 + .90)]	kg	-
10.20.21.00	Filets de poissons salés, séchés ou en saumure, mais non fumés	0305[.31 + .32(.11 + .19 + .90) + .39(.10 + .50 + .90)]	kg	-
10.20.22.00	Farines, poudres et pellets de poissons, propres à l'alimentation humaine ; foies, œufs et laitances de poissons, séchés, salés, en saumure ou fumés	0305[.10 + .20]	kg	-
10.20.23.50	Poissons séchés, salés ou non ; poissons salés, mais non séchés ; poissons en saumure (à l'exclusion des filets, des poissons fumés, ainsi que des têtes, queues et vessies natatoires)	0305[.51(.10 + .90) + .59(.10 + .30 + .50 + .70 + .80) + .61 + .62 + .63 + .64 + .69(.10 + .30 + .50 + .80)]	kg	-
10.20.24.25	Saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube, fumés, y compris les filets (à l'exclusion des têtes, queues et vessies natatoires)	030541	kg	-
10.20.24.55	Harengs fumés, y compris les filets (à l'exclusion des têtes, queues et vessies natatoires)	030542	kg	-
10.20.24.85	Poissons fumés (à l'exclusion des harengs, ainsi que des saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube), y compris les filets, mais à l'exclusion des têtes, queues et vessies natatoires	0305[.43 + .44(.10 + .90) + .49(.10 + .20 + .30 + .80)]	kg	-
10.20.25.10	Préparations et conserves de saumons, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits de poissons hachés et des plats préparés)	16041100a	kg	-
10.20.25.20	Préparations et conserves de harengs, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits de poissons hachés et des plats préparés)	1604[.12(.10a + .91a + .99a)]	kg	-
10.20.25.30	Préparations et conserves de sardines, sardinelles, sprats et esprots, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits de poissons hachés et des plats préparés)	1604[.13(.11a + .19a + .90a)]	kg	-
10.20.25.40	Préparations et conserves de thons, de listaos et de bonites «Sarda spp.», entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits de poissons hachés et des plats préparés)	1604[.14(.11a + .16a + .18a + .90a)]	kg	-
10.20.25.50	Préparations et conserves de maquereaux, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits de poissons hachés et des plats préparés)	1604[.15(.11a + .19a + .90a)]	kg	-
10.20.25.60	Préparations et conserves d'anchois, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits de poissons hachés et des plats préparés)	16041600a	kg	-
10.20.25.70	Filets de poissons, enrobés de pâte ou de chapelure, y compris bâtonnets de poissons (à l'exclusion des plats préparés)	16041991a	kg	-
10.20.25.80	Autres préparations et conserves d'autres poissons, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits de poissons hachés et des plats préparés)	1604[.17(.00a) + .19(.10a + .31a + .39a + .50a + .92a + .93a + .94a + .95a + .97a)]	kg	-
10.20.25.90	Préparations et conserves de poissons (à l'exclusion des plats préparés et des préparations et conserves de poissons entiers ou en morceaux)	1604[.20(.05a + .10a + .30a + .40a + .50a + .70a + .90a)]	kg	-
10.20.26.30	Caviar	160431	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.20.26.60	Succédanés de caviar	160432	kg	-
10.20.31.00	Crustacés, congelés ; farines, poudres et pellets de crustacés, congelés ou surgelés, propres à l'alimentation humaine	0306[.11(.10 + .90) + .12(.10 + .90) + .14(.10 + .30 + .90) + .15(.90) + .16(.91 + .99) + .17(.91 + .92 + .93 + .94 + .99) +	kg	-
10.20.32.00	Mollusques (Coquilles Saint-Jacques ou peignes, pétoncles et vanneaux, moules, seiches et sépioles, calmars et encornets, poulpes ou pieuvres), congelés ou surgelés, séchés, fumés, salés ou en saumure	0307[.29(.10 + .90) + .39(.10 + .90) + .49(.09 + .11 + .18 + .31 + .33 + .35 + .38 + .59 + .71 + .92 + .99) + .59(.10 + .90)	kg	-
10.20.33.00	Autres invertébrés aquatiques (palourdes, clovisses, méduses, etc.), congelés, séchés, fumés, salés ou en saumure ; farines, poudres et pellets d'invertébrés aquatiques autres que les crustacés, propres à l'alimentation humaine, congelés ou surgelés, séchés, fumés, salés ou en saumure	0307[.79(.30 + .90) + .89(.90) + .99(.11 + .17 + .80)] + 0308[.19(.30 + .90) + .29(.30 + .90) + .30(.50 + .90) + .90(.50 + .	kg	-
10.20.34.00	Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés, à l'exclusion des crustacés non décortiqués, réfrigérés, congelés ou surgelés, séchés, salés ou en saumure, cuits à l'eau ou à la vapeur (à l'exclusion des plats préparés)	0306[.11(.05) + .12(.05) + .14(.05) + .15(.10) + .16(.10) + .17(.10) + .19(.05) + .21(.10) + .22(.30) + .24(.10) + .25(.10)	kg	-
10.20.41.00	Farines, poudres et pellets de poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine	230120	kg	-
10.20.42.00	Autres produits de poissons non comestibles, y compris les déchets de poissons (à l'exclusion des fanons de baleine ou d'autres mammifères, du corail et des matières similaires, des coquilles et carapaces, des os de seiches et des éponges brutes ou simplement préparées naturelles)	0511[.91(.10 + .90)]	kg	-
10.20.42.50	Têtes, queues et vessies natatoires de poissons et autres abats comestibles de poissons, séchés, salés, en saumure ou fumés	0305[.71(.10 + .90) + .72 + .79]	kg	-

10.31 - Transformation et conservation de pommes de terre

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.31.11.10	Pommes de terre, non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées ou surgelées	071010	kg	-
10.31.11.30	Pommes de terre préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelées ou surgelées, y compris les pommes de terre entièrement ou partiellement frites et ensuite congelées ou surgelées	2004[.10(.10 + .91 + .99)]	kg	-
10.31.12.00	Pommes de terre, déshydratées, coupées ou non, mais sans autre préparation	07129005	kg	-
10.31.13.00	Pommes de terre déshydratées sous forme de farine, de poudre, de flocons, de granulés ou de pellets	1105[.10 + .20]	kg	-
10.31.14.30	Pommes de terre préparées ou conservées, sous forme de farine, semoule ou flocons (à l'exclusion des chips et des produits congelés ou surgelés, ou préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique)	20052010	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.31.14.60	Autres préparations ou conserves de pommes de terre, y compris les chips (à l'exclusion des produits congelés ou surgelés, séchés, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, ou sous forme de farines, semoules ou flocons)	2005[.20(.20 + .80)]	kg	-

10.32 - Préparation de jus de fruits et de légumes

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.32.11.00	Jus de tomate	2009[.50(.10 + .90)]	l	-
10.32.12.10	Jus d'orange, non concentré, congelé	2009[.11(.91 + .99)]	kg	-
10.32.12.20	Jus d'orange, non concentré, non congelé	2009[.12 + .19(.91 + .98)]	l	-
10.32.12.30	Jus d'orange n.c.a.	2009[.11(.11 + .19) + .19(.11 + .19)]	l	-
10.32.13.00	Jus de pamplemousse	2009[.21 + .29(.11 + .19 + .91 + .99)]	l	-
10.32.14.00	Jus d'ananas	2009[.41(.92 + .99) + .49(.11 + .19 + .30 + .91 + .93 + .99)]	l	-
10.32.15.00	Jus de raisin, y compris le moût	2009[.61(.10 + .90) + .69(.11 + .19 + .51 + .59 + .71 + .79 + .90)]	l	-
10.32.16.00	Jus de pomme	2009[.71(.20 + .99) + .79(.11 + .19 + .30 + .91 + .98)]	l	-
10.32.17.00	Mélanges de jus de fruits et légumes	2009[.90(.11 + .19 + .21 + .29 + .31 + .39 + .41 + .49 + .51 + .59 + .71 + .73 + .79 + .92 + .94 + .95 + .96 + .97 + .98)]	l	-
10.32.19.10	Jus de tout autre agrume (à l'exclusion des oranges et pamplemousses), non concentré	2009[.31(.11 + .19 + .51 + .59 + .91 + .99) + .39(.31 + .39 + .51 + .55 + .59 + .91 + .95 + .99)]	l	-
10.32.19.20	Jus de tout autre fruit ou légume (à l'exclusion des oranges, pamplemousses, ananas, tomates, raisin et pommes), non concentré, non fermenté, sans addition d'alcool	2009[.81(.31 + .51 + .59 + .95 + .99) + .89(.50 + .61 + .63 + .69 + .71 + .73 + .79 + .85 + .86 + .88 + .89 + .96 + .97 + .99)]	l	-
10.32.19.30	Autres jus de fruits ou légumes n.c.a.	2009[.39(.11 + .19) + .81(.11 + .19) + .89(.11 + .19 + .34 + .35 + .36 + .38)]	l	-

10.39 - Autre transformation et conservation de fruits et de légumes

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.39.11.00	Légumes et mélanges de légumes congelés ou surgelés, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur (à l'exclusion des pommes de terre)	0710[.21 + .22 + .29 + .30 + .40 + .80(.10 + .51 + .59 + .61 + .69 + .70 + .80 + .85 + .95) + .90]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.39.12.00	Légumes conservés provisoirement au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation, mais impropres à l'alimentation en l'état	0711[.20(.10 + .90) + .40 + .51 + .59 + .90(.10 + .30 + .50 + .70 + .80 + .90)]	kg	-
10.39.13.30	Oignons, séchés, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés	071220	kg	-
10.39.13.50	Champignons et truffes, séchés, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés	0712[.31 + .32 + .33 + .39]	kg	-
10.39.13.90	Légumes (à l'exclusion des pommes de terre, des oignons, des champignons et des truffes) et mélanges de légumes, séchés, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés	0712[.90(.11 + .19 + .30 + .50 + .90)]	kg	-
10.39.15.00	Haricots, conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des plats préparés)	2005[.51(.00a) + .59(.00a)]	kg	-
10.39.16.00	Pois, conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des plats préparés)	20054000a	kg	-
10.39.17.10	Tomates, entières ou en morceaux, conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des plats préparés)	2002[.10(.10a + .90a)]	kg	-
10.39.17.21	Coulis et purées de tomates	2002[.90(.11 + .19)]	kg	-
10.39.17.25	Concentré de tomates	2002[.90(.31 + .39 + .91 + .99)]	kg	-
10.39.17.30	Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des plats préparés et des champignons et truffes séchés ou congelés)	2003[.10(.20a + .30a) + .90(.10a + .90a)]	kg	-
10.39.17.40	Autres légumes et mélanges de légumes, non congelés, conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des plats préparés et des autres légumes et mélanges de légumes non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur)	2004[.90(.10a + .30a + .50a + .91a + .98a)]	kg	-
10.39.17.50	Choucroute, non congelée, conservée autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des plats préparés et de la choucroute séchée)	20059960a	kg	-
10.39.17.60	Asperges, non congelées, conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des plats préparés et des asperges séchées)	20056000a	kg	-
10.39.17.70	Olives, non congelées, conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des plats préparés et des olives séchées)	20057000a	kg	-
10.39.17.80	Maïs doux, non congelé, conservé autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des plats préparés et du maïs doux séché)	20058000a	kg	-
10.39.17.90	Autres légumes et mélanges de légumes, non congelés (à l'exclusion des plats préparés)	2005[.91(.00a) + .99(.10a + .20a + .30a + .50a + .80a)]	kg	-
10.39.18.00	Légumes (à l'exclusion des pommes de terre), fruits, fruits à coque et parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique	2001[.10 + .90(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .65 + .70 + .92 + .97)]	kg	-
10.39.21.00	Fruits et fruits à coque, congelés, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur	0811[.10(.11 + .19 + .90) + .20(.11 + .19 + .31 + .39 + .51 + .59 + .90) + .90(.11 + .19 + .31 + .39 + .50 + .70 + .75 + .80)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.39.22.30	Confitures, marmelades, gelées, purées et pâtes d'agrumes, obtenues par cuisson (à l'exclusion des préparations homogénéisées)	2007[.91(.10 + .30 + .90)]	kg	-
10.39.22.90	Confitures, marmelades, gelées, purées et pâtes de fruits à coque et de fruits autres qu'agrumes, obtenues par cuisson (à l'exclusion des préparations homogénéisées)	2007[.99(.10 + .20 + .31 + .33 + .35 + .39 + .50 + .93 + .97)]	kg	-
10.39.23.30	Arachides, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, et beurre d'arachide (à l'exclusion des arachides congelées, sous forme de purée ou de pâte)	2008[.11(.10 + .91 + .96 + .98)]	kg	-
10.39.23.90	Autres fruits à coque et autres graines, y compris les mélanges, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des fruits et graines congelés, sous forme de purée ou de pâte, ou confits au sucre)	2008[.19(.12 + .13 + .19 + .92 + .93 + .95 + .99) + .97(.03 + .05)]	kg	-
10.39.24.10	Écorces d'agrumes ou de melons, fraîches, congelées, séchées ou conservées dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances	0814	kg	-
10.39.24.30	Autres fruits et fruits à coque, provisoirement conservés au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances, impropres à l'alimentation immédiate	0812[.10 + .90(.25 + .30 + .40 + .70 + .98)]	kg	-
10.39.25.10	Raisins, séchés	0806[.20(.10 + .30 + .90)]	kg	-
10.39.25.20	Autres fruits, séchés (à l'exclusion des bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, agrumes et raisins) ; mélanges de fruits à coque et séchés	0813[.10 + .20 + .30 + .40(.10 + .30 + .50 + .65 + .95) + .50(.12 + .15 + .19 + .31 + .39 + .91 + .99)]	kg	-
10.39.25.50	Autres fruits, préparés ou conservés (à l'exclusion du Müsli)	2008[.20(.11 + .19 + .31 + .39 + .51 + .59 + .71 + .79 + .90) + .30(.11 + .19 + .31 + .39 + .51 + .55 + .59 + .71 + .75 + .7	kg	-
10.39.30.00	Déchets et sous-produits végétaux pour l'alimentation des animaux n.c.a.	2308[.00(.11 + .19 + .40 + .90)]	kg	-
10.39.91.00	Cuisson et autres façons de préparations à base de fruits et légumes	—	-	I

10.41 - Fabrication d'huiles et de graisses

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.41.11.00	Stéarine solaire, huile de saindoux, oléostéarine, oléomargarine et huile de suif, non émulsionnées, ni mélangées ou autrement préparées	1503[.00(.11 + .19 + .30 + .90)]	kg	-
10.41.12.00	Graisses et huiles de poissons et de mammifères marins et leurs fractions (non chimiquement modifiées)	1504[.10(.10 + .91 + .99) + .20(.10 + .90) + .30(.10 + .90)]	kg	-
10.41.19.00	Autres graisses et huiles animales et leurs fractions (non chimiquement modifiées)	1506	kg	-
10.41.21.00	Huile de soja brute et ses fractions (non chimiquement modifiées)	1507[.10(.10 + .90)]	kg	-
10.41.22.00	Huile d'arachide brute et ses fractions (non chimiquement modifiées)	1508[.10(.10 + .90)]	kg	-
10.41.23.10	Huile d'olive vierge et ses fractions (non chimiquement modifiées)	1509[.10(.10 + .90)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.41.23.30	Huiles brutes et leurs fractions obtenues exclusivement à partir d'olives, y compris les mélanges de ces huiles avec des huiles d'olive vierges raffinées (à l'exclusion de l'huile d'olive vierge et des huiles chimiquement modifiées)	15100010	kg	-
10.41.24.00	Huiles de tournesol et de carthame brutes et leurs fractions (non chimiquement modifiées)	1512[.11(.10 + .91 + .99)]	kg	-
10.41.25.00	Huile de coton brute et ses fractions (non chimiquement modifiées)	1512[.21(.10 + .90)]	kg	-
10.41.26.00	Huiles de navette, de colza et de moutarde brutes et leurs fractions (non chimiquement modifiées)	1514[.11(.10 + .90) + .91(.10 + .90)]	kg	-
10.41.27.00	Huile de palme brute et ses fractions (non chimiquement modifiées)	1511[.10(.10 + .90)]	kg	-
10.41.28.00	Huile de coco (coprah) brute et ses fractions (non chimiquement modifiées)	1513[.11(.10 + .91 + .99)]	kg	-
10.41.29.00	Autres huiles végétales brutes (non chimiquement modifiées)	1513[.21(.10 + .30 + .90)] + 1515[.11 + .50(.11 + .19) + .90(.21 + .29 + .40 + .59)]	kg	-
10.41.30.00	Linters de coton	140420	kg	-
10.41.41.30	Tourteaux et autres résidus solides de l'extraction de l'huile de soja	2304	kg	-
10.41.41.50	Tourteaux et autres résidus solides de l'extraction de l'huile de tournesol	230630	kg	-
10.41.41.70	Tourteaux et autres résidus solides de l'extraction de l'huile de navette et de colza	2306[.41 + .49]	kg	-
10.41.41.90	Tourteaux et autres résidus solides de l'extraction de graisses et d'huiles végétales, y compris les graisses et huiles de coton, de lin, de noix de coco (coprah), de noix de palmiste et d'amande de palmiste, mais à l'exclusion des graisses et huiles de soja, de tournesol, de navette et de colza	2305 + 2306[.10 + .20 + .50 + .60 + .90(.05 + .11 + .19 + .90)]	kg	-
10.41.42.00	Farines et poudres de graines ou de fruits oléagineux (à l'exclusion de la moutarde)	1208[.10 + .90]	kg	-
10.41.51.00	Huile de soja raffinée et ses fractions (non chimiquement modifiées)	1507[.90(.10 + .90)]	kg	-
10.41.52.00	Huile d'arachide raffinée et fractions (non chimiquement modifiées)	1508[.90(.10 + .90)]	kg	-
10.41.53.10	Huile d'olive raffinée et fractions (non chimiquement modifiées)	150990	kg	-
10.41.53.30	Huiles brutes et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives, y compris les mélanges de ces huiles avec des huiles d'olive vierges raffinées (à l'exclusion des huiles brutes, de l'huile d'olive vierge et des huiles chimiquement modifiées)	15100090	kg	-
10.41.54.00	Huiles de tournesol et de carthame et leurs fractions, raffinées (non chimiquement modifiées)	1512[.19(.10 + .90)]	kg	-
10.41.55.00	Huile de coton et ses fractions, raffinées (non chimiquement modifiées)	1512[.29(.10 + .90)]	kg	-
10.41.56.00	Huile de navette, de colza, de moutarde et leurs fractions (non chimiquement modifiées)	1514[.19(.10 + .90) + .99(.10 + .90)]	kg	-
10.41.57.00	Huile de palme et ses fractions, raffinées (non chimiquement modifiées)	1511[.90(.11 + .19 + .91 + .99)]	kg	-
10.41.58.00	Huile de coco (coprah) et ses fractions (non chimiquement modifiées)	1513[.19(.11 + .19 + .30 + .91 + .99)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.41.59.00	Autres huiles et leurs fractions, raffinées, non chimiquement modifiées ; autres graisses et huiles végétales fixes (à l'exclusion de l'huile de maïs) et leurs fractions n.c.a., raffinées, non chimiquement modifiées	1513[.29(.11 + .19 + .30 + .50 + .90)] + 1515[.19(.10 + .90) + .30(.10 + .90) + .50(.91 + .99) + .90(.11 + .31 + .39 + .51 +	kg	-
10.41.60.30	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées	1516[.10(.10 + .90)]	kg	-
10.41.60.50	Graisses et huiles végétales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées	1516[.20(.10 + .91 + .95 + .96 + .98)]	kg	-
10.41.71.00	Cires végétales, y compris raffinées (à l'exclusion des triglycérides)	152110	kg	-
10.41.72.00	Dé gras ; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales	1522[.00(.10 + .31 + .39 + .91 + .99)]	kg	-

10.42 - Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.42.10.30	Margarine et pâtes à tartiner à teneur en graisse réduite ou faible (à l'exclusion de la margarine liquide)	1517[.10(.10 + .90)]	kg	-
10.42.10.50	Autres préparations alimentaires de graisses et huiles, y compris la margarine liquide	1517[.90(.10 + .91 + .93 + .99)]	kg	-

10.51 - Exploitation de laiteries et fabrication de fromage

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.51.11.33	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses ≤ 1 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2 l	04011010	kg	-
10.51.11.37	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses ≤ 1 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 l	04011090	kg	-
10.51.11.42	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 1 % mais ≤ 6 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2 l	0401[.20(.11 + .91)]	kg	-
10.51.11.48	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 1 % mais ≤ 6 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 l	0401[.20(.19 + .99)]	kg	-
10.51.12.10	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 6 % mais ≤ 21 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2 l	0401[.40(.10) + .50(.11)]	kg	-
10.51.12.20	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 6 % mais ≤ 21 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 l	0401[.40(.90) + .50(.19)]	kg	-
10.51.12.30	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 21 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2 l	0401[.50(.31 + .91)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.51.12.40	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 21 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 l	0401[.50(.39 + .99)]	kg	-
10.51.21.30	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses ≤ 1,5 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2,5 kg	0402[.10(.11 + .91)]	kg	-
10.51.21.60	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses ≤ 1,5 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2,5 kg	0402[.10(.19 + .99)]	kg	-
10.51.22.30	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses > 1,5 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2,5 kg	0402[.21(.11 + .91) + .29(.11 + .15 + .91)]	kg	-
10.51.22.60	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses > 1,5 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2,5 kg	0402[.21(.18 + .99) + .29(.19 + .99)]	kg	-
10.51.30.30	Beurres d'une teneur en poids de matières grasses ≤ 85 %	0405[.10(.11 + .19 + .30 + .50)]	kg	-
10.51.30.50	Beurres d'une teneur en poids de matières grasses > 85 % et autres matières grasses provenant du lait (à l'exclusion des pâtes à tartiner laitières d'une teneur en poids de matières grasses < 80 %)	0405[.10(.90) + .90(.10 + .90)]	kg	-
10.51.30.70	Pâtes à tartiner laitières d'une teneur en poids de matières grasses < 80 %	0405[.20(.10 + .30 + .90)]	kg	-
10.51.40.30	Fromages non affinés (fromages frais), y compris le fromage de lactosérum et la caillebotte	0406[.10(.20 + .80)]	kg	-
10.51.40.50	Fromages râpés, en poudre et à pâtes persillées, autres fromages non transformés (à l'exclusion des fromages frais, du fromage de lactosérum et de la caillebotte)	0406[.20(.10 + .90) + .40(.10 + .50 + .90) + .90(.01 + .13 + .15 + .17 + .18 + .19 + .21 + .23 + .25 + .27 + .29 + .32 + .35)]	kg	-
10.51.40.70	Fromages fondus (à l'exclusion des fromages râpés ou en poudre)	0406[.30(.10 + .31 + .39 + .90)]	kg	-
10.51.51.04	Lait concentré non sucré	0402[.91(.10 + .30 + .51 + .59 + .91 + .99)]	kg	-
10.51.51.08	Lait concentré sucré	0402[.99(.10 + .31 + .39 + .91 + .99)]	kg	-
10.51.52.41	Lait caillé, crème caillée, yoghourts et autres produits fermentés	0403[.10(.11 + .13 + .19 + .31 + .33 + .39 + .51 + .53 + .59) + .90(.13 + .19 + .31 + .33 + .39 + .53 + .59 + .61 + .63 + .6)]	kg	-
10.51.52.45	Yaourts à boire aromatisés et laits acidifiés (lait caillé, crème caillée, yoghourts et autres produits fermentés aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao)	0403[.10(.91 + .93 + .99) + .90(.91 + .93 + .99)]	kg	-
10.51.52.63	Babeurre en poudre	04039011	kg	-
10.51.52.65	Babeurre	04039051	kg	-
10.51.53.00	Caséines et caséinates	3501[.10(.10 + .50 + .90)]	kg	-
10.51.54.00	Lactose et sirop de lactose, y compris le lactose chimiquement pur	1702[.11 + .19]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.51.55.30	Lactosérum et lactosérum modifié, en poudre, granulés ou sous une autre forme solide, concentrés ou non, avec ou sans addition de sucre	0404[.10(.02 + .04 + .06 + .12 + .14 + .16 + .26 + .28 + .32 + .34 + .36 + .38)]	kg	-
10.51.55.60	Lactosérum et lactosérum modifié, liquides ou sous forme de pâte, concentrés ou non, avec ou sans addition de sucre	0404[.10(.48 + .52 + .54 + .56 + .58 + .62 + .72 + .74 + .76 + .78 + .82 + .84)]	kg	-
10.51.56.00	Produits consistant en composants naturels du lait n.c.a.	0404[.90(.21 + .23 + .29 + .81 + .83 + .89)]	kg	-

10.52 - Fabrication de glaces de consommation

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.52.10.00	Glaces et sorbets, y compris sous forme de sucettes (à l'exclusion des mélanges et bases pour la fabrication de glaces)	2105[.00(.10 + .91 + .99)]	l	-

10.61 - Travail des grains

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.61.11.00	Riz décortiqué (riz cargo ou riz brun)	1006[.20(.11 + .13 + .15 + .17 + .92 + .94 + .96 + .98)]	kg	-
10.61.12.30	Riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé	1006[.30(.21 + .23 + .25 + .27 + .42 + .44 + .46 + .48 + .61 + .63 + .65 + .67 + .92 + .94 + .96 + .98)]	kg	-
10.61.12.50	Riz en brisures	100640	kg	-
10.61.21.00	Farines de froment (blé) ou de méteil	1101[.00(.11 + .15 + .90)]	kg	-
10.61.22.00	Farine de céréales autres que le froment ou le méteil	1102[.20(.10 + .90) + .90(.10 + .30 + .50 + .70 + .90)]	kg	-
10.61.23.00	Farines, semoules et poudres de légumes à cosse secs, de sagou, de racines de manioc, d'arrow-root, de salep, de topinambours, de patates douces, de racines et tubercules similaires, de fruits comestibles et de fruits à coque	1106[.10 + .20(.10 + .90) + .30(.10 + .90)]	kg	-
10.61.24.00	Mélanges et pâtes pour la préparation de pains, gâteaux, pâtisseries, pain croustillant (dit Knäckebröt), biscuits, gaufres, gaufrettes, biscottes, pain grillé et produits similaires grillés et d'autres produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie	190120	kg	-
10.61.31.33	Gruaux et semoules de froment (blé) dur	11031110	kg	-
10.61.31.35	Gruaux et semoules de froment (blé) tendre et d'épeautre	11031190	kg	-
10.61.32.30	Gruaux et semoules d'avoine, de maïs, de riz, de seigle, d'orge et d'autres céréales (à l'exclusion du froment [blé])	1103[.13(.10 + .90) + .19(.20 + .40 + .50 + .90)]	kg	-
10.61.32.40	Agglomérés de froment (blé), sous forme de pellets	11032060	kg	-
10.61.32.50	Agglomérés d'avoine, de maïs, de riz, de seigle, d'orge et d'autres céréales (à l'exclusion du froment [blé])	1103[.20(.25 + .30 + .40 + .50 + .90)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.61.33.33	Grains de céréales, aplatis, en flocons, mondés, perlés, tranchés ou concassés (à l'exclusion des grains de riz)	1104[.12(.10 + .90) + .19(.10 + .30 + .50 + .61 + .69 + .91 + .99) + .22(.40 + .50 + .95) + .23(.40 + .98) + .29(.04 + .05 +	kg	-
10.61.33.35	Germes de céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus (à l'exclusion des grains de riz)	1104[.30(.10 + .90)]	kg	-
10.61.33.51	Préparations du type muesli à base de flocons de céréales non grillés	19042010	kg	-
10.61.33.53	Autres préparations alimentaires obtenues par soufflage ou grillage de céréales	1904[.10(.10 + .30 + .90) + .20(.91 + .95 + .99)]	kg	-
10.61.33.55	Céréales en grains, précuites ou autrement préparées (à l'exclusion du maïs)	1904[.30 + .90(.10 + .80)]	kg	-
10.61.40.10	Sons, remoulages et autres résidus du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du maïs	2302[.10(.10 + .90)]	kg	-
10.61.40.30	Sons, remoulages et autres résidus du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du riz	2302[.40(.02 + .08)]	kg	-
10.61.40.50	Sons, remoulages et autres résidus du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (blé)	2302[.30(.10 + .90)]	kg	-
10.61.40.90	Sons, remoulages et autres résidus du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de céréales (à l'exclusion du maïs, du riz et du froment [blé])	2302[.40(.10 + .90) + .50]	kg	-

10.62 - Fabrication de produits amylacés

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.62.11.11	Amidon de froment (blé)	110811	kg	-
10.62.11.13	Amidon de maïs	110812	kg	-
10.62.11.15	Fécule de pommes de terre	110813	kg	-
10.62.11.19	Autres amidons et féculs, y compris de riz, de manioc, d'arrow-root et de salep (à l'exclusion du froment [blé], du maïs et des pommes de terre)	1108[.14 + .19(.10 + .90)]	kg	-
10.62.11.30	Inuline	110820	kg	-
10.62.11.50	Gluten de froment (blé) (à l'exclusion du gluten de froment préparé en vue de son utilisation comme colle ou comme parement ou apprêt pour l'industrie textile)	1109	kg	-
10.62.11.70	Dextrine et autres amidons et féculs modifiés, y compris estérifiés ou éthérifiés, solubles, pré-gélatinisés, gonflants, dialdéhydes ou traités au formaldéhyde ou à l'épichlorhydrine	3505[.10(.10 + .50 + .90)]	kg	-
10.62.12.00	Tapioca et ses succédanés préparés à partir de féculs, sous forme de flocons, grumeaux, grains perlés, criblures ou formes similaires	1903	kg	-
10.62.13.10	Glucose et sirop de glucose sans addition d'aromatizants ou de colorants	1702[.30(.10 + .50 + .90) + .40(.10 + .90)]	kg	-
10.62.13.20	Fructose chimiquement pur à l'état solide ; fructose et sirop de fructose et isoglucose, contenant en poids à l'état sec > 50 % de fructose ; isoglucose sans addition d'aromatizants ou de colorants	1702[.50 + .60(.10 + .80 + .95) + .90(.30)]	kg	-
10.62.13.30	Maltodextrine et sirop de maltodextrine sans addition d'aromatizants ou de colorants	17029050	kg	-
10.62.13.90	Autres sucres, y compris le sucre inverti, n.c.a.	1702[.90(.10 + .80 + .95)]	kg	-
10.62.14.30	Huile de maïs brute et ses fractions, non chimiquement modifiées	1515[.21(.10 + .90)]	kg	-
10.62.14.60	Huiles de maïs raffinées et leurs fractions, non chimiquement modifiées	1515[.29(.10 + .90)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.62.20.00	Résidus de l'amidonnerie et résidus similaires	2303[.10(.11 + .19 + .90)]	kg	-

10.71 - Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.71.11.00	Pain sans addition de miel, d'œufs, de fromage ou de fruits, d'une teneur en sucres et d'une teneur en matières grasses chacune ≤ 5 % en poids sur matière sèche	19059030	kg	-
10.71.12.00	Autres produits de la boulangerie, de la pâtisserie et de la biscuiterie additionnés d'édulcorants	19059060	kg	-

10.72 - Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.72.11.30	Pain croustillant dit «Knäckebrot»	190510	kg	-
10.72.11.50	Biscottes, pain grillé et produits similaires grillés	1905[.40(.10 + .90)]	kg	-
10.72.12.30	Pain d'épices et produits similaires	1905[.20(.10 + .30 + .90)]	kg	-
10.72.12.53	Biscuits, gaufres et gaufrettes additionnés d'édulcorants, entièrement ou partiellement enrobés de chocolat ou d'autres préparations contenant du cacao	1905[.31(.11 + .19) + .32(.11 + .19)]	kg	-
10.72.12.55	Biscuits additionnés d'édulcorants, y compris les doubles biscuits (à l'exclusion des produits entièrement ou partiellement enrobés ou recouverts de chocolat ou d'autres préparations contenant du cacao)	1905[.31(.30 + .91 + .99)]	kg	-
10.72.12.57	Gaufres et gaufrettes d'une teneur en poids d'eau > 10 % du produit fini (à l'exclusion des cornets pour crème glacée, doubles biscuits et produits similaires)	19053205	kg	-
10.72.12.59	Gaufres et gaufrettes, y compris salées (à l'exclusion des produits entièrement ou partiellement enrobés de chocolat ou d'autres préparations contenant du cacao)	1905[.32(.91 + .99)]	kg	-
10.72.19.10	Pain azyne (mazoth)	19059010	kg	-
10.72.19.20	Hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et produits similaires	19059020	kg	-
10.72.19.40	Biscuits (à l'exclusion des produits entièrement ou partiellement enrobés de chocolat ou d'autres préparations contenant du cacao et des biscuits, gaufres et gaufrettes additionnés d'édulcorants)	19059045	kg	-
10.72.19.50	Produits extrudés ou expansés, salés ou aromatisés	19059055	kg	-
10.72.19.90	Autres produits de la boulangerie, de la pâtisserie et de la biscuiterie non additionnés d'édulcorants, y compris les crêpes, quiches et pizzas (à l'exclusion des sandwiches, du pain croustillant dit Knäckebrot, des gaufres, des gaufrettes, du pain grillé, des produits similaires grillés et des produits extrudés ou expansés, salés ou aromatisés)	19059090	kg	-

10.73 - Fabrication de pâtes alimentaires

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.73.11.30	Pâtes alimentaires aux œufs, non cuites ni farcies ni autrement préparées	190211	kg	-
10.73.11.50	Pâtes alimentaires ne contenant pas d'œufs, non cuites ni farcies ni autrement préparées	1902[.19(.10 + .90)]	kg	-
10.73.12.00	Couscous	1902[.40(.10 + .90)]	kg	-

10.81 - Fabrication de sucre

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.81.11.00	Sucres bruts de canne et de betteraves, sans addition d'aromatisants ou de colorants, à l'état solide	1701[.12(.10 + .90) + .13(.10 + .90) + .14(.10 + .90)]	kg	-
10.81.12.30	Sucre blanc de canne ou de betterave, à l'état solide	17019910	kg	-
10.81.12.90	Autres sucres raffinés de canne ou de betterave, à l'état solide	17019990	kg	-
10.81.13.00	Sucres de canne ou de betterave, additionnés d'aromatisants ou de colorants ; sucre et sirop d'érable	170191 + 1702[.20(.10 + .90)]	kg	-
10.81.14.30	Mélasses de canne	170310	kg	-
10.81.14.50	Autres mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre (à l'exclusion des mélasses de canne)	170390	kg	-
10.81.20.00	Pulpes de betteraves, bagasses de canne à sucre et autres résidus de sucrerie, y compris l'écume de défécation et les déchets de filtres-presses	2303[.20(.10 + .90)]	kg	-

10.82 - Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.82.11.00	Pâte de cacao non additionnée de sucre ou d'autres édulcorants	1803[.10 + .20]	kg	-
10.82.12.00	Beurre, graisse et huile de cacao	1804	kg	-
10.82.13.00	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	1805	kg	-
10.82.14.00	Poudre de cacao, avec addition de sucre ou d'autres édulcorants	1806[.10(.15 + .20 + .30 + .90)]	kg	-
10.82.21.30	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao $\geq 18\%$	1806[.20(.10 + .30 + .50)]	kg	-
10.82.21.50	Préparations de chocolat dites «chocolat milk crumb», d'une teneur en poids de beurre de cacao $\geq 18\%$, en emballages immédiats d'un contenu > 2 kg	18062070	kg	-
10.82.21.70	Glaçage au cacao, d'une teneur en poids de beurre de cacao $\geq 18\%$, en emballages immédiats d'un contenu > 2 kg,	18062080	kg	-
10.82.21.90	Préparations alimentaires d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18 %, en emballages immédiats d'un contenu > 2 kg (à l'exclusion du glaçage au cacao et des préparations de chocolat dites «chocolat milk crumb»)	18062095	kg	-
10.82.22.33	Tablettes, barres et bâtons de chocolat fourrés, y compris avec de la crème, de la liqueur ou de la pâte de fruit (à l'exclusion des biscuits au chocolat)	180631	kg	-
10.82.22.35	Tablettes, barres et bâtons non fourrés, additionnés de céréales, de noix ou d'autres fruits (à l'exclusion des biscuits au chocolat)	18063210	kg	-
10.82.22.39	Tablettes, barres et bâtons non fourrés, non additionnés de céréales, de noix ou d'autres fruits	18063290	kg	-
10.82.22.43	Bonbons au chocolat, y compris pralines, contenant de l'alcool (à l'exclusion des tablettes, barres et bâtons)	18069011	kg	-
10.82.22.45	Bonbons au chocolat ne contenant pas d'alcool (à l'exclusion des tablettes, barres et bâtons)	18069019	kg	-
10.82.22.53	Articles en chocolat fourrés (à l'exclusion des tablettes, barres ou bâtons, des biscuits en chocolat et des bonbons au chocolat [pralines])	18069031	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.82.22.55	Articles en chocolat non fourrés (à l'exclusion des tablettes, barres ou bâtons, des biscuits au chocolat et des bonbons au chocolat [pralines])	18069039	kg	-
10.82.22.60	Sucreries et leurs succédanés fabriqués à partir de produits de substitution du sucre, contenant du cacao, y compris le nougat au chocolat (à l'exclusion du chocolat blanc)	18069050	kg	-
10.82.22.70	Pâtes à tartiner contenant du cacao	18069060	kg	-
10.82.22.80	Préparations pour boissons contenant du cacao	18069070	kg	-
10.82.22.90	Préparations alimentaires contenant du cacao (à l'exclusion de la pâte, du beurre et de la poudre de cacao, des tablettes, barres et bâtons de chocolat, des produits à l'état liquide ou pâteux, des produits en poudres, des granulés ou formes similaires, des produits en récipients ou en emballages immédiats d'un contenu > 2 kg, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)	18069090	kg	-
10.82.23.10	Gommes à mâcher (chewing-gum)	1704[.10(.10 + .90)]	kg	-
10.82.23.20	Extraits de réglisse contenant en poids > 10 % de saccharose, sans addition d'autres matières	17049010	kg	-
10.82.23.30	Préparation dite «chocolat blanc»	17049030	kg	-
10.82.23.53	Pâtes et masses, en emballages immédiats d'un contenu net $\geq$ 1 kg, y compris massepain, fondants, nougat et pâte d'amande	17049051	kg	-
10.82.23.55	Pastilles pour la gorge et bonbons contre la toux composés principalement de sucres et d'agents aromatisants (à l'exclusion des pastilles et bonbons contenant des agents aromatisants possédant des propriétés médicinales)	17049055	kg	-
10.82.23.63	Dragées, amandes dragéifiées et sucreries similaires dragéifiées	17049061	kg	-
10.82.23.65	Gommes, autres confiseries à base de gélifiants et pâtes de fruits sous forme de sucrerie (à l'exclusion des gommes à mâcher)	17049065	kg	-
10.82.23.73	Bonbons de sucre cuit	17049071	kg	-
10.82.23.75	Caramels	17049075	kg	-
10.82.23.83	Sucreries obtenues par compression, y compris les cachous	17049081	kg	-
10.82.23.90	Autres sucreries n.c.a.	17049099	kg	-
10.82.24.00	Fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, égouttés, glacés ou cristallisés	2006[.00(.10 + .31 + .35 + .38 + .91 + .99)]	kg	-

10.83 - Transformation du thé et du café

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.83.11.30	Café non torréfié, décaféiné	090112	kg	-
10.83.11.50	Café torréfié, non décaféiné	090121	kg	-
10.83.11.70	Café torréfié, décaféiné	090122	kg	-
10.83.12.10	Succédanés du café contenant du café	09019090	kg	-
10.83.12.40	Extraits, essences et concentrés de café et préparations à base de ces extraits, essences ou concentrés ou à base de café	2101[.11 + .12(.92 + .98)]	kg	-
10.83.12.70	Chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café, y compris extraits, essences et concentrés de ces produits	2101[.30(.11 + .19 + .91 + .99)]	kg	-
10.83.13.00	Thé en emballages immédiats $\leq$ 3 kg	0902[.10 + .30]	kg	-
10.83.14.00	Extraits, essences et concentrés de thé ou de maté et préparations à base de thé ou de maté	2101[.20(.20 + .92 + .98)]	kg	-

10.84 - Fabrication de condiments et d'assaisonnements

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.84.11.30	Vinaigres de vin	2209[.00(.11 + .19)]	l	-
10.84.11.90	Vinaigres et succédanés de vinaigres (à l'exclusion des vinaigres de vin)	2209[.00(.91 + .99)]	l	-
10.84.12.10	Sauce de soja	210310	kg	-
10.84.12.30	Tomato ketchup et autres sauces tomate	210320	kg	-
10.84.12.53	Farine de moutarde	21033010	kg	-
10.84.12.55	Moutarde préparée	21033090	kg	-
10.84.12.70	Préparations pour sauces et sauces préparées ; condiments et assaisonnements, composés (à l'exclusion de la sauce de soja, du tomato ketchup, des autres sauces tomate, de la farine de moutarde et de la moutarde préparée)	2103[.90(.10 + .30 + .90)]	kg	-
10.84.30.00	Sel propre à l'alimentation humaine	25010091	kg	T

10.85 - Fabrication de plats préparés

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.85.11.00	Plats préparés à base de viandes, d'abats ou de sang	1601[.00(.10b + .91b + .99b)] + 1602[.20(.10b + .90b) + .31(.11b + .19b + .80b) + .32(.11b + .19b + .30b + .90b) + .39(.21b	kg	-
10.85.12.00	Plats préparés à base de poissons, de crustacés et de mollusques	1604[.11(.00b) + .12(.10b + .91b + .99b) + .13(.11b + .19b + .90b) + .14(.11b + .16b + .18b + .90b) + .15(.11b + .19b + .90b	kg	-
10.85.13.00	Plats préparés à base de légumes	2002[.10(.10b + .90b)] + 2003[.10(.20b + .30b) + .90(.10b + .90b)] + 2004[.90(.10b + .30b + .50b + .91b + .98b)] + 2005[.40(	kg	-
10.85.14.10	Pâtes alimentaires farcies en n'importe quelle proportion de viande, de poisson, de fromage ou d'autres substances, cuites ou non	1902[.20(.10 + .30 + .91 + .99)]	kg	-
10.85.14.30	Pâtes alimentaires et produits à base de pâtes alimentaires séchées, non séchées ou surgelées, y compris les plats préparés (à l'exclusion des pâtes non cuites et des pâtes farcies)	1902[.30(.10 + .90)]	kg	-
10.85.19.00	Autres plats préparés, y compris les pizzas surgelées	21069098	kg	-

10.86 - Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.86.10.10	Préparations homogénéisées de viandes, d'abats ou de sang (à l'exclusion des préparations alimentaires à base de ces produits et des saucisses et produits similaires à base de viande)	160210	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.86.10.30	Préparations homogénéisées de légumes (à l'exclusion des préparations congelées ou conservées au vinaigre ou à l'acide acétique)	200510	kg	-
10.86.10.50	Confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits et de fruits à coque	2007[.10(.10 + .91 + .99)]	kg	-
10.86.10.60	Préparations alimentaires composites homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu ≤ 250 g	210420	kg	-
10.86.10.70	Préparations alimentaires conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants (à l'exclusion des préparations alimentaires composites homogénéisées)	190110	kg	-

10.89 - Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.89.11.00	Préparations pour soupes, potages ou bouillons ; soupes, potages ou bouillons préparés	210410	kg	-
10.89.12.30	Œufs d'oiseaux, dépourvus de leur coquille, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés (à l'exclusion de l'albumine)	0408[.11(.20 + .80) + .19(.20 + .81 + .89) + .91(.20 + .80) + .99(.20 + .80)]	kg	-
10.89.12.50	Ovalbumine	3502[.11(.10 + .90) + .19(.10 + .90)]	kg	-
10.89.13.34	Levures de panification	2102[.10(.31 + .39)]	kg	-
10.89.13.39	Levures vivantes (à l'exclusion des levures de panification)	2102[.10(.10 + .90)]	kg	-
10.89.13.50	Levures et autres micro-organismes monocellulaires, morts	2102[.20(.11 + .19 + .90)]	kg	-
10.89.13.70	Poudres à lever, préparées	210230	kg	-
10.89.14.00	Extraits et jus de viande, de poissons, de crustacés, de mollusques et d'invertébrés aquatiques	1603[.00(.10 + .80)]	kg	-
10.89.19.10	Caramels	1702[.90(.71 + .75 + .79)]	kg	-
10.89.19.25	Extraits de malt	1901[.90(.11 + .19)]	kg	-
10.89.19.30	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés, etc.	1901[.90(.91 + .99)]	kg	-
10.89.19.35	Concentrats de protéines et sirops de sucres, aromatisés ou additionnés de colorants	2106[.10(.20 + .80) + .90(.30 + .51 + .55 + .59)]	kg	-
10.89.19.40	Autres préparations alimentaires n.c.a.	2106[.90(.20 + .92)]	kg	-

10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.91.10.10	Prémélanges des types utilisés pour l'alimentation des animaux de ferme	2309[.90(.31a + .33a + .35a + .39a + .41a + .43a + .49a + .51a + .53a + .59a + .70a + .96a)]	kg	-
10.91.10.33	Aliments pour porcins d'élevage (à l'exclusion des prémélanges)	2309[.90(.10a + .20a + .31b + .33b + .35b + .39b + .41b + .43b + .49b + .51b + .53b + .59b + .70b + .91a + .96b)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.91.10.35	Aliments pour bovins d'élevage (à l'exclusion des prémélanges)	2309[.90(.10b + .20b + .31c + .33c + .35c + .39c + .41c + .43c + .49c + .51c + .53c + .59c + .70c + .91b + .96c)]	kg	-
10.91.10.37	Aliments pour volailles d'élevage (à l'exclusion des prémélanges)	2309[.90(.10c + .20c + .31d + .33d + .35d + .39d + .41d + .43d + .49d + .51d + .53d + .59d + .70d + .91c + .96d)]	kg	-
10.91.10.39	Aliments pour animaux d'élevage n.c.a. (à l'exclusion des prémélanges)	2309[.90(.10d + .20d + .31e + .33e + .35e + .39e + .41e + .43e + .49e + .51e + .53e + .59e + .70e + .91d + .96e)]	kg	-
10.91.20.00	Farine de luzerne et agglomérés sous forme de pellets de luzerne	121410	kg	-

10.92 - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
10.92.10.30	Aliments pour chiens et chats conditionnés pour la vente au détail	2309[.10(.11 + .13 + .15 + .19 + .31 + .33 + .39 + .51 + .53 + .59 + .70 + .90)]	kg	-
10.92.10.60	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux de compagnie (à l'exclusion des aliments pour chiens et chats conditionnés pour la vente au détail)	2309[.90(.31f + .33f + .35f + .39f + .41f + .43f + .49f + .51f + .53f + .59f + .70f + .96f)]	kg	-

11 - Fabrication de boissons

11.01 - Production de boissons alcooliques distillées

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
11.01.10.20	Eaux-de-vie de vin ou de marc de raisin (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2208[.20(.12 + .14 + .26 + .27 + .29 + .40 + .62 + .64 + .86 + .87 + .89)]	1 alc. 100%	-
11.01.10.30	Whisky (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2208[.30(.11 + .19 + .30 + .41 + .49 + .61 + .69 + .71 + .79 + .82 + .88)]	1 alc. 100%	-
11.01.10.40	Rhum et autres eaux-de-vie provenant de la distillation, après fermentation, de produits de cannes à sucre (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2208[.40(.11 + .31 + .39 + .51 + .91 + .99)]	1 alc. 100%	-
11.01.10.50	Gin et genièvre (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2208[.50(.11 + .19 + .91 + .99)]	1 alc. 100%	-
11.01.10.63	Vodka d'un titre alcoométrique volumique $\leq 45,4\%$ vol (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2208[.60(.11 + .19)]	1 alc. 100%	-
11.01.10.65	Eaux-de-vie distillées à partir de fruits (à l'exclusion des liqueurs, du gin, du genièvre et des eaux-de-vie de vin ou de marc de raisins) (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2208[.90(.33 + .38 + .45 + .48 + .71)]	1 alc. 100%	-
11.01.10.70	Alcools purs (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2208[.90(.91 + .99)]	1 alc. 100%	-
11.01.10.80	Eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses (à l'exclusion des eaux-de-vie de vin ou de marc de raisins, du whisky, du rhum, du tafia, du gin et du genièvre, de la vodka d'un titre alcoométrique volumique $\leq 45,4\%$ vol et des eaux-de-vie de fruits) (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2208[.60(.91 + .99) + .70(.10 + .90) + .90(.11 + .19 + .41 + .54 + .56 + .69 + .75 + .77 + .78)]	1 alc. 100%	-

11.02 - Production de vin (de raisin)

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
11.02.11.30	Champagne (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	22041011	1	-
11.02.11.90	Vin mousseux produits à partir de raisins frais (à l'exclusion du champagne) (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2204[.10(.91 + .93 + .94 + .96 + .98)]	1	-
11.02.12.11	Vins blancs avec appellation d'origine protégée (AOP)	2204[.21(.11 + .12 + .13 + .17 + .18 + .19 + .22 + .23 + .24 + .26 + .27 + .28 + .32 + .34 + .36 + .37 + .38) + .29(.11 + .1	1	-
11.02.12.15	Vins et moûts de raisins dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par adjonction d'alcool, ayant, à la température de 20°C, une surpression due au CO ₂ ≥ 1 bar mais < 3 bar (à l'exclusion des vins mousseux)	2204[.21(.06 + .07 + .08 + .09) + .29(.10)]	1	-
11.02.12.17	Vins et moûts de raisins de qualité dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par adjonction d'alcool, avec appellation d'origine protégée (AOP), d'un titre alcoométrique $\leq 15\%$ (à l'exclusion des vins blancs et des vins mousseux)	2204[.21(.42 + .43 + .44 + .46 + .47 + .48 + .62 + .66 + .67 + .68 + .69 + .71 + .74 + .76 + .77 + .78) + .29(.42 + .43 + .4	1	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
11.02.12.20	Vins et moûts de raisins dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par adjonction d'alcool, sans appellation d'origine protégée (AOP), d'un titre alcoométrique ≤ 15 % (à l'exclusion des vins blancs et des vins mousseux)	2204[.21(.79 + .80 + .81 + .82 + .83 + .84 + .93 + .94 + .95 + .96 + .97 + .98) + .29(.79 + .80 + .81 + .82 + .83 + .84 + .9	l	-
11.02.12.31	Porto, Madère, Sherry et autres vins similaires d'un titre alcoométrique > 15 %	2204[.21(.85 + .86 + .87 + .88 + .89 + .90 + .91 + .92) + .29(.85 + .86 + .87 + .88 + .89 + .90 + .91 + .92)]	l	-
11.02.12.50	Moûts de raisin (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2204[.30(.10 + .92 + .94 + .96 + .98)]	l	-

11.03 - Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
11.03.10.00	Boissons fermentées et mélanges de boissons fermentées, y compris avec boissons non alcoolisées, cidre, poiré et hydromel (à l'exclusion des bières de malt et des vins de raisins préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques)	2206[.00(.10 + .31 + .39 + .51 + .59 + .81 + .89)]	l	-

11.04 - Production d'autres boissons fermentées non distillées

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
11.04.10.00	Vermouths et autres vins de raisins frais, préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2205[.10(.10 + .90) + .90(.10 + .90)]	l	-

11.05 - Fabrication de bière

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
11.05.10.00	Bière de malt (à l'exclusion des bières non alcoolisées et des bières ayant un titre alcoométrique $\leq 0,5$ % vol) (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	2203[.00(.01 + .09 + .10)]	l	-
11.05.10.10	Bières non alcoolisées et bières ayant un titre alcoométrique $\leq 0,5$ % vol	22029010a	l	-
11.05.20.00	Drêches et déchets de brasserie ou de distillerie (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	230330	kg	-

11.06 - Fabrication de malt

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
11.06.10.30	Malt non torréfié (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	1107[.10(.11 + .19 + .91 + .99)]	kg	-
11.06.10.50	Malt torréfié (à l'exclusion des produits ayant subi une autre transformation et du malt torréfié utilisé comme substitut du café) (important : hors taxes et accises sur l'alcool)	110720	kg	-

11.07 - Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
11.07.11.30	Eaux minérales et eaux gazéifiées, non sucrées	2201[.10(.11 + .19 + .90)]	l	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
11.07.11.50	Eaux (à l'exclusion des eaux minérales et gazéifiées) non sucrées ni aromatisées ; glace et neige	220190	1	-
11.07.19.30	Eaux, y compris minérales et gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées (dites «soft drinks»)	220210	1	-
11.07.19.50	Boissons non alcoolisées ne contenant pas de matières grasses du lait (à l'exclusion des eaux minérales et gazéifiées, additionnées ou non de sucre ou aromatisées)	22029010b	1	-
11.07.19.70	Boissons non alcoolisées contenant des matières grasses du lait	2202[.90(.91 + .95 + .99)]	1	-

12 - Fabrication de produits à base de tabac**12.00 - Fabrication de produits à base de tabac**

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
12.00.11.30	Cigares et cigarillos contenant du tabac ou des mélanges de tabacs et de succédanés de tabac (hors taxes et accises sur le tabac)	240210	p/st	-
12.00.11.50	Cigarettes contenant du tabac ou des mélanges de tabacs et de succédanés de tabac (hors taxes et accises sur le tabac)	2402[.20(.10 + .90)]	p/st	-
12.00.11.70	Cigares, cigarillos et cigarettes contenant uniquement des succédanés de tabac (hors taxes et accises sur le tabac)	240290	kg	-
12.00.19.30	Tabac à fumer (hors taxes et accises sur le tabac)	2403[.11 + .19(.10 + .90)]	kg	-
12.00.19.90	Tabacs fabriqués, extraits et sauces de tabac, tabacs homogénéisés ou reconstitués, tabacs n.c.a.	2403[.91 + .99(.10 + .90)]	kg	-

13 - Fabrication de textiles

13.10 - Préparation de fibres textiles et filature

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.10.10.00	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline	1505[.00(.10 + .90)]	kg	T
13.10.21.00	Soie grège (non moulinée)	5002	kg	T
13.10.22.00	Laine dégraissée ou carbonisée, non cardée, ni peignée	5101[.21 + .29 + .30]	kg	T
13.10.23.00	Blousses de laine ou de poils fins	5103[.10(.10 + .90)]	kg	T
13.10.24.00	Laine ou poils, cardés ou peignés, y compris la laine peignée en vrac	5105[.10 + .21 + .29 + .31 + .39 + .40]	kg	T
13.10.25.00	Coton, cardé ou peigné	5203	kg	T
13.10.26.00	Jute et autres fibres textiles (à l'exclusion du lin, du chanvre commun et de la ramie), travaillés mais non filés	530390	kg	T
13.10.29.00	Autres fibres textiles végétales, travaillées mais non filées	5301[.21 + .29 + .30] + 530290 + 5305	kg	T
13.10.31.00	Fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	5506[.10 + .20 + .30 + .90]	kg	T
13.10.32.00	Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	5507	kg	T
13.10.40.10	Fils de soie (à l'exclusion des fils de déchets de soie), non conditionnés pour la vente au détail	5004[.00(.10 + .90)]	kg	T
13.10.40.30	Fils de déchets de soie, non conditionnés pour la vente au détail	5005[.00(.10 + .90)]	kg	T
13.10.40.50	Fils de soie ou de déchets de soie, conditionnés pour la vente au détail ; poil de Messine (crin de Florence)	5006[.00(.10 + .90)]	kg	T
13.10.50.10	Fils de laine ou de poils fins cardés, non conditionnés pour la vente au détail	5106[.10(.10 + .90) + .20(.10 + .91 + .99)] + 5108[.10(.10 + .90)]	kg	T
13.10.50.30	Fils de laine ou de poils fins peignés ou de poils grossiers, non conditionnés pour la vente au détail	5107[.10(.10 + .90) + .20(.10 + .30 + .51 + .59 + .91 + .99)] + 5108[.20(.10 + .90)]	kg	T
13.10.50.50	Fils de laine ou de poils fins, conditionnés pour la vente au détail	5109[.10(.10 + .90) + .90]	kg	T
13.10.61.32	Fils de coton non peigné, non conditionnés pour la vente au détail, pour tissus (à l'exclusion de ceux pour tapis et revêtements de sol)	5205[.11(.00a) + .12(.00a) + .13(.00a) + .14(.00a) + .15(.10a + .90a) + .31(.00a) + .32(.00a) + .33(.00a) + .34(.00a) + .35(	kg	T
13.10.61.33	Fils de coton non peigné, non conditionnés pour la vente au détail, pour bonneterie	5205[.11(.00b) + .12(.00b) + .13(.00b) + .14(.00b) + .15(.10b + .90b) + .31(.00b) + .32(.00b) + .33(.00b) + .34(.00b) + .35(	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.10.61.35	Fils de coton non peigné, non conditionnés pour la vente au détail, pour autres usages, y compris tapis et revêtements de sol	5205[.11(.00c) + .12(.00c) + .13(.00c) + .14(.00c) + .15(.10c + .90c) + .31(.00c) + .32(.00c) + .33(.00c) + .34(.00c) + .35(	kg	T
13.10.61.52	Fils de coton peigné, non conditionnés pour la vente au détail, pour tissus (à l'exclusion de ceux pour tapis et revêtements de sol)	5205[.21(.00a) + .22(.00a) + .23(.00a) + .24(.00a) + .26(.00a) + .27(.00a) + .28(.00a) + .41(.00a) + .42(.00a) + .43(.00a) +	kg	T
13.10.61.53	Fils de coton peigné, non conditionnés pour la vente au détail, pour bonneterie	5205[.21(.00b) + .22(.00b) + .23(.00b) + .24(.00b) + .26(.00b) + .27(.00b) + .28(.00b) + .41(.00b) + .42(.00b) + .43(.00b) +	kg	T
13.10.61.55	Fils de coton peigné, non conditionnés pour la vente au détail, pour autres usages, y compris tapis et revêtements de sol	5205[.21(.00c) + .22(.00c) + .23(.00c) + .24(.00c) + .26(.00c) + .27(.00c) + .28(.00c) + .41(.00c) + .42(.00c) + .43(.00c) +	kg	T
13.10.61.60	Fils de coton (à l'exclusion des fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail	5207[.10 + .90]	kg	T
13.10.62.00	Fils à coudre de coton	5204[.11 + .19 + .20]	kg	T
13.10.71.10	Fils de lin, non conditionnés pour la vente au détail	5306[.10(.10 + .30 + .50) + .20(.10)]	kg	T
13.10.71.20	Fils de lin, conditionnés pour la vente au détail	5306[.10(.90) + .20(.90)]	kg	T
13.10.72.00	Fils de fibres végétales ou libériennes (à l'exclusion des fils de lin) ; fils de papier	5307[.10 + .20] + 5308[.10 + .20(.10 + .90) + .90(.12 + .19 + .50 + .90)]	kg	T
13.10.81.10	Fils de filaments synthétiques, retors ou câblés, non conditionnés pour la vente au détail	5402[.61 + .62 + .69(.10 + .90)]	kg	T
13.10.81.30	Fils de filaments artificiels, retors ou câblés (à l'exclusion des fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail	5403[.41 + .42 + .49]	kg	T
13.10.81.50	Fils de filaments synthétiques ou artificiels (à l'exclusion des fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail	5406	kg	T
13.10.82.10	Fils de fibres synthétiques discontinues, autres que fils à coudre, contenant ≥ 85 % en poids de ces fibres, non conditionnés pour la vente au détail	5509[.11 + .12 + .21 + .22 + .31 + .32 + .41 + .42]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.10.82.50	Fils de fibres synthétiques discontinues, autres que fils à coudre, contenant ≥ 85 % en poids de ces fibres, conditionnés pour la vente au détail	551110	kg	T
13.10.83.20	Fils de fibres discontinues de polyester, autres que fils à coudre, contenant < 85 % en poids de ces fibres, mélangées avec des fibres artificielles discontinues, non conditionnés pour la vente au détail	550951	kg	T
13.10.83.33	Fils, autres que fils à coudre, contenant < 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues, mélangés avec de la laine ou des poils fins cardés, non conditionnés pour la vente au détail	5509[.52(.00a) + .61(.00a) + .91(.00a)]	kg	T
13.10.83.36	Fils contenant < 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues, mélangés avec de la laine ou des poils fins peignés, non conditionnés pour la vente au détail	5509[.52(.00b) + .61(.00b) + .91(.00b)]	kg	T
13.10.83.40	Fils de fibres synthétiques discontinues, autres que fils à coudre, contenant < 85 % en poids de ces fibres, mélangées avec du coton, non conditionnés pour la vente au détail	5509[.53 + .62 + .92]	kg	T
13.10.83.80	Autres fils, autres que fils à coudre, contenant < 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues, non conditionnés pour la vente au détail, n.c.a.	5509[.59 + .69 + .99]	kg	T
13.10.83.90	Fils, autres que fils à coudre, contenant < 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues, conditionnés pour la vente au détail	551120	kg	T
13.10.84.10	Fils de fibres artificielles discontinues, autres que fils à coudre, non conditionnés pour la vente au détail	5510[.11 + .12 + .20 + .30 + .90]	kg	T
13.10.84.30	Fils de fibres artificielles discontinues, autres que fils à coudre, conditionnés pour la vente au détail	551130	kg	T
13.10.85.10	Fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels	5401[.10(.12 + .14 + .16 + .18 + .90) + .20(.10 + .90)]	kg	T
13.10.85.50	Fils à coudre de fibres synthétiques ou artificielles discontinues	5508[.10(.10 + .90) + .20(.10 + .90)]	kg	T

13.20 - Tissage

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.20.11.00	Tissus de soie ou de déchets de soie	5007[.10 + .20(.11 + .19 + .21 + .31 + .39 + .41 + .51 + .59 + .61 + .69 + .71) + .90(.10 + .30 + .50 + .90)]	m ²	-
13.20.12.30	Tissus de laine cardée ou de poils fins cardés	5111[.11 + .19 + .20 + .30(.10 + .80) + .90(.10 + .91 + .98)]	m ²	T
13.20.12.60	Tissus de laine ou de poils fins peignés ; tissus de poils grossiers ou de crin	5112[.11 + .19 + .20 + .30(.10 + .80) + .90(.10 + .91 + .98)] + 5113	m ²	T
13.20.13.30	Tissus de lin, contenant ≥ 85 % en poids de lin	5309[.11(.10 + .90) + .19]	m ²	T
13.20.13.60	Tissus de lin, contenant < 85 % en poids de lin	5309[.21 + .29]	m ²	T
13.20.14.00	Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes (à l'exclusion du lin, du chanvre et de la ramie)	5310[.10(.10 + .90) + .90]	m ²	T
13.20.19.00	Tissus de chanvre, de ramie ou d'autres fibres textiles végétales (à l'exclusion du lin, du jute et des autres fibres textiles libériennes) ; tissus de fils de papier	5311[.00(.10 + .90)]	m ²	T

Prodcom	Description	Réf. SH/NC	Unité	P
13.20.20.14	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids ≤ 200 gm ² , pour vêtements	5208[.11(.90 <i>a</i>) + .12(.16 <i>a</i> + .19 <i>a</i> + .96 <i>a</i> + .99 <i>a</i>) + .13(.00 <i>a</i>) + .19(.00 <i>a</i>) + .21(.90 <i>a</i>) + .22(.16 <i>a</i> + .19 <i>a</i> + .96 <i>a</i> + .99 <i>a</i>) + .23(.	m ²	T
13.20.20.17	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids ≤ 200 gm ² , pour linge de maison ou textiles d'ameublement	5208[.11(.90 <i>b</i>) + .12(.16 <i>b</i> + .19 <i>b</i> + .96 <i>b</i> + .99 <i>b</i>) + .13(.00 <i>b</i>) + .19(.00 <i>b</i>) + .21(.90 <i>b</i>) + .22(.16 <i>b</i> + .19 <i>b</i> + .96 <i>b</i> + .99 <i>b</i>) + .23(.	m ²	T
13.20.20.19	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids ≤ 200 gm ² , pour usages techniques ou industriels (à l'exclusion de la gaze et de la gaze à pansement)	5208[.11(.90 <i>c</i>) + .12(.16 <i>c</i> + .19 <i>c</i> + .96 <i>c</i> + .99 <i>c</i>) + .13(.00 <i>c</i>) + .19(.00 <i>c</i>) + .21(.90 <i>c</i>) + .22(.16 <i>c</i> + .19 <i>c</i> + .96 <i>c</i> + .99 <i>c</i>) + .23(.	m ²	T
13.20.20.20	Tissus de coton, d'un poids ≤ 100 gm ² , pour gaze à pansement	5208[.11(.10) + .21(.10)]	m ²	-
13.20.20.31	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, d'un poids ≤ 200 gm ² , pour chemises et chemisiers	5208[.41(.00 <i>a</i>) + .42(.00 <i>a</i>) + .43(.00 <i>a</i>) + .49(.00 <i>a</i>)] + 5210[.41(.00 <i>a</i>) + .49(.00 <i>a</i>)]	m ²	T
13.20.20.42	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids > 200 gm ² , pour vêtements	5209[.11(.00 <i>a</i>) + .12(.00 <i>a</i>) + .19(.00 <i>a</i>) + .21(.00 <i>a</i>) + .22(.00 <i>a</i>) + .29(.00 <i>a</i>) + .31(.00 <i>a</i>) + .32(.00 <i>a</i>) + .39(.00 <i>a</i>) + .51(.00 <i>a</i>)+	m ²	T
13.20.20.44	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids > 200 gm ² , pour linge de maison ou textiles d'ameublement	5209[.11(.00 <i>b</i>) + .12(.00 <i>b</i>) + .19(.00 <i>b</i>) + .21(.00 <i>b</i>) + .22(.00 <i>b</i>) + .29(.00 <i>b</i>) + .31(.00 <i>b</i>) + .32(.00 <i>b</i>) + .39(.00 <i>b</i>) + .51(.00 <i>b</i>)+	m ²	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.20.20.49	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids > 200 gm ² , pour usages techniques ou industriels	5209[.11(.00c) + .12(.00c) + .19(.00c) + .21(.00c) + .22(.00c) + .29(.00c) + .31(.00c) + .32(.00c) + .39(.00c) + .51(.00c) +	m ²	T
13.20.20.60	Tissus dits "denim", d'un poids > 200 gm ² , dits «denim», y compris les tissus dits "denim" autres que bleus	520942 + 521142	m ²	-
13.20.20.72	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, pour autres vêtements	5208[.41(.00b) + .42(.00b) + .43(.00b) + .49(.00b)] + 5209[.41(.00a) + .43(.00a) + .49(.00a)] + 5210[.41(.00b) + .49(.00b)]	m ²	T
13.20.20.74	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, pour linge de maison ou textiles d'ameublement	5208[.41(.00c) + .42(.00c) + .43(.00c) + .49(.00c)] + 5209[.41(.00b) + .43(.00b) + .49(.00b)] + 5210[.41(.00c) + .49(.00c)]	m ²	T
13.20.20.79	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, pour usages techniques ou industriels	5208[.41(.00d) + .42(.00d) + .43(.00d) + .49(.00d)] + 5209[.41(.00c) + .43(.00c) + .49(.00c)] + 5210[.41(.00d) + .49(.00d)]	m ²	T
13.20.31.30	Tissus de fils de filaments synthétiques ou artificiels obtenus à partir de fils à haute ténacité, de lames ou formes similaires, y compris de nylon ou autres polyamides, de polyesters ou de rayonne viscose	5407[.10 + .20(.11 + .19 + .90) + .30] + 540810	m ²	-
13.20.31.50	Tissus de fils de filaments synthétiques (à l'exclusion de ceux à haute ténacité ou de lames ou formes similaires)	5407[.41 + .42 + .43 + .44 + .51 + .52 + .53 + .54 + .61(.10 + .30 + .50 + .90) + .69(.10 + .90) + .71 + .72 + .73 + .74 + .	m ²	T
13.20.31.70	Tissus de fils de filaments artificiels (à l'exclusion de ceux de fils à haute ténacité de rayonne viscose)	5408[.21 + .22(.10 + .90) + .23 + .24 + .31 + .32 + .33 + .34]	m ²	T
13.20.32.10	Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant ≥ 85 % en poids de ces fibres	5512[.11 + .19(.10 + .90) + .21 + .29(.10 + .90) + .91 + .99(.10 + .90)]	m ²	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.20.32.20	Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant < 85 % en poids de ces fibres, mêlés de coton (à l'exclusion des fils de diverses couleurs)	5513[.11(.20 + .90) + .12 + .13 + .19 + .21 + .23(.10 + .90) + .29 + .41 + .49] + 5514[.11 + .12 + .19(.10 + .90) + .21 + .2	m ²	T
13.20.32.30	Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant < 85 % en poids de ces fibres, mêlés de coton, en fils de diverses couleurs	5513[.31 + .39] + 5514[.30(.10 + .30 + .50 + .90)]	m ²	T
13.20.32.40	Tissus de fibres synthétiques discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins cardés	5515[.13(.11 + .19) + .22(.11 + .19)]	m ²	T
13.20.32.50	Tissus de fibres synthétiques discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins peignés	5515[.13(.91 + .99) + .22(.91 + .99)]	m ²	T
13.20.32.90	Tissus de fibres synthétiques discontinues, mélangées autrement qu'avec de la laine, des poils fins ou du coton	5515[.11(.10 + .30 + .90) + .12(.10 + .30 + .90) + .19(.10 + .30 + .90) + .21(.10 + .30 + .90) + .29 + .91(.10 + .30 + .90)]	m ²	T
13.20.33.30	Tissus de fibres artificielles discontinues, autres qu'en fils de diverses couleurs	5516[.11 + .12 + .14 + .21 + .22 + .24 + .31 + .32 + .34 + .41 + .42 + .44 + .91 + .92 + .94]	m ²	T
13.20.33.50	Tissus de fibres artificielles discontinues, en fils de diverses couleurs	5516[.13 + .23(.10 + .90) + .33 + .43 + .93]	m ²	-
13.20.41.00	Velours et peluches par la chaîne et par la trame ; tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton, des surfaces textiles touffetées et de la rubanerie)	5801[.10 + .21 + .22 + .23 + .26 + .27 + .31 + .32 + .33 + .36 + .37 + .90(.10 + .90)]	m ²	-
13.20.42.00	Tissus bouclés du genre éponge, en coton	5802[.11 + .19]	m ²	T
13.20.43.00	Tissus bouclés du genre éponge (autres qu'en coton)	580220	m ²	T
13.20.44.00	Tissus à point de gaze (à l'exclusion de la gaze à pansement et des articles de rubanerie)	5803[.00(.10 + .30 + .90)]	m ²	-
13.20.45.00	Surfaces textiles touffetées (à l'exclusion des tapis et autres revêtements de sol)	580230	m ²	-
13.20.46.00	Tissus de fibres de verre, y compris les articles de rubanerie et la laine de verre	7019[.40 + .51 + .52 + .59]	kg	-

13.30 - Ennoblement textile

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.30.11.10	Teinture de fibres	—	-	I
13.30.11.21	Teinture de fils de soie	—	-	I
13.30.11.22	Teinture de fils de laine, de poils fins ou grossiers et de crin	—	-	I
13.30.11.23	Teinture de fils de coton (à l'exclusion des fils à coudre)	—	-	I
13.30.11.24	Teinture de fils de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	-	I
13.30.11.25	Teinture de fils de filaments synthétiques (à l'exclusion des fils à coudre)	—	-	I
13.30.11.26	Teinture de fils de filaments artificiels (à l'exclusion des fils à coudre)	—	-	I
13.30.11.27	Teinture de fils de fibres synthétiques discontinues (à l'exclusion des fils à coudre)	—	-	I

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.30.11.28	Teinture de fils de fibres artificielles discontinues (à l'exclusion des fils à coudre)	—	-	I
13.30.12.10	Blanchiment de tissus de soie	—	-	I
13.30.12.20	Blanchiment de tissus de laine, de poils fins ou grossiers ou de crin	—	-	I
13.30.12.30	Blanchiment de tissus de coton	—	-	I
13.30.12.40	Blanchiment de tissus de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	-	I
13.30.12.50	Blanchiment de tissus de fils de filaments ou de fibres synthétiques	—	-	I
13.30.12.60	Blanchiment de tissus de fils de filaments ou de fibres artificiels	—	-	I
13.30.12.70	Blanchiment de velours et peluches tissés et de tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton et des articles de rubanerie)	—	-	I
13.30.12.80	Blanchiment de tissus bouclés du genre éponge (à l'exclusion des surfaces textiles touffetées)	—	-	I
13.30.12.90	Blanchiment d'étoffes de bonneterie	—	-	I
13.30.13.10	Teinture de tissus de soie ou de déchets de soie	—	-	I
13.30.13.20	Teinture de tissus de laine, de poils fins ou grossiers ou de crin	—	-	I
13.30.13.30	Teinture de tissus de coton	—	-	I
13.30.13.40	Teinture de tissus de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	-	I
13.30.13.50	Teinture de tissus de fils de filaments ou de fibres synthétiques	—	-	I
13.30.13.60	Teinture de tissus de fils de filaments ou de fibres artificiels	—	-	I
13.30.13.70	Teinture de velours et peluches tissés et de tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton et des articles de rubanerie)	—	-	I
13.30.13.80	Teinture de tissus bouclés du genre éponge (à l'exclusion des surfaces textiles touffetées)	—	-	I
13.30.13.90	Teinture d'étoffes de bonneterie et de non-tissés	—	-	I
13.30.14.10	Impression de tissus de soie	—	-	I
13.30.14.20	Impression de tissus de laine, de poils fins ou grossiers ou de crin	—	-	I
13.30.14.30	Impression de tissus de coton	—	-	I
13.30.14.40	Impression de tissus de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	-	I
13.30.14.50	Impression de tissus de fils de filaments ou de fibres synthétiques	—	-	I
13.30.14.60	Impression de tissus de fils de filaments ou de fibres artificiels	—	-	I
13.30.14.70	Impression de velours et peluches tissés et de tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton et des articles de rubanerie)	—	-	I
13.30.14.80	Impression de tissus bouclés du genre éponge (à l'exclusion des surfaces textiles touffetées)	—	-	I
13.30.14.90	Impression d'étoffes de bonneterie et de non-tissés	—	-	I
13.30.19.10	Ennoblement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de soie	—	-	I
13.30.19.20	Ennoblement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de laine, de poils fins ou grossiers ou de crin	—	-	I
13.30.19.30	Ennoblement de tissus de coton (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression)	—	-	I
13.30.19.40	Ennoblement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	-	I

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.30.19.50	Ennoblement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de fils de filaments ou de fibres synthétiques	—	-	I
13.30.19.60	Ennoblement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de fils de filaments ou de fibres artificiels	—	-	I
13.30.19.70	Ennoblement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de velours et peluches tissés et de tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton et des articles de rubanerie)	—	-	I
13.30.19.80	Ennoblement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus bouclés du genre éponge (à l'exclusion des surfaces textiles touffetées)	—	-	I
13.30.19.90	Ennoblement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) d'étoffes de bonneterie et de non-tissés	—	-	I
13.30.19.95	Finissage de vêtements	—	-	I

13.91 - Fabrication d'étoffes à mailles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.91.11.00	Velours, peluches et étoffes bouclées en bonneterie	6001[.10 + .21 + .22 + .29 + .91 + .92 + .99]	kg	T
13.91.19.10	Étoffes de bonneterie (à l'exclusion des velours et peluches)	6002[.40 + .90] + 6003[.10 + .20 + .30(.10 + .90) + .40 + .90] + 6004[.10 + .90] + 6005[.21 + .22 + .23 + .24 + .31(.10 + .5	kg	T
13.91.19.20	Pelleteries factices et articles en pelleteries factices	4304	-	-

13.92 - Fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.92.11.30	Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques), de laine ou de poils fins	6301[.20(.10 + .90)]	p/st	-
13.92.11.50	Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques), de fibres synthétiques	6301[.40(.10 + .90)]	p/st	-
13.92.11.90	Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques), en matières textiles (à l'exclusion de la laine, des poils fins et des fibres synthétiques)	6301[.30(.10 + .90) + .90(.10 + .90)]	p/st	-
13.92.12.30	Linge de lit, en bonneterie	630210	kg	-
13.92.12.53	Linge de lit, de coton (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6302[.21 + .31]	kg	-
13.92.12.55	Linge de lit, de lin ou de ramie (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6302[.29(.10) + .39(.20)]	kg	-
13.92.12.59	Linge de lit, en tissus de matières textiles (à l'exclusion du coton, du lin ou de la ramie)	6302[.22(.90) + .29(.90) + .32(.90) + .39(.90)]	kg	-
13.92.12.70	Linge de lit, de fibres artificielles ou synthétiques, en non-tissés (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6302[.22(.10) + .32(.10)]	kg	-
13.92.13.30	Linge de table, en bonneterie	630240	kg	-
13.92.13.53	Linge de table, de coton (à l'exclusion des articles en bonneterie)	630251	kg	-
13.92.13.55	Linge de table, de lin (à l'exclusion des articles en bonneterie)	63025910	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.92.13.59	Linge de table, en tissus de fibres artificielles ou synthétiques ou en matières textiles tissées ou non tissées (à l'exclusion du coton et du lin)	6302[.53(.90) + .59(.90)]	kg	-
13.92.13.70	Linge de table, en non-tissés de fibres artificielles ou synthétiques	63025310	kg	-
13.92.14.30	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton	630260	kg	-
13.92.14.50	Linge de toilette ou de cuisine, en tissus de matières textiles (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge, de coton)	6302[.91 + .93(.90) + .99(.10 + .90)]	kg	-
13.92.14.70	Linge de toilette ou de cuisine, en non-tissés de fibres artificielles ou synthétiques	63029310	kg	-
13.92.15.30	Vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lits, en bonneterie	6303[.12 + .19]	m ²	-
13.92.15.50	Vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lits, en matières tissées	6303[.91 + .92(.90) + .99(.90)]	m ²	-
13.92.15.70	Vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lits, en non-tissés	6303[.92(.10) + .99(.10)]	m ²	-
13.92.16.20	Tapisseries tissées à la main (genre Gobelins, Flandres, Aubusson, Beauvais) et tapisseries à l'aiguille, y compris au petit point ou au point de croix, même confectionnées	5805	-	-
13.92.16.40	Couvre-lits (à l'exclusion des édredons)	6304[.11 + .19(.10 + .30 + .90)]	p/st	-
13.92.16.60	Articles d'ameublement, y compris enveloppes de coussins, housses pour meubles, têtes et housses pour sièges automobiles (à l'exclusion des couvertures ; linge de lit, de table, de toilette, de cuisine ; vitrages, rideaux, stores, tours de lits et couvre-lits)	6304[.91 + .92 + .93 + .99]	-	-
13.92.16.80	Assortiments composés de pièces de tissus et de fils pour la confection de tapis, tapisseries, nappes de table, serviettes brodées et articles textiles similaires, conditionnés pour la vente au détail	6308	-	-
13.92.21.30	Sacs et sachets d'emballage, de coton	630520	kg	-
13.92.21.50	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames de polyéthylène ou de polypropylène, en bonneterie	6305[.32(.11) + .33(.10)]	kg	-
13.92.21.70	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames de polyéthylène ou de polypropylène (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6305[.32(.19) + .33(.90)]	kg	-
13.92.21.90	Sacs et sachets d'emballage (à l'exclusion des articles de coton ou des articles obtenus à partir de lames de polyéthylène ou de polypropylène)	6305[.10(.10 + .90) + .32(.90) + .39 + .90]	kg	-
13.92.22.10	Bâches et stores d'extérieur (à l'exclusion des auvents pour caravanes)	6306[.12 + .19]	kg	-
13.92.22.30	Tentes, y compris les auvents pour caravanes	6306[.22 + .29]	kg	-
13.92.22.50	Voiles d'embarcations	630630	kg	-
13.92.22.70	Matelas pneumatiques et autres articles de campement (à l'exclusion des auvents pour caravanes, des tentes ou des sacs de couchage)	6306[.40 + .90]	kg	-
13.92.23.00	Parachutes et rotochutes, y compris les parachutes dirigeables, et leurs parties et accessoires	8804	kg	-
13.92.24.30	Sacs de couchage	940430	p/st	-
13.92.24.93	Articles de literie, y compris les couvre-pieds, les édredons, les coussins, les poufs et les oreillers (à l'exclusion des matelas ou des sacs de couchage), rembourrés de plumes ou de duvet	94049010	p/st	-
13.92.24.99	Articles de literie, y compris les couvre-pieds, les édredons, les coussins, les poufs et les oreillers (à l'exclusion des matelas ou des sacs de couchage), rembourrés d'autres matières que les plumes ou le duvet	94049090	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.92.29.53	Serpillières, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires, en non-tissés	63071030	kg	-
13.92.29.57	Serpillières, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires (à l'exclusion des articles en bonneterie ou en non-tissés)	63071090	kg	-
13.92.29.93	Serviettes et tampons hygiéniques et articles similaires en matières textiles (à l'exclusion des ouates)	96190040	kg	-
13.92.29.97	Couches et langes pour bébés et articles similaires en matières textiles (à l'exclusion des ouates)	96190050	kg	-
13.92.29.99	Serpillières, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires, en bonneterie ou en non-tissés ; ceintures et gilets de sauvetage et autres articles confectionnés (à l'exclusion des serviettes hygiéniques, couches et articles similaires)	6307[.10(.10) + .20 + .90(.10 + .91 + .92 + .98)]	kg	-

13.93 - Fabrication de tapis et de moquettes

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.93.11.00	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, à points noués ou enroulés	5701[.10(.10 + .90) + .90(.10 + .90)]	m ²	-
13.93.12.00	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, tissés (à l'exclusion des tapis touffetés ou floqués)	5702[.10 + .20 + .31(.10 + .80) + .32(.10 + .90) + .39 + .41(.10 + .90) + .42(.10 + .90) + .49 + .50(.10 + .31 + .39 + .90)]	m ²	-
13.93.13.00	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, touffetés	5703[.10 + .20(.12 + .18 + .92 + .98) + .30(.12 + .18 + .82 + .88) + .90(.20 + .80)]	m ²	-
13.93.19.30	Tapis et autres revêtements de sol en feutre (à l'exclusion des tapis touffetés ou floqués)	5704[.10 + .90]	m ²	-
13.93.19.90	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles (à l'exclusion des tapis à points noués ou enroulés et des tapis tissés, touffetés ou en feutre)	5705[.00(.30 + .80)]	m ²	-

13.94 - Fabrication de ficelles, de cordes et de filets

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.94.11.30	Ficelles, cordes et cordages, de sisal, de chanvre, de jute ou d'autres fibres textiles de feuilles du genre agave ou de fibres textiles libériennes (à l'exclusion des ficelles lieuses ou botteleuses)	5607[.29 + .90(.20)]	kg	-
13.94.11.53	Ficelles lieuses ou botteleuses (pour l'agriculture), de sisal	560721	kg	-
13.94.11.55	Ficelles lieuses ou botteleuses (pour l'agriculture), de polyéthylène ou de polypropylène	560741	kg	-
13.94.11.60	Cordes et cordages, de polyéthylène, de polypropylène, de nylon ou autres polyamides, de polyesters, titrant > 50 000 décitex, ou d'autres fibres synthétiques (à l'exclusion des ficelles lieuses ou botteleuses)	5607[.49(.11 + .19) + .50(.11 + .19 + .90)]	kg	-
13.94.11.70	Ficelles, de polyéthylène, de polypropylène, de nylon ou autres polyamides, ou de polyesters, titrant ≤ 50 000 décitex (5gm) (à l'exclusion des ficelles lieuses ou botteleuses)	5607[.49(.90) + .50(.30)]	kg	-
13.94.11.90	Ficelles, cordes et cordages, en matières textiles (à l'exclusion des articles de jute et autres fibres textiles libériennes, de sisal, d'abaca ou autres fibres dures, et de fibres synthétiques)	56079090	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.94.12.33	Filets confectionnés pour la pêche (à l'exclusion des épuisettes), faits de ficelles, cordes ou cordages de fibres artificielles ou synthétiques	56081120	kg	-
13.94.12.35	Filets confectionnés pour la pêche (à l'exclusion des épuisettes), en fils de fibres synthétiques ou artificielles	56081180	kg	-
13.94.12.53	Filets confectionnés en ficelles, cordes ou cordages en nylon ou en autres polyamides (à l'exclusion des filets en pièces réalisés au crochet, des résilles et filets à cheveux ainsi que des filets pour le sport ou la pêche)	56081911	kg	-
13.94.12.55	Filets confectionnés en nylon ou autres polyamides (à l'exclusion des filets en pièces réalisés au crochet, des résilles et filets à cheveux, des filets pour le sport ou la pêche ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)	56081919	kg	-
13.94.12.59	Filets confectionnés en matières textiles (à l'exclusion des filets confectionnés pour la pêche en matières synthétiques ou artificielles et des autres filets confectionnés en nylon ou autres polyamides)	5608[.19(.30 + .90) + .90]	kg	-
13.94.12.80	Articles en ficelles, cordes ou cordages	5609	kg	-

13.95 - Fabrication de non-tissés, sauf habillement

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.95.10.10	Non-tissés et articles en non-tissés d'un poids ≤ 25 gm ² (à l'exclusion des vêtements enduits ou recouverts)	5603[.11(.90) + .91(.90)]	kg	-
13.95.10.20	Non-tissés et articles en non-tissés d'un poids > 25 gm ² mais ≤ 70 gm ² (à l'exclusion des vêtements enduits ou recouverts)	5603[.12(.90) + .92(.90)]	kg	-
13.95.10.30	Non-tissés et articles en non-tissés d'un poids > 70 gm ² mais ≤ 150 gm ² (à l'exclusion des vêtements enduits ou recouverts)	5603[.13(.90) + .93(.90)]	kg	-
13.95.10.50	Non-tissés et articles en non-tissés d'un poids > 150 gm ² (à l'exclusion des vêtements enduits ou recouverts)	5603[.14(.90) + .94(.90)]	kg	-
13.95.10.70	Non-tissés et articles en non-tissés, enduits ou recouverts (à l'exclusion des vêtements)	5603[.11(.10) + .12(.10) + .13(.10) + .14(.10) + .91(.10) + .92(.10) + .93(.10) + .94(.10)]	kg	-

13.96 - Fabrication d'autres textiles techniques et industriels

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.96.11.00	Fils et filés métallisés	5605	kg	-
13.96.12.00	Tissus de fils de métal et tissus de filés métalliques ou de fils textiles métallisés, pour vêtements, textiles d'ameublement ou usages similaires	5809	kg	-
13.96.13.00	Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles ; fils textiles, lames et formes similaires, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique	5604[.10 + .90(.10 + .90)]	kg	-
13.96.14.00	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts n.c.a.	5901[.10 + .90] + 5903[.10(.10 + .90) + .20(.10 + .90) + .90(.10 + .91 + .99)] + 5907	m ²	-
13.96.15.00	Nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de nylon ou autres polyamides, de polyesters ou de rayonne viscose	5902[.10(.10 + .90) + .20(.10 + .90) + .90(.10 + .90)]	m ²	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.96.16.20	Tuyaux pour pompes et tuyaux similaires, en matières textiles, même imprégnés ou enduits, même avec armatures ou accessoires en autres matières	5909[.00(.10 + .90)]	kg	-
13.96.16.50	Mèches tissées, courroies transporteuses ou de transmission, etc., en matières textiles (même renforcées de métal ou d'autres matières)	5908 + 5910 + 5911[.10 + .20 + .40 + .90(.10 + .90)]	kg	-
13.96.16.80	Tissus et feutres pour machines à papier ou machines similaires, y compris à pâte ou à amiante-ciment	5911[.31(.11 + .19 + .90) + .32(.11 + .19 + .90)]	kg	-
13.96.17.30	Rubannerie, à l'exclusion des étiquettes, écussons et articles similaires	5806[.10 + .20 + .31 + .32(.10 + .90) + .39 + .40]	-	-
13.96.17.50	Étiquettes, écussons et articles similaires en matières textiles (à l'exclusion des articles brodés)	5807[.10(.10 + .90) + .90(.10 + .90)]	-	-
13.96.17.70	Tresses en pièces ; glands et pompons, articles de passementerie (à l'exclusion des articles en bonneterie)	5808[.10 + .90]	-	-

13.99 - Fabrication d'autres textiles n.c.a.

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
13.99.11.30	Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées (à l'exclusion des articles tissés ou en bonneterie)	5804[.10(.10 + .90)]	-	-
13.99.11.50	Dentelles à la mécanique en pièces, en bandes ou en motifs	5804[.21(.10 + .90) + .29(.10 + .90)]	-	-
13.99.11.70	Dentelles à la main en pièces, en bandes ou en motifs	580430	-	-
13.99.12.30	Broderies (chimiques, aériennes ou à fond découpé), en pièces, en bandes ou en motifs	5810[.10(.10 + .90)]	-	-
13.99.12.50	Broderies de coton, en pièces, en bandes ou en motifs (à l'exclusion des broderies chimiques, aériennes ou à fond découpé)	5810[.91(.10 + .90)]	-	-
13.99.12.70	Broderies, de matières textiles, en pièces, en bandes ou en motifs (à l'exclusion des broderies de coton et des broderies chimiques, aériennes ou à fond découpé)	5810[.92(.10 + .90) + .99(.10 + .90)]	-	-
13.99.13.00	Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés, n.c.a.	5602[.10(.11 + .19 + .31 + .38 + .90) + .21 + .29 + .90]	kg	-
13.99.14.00	Tontisses, nœuds et noppes [boutons] de matières textiles	560130	kg	-
13.99.15.00	Fils guipés, lames et formes similaires, guipées, en matières textiles synthétiques ou artificielles, d'une largeur apparente ≤ 5 mm ; fils de chenille ; fils dits «de chaînette»	5606[.00(.10 + .91 + .99)]	kg	-
13.99.16.00	Produits textiles matelassés en pièces (à l'exclusion des broderies)	5811	m ²	-
13.99.19.00	Houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette	961620	p/st	-

14 - Industrie de l'habillement

14.11 - Fabrication de vêtements en cuir

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.11.10.00	Vêtements en cuir naturel ou reconstitué, y compris les manteaux (à l'exclusion des chapeaux, des chaussures et des accessoires du vêtement)	420310	p/st	-

14.12 - Fabrication de vêtements de travail

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.12.11.20	Ensembles de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçons	6203[.22(.10) + .23(.10) + .29(.11)]	p/st	-
14.12.11.30	Vestons et blazers de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçons	6203[.32(.10) + .33(.10) + .39(.11)]	p/st	-
14.12.12.40	Pantalons et culottes de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçons	6203[.42(.11) + .43(.11) + .49(.11)]	p/st	-
14.12.12.50	Salopettes de travail à bretelles, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçons	6203[.42(.51) + .43(.31) + .49(.31)]	p/st	-
14.12.21.20	Ensembles de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6204[.22(.10) + .23(.10) + .29(.11)]	p/st	-
14.12.21.30	Vestes et blazers de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6204[.32(.10) + .33(.10) + .39(.11)]	p/st	-
14.12.22.40	Pantalons et culottes de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6204[.62(.11) + .63(.11) + .69(.11)]	p/st	-
14.12.22.50	Salopettes de travail à bretelles, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6204[.62(.51) + .63(.31) + .69(.31)]	p/st	-
14.12.30.13	Autres vêtements de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçons	6211[.32(.10) + .33(.10)]	p/st	-
14.12.30.23	Autres vêtements de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6211[.42(.10) + .43(.10)]	p/st	-

14.13 - Fabrication d'autres vêtements de dessus

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.13.11.10	Manteaux, cabans, capes et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçons (à l'exclusion des vestons et blazers, des anoraks et des coupe-vent)	6101[.20(.10) + .30(.10) + .90(.20)]	p/st	-
14.13.11.20	Gilets, anoraks, blousons de ski, coupe-vent et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçons (à l'exclusion des vestons et blazers)	6101[.20(.90) + .30(.90) + .90(.80)]	p/st	-
14.13.12.30	Vestons et blazers, en bonneterie, pour hommes ou garçons	6103[.31 + .32 + .33 + .39]	p/st	-
14.13.12.60	Costumes, complets ou ensembles, en bonneterie, pour hommes ou garçons	6103[.10(.10 + .90) + .22 + .23 + .29]	p/st	-
14.13.12.70	Pantalons, culottes, shorts et salopettes à bretelles, en bonneterie, pour hommes ou garçons	6103[.41 + .42 + .43 + .49]	p/st	-
14.13.13.10	Manteaux, cabans, capes et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vestes et blazers)	6102[.10(.10) + .20(.10) + .30(.10) + .90(.10)]	p/st	-
14.13.13.20	Gilets, anoraks, blousons de ski, coupe-vent et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vestes et blazers)	6102[.10(.90) + .20(.90) + .30(.90) + .90(.90)]	p/st	-
14.13.14.30	Vestes et blazers, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104[.31 + .32 + .33 + .39]	p/st	-
14.13.14.60	Costumes-tailleurs et ensembles, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104[.13 + .19(.20 + .90) + .22 + .23 + .29(.10 + .90)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.13.14.70	Robes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104[.41 + .42 + .43 + .44 + .49]	p/st	-
14.13.14.80	Jupes et jupes-culottes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104[.51 + .52 + .53 + .59]	p/st	-
14.13.14.90	Pantalons, culottes, shorts, salopettes à bretelles, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104[.61 + .62 + .63 + .69]	p/st	-
14.13.21.15	Imperméables, manteaux, cabans, capes, etc., pour hommes ou garçonnetts	6201[.11 + .12(.10 + .90) + .13(.10 + .90) + .19]	p/st	-
14.13.21.30	Gilets, anoraks, blousons de ski, coupe-vent et articles similaires, de matières textiles, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des vestons et blazers, des articles en bonneterie ainsi que des articles imprégnés, enduits, recouverts, stratifiés ou caoutchoutés)	6201[.91 + .92 + .93 + .99]	p/st	-
14.13.22.00	Costumes, complets ou ensembles, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6203[.11 + .12 + .19(.10 + .30 + .90) + .22(.80) + .23(.80) + .29(.18 + .30 + .90)]	p/st	-
14.13.23.00	Vestons et blazers, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6203[.31 + .32(.90) + .33(.90) + .39(.19 + .90)]	p/st	-
14.13.24.42	Pantalons et culottes, en tissus dits «denim», pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des vêtements de travail)	62034231	p/st	-
14.13.24.44	Pantalons, culottes et shorts, de laine ou de poils fins, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	6203[.41(.10 + .90)]	p/st	-
14.13.24.45	Pantalons et culottes, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	6203[.43(.19) + .49(.19)]	p/st	-
14.13.24.48	Pantalons et culottes, de coton, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des articles en tissus dits «denim» et en bonneterie)	6203[.42(.33 + .35)]	p/st	-
14.13.24.49	Pantalons et culottes, shorts et salopettes à bretelles, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des articles en bonneterie et des articles de laine, de coton et de fibres synthétiques ou artificielles)	62034990	p/st	-
14.13.24.55	Salopettes à bretelles, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	6203[.41(.30) + .42(.59) + .43(.39) + .49(.39)]	p/st	-
14.13.24.60	Shorts, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6203[.42(.90) + .43(.90) + .49(.50)]	p/st	-
14.13.31.15	Imperméables, manteaux, etc., pour femmes ou fillettes	6202[.11 + .12(.10 + .90) + .13(.10 + .90) + .19]	p/st	-
14.13.31.30	Gilets, anoraks, blousons de ski, coupe-vent et articles similaires, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vestes et blazers, des articles en bonneterie ainsi que des articles imprégnés, enduits, recouverts, stratifiés ou caoutchoutés)	6202[.91 + .92 + .93 + .99]	p/st	-
14.13.32.00	Costumes-tailleurs et ensembles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204[.11 + .12 + .13 + .19(.10 + .90) + .21 + .22(.80) + .23(.80) + .29(.18 + .90)]	p/st	-
14.13.33.30	Vestes et blazers, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204[.31 + .32(.90) + .33(.90) + .39(.19 + .90)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.13.34.70	Robes, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204[.41 + .42 + .43 + .44 + .49(.10 + .90)]	p/st	-
14.13.34.80	Jupes et jupes-culottes, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204[.51 + .52 + .53 + .59(.10 + .90)]	p/st	-
14.13.35.42	Pantalons et culottes, en tissus dits «denim», pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vêtements de travail)	62046231	p/st	-
14.13.35.48	Pantalons et culottes, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en tissus dits «denim» et des vêtements de travail)	6204[.62(.33 + .39)]	p/st	-
14.13.35.49	Pantalons et culottes, de laine, de poils fins ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	6204[.61(.10) + .63(.18) + .69(.18)]	p/st	-
14.13.35.51	Salopettes à bretelles, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	62046259	p/st	-
14.13.35.61	Shorts, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	62046290	p/st	-
14.13.35.63	Salopettes à bretelles, de laine, de poils fins ou de fibres synthétiques ou artificielles (à l'exclusion des articles de coton, des articles en bonneterie et des vêtements de travail) et shorts, de laine ou de poils fins (à l'exclusion des articles en bonneterie), pour femmes ou fillettes	6204[.61(.85) + .63(.39) + .69(.39)]	p/st	-
14.13.35.65	Shorts, de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204[.63(.90) + .69(.50)]	p/st	-
14.13.35.69	Pantalons, culottes et salopettes à bretelles, en matières textiles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vêtements de coton, de laine ou de poils fins, de fibres synthétiques ou artificielles ainsi que des vêtements en bonneterie)	62046990	p/st	-

14.14 - Fabrication de vêtements de dessous

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.14.11.00	Chemises et chemisettes, en bonneterie, pour hommes ou garçonnet	6105[.10 + .20(.10 + .90) + .90(.10 + .90)]	p/st	-
14.14.12.20	Slips et caleçons, en bonneterie, pour hommes ou garçonnet, y compris les boxer-shorts	6107[.11 + .12 + .19]	p/st	-
14.14.12.30	Chemises de nuit et pyjamas, en bonneterie, pour hommes ou garçonnet	6107[.21 + .22 + .29]	p/st	-
14.14.12.40	Robes de chambre, peignoirs de bain et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnet	6107[.91 + .99]	p/st	-
14.14.13.10	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6106[.10 + .20 + .90(.10 + .30 + .50 + .90)]	p/st	-
14.14.14.20	Slips et culottes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes, y compris les boxer-shorts	6108[.21 + .22 + .29]	p/st	-
14.14.14.30	Chemises de nuit et pyjamas, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6108[.31 + .32 + .39]	p/st	-
14.14.14.40	Déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour femmes et fillettes	6108[.91 + .92 + .99]	p/st	-
14.14.14.50	Combinaisons, fonds de robes et jupons, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6108[.11 + .19]	p/st	-
14.14.21.00	Chemises et chemisettes, pour hommes ou garçonnet (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6205[.20 + .30 + .90(.10 + .80)]	p/st	-
14.14.22.20	Slips et caleçons, y compris les boxer-shorts, pour hommes ou garçonnet (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6207[.11 + .19]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.14.22.30	Chemises de nuit et pyjamas, pour hommes ou garçons (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6207[.21 + .22 + .29]	p/st	-
14.14.22.40	Gilets de corps, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour hommes ou garçons (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6207[.91 + .99(.10 + .90)]	p/st	-
14.14.23.00	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6206[.10 + .20 + .30 + .40 + .90(.10 + .90)]	p/st	-
14.14.24.30	Chemises de nuit et pyjamas, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6208[.21 + .22 + .29]	p/st	-
14.14.24.50	Combinaisons, fonds de robes et jupons, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6208[.11 + .19]	p/st	-
14.14.24.60	Gilets de corps, chemises de jour, slips, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	620891	p/st	-
14.14.24.80	Déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre, gilets de corps, chemises de jour, slips, y compris les boxer-shorts, et articles similaires, de fibres de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	620892	p/st	-
14.14.24.89	Déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre, gilets de corps, chemises de jour, slips et art similaires, de matières textiles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles de coton et de fibres synthétiques et artificielles ainsi que des articles en bonneterie)	620899	p/st	-
14.14.25.30	Soutiens-gorge et bustiers	6212[.10(.10 + .90)]	p/st	-
14.14.25.50	Gaines, gaines-culottes et combinés, y compris les justaucorps à bretelles réglables	6212[.20 + .30]	p/st	-
14.14.25.70	Bretelles, porte-jarretelles, jarretières et articles similaires et leurs parties	621290	-	-
14.14.30.00	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie	6109[.10 + .90(.20 + .90)]	p/st	-

14.19 - Fabrication d'autres vêtements et accessoires

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.19.11.00	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie, pour bébés, y compris les brassières, les barboteuses, les culottes, les gants, mouffes ou mitaines et les vêtements de dessus (pour enfants d'une taille ≤ 86 cm)	6111[.20(.10 + .90) + .30(.10 + .90) + .90(.11 + .19 + .90)]	-	-
14.19.12.10	Survêtements de sport (trainings), en bonneterie	6112[.11 + .12 + .19]	p/st	-
14.19.12.30	Combinaisons et ensembles de ski, en bonneterie	611220	p/st	-
14.19.12.40	Maillots, culottes et slips de bain, en bonneterie, pour hommes ou garçons	6112[.31(.10 + .90) + .39(.10 + .90)]	p/st	-
14.19.12.50	Maillots, culottes et slips de bain, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6112[.41(.10 + .90) + .49(.10 + .90)]	p/st	-
14.19.12.90	Autres vêtements, en bonneterie, y compris les justaucorps à manches	6114[.20 + .30 + .90]	kg	-
14.19.13.00	Gants, mouffes et mitaines, en bonneterie	6116[.10(.20 + .80) + .91 + .92 + .93 + .99]	pa	-
14.19.19.30	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires, en bonneterie	611710	p/st	-
14.19.19.60	Accessoires du vêtement et leurs parties, en bonneterie (à l'exclusion des gants, mouffes, châles, écharpes, foulards, mantilles, voiles et voilettes)	6117[.80(.10 + .80) + .90]	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.19.21.50	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie, pour bébés (pour enfants d'une taille ≤ 86 cm), y compris les brassières, les barboteuses, les culottes, les gantsmouffles et les vêtements de dessus (à l'exclusion des serviettes hygiéniques, couches et articles similaires)	6209[.20 + .30 + .90(.10 + .90)]	-	-
14.19.22.10	Survêtements de sport, trainings, joggings et autres vêtements n.c.a., pour hommes ou garçons (à l'exclusion des combinaisons et ensembles de ski ainsi que des articles en bonneterie)	6211[.32(.31 + .41 + .42 + .90) + .33(.31 + .41 + .42 + .90) + .39]	p/st	-
14.19.22.20	Survêtements de sport, trainings, joggings et autres vêtements n.c.a., pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des combinaisons et ensembles de ski ainsi que des articles en bonneterie)	6211[.42(.31 + .41 + .42 + .90) + .43(.31 + .41 + .42 + .90) + .49]	p/st	-
14.19.22.30	Combinaisons et ensembles de ski (à l'exclusion des articles en bonneterie)	621120	p/st	-
14.19.22.40	Maillots, culottes et slips de bain, pour hommes ou garçons (à l'exclusion des articles en bonneterie)	621111	p/st	-
14.19.22.50	Maillots, culottes et slips de bain, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	621112	p/st	-
14.19.23.10	Mouchoirs et pochettes	6213[.20 + .90]	p/st	-
14.19.23.33	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires (à l'exclusion des articles de soie ou de déchets de soie ainsi que des articles en bonneterie)	6214[.20 + .30 + .40 + .90]	p/st	-
14.19.23.38	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires, de soie ou de déchets de soie (à l'exclusion des articles en bonneterie)	621410	p/st	-
14.19.23.53	Cravates, nœuds papillons et foulards cravates (à l'exclusion des articles de soie ou de déchets de soie ainsi que des articles en bonneterie)	6215[.20 + .90]	p/st	-
14.19.23.58	Cravates, nœuds papillons et foulards cravates, de soie ou de déchets de soie (à l'exclusion des articles en bonneterie)	621510	p/st	-
14.19.23.70	Gants, mouffles et mitaines (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6216	pa	-
14.19.23.96	Accessoires confectionnés du vêtement, parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, en matières textiles n.c.a. (à l'exclusion des châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles et voilettes, cravates, nœuds papillons et foulards cravates, gants, mitaines et mouffles ; des soutiens-gorge, gaines, corsets, bretelles, jarretelles et jarretières en bonneterie)	6217[.10 + .90]	-	-
14.19.31.75	Gants, mouffles et mitaines, en cuir naturel ou reconstitué (à l'exclusion des gants de sport et des articles de protection pour tous métiers)	42032990	pa	-
14.19.31.80	Ceintures, ceinturons et baudriers, en cuir naturel ou reconstitué	420330	p/st	-
14.19.31.90	Accessoires du vêtement, en cuir naturel ou reconstitué (à l'exclusion des gants, mouffles et mitaines et des ceintures, ceinturons et baudriers)	420340	-	-
14.19.32.00	Vêtements confectionnés en feutres, en non-tissés ou en textiles enduits ou imprégnés	6113[.00(.10 + .90)] + 6210[.10(.10 + .92 + .98) + .20 + .30 + .40 + .50]	p/st	-
14.19.41.30	Cloches non dressées ni tournurées, plateaux, manchons, en feutre, pour chapeaux	6501	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.19.41.50	Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes en toutes matières (à l'exclusion des articles dressés, tournurés ou garnis)	6502	p/st	-
14.19.42.30	Chapeaux et autres coiffures en feutre, fabriqués à partir de cloches ou de plateaux	65050010 + 65069910	p/st	-
14.19.42.50	Chapeaux et autres coiffures, tressés ou fabriqués par l'assemblage de bandes de toutes matières	6504	p/st	-
14.19.42.70	Chapeaux et autres coiffures, en bonneterie ou confectionnées à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles en pièces (mais non en bandes); résilles et filets à cheveux en toutes matières	6505[.00(.30 + .90)]	p/st	-
14.19.43.00	Autres coiffures (à l'exclusion des coiffures en caoutchouc ou en plastique, des casques de sécurité et des casques en amiante); bandeaux serre-tête, doublures, couvertures, bases et carcasses pour chapeaux, visières et mentonnières	65069990 + 6507	-	-

14.20 - Fabrication d'articles en fourrure

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.20.10.30	Vêtements et accessoires du vêtement en pelleteries (à l'exclusion des chapeaux et autres coiffures)	4303[.10(.10 + .90)]	-	-
14.20.10.90	Articles en pelleteries (à l'exclusion des vêtements et accessoires du vêtement ainsi que des chapeaux et autres coiffures)	430390	-	-

14.31 - Fabrication d'articles chaussants à mailles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.31.10.33	Collants (bas-culottes), en bonneterie, de fibres synthétiques, titrant en fils simples < 67 décitex	611521	p/st	-
14.31.10.35	Collants (bas-culottes), en bonneterie, de fibres synthétiques, titrant en fils simples ≥ 67 décitex	611522	p/st	-
14.31.10.37	Collants (bas-culottes), en bonneterie, en matières textiles (à l'exclusion des collants (bas-culottes), bas et mi-bas à compression dégressive, des articles de fibres synthétiques et des articles chaussants pour bébés)	611529	p/st	-
14.31.10.50	Bas ou mi-bas de femmes, en bonneterie, titrant en fils simples < 67 décitex	6115[.30(.11 + .19 + .90)]	pa	-
14.31.10.90	Articles chaussants, en bonneterie, y compris les chaussettes (à l'exclusion des basmi-bas de femmes, titrant < 67 décitex, des collants et des articles chaussants à semelles rapportées)	6115[.10(.10 + .90) + .94 + .95 + .96(.10 + .91 + .99) + .99]	pa	-

14.39 - Fabrication d'autres articles à mailles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.39.10.31	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de laine ou de poils fins, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des chandails et pull-overs contenant ≥ 50 % de laine et pesant ≥ 600 g)	6110[.11(.30) + .12(.10) + .19(.10)]	p/st	-
14.39.10.32	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de laine ou de poils fins, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des chandails et pull-overs contenant ≥ 50 % de laine et pesant ≥ 600 g)	6110[.11(.90) + .12(.90) + .19(.90)]	p/st	-
14.39.10.33	Chandails et pull-overs contenant ≥ 50 % en poids de laine et pesant ≥ 600 g par unité	61101110	p/st	-
14.39.10.53	Sous-pulls, de coton	61102010	p/st	-
14.39.10.55	Sous-pulls, de fibres synthétiques ou artificielles	61103010	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
14.39.10.61	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de coton, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des sous-pulls)	61102091	p/st	-
14.39.10.62	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des sous-pulls)	61102099	p/st	-
14.39.10.71	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnetts (à l'exclusion des sous-pulls)	61103091	p/st	-
14.39.10.72	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des sous-pulls)	61103099	p/st	-
14.39.10.90	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de matières textiles (à l'exclusion des articles de laine ou de poils fins, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles)	6110[.90(.10 + .90)]	p/st	-

15 - Industrie du cuir et de la chaussure

15.11 - Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
15.11.10.30	Pelletteries entières, tannées ou apprêtées, non assemblées, de lapins, de lièvres ou d'agneaux	4302[.19(.35 + .75 + .80)]	p/st	-
15.11.10.50	Pelletteries et peaux, tannées ou apprêtées (à l'exclusion des pelletteries de lapins, de lièvres ou d'agneaux)	4302[.11 + .19(.15 + .41 + .49 + .99) + .20 + .30(.10 + .25 + .51 + .55 + .99)]	-	-
15.11.21.00	Cuirs et peaux chamoisés, y compris de chamois combiné	4114[.10(.10 + .90)]	m ²	-
15.11.22.00	Cuirs et peaux vernis, plaqués ou métallisés	411420	m ²	T
15.11.31.00	Cuirs et peaux, entiers, épilés	4104[.11(.10 + .51) + .19(.10 + .51) + .41(.11 + .19 + .51) + .49(.11 + .19 + .51)] + 4107[.11(.11 + .19) + .12(.11 + .19 +	kg	T
15.11.32.00	Cuirs et peaux épilés de bovins (à l'exclusion des cuirs et peaux entiers)	4104[.11(.59) + .19(.59) + .41(.59) + .49(.59)] + 4107[.91(.10 + .90) + .92(.10) + .99(.10)]	kg	T
15.11.33.00	Cuirs et peaux épilés d'équidés	4104[.11(.90) + .19(.90) + .41(.90) + .49(.90)] + 4107[.11(.90) + .12(.99) + .19(.90) + .92(.90) + .99(.90)]	kg	T
15.11.41.30	Cuirs et peaux épilées d'ovins, tannées mais non autrement préparées (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés)	4105[.10 + .30(.10 + .90)]	kg	T
15.11.41.50	Cuirs et peaux épilées d'ovins, parcheminées ou préparées après tannage (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	4112	m ²	T
15.11.42.30	Cuirs et peaux épilées de caprins, tannées ou prêtannées mais non autrement préparées (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés)	4106[.21 + .22(.10 + .90)]	kg	T
15.11.42.50	Cuirs et peaux épilées de caprins, parcheminées ou préparées après tannage (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	411310	m ²	T
15.11.43.30	Cuirs et peaux épilées de porcins, tannées mais non autrement préparées	4106[.31 + .32]	kg	T
15.11.43.50	Cuirs et peaux épilées de porcins, parcheminées ou préparées après tannage (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	411320	m ²	T
15.11.51.00	Cuirs et peaux épilés d'autres animaux	4106[.40(.10 + .90) + .91 + .92] + 4113[.30 + .90]	kg	T
15.11.52.00	Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées	411510	m ²	T

15.12 - Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
15.12.11.00	Articles de sellerie ou bourrellerie pour tous animaux, en toutes matières, y compris traits, laisses, genouillères, muselières, tapis de selles, fontes, manteaux pour chiens et articles similaires	4201	-	-
15.12.12.10	Malles, valises, malles, serviettes, cartables et articles similaires en cuir, cuir reconstitué, matières plastiques, matières textiles, aluminium ou autres matières	4202[.11(.10 + .90) + .12(.11 + .19 + .50 + .91 + .99) + .19(.10 + .90)]	p/st	-
15.12.12.20	Sacs à main, y compris avec poignée, en cuir, cuir reconstitué, matières plastiques, matières textiles, aluminium ou autres matières	4202[.21 + .22(.10 + .90) + .29]	p/st	-
15.12.12.30	Articles de poche ou de sac à main	4202[.31 + .32(.10 + .90) + .39]	-	-
15.12.12.50	Étuis, écrins et autres articles de voyage	4202[.91(.10 + .80) + .92(.11 + .15 + .19 + .91 + .98) + .99]	-	-
15.12.12.70	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements (à l'exclusion des trousseaux de manucure)	9605	p/st	-
15.12.13.00	Bracelets de montres et leurs parties, y compris en cuir, cuir reconstitué ou matières plastiques (à l'exclusion des bracelets en métal, en métal précieux ou en métal commun doublé ou plaqué de métal précieux)	911390	p/st	-
15.12.19.30	Articles en cuir naturel ou reconstitué utilisés dans des machines et appareils mécaniques ou à d'autres fins techniques	4205[.00(.11 + .19)]	kg	-
15.12.19.60	Articles en cuir naturel ou reconstitué n.c.a.	42050090	-	-

15.20 - Fabrication de chaussures

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
15.20.11.00	Chaussures étanches à dessus en caoutchouc ou en matière plastique (à l'exclusion des chaussures comportant une coquille de protection en métal à l'avant)	6401[.92(.10 + .90) + .99]	pa	-
15.20.12.10	Sandales à dessus et à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique, y compris les tongs et articles similaires	6402[.20 + .99(.31 + .39)]	pa	-
15.20.12.31	Chaussures de ville à dessus en caoutchouc ou en matière plastique	6402[.91(.90) + .99(.10 + .91 + .93 + .96 + .98)]	pa	-
15.20.12.37	Pantoufles et autres chaussures d'intérieur à dessus et à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique, y compris les chaussons d'intérieur, chaussons de danse et mules	64029950	pa	-
15.20.13.30	Chaussures à dessus en cuir naturel et à semelles en bois (sans semelle intérieure et sans coquille de protection en métal à l'avant)	6403[.51(.05) + .59(.05) + .91(.05) + .99(.05)]	pa	-
15.20.13.51	Chaussures de ville pour hommes à dessus cuir naturel, y compris les bottes (à l'exclusion des chaussures étanches et des chaussures comportant une coquille de protection en métal à l'avant)	6403[.51(.15 + .95) + .59(.95) + .91(.16 + .96) + .99(.96)]	pa	-
15.20.13.52	Chaussures de ville pour femmes à dessus cuir naturel, y compris les bottes (à l'exclusion des chaussures étanches et des chaussures comportant une coquille de protection en métal à l'avant)	6403[.51(.19 + .99) + .59(.99) + .91(.13 + .18 + .93 + .98) + .99(.93 + .98)]	pa	-
15.20.13.53	Chaussures de ville pour enfants à dessus en cuir naturel, y compris les bottes (à l'exclusion des chaussures étanches et des chaussures comportant une coquille de protection en métal à l'avant)	6403[.51(.11 + .91) + .59(.91) + .91(.11 + .91) + .99(.91)]	pa	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
15.20.13.61	Sandales pour hommes à dessus en cuir naturel, y compris les tongs et articles similaires	6403[.59(.35) + .99(.36)]	pa	-
15.20.13.62	Sandales pour femmes à dessus en cuir naturel, y compris les tongs et articles similaires	6403[.59(.11 + .39) + .99(.11 + .33 + .38)]	pa	-
15.20.13.63	Sandales pour enfants à dessus en cuir naturel, y compris les tongs et articles similaires	6403[.59(.31) + .99(.31)]	pa	-
15.20.13.70	Pantoufles et autres chaussures d'intérieur à dessus en cuir naturel et à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique ou cuir reconstitué, y compris les chaussons d'intérieur, chaussons de danse et mules	6403[.59(.50) + .99(.50)]	pa	-
15.20.13.80	Chaussures à dessus en cuir et à semelles extérieures en bois, en liège ou en autre matière (à l'exclusion du caoutchouc, du plastique ou du cuir naturel)	640510	pa	-
15.20.14.44	Pantoufles et autres chaussures d'intérieur à dessus textile, y compris les chaussons d'intérieur, chaussons de danse et mules	6404[.19(.10) + .20(.10)] + 64052091	pa	-
15.20.14.45	Chaussures à dessus textile et à semelles extérieures en caoutchouc, en matière plastique ou en cuir naturel (à l'exclusion des pantoufles, des autres chaussures d'intérieur et des chaussures de sport)	6404[.19(.90) + .20(.90)]	pa	-
15.20.14.46	Chaussures à dessus textile (à l'exclusion des pantoufles et autres chaussures d'intérieur ainsi que des chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, en matière plastique ou en cuir naturel ou reconstitué)	6405[.20(.10 + .99)]	pa	-
15.20.21.00	Chaussures de sport à dessus textile et à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique, y compris chaussures de tennis, de basket-ball, de gymnastique, d'entraînement et similaires	640411	pa	-
15.20.29.00	Autres chaussures de sport (à l'exclusion des chaussures de ski et de surf des neiges)	640219 + 640319	pa	-
15.20.31.20	Chaussures, y compris les chaussures étanches, comportant une coquille de protection en métal à l'avant, à dessus et à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique	640110 + 6402[.91(.10) + .99(.05)]	pa	-
15.20.31.50	Chaussures à dessus et à semelles extérieures en caoutchouc, en matière plastique ou en cuir naturel, à coquille de protection en métal à l'avant	640340	pa	-
15.20.32.00	Chaussures en bois, chaussures spéciales diverses et autres chaussures n.c.a.	640320 + 6405[.90(.10 + .90)]	pa	-
15.20.40.20	Dessus de chaussures et leurs parties en cuir (à l'exclusion des contreforts et bouts durs)	64061010	-	-
15.20.40.50	Dessus de chaussures et leurs parties en matières autres que le cuir (à l'exclusion des contreforts et bouts durs),	64061090	-	-
15.20.40.80	Parties de chaussures en matières autres que le bois (à l'exclusion des dessus)	6406[.90(.30 + .50 + .60 + .90)]	-	-

16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie

16.10 - Sciage et rabotage du bois

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
16.10.10.10	Traverses en bois non imprégnées pour voies ferrées ou similaires	440610	m ³	-
16.10.10.33	Bois de conifère, scié ou dédossé longitudinalement, tranché ou déroulé, d'une épaisseur > 6 mm, raboté, poncé ou collé par assemblage en bout	4407[.10(.15 + .31 + .33 + .38)]	m ³	-
16.10.10.35	Bois d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst. et du sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges] <i>Abies alba</i> Mill.	44071091	m ³	-
16.10.10.37	Bois de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L.	44071093	m ³	-
16.10.10.39	Bois de conifère, scié ou dédossé longitudinalement, tranché ou déroulé, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion du bois raboté ou poncé, du bois d'épicéa de l'espèce <i>Picea abies</i> Karst., du bois de sapin pectiné <i>Abies alba</i> Mill. et du bois de pin de l'espèce <i>Pinus sylvestris</i> L.)	44071098	m ³	-
16.10.10.50	Bois, scié ou dédossé longitudinalement, tranché ou déroulé, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois de conifère ou tropicaux et des blocs, lames et frises de chêne)	4407[.91(.15 + .39 + .90) + .92 + .93(.10 + .91 + .99) + .94(.10 + .91 + .99) + .95(.10 + .91 + .99) + .99(.27 + .40 + .91 + .98)]	m ³	-
16.10.10.71	Bois tropical, scié ou dédossé longitudinalement, tranché ou déroulé, collé par assemblage en bout ou rabotéponcé, d'une épaisseur > 6 mm	4407[.21(.10 + .91 + .99) + .22(.10 + .91 + .99) + .25(.10 + .30 + .50 + .90) + .26(.10 + .30 + .50 + .90) + .27(.10 + .91 + .99)]	m ³	-
16.10.10.77	Lames et frises de chêne pour parquets, rabotées mais non assemblées (à l'exclusion des profilés)	44079131	m ²	-
16.10.21.10	Bois profilés de conifères, y compris les lames et frises de parquet non assemblées	4409[.10(.11 + .18)]	kg	-
16.10.21.50	Bois profilés autres que de conifères, y compris les lames et frises de parquet non assemblées	4409[.21 + .29(.10 + .91 + .99)]	kg	-
16.10.22.00	Laine (paille) de bois ; farine de bois	4405	kg	-
16.10.23.03	Bois de conifères en plaquettes ou en particules	440121	kg	-
16.10.23.05	Bois autres que de conifères en plaquettes ou en particules	440122	kg	-
16.10.31.16	Poteaux en bois de conifères injectés ou autrement imprégnés avec de la peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation	440310	m ³	-
16.10.32.00	Traverses en bois imprégnées pour voies ferrées ou similaires	440690	m ³	-
16.10.39.00	Autres bois bruts, y compris poteaux et piquets fendus	4404[.10 + .20]	m ³	-
16.10.91.00	Traitement, imprégnation et conservation du bois, y compris séchage	—	-	I

16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
16.21.11.00	Bois contreplaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires, en bambou	441210	m ³	-
16.21.12.11	Bois contreplaqués, autres qu'en bambou, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux	4412[.31(.10 + .90)]	m ³	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
16.21.12.14	Bois contreplaqués, autres qu'en bambou, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères (à l'exclusion des bois tropicaux)	4412[.32(.10 + .90)]	m ³	-
16.21.12.17	Bois contreplaqués, autres qu'en bambou, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm (à l'exclusion des produits ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux ou en bois autres que de conifères)	441239	m ³	-
16.21.12.21	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneau-tée, lattée ou lamellée	4412[.94(.10 + .90)]	m ³	-
16.21.12.24	Bois plaqués et bois stratifiés similaires (à l'exclusion des produits à âme panneau-tée, lattée ou lamellée)	4412[.99(.30 + .40 + .50 + .85)]	m ³	-
16.21.13.13	Panneaux de particules, en bois	4410[.11(.10 + .30 + .50 + .90)]	m ³	-
16.21.13.16	Panneaux dits «oriented strand board» (OSB), en bois	4410[.12(.10 + .90)]	m ³	-
16.21.13.19	Panneaux dits «waferboard» et panneaux similaires, en bois (à l'exclusion des panneaux de particules et des panneaux dits «oriented strand board» [OSB])	441019	m ³	-
16.21.13.50	Panneaux de particules et similaires, en autres matières ligneuses (à l'exclusion du bois)	441090	m ³	-
16.21.14.23	Panneaux de fibres à densité moyenne (MDF), de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm	4411[.12(.10 + .90)]	m ²	-
16.21.14.26	Panneaux de fibres à densité moyenne (MDF), de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm	4411[.13(.10 + .90)]	m ²	-
16.21.14.29	Panneaux de fibres à densité moyenne (MDF), de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une épaisseur excédant 9 mm	4411[.14(.10 + .90)]	m ²	-
16.21.14.43	Panneaux de fibres (à l'exclusion des panneaux de fibres à densité moyenne [MDF]), de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,8 gcm ³	4411[.92(.10 + .90)]	m ²	-
16.21.14.46	Panneaux de fibres (à l'exclusion des panneaux de fibres à densité moyenne [MDF]), de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique excédant 0,5 gcm ³ mais n'excédant pas 0,8 gcm ³	4411[.93(.10 + .90)]	m ²	-
16.21.14.49	Panneaux de fibres (à l'exclusion des panneaux de fibres à densité moyenne [MDF]), de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 gcm ³	4411[.94(.10 + .90)]	m ²	-
16.21.21.13	Feuilles pour placage et feuilles pour contreplaqués et pour autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ; planchettes pour la fabrication de crayons	4408[.10(.15 + .91) + .31(.11 + .21 + .25) + .39(.15 + .21 + .55 + .70) + .90(.15 + .35)]	m ³	-
16.21.21.18	Feuilles pour placage et feuilles pour contreplaqués, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	4408[.10(.98) + .31(.30) + .39(.30 + .85 + .95) + .90(.85 + .95)]	m ³	-
16.21.22.00	Bois densifiés, en blocs, planches, lames ou profilés	4413	m ³	-

16.22 - Fabrication de parquets assemblés

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
16.22.10.30	Panneaux pour parquets assemblés dits «mosaïques»	441871	m ²	-
16.22.10.60	Autres panneaux pour parquets assemblés	4418[.72 + .79]	m ²	-

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
16.23.11.10	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles en bois	4418[.10(.10 + .50 + .90)]	p/st	-
16.23.11.50	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils en bois	4418[.20(.10 + .50 + .80)]	p/st	-
16.23.12.00	Coffrages pour le bétonnage et bardeaux en bois	4418[.40 + .50]	kg	-
16.23.19.00	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente en bois (à l'exclusion des fenêtres, des portes-fenêtres et de leurs cadres et chambranles, des portes et de leurs cadres, chambranles et seuils, des panneaux pour parquets, des coffrages pour le bétonnage et des bardeaux)	4418[.60 + .90(.10 + .80)]	kg	-
16.23.20.00	Constructions préfabriquées en bois	9406[.00(.11 + .20)]	-	-

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
16.24.11.33	Palettes simples et rehausses de palettes en bois	44152020	p/st	-
16.24.11.35	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement en bois (à l'exclusion des palettes simples)	44152090	p/st	-
16.24.12.00	Futaies, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y compris les merrains	4416	kg	-
16.24.13.20	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois	44151010	kg	-
16.24.13.50	Tambours (toureys) pour câbles, en bois	44151090	kg	-

16.29 - Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
16.29.11.30	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosse, manches de balais ou de brosse, en bois ; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois	4417	kg	-
16.29.11.80	Ébauchons de pipes, en bois ou en racine	96140010	kg	-
16.29.12.00	Articles en bois pour la table et la cuisine	4419[.00(.10 + .90)]	kg	-
16.29.13.00	Bois marqueté et incrusté ; coffrets, écrans et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et articles similaires en bois ; statuettes et autres objets d'ornement en bois ; portemanteaux et porte-chapeaux ; boîtes à courrier ; cendriers ; plumiers ; écriitoires	4420[.10(.11 + .19) + .90(.10 + .91 + .99)]	-	-
16.29.14.20	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou similaires	4414[.00(.10 + .90)]	m	-
16.29.14.91	Autres ouvrages en bois (à l'exclusion des rehausses de palettes et des cercueils en bois)	4421[.10 + .90(.91 + .97)] + 66039010	-	-
16.29.21.30	Déchets de liège ; liège concassé, granulé ou pulvérisé (à l'exclusion du liège naturel brut ou simplement préparé)	450190	kg	-
16.29.21.50	Liège naturel, écroûté ou simplement équarri, en blocs, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire	4502	kg	-
16.29.22.50	Bouchons en liège naturel	4503[.10(.10 + .90)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
16.29.22.90	Ouvrages en liège naturel autres que les bouchons	450390	kg	-
16.29.23.20	Bouchons cylindriques en liège aggloméré pour vins mousseux, y compris avec rondelles en liège naturel	45041011	kg	-
16.29.23.50	Bouchons cylindriques en liège aggloméré autres que pour vins mousseux	45041019	kg	-
16.29.23.80	Liège aggloméré : blocs, plaques, feuilles ou bandes, carreaux de toute forme, cylindres pleins et disques, y compris liège aggloméré expansé et liège brûlé (à l'exclusion des bouchons)	4504[.10(.91 + .99)]	kg	-
16.29.24.00	Liège aggloméré ; autres articles en liège aggloméré n.c.a.	4504[.90(.20 + .80)]	kg	-
16.29.25.00	Articles de sparterie et vannerie	4601[.21(.10 + .90) + .22(.10 + .90) + .29(.10 + .90) + .92(.05 + .10 + .90) + .93(.05 + .10 + .90) + .94(.05 + .10 + .90) +	kg	-

17 - Industrie du papier et du carton

17.11 - Fabrication de pâte à papier

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.11.11.00	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre	4702	kg 90% sdt	T
17.11.12.00	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, autres qu'à dissoudre	4703[.11 + .19 + .21 + .29]	kg 90% sdt	T
17.11.13.00	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, autres qu'à dissoudre	4704[.11 + .19 + .21 + .29]	kg 90% sdt	T
17.11.14.00	Pâtes mécaniques de bois ; pâtes mi-chimiques de bois ; pâtes d'autres matières fibreuses cellulosiques	4701[.00(.10 + .90)] + 4705 + 4706[.10 + .20 + .30 + .91 + .92 + .93]	kg 90% sdt	T

17.12 - Fabrication de papier et de carton

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.12.11.00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	4801	kg	-
17.12.12.00	Papiers et cartons à la main	480210	kg	-
17.12.13.00	Papier et carton support pour surfaces photosensibles, thermosensibles, électro-sensibles, carbone ou papier peint	4802[.20 + .40(.10 + .90)]	kg	-
17.12.14.10	Papiers et cartons contenant 10 % au plus en poids de fibres mécaniques et d'un poids < 40 gm ²	480254	kg	-
17.12.14.35	Papiers et cartons contenant 10 % au plus en poids de fibres mécaniques et d'un poids ≥ 40 et ≤ 150 gm ² , en rouleaux	4802[.55(.15 + .25 + .30 + .90)]	kg	-
17.12.14.39	Papiers et cartons contenant 10 % au plus en poids de fibres mécaniques et d'un poids ≥ 40 et ≤ 150 gm ² , en feuilles	4802[.56(.20 + .80) + .57]	kg	-
17.12.14.50	Papiers et cartons contenant 10 % au plus en poids de fibres mécaniques et d'un poids > 150 gm ²	4802[.58(.10 + .90)]	kg	-
17.12.14.70	Papiers et cartons contenant > 10 % en poids de fibres mécaniques	4802[.61(.15 + .80) + .62 + .69]	kg	-
17.12.20.30	Ouate de cellulose à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	48030010	kg	-
17.12.20.55	Papier crêpe à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, et nappes de fibres de cellulose, d'un poids par pli ≤ 25 gm ² , en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	48030031	kg	-
17.12.20.57	Papier crêpe à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, et nappes de fibres de cellulose, d'un poids par pli > 25 gm ² , en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	48030039	kg	-
17.12.20.90	Autres papiers à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette	48030090	kg	-
17.12.31.00	Papiers et cartons pour couverture, dits «kraftliner», écrus (à l'exclusion des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques ainsi que des papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer)	4804[.11(.11 + .15 + .19 + .90)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.12.32.00	Papiers et cartons pour couverture, dits «kraftliner», autres qu'écrus (à l'exclusion des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques ainsi que des papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer)	4804[.19(.12 + .19 + .30 + .90)]	kg	-
17.12.33.00	Papiers fluting mi-chimiques	480511	kg	-
17.12.34.00	Papiers fluting recyclés et autres	4805[.12 + .19(.10 + .90)]	kg	-
17.12.35.20	Testliner (fibres récupérées), non couché ni enduit, d'un poids $\leq 150 \text{ gm}^2$, en rouleaux ou en feuilles	480524	kg	-
17.12.35.40	Testliner (fibres récupérées), non couché ni enduit, d'un poids $> 150 \text{ gm}^2$, en rouleaux ou en feuilles	480525	kg	-
17.12.41.20	Papiers kraft pour sacs, non couchés, écrus (à l'exclusion des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques ainsi que des papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer)	4804[.21(.10 + .90)]	kg	-
17.12.41.40	Papiers kraft pour sacs, non couchés, autres qu'écrus (à l'exclusion des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques ainsi que des papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer)	4804[.29(.10 + .90)]	kg	-
17.12.41.60	Papiers et cartons kraft, non couchés, d'un poids $\leq 150 \text{ gm}^2$ (à l'exclusion des papiers et cartons pour couverture, des papiers kraft pour sacs, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, etc.)	4804[.31(.51 + .58 + .80) + .39(.51 + .58 + .80)]	kg	-
17.12.41.80	Papier kraft pour sacs, crêpés ou plissés, en rouleaux ou en feuilles	48084000a	kg	-
17.12.42.20	Papier sulfite d'emballage, en rouleaux ou en feuilles	480530	kg	-
17.12.42.40	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids $\leq 150 \text{ gm}^2$, en rouleaux ou en feuilles (à l'exclusion des produits du SH 4802, des papiers fluting, des testliner, du papier sulfite d'emballage, du papier et carton filtre, du papier et carton feutre ainsi que du papier et carton laineux)	480591	kg	-
17.12.42.60	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids $> 150 \text{ gm}^2$ et $< 225 \text{ gm}^2$, en rouleaux ou en feuilles (à l'exclusion des produits du SH 4802, des papiers fluting, des testliner, du papier sulfite d'emballage, du papier et carton filtre, du papier et carton feutre ainsi que du papier et carton laineux)	480592	kg	-
17.12.42.80	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids $\geq 225 \text{ gm}^2$, en rouleaux ou en feuilles (à l'exclusion des produits du SH 4802, des papiers fluting, des testliner, du papier sulfite d'emballage, du papier et carton filtre, du papier et carton feutre ainsi que du papier et carton laineux)	4805[.93(.20 + .80)]	kg	-
17.12.43.30	Papier et carton filtre, en rouleaux ou en feuilles	480540	kg	-
17.12.43.60	Papier et carton feutre et papier et carton laineux, en rouleaux ou en feuilles	480550	kg	-
17.12.44.00	Papier à cigarettes en rouleaux d'une largeur $> 5 \text{ cm}$ (à l'exclusion du papier à cigarettes en cahiers ou en tubes)	4813[.90(.10 + .90)]	kg	-
17.12.51.10	Cartons gris, non couchés, ni enduits	48045990	kg	-
17.12.59.10	Autres cartons non couchés, ni enduits	4804[.41(.91 + .98) + .42 + .49 + .51 + .52 + .59(.10)]	kg	-
17.12.60.00	Parchemin végétal, papiers ingraissables, papiers calque et «cristal» et autres papiers calandrés transparents ou translucides	4806[.10 + .20 + .30 + .40(.10 + .90)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.12.71.00	Papiers et cartons paille et autres papiers et cartons assemblés à plat par collage, ni enduits à la surface ni imprégnés, en rouleaux ou en feuilles	4807[.00(.30 + .80)]	kg	-
17.12.72.00	Papiers et cartons, crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés	4808[.40(.00b) + .90]	kg	-
17.12.73.36	Supports couchés pour papiers et cartons photo-thermo-électrosensibles, contenant 10 % ou moins de fibres mécaniques et chimico-mécaniques, et papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, tous d'une densité inférieure ou égale à 150 gm ²	4810[.13 + .14 + .19]	kg	-
17.12.73.60	Papier couché léger, dit «LWC», pour écriture, impression, graphisme, contenant en poids > 10 % de fibres mécaniques	481022	kg	-
17.12.73.75	Papiers et cartons autres que «LWC» pour écriture, impression ou graphisme contenant en poids > 10 % de fibres mécaniques, en rouleaux	48102930	kg	-
17.12.73.79	Papiers et cartons autres que «LWC» pour écriture, impression ou graphisme contenant en poids > 10 % de fibres mécaniques, en feuilles	48102980	kg	-
17.12.74.00	Papiers kraft (autres que ceux utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques), couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques	481031	kg	-
17.12.75.00	Cartons kraft (autres que ceux utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques), couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques	4810[.32(.10 + .90)]	kg	-
17.12.76.00	Papier carbone, papier autocopiant et autres papier pour duplication ou report, en rouleaux ou en feuilles	4809[.20 + .90]	kg	-
17.12.77.10	Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés, en rouleaux ou en feuilles	481110	kg	-
17.12.77.33	Papiers et cartons auto-adhésifs, en rouleaux ou en feuilles	4811[.41(.20 + .90)]	kg	-
17.12.77.35	Papiers et cartons gommés ou adhésifs, en rouleaux ou en feuilles	481149	kg	-
17.12.77.55	Papiers et cartons non adhésifs, blanchis, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, d'un poids > 150 gm ² , en rouleaux ou en feuilles	481151	kg	-
17.12.77.59	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles (à l'exclusion des papiers et cartons adhésifs, blanchis et d'un poids > 150 gm ²)	481159	kg	-
17.12.77.70	Papiers et cartons enduits imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérine	481160	kg	-
17.12.77.80	Autres papiers et cartons couchés n.c.a.	481190	kg	-
17.12.78.20	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'exclusion des produits utilisés à des fins graphiques et des papiers et cartons blanchis uniformément dans la masse et dont > 95 % en poids de la composition fibreuse totale sont constitués de fibres de bois obtenues par un procédé chimique)	481039	kg	-
17.12.78.50	Papiers et cartons multicouches, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques	48109290	kg	-
17.12.79.53	Papiers et cartons multicouches couchés, dont chaque couche est blanchie	48109210	kg	-
17.12.79.55	Papiers et cartons multicouches couchés, dont une seule couche extérieure est blanchie	48109230	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.12.79.70	Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles (à l'exclusion des types utilisés à des fins graphiques, des papiers et cartons kraft et des papiers et cartons multicouches)	4810[.99(.10 + .80)]	kg	-

17.21 - Fabrication de papier et de carton ondulés et d'emballages en papier ou en carton

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.21.11.00	Papiers et cartons ondulés, en rouleaux ou en feuilles	480810	kg	-
17.21.12.30	Sacs et sachets en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose d'une largeur à la base $\geq$ 40 cm	481930	kg	-
17.21.12.50	Sacs et sachets en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'exclusion des sacs et sachets d'une largeur à la base $\geq$ 40 cm)	481940	kg	-
17.21.13.00	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé	481910	kg	-
17.21.14.00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé	481920	kg	-
17.21.15.30	Emballages, y compris les pochettes pour disques, n.c.a.	481950	kg	-
17.21.15.50	Classeurs à courrier, boîtes de rangement et de classement et articles similaires en papier ou en carton des types utilisés dans les bureaux, les magasins, etc.	481960	kg	-

17.22 - Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.22.11.20	Papier hygiénique	4818[.10(.10 + .90)]	kg	-
17.22.11.40	Mouchoirs et serviettes à démaquiller, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	48182010	kg	-
17.22.11.60	Essuie-mains, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	4818[.20(.91 + .99)]	kg	-
17.22.11.80	Nappes et serviettes de table, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	481830	kg	-
17.22.12.10	Serviettes et tampons hygiéniques, couches et langes pour bébés et articles hygiéniques similaires, en ouates	96190030	kg	-
17.22.12.20	Serviettes, tampons hygiéniques et articles similaires, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	9619[.00(.71 + .75 + .79)]	kg	-
17.22.12.30	Couches et langes pour bébés et articles similaires, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'exclusion du papier hygiénique, des serviettes et tampons hygiéniques et des articles similaires)	9619[.00(.81 + .89)]	kg	-
17.22.12.40	Ouates ; autres articles en ouates	5601[.21(.10 + .90) + .22(.10 + .90) + .29]	kg	-
17.22.12.50	Vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'exclusion des mouchoirs et des coiffures)	481850	kg	-
17.22.12.90	Autres articles en papier à usage domestique, hygiénique ou hospitalier n.c.a.	4818[.90(.10 + .90)]	kg	-
17.22.13.00	Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires, en papier ou carton	4823[.61 + .69(.10 + .90)]	kg	-

17.23 - Fabrication d'articles de papeterie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.23.11.00	Papier carbone, papier autocopiant et autre papier pour duplication et report ; stencils complets et plaques off-set en papier ; papier gommé ou adhésif	4816[.20 + .90]	kg	-
17.23.12.30	Enveloppes, en papier ou en carton	481710	kg	-
17.23.12.50	Cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance, en papier ou en carton	481720	kg	-
17.23.12.70	Boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou en carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance	481730	kg	-
17.23.13.13	Registres, livres comptables et carnets de commandes ou de quittances, en papier ou en carton	48201010	kg	-
17.23.13.15	Carnets de notes, blocs de papier à lettre et blocs-mémo, en papier ou en carton	48201030	kg	-
17.23.13.17	Agendas, en papier ou en carton	48201050	kg	-
17.23.13.19	Carnets de rendez-vous, carnets d'adresses, répertoires téléphoniques et articles similaires, en papier ou en carton (à l'exclusion des agendas)	48201090	-	-
17.23.13.30	Cahiers pour l'écriture, en papier ou en carton	482020	kg	-
17.23.13.50	Classeurs, reliures, chemises et couvertures à dossier, en papier ou en carton (à l'exclusion des couvertures pour livres)	482030	kg	-
17.23.13.70	Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton	482040	kg	-
17.23.13.80	Albums de timbres, albums-photos et autres albums pour échantillonnages ou collections, en papier ou carton	482050	kg	-
17.23.13.90	Sous-main et couvertures pour livres, en papier ou carton	482090	-	-
17.23.14.00	Autres papiers et cartons utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, imprimés, gaufrés ou perforés	48239040	kg	-

17.24 - Fabrication de papiers peints

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.24.11.00	Papiers peints et revêtements muraux similaires ; vitrophanies	4814[.20 + .90(.10 + .70)]	kg	-
17.24.12.00	Revêtements muraux en matières textiles	5905[.00(.10 + .30 + .50 + .70 + .90)]	kg	-

17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.29.11.20	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives	48211010	kg	-
17.29.11.40	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'exclusion des étiquettes auto-adhésives)	48211090	kg	-
17.29.11.60	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives	48219010	kg	-
17.29.11.80	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'exclusion des étiquettes auto-adhésives)	48219090	kg	-
17.29.12.00	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier	4812	kg	-
17.29.19.10	Papier à cigarettes, en cahiers, en tubes ou en rouleaux d'une largeur ≤ 5 cm	4813[.10 + .20]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
17.29.19.20	Tambours, bobines, busettes, canettes et supports similaires en pâte à papier, papier ou carton pour l'enroulement des fils textiles	482210	kg	-
17.29.19.30	Tambours, bobines, busettes, canettes et supports similaires en pâte à papier, papier ou carton autres que pour l'enroulement des fils textiles	482290	kg	-
17.29.19.51	Papier et carton-filtre découpé à dimensions	482320	kg	-
17.29.19.55	Papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines, feuilles ou disques	482340	kg	-
17.29.19.57	Articles moulés ou pressés en pâte à papier	4823[.70(.10 + .90)]	kg	-
17.29.19.85	Autres articles en papier ou en carton n.c.a.	48239085	kg	-

18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements

18.11 - Imprimerie de journaux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
18.11.10.00	Journaux et publications périodiques, imprimés, paraissant au moins quatre fois par semaine	—	-	I

18.12 - Autre imprimerie (labeur)

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
18.12.11.00	Timbres-postes, timbres fiscaux et similaires ; papier timbré ; billets de banque, chèques, titres d'actions ou d'obligations et similaires, imprimés	—	-	I
18.12.12.30	Catalogues commerciaux, imprimés	—	-	I
18.12.12.50	Imprimés publicitaires et similaires (à l'exclusion des catalogues commerciaux)	—	-	I
18.12.13.00	Journaux et publications périodiques, imprimés, paraissant moins de quatre fois par semaine	—	-	I
18.12.14.07	Livres, brochures, dépliants et articles similaires en feuillets, imprimés	—	-	I
18.12.14.14	Livres, brochures, dépliants et articles similaires imprimés (à l'exclusion des produits en feuillets)	—	-	I
18.12.14.21	Albums ou livres d'images et albums à dessiner ou à colorier, pour enfants, imprimés	—	-	I
18.12.14.28	Encyclopédies et dictionnaires, même en fascicules, imprimés	—	-	I
18.12.14.35	Atlas, imprimés	—	-	I
18.12.14.42	Cartes géographiques, imprimées	—	-	I
18.12.14.49	Cartes postales imprimées, même illustrées	—	-	I
18.12.14.56	Cartes imprimées comportant des vœux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications	—	-	I
18.12.14.63	Images, gravures et photographies, imprimées	—	-	I
18.12.19.10	Calendriers de tous genres, imprimés, y compris les blocs de calendriers à effeuiller	—	-	I
18.12.19.20	Partitions musicales, y compris en braille, imprimées	—	-	I
18.12.19.30	Décalcomanies, imprimées	—	-	I
18.12.19.90	Autres imprimés n.c.a.	—	-	I

18.13 - Activités de prépresse

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
18.13.10.00	Services de composition et de clichage	—	-	I
18.13.20.00	Organes pour l'impression	8442[.50(.20 + .80)]	-	-
18.13.30.00	Autres services graphiques	—	-	I

18.14 - Reliure et activités annexes

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
18.14.10.10	Reliure et finition de livres et articles similaires (pliage, assemblage, piqûre, collage, coupage, pose de couverture)	—	-	I
18.14.10.30	Reliure et finition de brochures, magazines, catalogues, publicités et prospectus (pliage, assemblage, piqûre, collage, coupage, pose de couverture)	—	-	I
18.14.10.50	Reliure et finition de papiers ou de cartons imprimés (à l'exclusion des livres et des brochures, magazines, catalogues, publicités et prospectus)	—	-	I

18.20 - Reproduction d'enregistrements

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
18.20.10.10	Reproduction de disques pour électrophones	—	-	I
18.20.10.30	Reproduction de bandes magnétiques d'une largeur $\leq$ 4 mm comportant des enregistrements du son	—	-	I
18.20.10.50	Reproduction de bandes magnétiques d'une largeur $>$ 4 mm mais $\leq$ 6,5 mm, comportant des enregistrements du son	—	-	I
18.20.10.70	Reproduction de disques compacts	—	-	I
18.20.20.50	Reproduction de bandes magnétiques vidéo d'une largeur $>$ 6,5 mm	—	-	I
18.20.20.70	Reproduction de disques vidéo et autres supports (à l'exclusion des bandes magnétiques vidéo)	—	-	I
18.20.30.30	Reproduction de bandes magnétiques comportant des données informatiques d'une largeur $\leq$ 4 mm	—	-	I
18.20.30.50	Reproduction de bandes magnétiques comportant des données informatiques d'une largeur $>$ 4 mm	—	-	I
18.20.30.70	Reproduction d'autres supports comportant des données informatiques (à l'exclusion des bandes magnétiques)	—	-	I

19 - Cokéfaction et raffinage**19.10 - Cokéfaction**

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
19.10.30.00	Brai et coke de brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux	2708[.10+.20]	kg	T

20 - Industrie chimique

20.11 - Fabrication de gaz industriels

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.11.11.20	Argon	280421	m ³	T
20.11.11.30	Autres gaz rares (à l'exclusion de l'argon)	2804[.29(.10 + .90)]	m ³	T
20.11.11.50	Hydrogène	280410	m ³	T
20.11.11.60	Azote	280430	m ³	T
20.11.11.70	Oxygène	280440	m ³	T
20.11.12.30	Dioxyde de carbone	281121	kg	T
20.11.12.50	Trioxyde de soufre (anhydride sulfurique) ; trioxyde de diarsenic	28112910	kg	T
20.11.12.70	Oxydes d'azote	28112930	kg	T
20.11.12.90	Composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques (à l'exclusion du trioxyde de soufre [anhydride sulfurique], du trioxyde de diarsenic, des oxydes d'azote et des dioxydes de silicium, de carbone et de soufre)	28112990	kg	T
20.11.13.00	Air liquide ; air comprimé	28530030	kg	T

20.12 - Fabrication de colorants et de pigments

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.12.11.30	Oxyde de zinc ; peroxyde de zinc	2817	kg	T
20.12.11.50	Oxydes de titane	2823	kg TiO ₂	T
20.12.12.00	Oxydes et hydroxydes de chrome, de manganèse, de plomb et de cuivre	2819[.10 + .90(.10 + .90)] + 2820[.10 + .90(.10 + .90)] + 2824[.10 + .90] + 282550	kg	T
20.12.19.10	Oxydes et hydroxydes de fer ; terres colorantes contenant en poids 70 % ou plus de fer combiné, évalué en Fe ₂ O ₃	2821[.10 + .20]	kg	T
20.12.19.30	Oxydes et hydroxydes de cobalt ; oxydes de cobalt du commerce	2822	kg	T
20.12.19.50	Oxyde et hydroxyde de lithium ; oxydes et hydroxydes de vanadium ; oxydes et hydroxydes de nickel ; oxydes de germanium et dioxyde de zirconium	2825[.20 + .30 + .40 + .60]	kg	T
20.12.19.73	Oxydes et hydroxydes de molybdène	282570	kg	T
20.12.19.75	Oxydes d'antimoine	282580	kg	T
20.12.19.90	Autres bases inorganiques ; autres oxydes, hydroxydes et peroxydes métalliques n.c.a.	2825[.90(.11 + .19 + .20 + .40 + .60 + .85)]	kg	T
20.12.21.10	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants	320411	kg	T
20.12.21.20	Colorants acides ou mordants et préparations à base de ces colorants	320412	kg	T
20.12.21.30	Colorants basiques et préparations à base de ces colorants	320413	kg	T
20.12.21.40	Colorants directs et préparations à base de ces colorants	320414	kg	T
20.12.21.50	Autres matières colorantes organiques synthétiques	3204[.15 + .16 + .17 + .19 + .90]	kg	T
20.12.21.60	Produits organiques synthétiques utilisés comme agents d'avivage fluorescents	320420	kg	T
20.12.21.70	Laques colorantes et préparations à base de ces laques	3205	kg	T
20.12.22.50	Extraits tannants d'origine végétale ; tanins et leurs sels, éthers, esters et autres dérivés	3201[.10 + .20 + .90(.20 + .90)]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.12.22.70	Matières colorantes d'origine végétale ou animale et préparations à base de ces matières, y compris les extraits tinctoriaux (à l'exclusion des noirs d'origine animale)	3203[.00(.10 + .90)]	kg	T
20.12.23.30	Produits tannants organiques synthétiques	320210	kg	T
20.12.23.50	Produits tannants inorganiques ; préparations tannantes ou de prêtannage ; préparations enzymatiques pour le prêtannage	320290	kg	T
20.12.24.15	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane contenant en poids ≥ 80 % de dioxyde de titane	320611	kg TiO ₂	T
20.12.24.19	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane (à l'exclusion de celles contenant en poids ≥ 80 % de dioxyde de titane)	320619	kg TiO ₂	T
20.12.24.50	Autres matières colorantes ; pigments et préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales ; produits inorganiques des types utilisés comme luminophores	3206[.20 + .41 + .42 + .49(.10 + .70) + .50]	kg	T

20.13 - Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.13.21.11	Chlore	280110	kg	T
20.13.21.16	Iode ; fluor ; brome	2801[.20 + .30(.10 + .90)]	kg	T
20.13.21.20	Soufre sublimé ou précipité ; soufre colloïdal	2802	kg	T
20.13.21.30	Carbone (noirs de carbone et autres formes de carbone n.c.a.)	2803	kg	T
20.13.21.40	Bore ; tellure	2804[.50(.10 + .90)]	kg	T
20.13.21.50	Silicium	2804[.61 + .69]	kg	T
20.13.21.80	Phosphore ; arsenic ; sélénium	2804[.70 + .80 + .90]	kg	T
20.13.22.35	Chlorures et oxychlorures de phosphore	2812[.10(.11 + .15 + .16 + .18)]	kg	T
20.13.22.37	Halogénures et oxyhalogénures des éléments non métalliques (à l'exclusion des chlorures et oxychlorures de phosphore)	2812[.10(.91 + .93 + .94 + .95 + .99) + .90]	kg	T
20.13.22.60	Sulfures des éléments non métalliques ; trisulfure de phosphore du commerce	2813[.10 + .90(.10 + .90)]	kg	T
20.13.23.00	Métaux alcalins ou alcalino-terreux ; métaux de terres rares, scandium et yttrium ; mercure	2805[.11 + .12 + .19(.10 + .90) + .30(.10 + .90) + .40(.10 + .90)]	kg	T
20.13.24.13	Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique)	280610	kg HCl	T
20.13.24.15	Acide chlorosulfurique	280620	kg	T
20.13.24.34	Acide sulfurique ; oléum	2807	kg H ₂ SO ₄	T
20.13.24.53	Pentaoxyde de diphosphore	280910	kg P ₂ O ₅	T
20.13.24.55	Acide phosphorique et acides polyphosphoriques	280920	kg P ₂ O ₅	T
20.13.24.60	Oxydes de bore ; acides boriques et acides inorganiques (à l'exclusion du fluorure d'hydrogène)	2810[.00(.10 + .90)] + 2811[.19(.10 + .20 + .80)]	kg	T
20.13.24.73	Fluorure d'hydrogène (acide fluorhydrique)	281111	kg HF	T
20.13.24.75	Dioxyde de silicium	281122	kg SiO ₂	T
20.13.24.77	Dioxyde de soufre	28112905	kg SO ₂	T
20.13.25.25	Hydroxyde de sodium (soude caustique), solide	281511	kg NaOH	T
20.13.25.27	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse (lessive de soude caustique)	281512	kg NaOH	T
20.13.25.30	Hydroxyde de potassium (potasse caustique)	281520	kg KOH	T
20.13.25.50	Peroxydes de sodium ou de potassium	281530	kg	T
20.13.25.60	Hydroxyde et peroxyde de magnésium ; oxydes, hydroxydes et peroxydes de strontium et de baryum	2816[.10 + .40]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.13.25.70	Hydroxyde d'aluminium	281830	kg Al ₂ O ₃	T
20.13.25.80	Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques	282510	kg	T
20.13.31.10	Fluorures ; fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor	2826[.12 + .19(.10 + .90) + .30 + .90(.10 + .80)]	kg F	T
20.13.31.30	Chlorures (à l'exclusion du chlorure d'ammonium)	2827[.20 + .31 + .32 + .35 + .39(.10 + .20 + .30 + .85)]	kg	T
20.13.31.50	Oxychlorures et hydroxychlorures de cuivre et d'autres métaux	2827[.41 + .49(.10 + .90)]	kg	T
20.13.31.70	Bromures et oxybromures ; iodures et oxyiodures	2827[.51 + .59 + .60]	kg	T
20.13.32.30	Hypochlorites ; hypochlorite de calcium du commerce ; chlorites ; hypobromites	2828[.10 + .90]	kg Cl	T
20.13.32.50	Chlorates et perchlorates ; bromates et perbromates ; iodates et periodates	2829[.11 + .19 + .90(.10 + .40 + .80)]	kg	T
20.13.41.10	Sulfures ; polysulfures, de constitution chimique définie ou non ; dithionites et sulfoxyates	2830[.10 + .90(.11 + .85)] + 2831[.10 + .90]	kg	T
20.13.41.33	Sulfites	2832[.10 + .20]	kg Na ₂ S ₂ O ₅	T
20.13.41.35	Thiosulfates	283230	kg	T
20.13.41.51	Sulfate de baryum ou d'aluminium	2833[.22 + .27]	kg	T
20.13.41.57	Sulfates (à l'exclusion des sulfates d'aluminium et de baryum)	2833[.11 + .19 + .21 + .24 + .25 + .29(.20 + .30 + .60 + .80)]	kg	T
20.13.41.73	Aluns	283330	kg	T
20.13.41.75	Peroxo-sulfates (persulfates)	283340	kg	T
20.13.42.10	Nitrates (à l'exclusion des nitrates de potassium)	2834[.29(.20 + .40 + .80)]	kg N	T
20.13.42.20	Phosphinates (hypophosphites) et phosphonates (phosphites)	283510	kg	T
20.13.42.30	Phosphate de mono- ou de disodium	283522	kg P ₂ O ₅	T
20.13.42.40	Hydrogéo-orthophosphate de calcium (phosphate dicalcique)	283525	kg P ₂ O ₅	T
20.13.42.70	Triphosphate de sodium (tripolyphosphate de sodium)	283531	kg P ₂ O ₅	T
20.13.42.80	Phosphates (à l'exclusion de l'hydrogéo-orthophosphate de calcium et des phosphates de mono- ou de disodium) ; polyphosphates (à l'exclusion du triphosphate de sodium)	2835[.24 + .26 + .29(.10 + .30 + .90) + .39]	kg	T
20.13.43.10	Carbonate de disodium	283620	kg Na ₂ CO ₃	T
20.13.43.20	Hydrogénocarbonate (bicarbonate) de sodium	283630	kg	T
20.13.43.40	Carbonate de calcium	283650	kg	T
20.13.43.90	Autres carbonates	2836[.40 + .60 + .91 + .92 + .99(.11 + .17 + .90)]	kg	T
20.13.51.10	Manganites, manganates et permanganates ; molybdates ; tungstates (wolframates)	2841[.61 + .69 + .70 + .80]	kg	-
20.13.51.25	Chromates et dichromates ; peroxochromates	2841[.30 + .50]	kg	T
20.13.51.75	Sels des acides oxométalliques ou peroxométalliques (à l'exclusion des chromates, des dichromates, des peroxochromates, des manganites, des manganates, des permanganates, des molybdates et des tungstates)	2841[.90(.30 + .85)]	kg	-
20.13.51.83	Nitrate d'argent	284321	kg	-
20.13.51.85	Métaux précieux à l'état colloïdal ; composés et amalgames de métaux précieux (à l'exclusion du nitrate d'argent)	2843[.10(.10 + .90) + .29 + .30 + .90(.10 + .90)]	kg	-
20.13.52.50	Eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	28530010	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.13.52.70	Composés, inorganiques ou organiques, du mercure, de constitution chimique définie (à l'exclusion des amalgames)	285210	kg	T
20.13.52.75	Composés, inorganiques ou organiques, du mercure, de constitution chimique non définie (à l'exclusion des amalgames)	285290	kg	T
20.13.52.90	Autres composés inorganiques n.c.a. ; amalgames (à l'exclusion de ceux de métaux précieux, des eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté, ainsi que de l'air liquide ou comprimé)	2853[.00(.50 + .90)]	kg	-
20.13.61.00	Eau lourde (oxyde de deutérium) ; autres isotopes et leurs composés (à l'exclusion des éléments chimiques et isotopes radioactifs, fissiles ou fertiles)	2845[.10 + .90(.10 + .90)]	kg	-
20.13.62.20	Cyanures, oxycyanures et cyanures complexes	2837[.11 + .19 + .20]	kg	T
20.13.62.30	Borates ; peroxoborates (perborates)	2840[.11 + .19(.10 + .90) + .20(.10 + .90) + .30]	kg B ₂ O ₃	T
20.13.62.40	Silicates ; silicates des métaux alcalins du commerce	2839[.11 + .19 + .90]	kg SiO ₂	T
20.13.62.70	Silicates doubles ou complexes	284210	kg	T
20.13.62.80	Sels des acides et peroxyacides inorganiques (à l'exclusion des azotures et des silicates doubles ou complexes)	2842[.90(.10 + .80)]	kg	T
20.13.63.00	Peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée)	2847	kg H ₂ O ₂	T
20.13.64.50	Carbures, de constitution chimique définie ou non	2849[.10 + .20 + .90(.10 + .30 + .50 + .90)]	kg	T
20.13.64.80	Phosphures (à l'exclusion des ferrophosphores), de constitution chimique définie ou non ; hydrures, nitrures, azotures, siliciures et borures, de constitution chimique définie ou non, autres que les composés qui constituent également des carbures du code 20.13.64.50	2848 + 2850[.00(.20 + .60 + .90)]	kg	T
20.13.65.00	Composés de métaux des terres rares, de l'yttrium ou du scandium ou des mélanges de ces métaux	2846[.10 + .90]	kg	-
20.13.66.00	Soufres (à l'exclusion du soufre brut, sublimé, précipité et colloïdal)	25030090	kg	-
20.13.67.00	Pyrites de fer grillées (cendres de pyrites)	260120	kg	-
20.13.68.00	Pierres de bijouterie et similaires, synthétiques ou reconstituées, brutes ou simplement sciées ou dégrossies	7104[.10 + .20]	g	-

20.14 - Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.14.11.20	Hydrocarbures acycliques saturés	290110	kg	T
20.14.11.30	Éthylène	290121	kg	T
20.14.11.40	Propène (propylène)	290122	kg	T
20.14.11.50	Butène (butylène) et ses isomères	290123	kg	T
20.14.11.60	Buta-1,3-diène et isoprène	290124	kg	T
20.14.11.90	Hydrocarbures acycliques, non saturés (à l'exclusion de l'éthylène, du propène [propylène], du butène [butylène] et de ses isomères ainsi que du buta-1,3-diène et de l'isoprène)	290129	kg	T
20.14.12.13	Cyclohexane	290211	kg	T
20.14.12.15	Hydrocarbures cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques (à l'exclusion du cyclohexane)	290219	kg	T
20.14.12.23	Benzène	290220	kg	T
20.14.12.25	Toluène	290230	kg	T
20.14.12.43	O-xylène	290241	kg	T
20.14.12.45	P-xylène	290243	kg	T
20.14.12.47	M-xylène et isomères du xylène en mélange	2902[.42 + .44]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.14.12.50	Styrène	290250	kg	T
20.14.12.60	Éthylbenzène	290260	kg	T
20.14.12.70	Cumène	290270	kg	T
20.14.12.90	Autres hydrocarbures cycliques	290290	kg	T
20.14.13.13	Chlorométhane (chlorure de méthyle) et chloroéthane (chlorure d'éthyle)	290311	kg	T
20.14.13.15	Dichlorométhane (chlorure de méthylène)	290312	kg	T
20.14.13.23	Chloroforme (trichlorométhane)	290313	kg	T
20.14.13.25	Tétrachlorure de carbone	290314	kg	T
20.14.13.53	1,2-dichloroéthane (chlorure d'éthylène)	290315	kg	T
20.14.13.57	Dérivés chlorés saturés des hydrocarbures acycliques n.c.a.	2903[.19(.10 + .80)]	kg	T
20.14.13.71	Chlorure de vinyle (chloroéthylène)	290321	kg	T
20.14.13.74	Trichloroéthylène ; tétrachloroéthylène (perchloroéthylène)	2903[.22 + .23]	kg	T
20.14.13.79	Dérivés chlorés non saturés des hydrocarbures acycliques (à l'exclusion du chlorure de vinyle, du trichloroéthylène et du tétrachloroéthylène)	290329	kg	T
20.14.14.50	Dérivés, seulement sulfonés, des hydrocarbures, leurs sels et leurs esters éthyliques	290410	kg	T
20.14.14.70	Dérivés, seulement nitrés ou seulement nitrosés, des hydrocarbures	290420	kg	T
20.14.14.90	Dérivés des hydrocarbures (à l'exclusion de ceux seulement sulfonés, de leurs sels et de leurs esters éthyliques ainsi que de ceux seulement nitrés ou seulement nitrosés)	2904[.90(.40 + .95)]	kg	T
20.14.19.10	Dérivés fluorés, bromés ou iodés des hydrocarbures acycliques	2903[.31 + .39(.11 + .15 + .19 + .90)]	kg	-
20.14.19.30	Dérivés halogénés des hydrocarbures acycliques contenant au moins deux halogènes différents	2903[.71 + .72 + .73 + .74 + .75 + .76(.10 + .20 + .90) + .77(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .90) + .78 + .79(.11 + .19 + .21	kg	-
20.14.19.50	Dérivés halogénés des hydrocarbures cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques	2903[.81 + .82 + .89(.10 + .90)]	kg	-
20.14.19.70	Dérivés halogénés des hydrocarbures aromatiques	2903[.91 + .92 + .99(.10 + .90)]	kg	-
20.14.21.00	Alcools gras industriels	382370	kg	T
20.14.22.10	Méthanol (alcool méthylique)	290511	kg	T
20.14.22.20	Propane 1-ol (alcool propylique) et propane 2-ol (alcool isopropylique)	290512	kg	T
20.14.22.30	Butane 1-ol (alcool n-butylique)	290513	kg	T
20.14.22.40	Butanols (à l'exclusion du butane-1-ol [alcool n-butylique])	2905[.14(.10 + .90)]	kg	T
20.14.22.63	Octanol (alcool octylique) et ses isomères	2905[.16(.20 + .85)]	kg	T
20.14.22.65	Alcool laurique, cétylique et stéarique ; autres monoalcools saturés (à l'exclusion des alcools méthylique, propylique, isopropylique, n-butylique et octylique ainsi que des autres butanols)	2905[.17 + .19]	kg	T
20.14.22.70	Monoalcools non saturés	2905[.22 + .29(.10 + .90)]	kg	T
20.14.23.10	Éthylène glycol (éthanediol)	290531	kg	T
20.14.23.20	Propylène glycol (propane 1,2-diol)	290532	kg	T
20.14.23.33	D-glucitol (sorbitol)	2905[.44(.11 + .19 + .91 + .99)]	kg	T
20.14.23.39	Diols et polyalcools (à l'exclusion de l'éthylène glycol, du propylène glycol et du D-glucitol)	2905[.39(.20 + .25 + .30 + .95) + .41 + .42 + .43 + .49]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.14.23.50	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des alcools acycliques	2905[.51 + .59(.91 + .98)]	kg	T
20.14.23.60	Glycérines, y compris la glycérine synthétique (à l'exclusion de la glycérine brute et des eaux et lessives glycérineuses)	290545	kg	T
20.14.23.73	Alcools cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	2906[.11 + .12 + .13(.10 + .90) + .19]	kg	T
20.14.23.75	Alcools aromatiques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	2906[.21 + .29]	kg	T
20.14.24.10	Monophénols	2907[.11 + .12 + .13 + .15(.10 + .90) + .19(.10 + .90)]	kg	T
20.14.24.33	4,4'-isopropylidènediphénol (bisphénol A, diphenylolpropane) et ses sels	290723	kg	T
20.14.24.39	Polyphénols, y compris leurs sels (à l'exclusion du 4,4'-isopropylidènediphénol) et phénols-alcools	2907[.21 + .22 + .29]	kg	T
20.14.24.50	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des phénols ou des phénols-alcools	2908[.11 + .19 + .91 + .92 + .99]	kg	T
20.14.31.20	Acide stéarique industriel	382311	kg	T
20.14.31.30	Acide oléique industriel	382312	kg	T
20.14.31.50	Tall acide gras industriel	382313	kg	T
20.14.31.95	Acides gras monocarboxyliques industriels distillés (à l'exclusion des acides stéarique et oléique ainsi que du tall acide gras)	38231910	kg	T
20.14.31.97	Acides gras monocarboxyliques industriels (à l'exclusion des acides stéarique et oléique ainsi que du tall acide gras, distillés)	3823[.19(.30 + .90)]	kg	T
20.14.32.15	Acétate d'éthyle	291531	kg	T
20.14.32.19	Esters de l'acide acétique (à l'exclusion de l'acétate d'éthyle)	2915[.32 + .33 + .36 + .39]	kg	T
20.14.32.20	Acides mono-, di- ou trichloroacétique, propionique, butyrique et valérique, leurs sels et esters	2915[.40 + .50 + .60(.11 + .19 + .90)]	kg	T
20.14.32.35	Acide palmitique et acide stéarique, leurs sels et esters	2915[.70(.40 + .50)]	kg	T
20.14.32.50	Acide formique, ses sels et esters	2915[.11 + .12 + .13]	kg	T
20.14.32.71	Acide acétique	291521	kg	T
20.14.32.77	Anhydride acétique	291524	kg	T
20.14.32.78	Sels de l'acide acétique	291529	kg	T
20.14.32.80	Acide laurique et autres, leurs sels et esters	2915[.90(.30 + .70)]	kg	T
20.14.33.10	Acide acrylique et ses sels, autres acides monocarboxyliques	2916[.11 + .16 + .19(.10 + .40 + .95) + .20]	kg	T
20.14.33.20	Esters de l'acide acrylique	291612	kg	T
20.14.33.30	Acide méthacrylique et ses sels	291613	kg	T
20.14.33.40	Esters de l'acide méthacrylique	291614	kg	T
20.14.33.50	Acides oléique, linoléique ou linolénique, leurs sels et esters	291615	kg	T
20.14.33.63	Acide benzoïque, ses sels et esters	291631	kg	T
20.14.33.65	Peroxyde benzoyle et chlorure de benzoyle	291632	kg	T
20.14.33.67	Acide phénylacétique, ses sels et esters	2916[.34 + .39(.10)]	kg	T
20.14.33.70	Acides monocarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés (à l'exclusion des benzoïque et phénylacétique, de leurs sels et esters, du peroxyde de benzoyle et chlorure de benzoyle)	29163990	kg	T
20.14.33.83	Acides oxalique, azélaïque et malonique ; acides polycarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs sels et esters	2917[.11 + .13(.10 + .90) + .19(.10 + .90) + .20]	kg	T
20.14.33.85	Acide adipique, ses sels et esters	291712	kg	T
20.14.33.87	Anhydride maléique	291714	kg	T
20.14.34.10	Orthophtalates de dioctyle ou de dibutyle	2917[.32 + .34(.00a)]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.14.34.20	Autres esters de l'acide orthophtalique	2917[.33 + .34(.00b)]	kg	T
20.14.34.30	Anhydride phtalique ; acide téréphtalique et ses sels	2917[.35 + .36]	kg	T
20.14.34.40	Acides polycarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des esters de l'acide orthophtalique, de l'anhydride phtalique, de l'acide téréphtalique et de ses sels)	2917[.37 + .39(.20 + .95)]	kg	T
20.14.34.73	Acide citrique, ses sels et ses esters	2918[.14 + .15]	kg	T
20.14.34.75	Acides carboxyliques à fonction alcool, phénol, aldéhyde ou cétone	2918[.11 + .12 + .13 + .16 + .18 + .19(.30 + .40 + .50 + .98) + .29 + .30 + .91 + .99(.40 + .90)]	kg	T
20.14.41.13	Mono-, di- ou triméthylamine et leurs sels	292111	kg	T
20.14.41.19	Autres monoamines acycliques et leurs dérivés ; sels de ces produits	2921[.19(.40 + .50 + .60 + .99)]	kg	T
20.14.41.23	Héxaméthylènediamine et ses sels ; éthylènediamine et ses sels	2921[.21 + .22]	kg	T
20.14.41.29	Autres polyamines acycliques et leurs dérivés ; sels de ces produits	292129	kg	T
20.14.41.30	Monoamines et polyamines cyclaniques, cycléniques et cycloterpéniques et leurs dérivés ; sels de ces produits	2921[.30(.10 + .91 + .99)]	kg	T
20.14.41.51	Aniline et ses sels (à l'exclusion de leurs dérivés)	292141	kg	T
20.14.41.53	Dérivés de l'aniline et leurs sels	292142	kg	T
20.14.41.59	Autres monoamines aromatiques et leurs dérivés ; sels de ces produits	2921[.43 + .44 + .45 + .46 + .49]	kg	T
20.14.41.70	Polyamines aromatiques et leurs dérivés ; sels de ces produits	2921[.51(.11 + .19 + .90) + .59(.50 + .90)]	kg	T
20.14.42.33	Monoéthanolamine et ses sels	292211	kg	T
20.14.42.35	Diéthanolamine et ses sels	292212	kg	T
20.14.42.37	Triéthanolamine et ses sels	2922[.13(.10 + .90)]	kg	T
20.14.42.39	Amino-alcools, leurs éthers et leurs esters à fonction oxygénée unique ; sels de ces produits (à l'exclusion de la monoéthanolamine, de la diéthanolamine et de la triéthanolamine et des sels de ces produits)	2922[.14 + .19(.10 + .20 + .30 + .85)]	kg	T
20.14.42.90	Composés aminés à fonctions oxygénées (à l'exclusion des amino-alcools, de leurs éthers et esters et des sels de ces produits, ainsi que de la lysine et de l'acide glutamique et des sels et esters de ces produits)	2922[.21 + .29 + .31 + .39 + .43 + .44 + .49(.20 + .85) + .50]	kg	T
20.14.43.10	Uréines et leurs dérivés ; sels de ces produits	292421	kg	T
20.14.43.20	Saccharine et ses sels	292511	kg	T
20.14.43.30	Imides et leurs dérivés ; sels de ces produits (autres que la saccharine et ses sels)	2925[.12 + .19(.20 + .95)]	kg	T
20.14.43.40	Imines et leurs dérivés ; sels de ces produits	2925[.21 + .29]	kg	T
20.14.43.50	Acrylonitrile	292610	kg	T
20.14.43.60	1-Cyanoguanidine (dicyandiamide)	292620	kg	T
20.14.43.70	Composés à fonction nitrile (à l'exclusion de l'acrylonitrile et de la 1- cyanoguanidine)	2926[.30 + .90(.20 + .95)]	kg	T
20.14.44.20	Composés diazoïques, azoïques ou azoxyques	2927	kg	T
20.14.44.30	Dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine	2928[.00(.10 + .90)]	kg	T
20.14.44.50	Isocyanates	292910	kg	T
20.14.44.90	Composés à autres fonctions azotées (autres qu'isocyanates)	292990	kg	T
20.14.51.33	Thiocarbamates et dithiocarbamates ; mono-, di- ou tétrasulfures de thiourame ; méthionine	2930[.20 + .30 + .40(.10 + .90)]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.14.51.39	Autres thiocomposés organiques	2930[.50 + .90(.13 + .16 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .99)]	kg	T
20.14.51.51	Composés organo-inorganiques (à l'exclusion des thiocomposés organiques)	2931[.10 + .20 + .90(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .80 + .90)]	kg	T
20.14.52.15	Tétrahydrofuranne, 2-furaldéhyde, alcool furfurylique, alcool tétrahydrofurfurylique et pipéronal	2932[.11 + .12 + .13 + .93]	kg	T
20.14.52.25	Composés hétérocycliques à hétéroatome(s) d'oxygène exclusivement (à l'exclusion des autres lactones)	2932[.19 + .91 + .92 + .94 + .95 + .99]	kg	T
20.14.52.30	Composés hétérocycliques à hétéroatome(s) d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle imidazole (à l'exclusion de l'hydantoïne et de ses dérivés)	2933[.29(.10 + .90)]	kg	T
20.14.52.60	Mélatamine	293361	kg	T
20.14.52.80	Composés dont la structure comporte un cycle pyridine non condensé ou des cycles quinoléine ou isoquinoléine sans autres condensations ; lactames ; autres composés hétérocycliques à hétéroatome(s) d'azote exclusivement (à l'exclusion des composés dont la structure comporte un cycle pyrazole non condensé, imidazole non condensé, pyrimidine, pipérazine ou triazine non condensé)	2933[.31 + .32 + .33 + .39(.10 + .20 + .25 + .35 + .40 + .45 + .50 + .55 + .99) + .41 + .49(.10 + .30 + .90) + .71 + .72 + .	kg	T
20.14.52.90	Acides nucléiques et autres composés hétérocycliques à cycle thiazole, benzothiazole et autres	2934[.10 + .20(.20 + .80) + .91 + .99(.60 + .90)]	kg	T
20.14.53.50	Esters phosphoriques, y compris les lactophosphates, leurs sels et leurs dérivés	2919[.10 + .90]	kg	T
20.14.53.80	Esters des autres acides inorganiques des non-métaux (à l'exclusion des esters des halogénures d'hydrogène) et leurs sels ; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	2920[.11 + .19 + .90(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .85)]	kg	T
20.14.61.11	Méthanal (formaldéhyde)	291211	kg	T
20.14.61.13	Éthanal (acétaldéhyde)	291212	kg	T
20.14.61.15	Butanal (butyraldéhyde, isomère normal)	29121900a	kg	T
20.14.61.19	Aldéhydes acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'exclusion du méthanal [formaldéhyde], de l'éthanal [acétaldéhyde]) et du butanal [butyraldéhyde, isomère normal])	29121900b	kg	T
20.14.61.20	Aldéhydes cycliques sans autres fonctions oxygénées	2912[.21 + .29]	kg	-
20.14.61.35	Aldéhydes-alcools, aldéhydes-éthers, aldéhydes-phénols et aldéhydes contenant d'autres fonctions oxygénées	2912[.41 + .42 + .49]	kg	-
20.14.61.50	Polymères cycliques des aldéhydes	291250	kg	-
20.14.61.60	Paraformaldéhyde	291260	kg	T
20.14.61.70	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des polymères cycliques des aldéhydes et du paraformaldéhyde	2913	kg	-
20.14.62.11	Acétone	291411	kg	T
20.14.62.13	Butanone (méthyléthylcétone)	291412	kg	T
20.14.62.15	4-méthylpentane-2-one (méthylisobutylcétone)	291413	kg	T
20.14.62.19	Cétones acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'exclusion de l'acétone, du butanone [méthyléthylcétone] et du 4-méthylpentane-2-one [méthylisobutylcétone])	2914[.19(.10 + .90)]	kg	T
20.14.62.31	Camphre, cétones aromatiques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées, cétones-alcools, cétones-aldéhydes, cétones-phénols et cétones contenant d'autres fonctions oxygénées	2914[.29(.00a) + .31 + .39 + .40(.10 + .90) + .50]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.14.62.33	Cyclohexanone et méthylcyclohexanones	291422	kg	T
20.14.62.35	Ionones et méthylionones	291423	kg	T
20.14.62.39	Cétones cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'exclusion du camphre, de la cyclohexanone, des méthylcyclohexanones, des ionones et des méthylionones)	29142900b	kg	T
20.14.62.60	Quinones	2914[.61 + .69(.10 + .90)]	kg	T
20.14.62.70	Dérivés halogènes, sulfonés, nitrés ou nitrosés de cétones et quinones	291470	kg	T
20.14.63.10	Éthers acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	2909[.11 + .19(.10 + .90)]	kg	T
20.14.63.23	Éthers cyclaniques, cycléniques, cycloterpéniques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	290920	kg	T
20.14.63.25	Éthers aromatiques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	2909[.30(.10 + .31 + .35 + .38 + .90)]	kg	T
20.14.63.33	2,2'-oxydiéthanol (diéthylène glycol)	290941	kg	T
20.14.63.39	Éthers-alcools et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion du 2-[2-Chloroéthoxy]éthanol)	2909[.43 + .44 + .49(.11 + .80)]	kg	T
20.14.63.50	Éthers-phénols, éthers-alcools-phénols et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	290950	kg	-
20.14.63.60	Peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers, peroxydes de cétones et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	290960	kg	-
20.14.63.73	Oxirane (oxyde d'éthylène)	291010	kg	T
20.14.63.75	Méthylloxirane (oxyde de propylène)	291020	kg	T
20.14.63.79	Époxydes, époxy-alcools, époxy-phénols et époxy-éthers, avec trois atomes dans le cycle, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion de l'oxirane [oxyde d'éthylène] et du méthylloxirane [oxyde de propylène])	2910[.30 + .40 + .90]	kg	T
20.14.63.80	Acétals, hémi-acétals même à autres fonctions oxygénées et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	2911	kg	T
20.14.64.30	Autres composés organiques n.c.a.	2942	kg	T
20.14.64.50	Présure et ses concentrats	350710	kg	-
20.14.64.70	Enzymes et enzymes préparés n.c.a. (à l'exclusion de la présure et ses concentrats)	3507[.90(.30 + .90)]	kg	-
20.14.71.20	Matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale	380290	kg	-
20.14.71.30	Tall oil, même raffiné	3803[.00(.10 + .90)]	kg	-
20.14.71.40	Essence de térébenthine, de bois de pin ou de papeterie au sulfate, huile de pin et produits similaires	3805[.10(.10 + .30 + .90) + .90(.10 + .90)]	kg	-
20.14.71.50	Colophanes, acides résiniques et leurs dérivés ; essence et huiles de colophane ; gommés fondus	3806[.10 + .20 + .30 + .90]	kg	-
20.14.71.70	Goudrons de bois, créosote de bois, méthylène, poix végétales, huiles de goudron de bois et préparations similaires à base de colophanes, d'acides résiniques ou de poix végétales	3807[.00(.10 + .90)]	kg	T
20.14.72.00	Charbon de bois, y compris le charbon de coke ou de noix, même aggloméré	4402[.10 + .90]	kg	-
20.14.73.20	Benzols (benzène), toluols (toluène) et xylols (xylènes)	2707[.10 + .20 + .30]	kg	T
20.14.73.40	Naphtalène et autres mélanges d'hydrocarbures aromatiques (à l'exclusion du benzène, du toluène et des xylènes)	2707[.40 + .50]	kg	T
20.14.73.60	Phénols	27079980	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.14.73.90	Autres huiles et produits de la distillation des goudrons de houille n.c.a.	2707[.91 + .99(.11 + .19 + .20 + .50 + .91 + .99)]	kg	T
20.14.74.00	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique $\geq 80\%$ vol (important : à l'exclusion des accises sur l'alcool)	220710	l	-
20.14.75.00	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres	220720	l	-

20.15 - Fabrication de produits azotés et d'engrais

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.15.10.50	Acide nitrique ; acides sulfonitriques	2808	kg N	T
20.15.10.75	Ammoniac anhydre	281410	kg N	T
20.15.10.77	Ammoniac en solution aqueuse (ammoniaque)	281420	kg N	T
20.15.20.30	Chlorure d'ammonium	282710	kg	T
20.15.20.80	Nitrites	283410	kg N	T
20.15.31.30	Urée d'une teneur en azote $> 45\%$ en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	31021010	kg N	T
20.15.31.80	Urée d'une teneur en azote $\leq 45\%$ en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	31021090	kg N	T
20.15.32.00	Sulfate d'ammonium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	310221	kg N	T
20.15.33.00	Nitrate d'ammonium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	3102[.30(.10 + .90)]	kg N	T
20.15.34.00	Sel doubles et mélanges de nitrates de calcium et d'ammonium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	310260	kg N	T
20.15.35.30	Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium d'une teneur en azote $\leq 28\%$ en poids	31024010	kg N	T
20.15.35.80	Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium d'une teneur en azote $> 28\%$ en poids	31024090	kg N	T
20.15.39.30	Sels doubles et mélanges de sulfate et nitrate d'ammonium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	310229	kg N	T
20.15.39.60	Mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium en solutions aqueuses ou ammoniacales (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	310280	kg N	T
20.15.39.90	Engrais minéraux ou chimiques azotés n.c.a.	310290	kg N	T
20.15.41.00	Superphosphates (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	3103[.10(.10 + .90)]	kg P ₂ O ₅	T
20.15.49.00	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés n.c.a.	310390	kg P ₂ O ₅	T
20.15.51.00	Chlorure de potassium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	3104[.20(.10 + .50 + .90)]	kg K ₂ O	T
20.15.52.00	Sulfate de potassium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	310430	kg K ₂ O	T
20.15.59.00	Engrais minéraux ou chimiques potassiques n.c.a.	310490	kg K ₂ O	T
20.15.60.00	Nitrate de sodium	310250	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.15.71.00	Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	3105[.20(.10 + .90)]	kg	T
20.15.72.00	Hydrogéo-orthophosphate de diammonium (phosphate diammonique) (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	310530	kg	T
20.15.73.00	Dihydrogéoorthophosphate d'ammonium (phosphate monoammonique)	310540	kg	T
20.15.74.00	Autres engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et phosphore	3105[.51 + .59]	kg	T
20.15.75.00	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium	310560	kg	T
20.15.76.00	Nitrates de potassium	283421	kg N	T
20.15.79.30	Engrais soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	310510	kg	T
20.15.79.80	Autres engrais n.c.a.	3105[.90(.20 + .80)]	kg	T
20.15.80.00	Engrais d'origine animale ou végétale	3101	kg	T

20.16 - Fabrication de matières plastiques de base

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.16.10.35	Polyéthylène linéaire d'une densité $< 0,94$, sous formes primaires	39011010	kg	T
20.16.10.39	Polyéthylène d'une densité $< 0,94$, sous formes primaires (à l'exclusion du polyéthylène linéaire)	39011090	kg	T
20.16.10.50	Polyéthylène d'une densité $\geq 0,94$, sous formes primaires	3901[.20(.10 + .90)]	kg	T
20.16.10.70	Copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, sous formes primaires	390130	kg	T
20.16.10.90	Autres polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'exclusion du polyéthylène et des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle)	3901[.90(.30 + .90)]	kg	T
20.16.20.35	Polystyrène expansible, sous formes primaires	390311	kg	T
20.16.20.39	Polystyrène, sous formes primaires (à l'exclusion du polyéthylène expansible)	390319	kg	T
20.16.20.50	Copolymères de styrène-acrylonitrile (SAN), sous formes primaires	390320	kg	T
20.16.20.70	Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS), sous formes primaires	390330	kg	T
20.16.20.90	Polymères du styrène, sous formes primaires (à l'exclusion du polystyrène, des copolymères de styrène-acrylonitrile (SAN) et des copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène [ABS])	3903[.90(.10 + .20 + .90)]	kg	T
20.16.30.10	Polychlorure de vinyle, non mélangé à d'autres substances, sous formes primaires	390410	kg	T
20.16.30.23	Polychlorure de vinyle, mélangé à d'autres substances, non plastifié, sous formes primaires	390421	kg	T
20.16.30.25	Polychlorure de vinyle, mélangé à d'autres substances, plastifié, sous formes primaires	390422	kg	T
20.16.30.40	Copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle, sous formes primaires	3904[.30 + .40]	kg	T
20.16.30.60	Polymères fluorés	3904[.61 + .69(.10 + .20 + .80)]	kg	T
20.16.30.90	Polymères des oléfines halogènes, sous formes primaires, n.c.a.	3904[.50(.10 + .90) + .90]	kg	T
20.16.40.13	Polyacétals, sous formes primaires	390710	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.16.40.15	Polyéthylèneglycols et autres polyéther-alcools, sous formes primaires	3907[.20(.11 + .20)]	kg	T
20.16.40.20	Polyéthers, sous formes primaires (à l'exclusion des polyacétols et des polyéther-alcools)	3907[.20(.91 + .99)]	kg	T
20.16.40.30	Résines époxydes, sous formes primaires	390730	kg	T
20.16.40.40	Polycarbonates, sous formes primaires	390740	kg	T
20.16.40.50	Résines alkydes, sous formes primaires	390750	kg	T
20.16.40.62	Polyéthylène téréphtalate, sous formes primaires, d'un indice de viscosité ≥ 78 mlg	39076020	kg	T
20.16.40.64	Autre polyéthylène téréphtalate	39076080	kg	T
20.16.40.70	Polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'exclusion des polyacétals, des polyéthers, des résines époxydes, des polycarbonates, des résines alkydes et du polyéthylène téréphtalate)	39079110	kg	T
20.16.40.80	Polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'exclusion des polyesters liquides, des polyacétals, des polyéthers, des résines époxydes, des polycarbonates, des résines alkydes et du polyéthylène téréphtalate)	39079190	kg	T
20.16.40.90	Polyesters, sous formes primaires (à l'exclusion des polyacétals, des polyéthers, des résines époxydes, des polycarbonates, des résines alkydes, du polyéthylène téréphtalate et des autres polyesters non saturés)	3907[.70 + .99(.10 + .90)]	kg	T
20.16.51.30	Polypropylène, sous formes primaires	390210	kg	T
20.16.51.50	Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires (à l'exclusion du polypropylène)	3902[.20 + .30 + .90(.10 + .20 + .90)]	kg	T
20.16.52.30	Polymères d'acétate de vinyle, en dispersion aqueuse, sous formes primaires	3905[.12 + .21]	kg	T
20.16.52.50	Polymères d'acétate de vinyle, sous formes primaires (à l'exclusion des polymères en dispersion aqueuse)	3905[.19 + .29]	kg	T
20.16.52.70	Polymères des esters de vinyle et autres polymères de vinyle, sous formes primaires (à l'exclusion de l'acétate de vinyle)	3905[.30 + .91 + .99(.10 + .90)]	kg	T
20.16.53.50	Polyméthacrylate de méthyle, sous formes primaires	390610	kg	T
20.16.53.90	Polymères acryliques, sous formes primaires (à l'exclusion du polyméthacrylate de méthyle)	3906[.90(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .90)]	kg	T
20.16.54.50	Polyamides -6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12, sous formes primaires	390810	kg	T
20.16.54.90	Polyamides, sous formes primaires (à l'exclusion des polyamides -6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12)	390890	kg	T
20.16.55.50	Résines uréiques et résines de thiourée, sous formes primaires	390910	kg	T
20.16.55.70	Résines mélaminiques, sous formes primaires	390920	kg	T
20.16.56.30	Résines aminiques, sous formes primaires (à l'exclusion des résines uréiques, des résines de thiourée et des résines mélaminiques)	390930	kg	T
20.16.56.50	Résines phénoliques, sous formes primaires	390940	kg	T
20.16.56.70	Polyuréthanes, sous formes primaires	3909[.50(.10 + .90)]	kg	T
20.16.57.00	Silicones, sous formes primaires	3910	kg	T
20.16.59.20	Résines de pétrole, résines de coumarone-indène, polyterpènes, polysulfures, polysulfones, etc., sous formes primaires, n.c.a.	3911[.10 + .90(.11 + .13 + .19 + .92 + .99)]	kg	T
20.16.59.40	Cellulose et ses dérivés chimiques, sous formes primaires, n.c.a.	3912[.11 + .12 + .20(.11 + .19 + .90) + .31 + .39(.20 + .85) + .90(.10 + .90)]	kg	T
20.16.59.60	Polymères naturels et polymères naturels modifiés, sous formes primaires, y compris l'acide alginique, les protéines durcies et les dérivés chimiques du caoutchouc naturel	3913[.10 + .90]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.16.59.70	Échangeurs d'ions à base de polymères naturels ou synthétiques, sous formes primaires	3914	kg	T

20.17 - Fabrication de caoutchouc synthétique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.17.10.50	Latex autre que de caoutchouc naturel	4002[.11 + .41 + .51 + .91]	kg	T
20.17.10.90	Caoutchoucs synthétiques (à l'exclusion du latex)	4002[.19(.10 + .20 + .30 + .90) + .20 + .31 + .39 + .49 + .59 + .60 + .70 + .80 + .99(.10 + .90)]	kg	T

20.20 - Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.20.11.30	Insecticides à base d'hydrocarbures chlorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089120	kg act. subst.	-
20.20.11.40	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089130	kg act. subst.	-
20.20.11.50	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089140	kg act. subst.	-
20.20.11.60	Insecticides à base de pyréthrinoides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089110	kg act. subst.	-
20.20.11.90	Autres insecticides	38089190	kg act. subst.	-
20.20.12.20	Herbicides, à base de phénoxyphytohormones, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089311	kg act. subst.	-
20.20.12.30	Herbicides, à base de triazines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089313	kg act. subst.	-
20.20.12.40	Herbicides, à base d'amides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089315	kg act. subst.	-
20.20.12.50	Herbicides, à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089317	kg act. subst.	-
20.20.12.60	Herbicides, à base de dérivés de dinitroanilines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089321	kg act. subst.	-
20.20.12.70	Herbicides, à base de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089323	kg act. subst.	-
20.20.12.90	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées)	38089327	kg act. subst.	-
20.20.13.50	Inhibiteurs de germination présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089330	kg act. subst.	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.20.13.70	Régulateurs de croissance pour plantes présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089390	kg act. subst.	-
20.20.14.30	Désinfectants, à base de sels d'ammonium quaternaire, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089410	kg act. subst.	-
20.20.14.50	Désinfectants., à base de composés halogénés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089420	kg act. subst.	-
20.20.14.90	Désinfectants, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés)	38089490	kg act. subst.	-
20.20.15.15	Fongicides, bactéricides et traitement de semences de types inorganiques, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	3808[.92(.10 + .20)]	kg act. subst.	-
20.20.15.30	Fongicides, bactéricides et traitement de semences à base de dithiocarbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089230	kg act. subst.	-
20.20.15.45	Fongicides, bactéricides et traitement de semences à base de benzimidazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089240	kg act. subst.	-
20.20.15.60	Fongicides, bactéricides et traitement de semence à base de diazoles ou de triazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089250	kg act. subst.	-
20.20.15.75	Fongicides, bactéricides et traitement de semences à base de diazines ou de morpholines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	38089260	kg act. subst.	-
20.20.15.90	Autres fongicides, bactéricides et traitements de semences (par exemple, Captan, etc.)	38089290	kg act. subst.	-
20.20.19.30	Marchandises du SH 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes : de l'aldrine (ISO), du binapacryl (ISO), du camphéchloré (ISO) (toxaphène), du captafol (ISO), du chlordane (ISO), du chlordinéforme (ISO), du chlorobenzilate (ISO), du DDT (ISO) (clofénotane (DCI), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane), de la dieldrine (ISO, DCI), du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC (ISO)) ou ses sels, du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters, du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane), du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane), du fluoroacétamide (ISO), de l'heptachlore (ISO), de l'hexachlorobenzène (ISO), du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris lindane (ISO, DCI), des composés du mercure, du méthamidophos (ISO), du monocrotophos (ISO), de l'oxiranne (oxyde d'éthylène), du parathion (ISO), du parathion-méthyle (ISO) (méthyleparathion), du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters, du phosphamidon (ISO), du 2,4,5-T (ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique), ses sels	380850	kg act. subst.	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.20.19.80	Antirongeurs et autres produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des insecticides, des fongicides, des herbicides et des désinfectants)	3808[.99(.10 + .90)]	kg act. subst.	-

20.30 - Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.30.11.50	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux	320910	kg	-
20.30.11.70	Autres peintures, vernis dispersés ou dissous en milieu aqueux	320990	kg	-
20.30.12.25	Peintures et vernis à base de polyesters, en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50 % du poids de la solution	32081010	kg	-
20.30.12.29	Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux, pour autant que la proportion du solvant > 50 % du poids de la solution	32081090	kg	-
20.30.12.30	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux, pour autant que la proportion du solvant > 50 % du poids de la solution	32082010	kg	-
20.30.12.50	Autres peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques	32082090	kg	-
20.30.12.70	Peintures et vernis : produits en solution n.c.a.	3208[.90(.11 + .13 + .19)]	kg	-
20.30.12.90	Autres peintures et vernis à base de polymères synthétiques	3208[.90(.91 + .99)]	kg	-
20.30.21.30	Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations similaires, des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie	320710	kg	-
20.30.21.50	Compositions vitrifiables, engobes et préparations similaires, des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie	3207[.20(.10 + .90)]	kg	-
20.30.21.70	Lustres liquides et préparations similaires, frites et autres verres sous forme de poudre, de grenailles ou de flocons	3207[.30 + .40(.40 + .85)]	kg	-
20.30.22.13	Peintures et vernis à l'huile	32100010	kg	-
20.30.22.15	Peintures et vernis autres qu'à l'huile ; pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs	32100090	kg	-
20.30.22.20	Siccatis préparés	3211	kg	-
20.30.22.30	Feuilles pour le marquage au fer	321210	kg	-
20.30.22.40	Pigments, y compris les poudres et flocons métalliques, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures ; teintures et autres matières colorantes, présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail, n.c.a.	321290	kg	-
20.30.22.53	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics	32141010	kg	-
20.30.22.55	Enduits utilisés en peinture	32141090	kg	-
20.30.22.60	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie	321490	kg	-
20.30.22.73	Solvants et diluants organiques composites à base d'acétate de butyle	38140010	kg	-
20.30.22.79	Solvants et diluants organiques composites (à l'exclusion de ceux à base d'acétate de butyle)	38140090	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.30.23.50	Couleurs en assortiments pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleurs similaires, en pastilles, tubes, pots, flacons ou godets	321310	kg	-
20.30.23.70	Couleurs pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, l'amusement et couleurs similaires, en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements similaires (à l'exclusion des couleurs en assortiments)	321390	kg	-
20.30.24.50	Encres d'imprimerie, noires	321511	kg	-
20.30.24.70	Encres d'imprimerie (à l'exclusion des encres noires)	321519	kg	-

20.41 - Fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.41.10.00	Glycérol brut ; eaux et lessives glycérineuses	1520	kg	T
20.41.20.20	Agents de surface organiques anioniques, même conditionnés pour la vente au détail	3402[.11(.10 + .90)]	kg	T
20.41.20.30	Agents de surface organiques cationiques, même conditionnés pour la vente au détail	340212	kg	T
20.41.20.50	Agents de surface organiques non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail	340213	kg	T
20.41.20.90	Agents de surface organiques (à l'exclusion des agents de surface anioniques, cationiques et non ioniques)	340219	kg	T
20.41.31.20	Savons et produits organiques tensio-actifs, en barres, etc., n.c.a.	340119	kg	-
20.41.31.50	Savons sous formes de flocons, paillettes, granulés ou poudres	34012010	kg	-
20.41.31.80	Savons sous d'autres formes (à l'exclusion des savons en barres, pains ou sujets frappés, des papiers, ouates, feutres et nontissés, imprégnés ou enduits de savon ou de détergents, ainsi que des savons sous formes de flocons, paillettes, granulés ou poudres)	34012090	kg	-
20.41.32.40	Préparations tensio-actives, même contenant du savon, conditionnées pour la vente au détail (à l'exclusion des préparations à usage de savon)	34022020	kg	-
20.41.32.50	Préparations pour lessives et préparations de nettoyage, y compris les préparations auxiliaires de lavage, même contenant du savon, conditionnées pour la vente au détail (à l'exclusion des préparations tensio-actives à usage de savon)	34022090	kg	-
20.41.32.60	Préparations tensio-actives, même contenant du savon, non conditionnées pour la vente au détail (à l'exclusion des préparations à usage de savon)	34029010	kg	-
20.41.32.70	Préparations pour lessives et préparations de nettoyage, y compris les préparations auxiliaires de lavage, même contenant du savon, non conditionnées pour la vente au détail (à l'exclusion des préparations tensio-actives à usage de savon)	34029090	kg	-
20.41.41.00	Préparations pour parfumer ou désodoriser les locaux	3307[.41 + .49]	-	-
20.41.42.70	Cires artificielles et cires préparées de polyéthylène-glycols	340420	kg	-
20.41.42.80	Cires artificielles et cires préparées, y compris cires à cacheter (à l'exclusion des cires de polyéthylène-glycols)	340490	kg	-
20.41.43.30	Cirages, crèmes et préparations similaires pour l'entretien des chaussures ou du cuir (à l'exclusion des cires artificielles et des cires préparées)	340510	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.41.43.50	Encaustiques et préparations similaires pour l'entretien des meubles en bois, des parquets ou d'autres boiseries (à l'exclusion des cires artificielles et des cires préparées)	340520	kg	-
20.41.43.70	Brillants et préparations similaires pour carrosseries (à l'exclusion des cires artificielles, des cires préparées et des brillants pour métaux)	340530	kg	-
20.41.43.83	Brillants pour métaux	34059010	kg	-
20.41.43.89	Autres cirages, crèmes et préparations similaires n.c.a.	34059090	kg	-
20.41.44.00	Pâtes, poudres et autres préparations à récurer	340540	kg	-

20.42 - Fabrication de parfums et de produits de toilette

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.42.11.50	Parfums	33030010	l	-
20.42.11.70	Eaux de toilette	33030090	l	-
20.42.12.50	Produits de maquillage pour les lèvres	330410	-	-
20.42.12.70	Produits de maquillage pour les yeux	330420	-	-
20.42.13.00	Préparations pour manucures ou pédicures	330430	-	-
20.42.14.00	Poudres cosmétiques, même compactes, y compris le talc	330491	-	-
20.42.15.00	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour les soins de la peau, y compris les préparations antisolaires (à l'exclusion des médicaments, des produits de maquillage pour les lèvres et les yeux, des préparations pour manucures ou pédicures, des poudres cosmétiques et du talc)	330499	-	-
20.42.16.30	Shampooings	330510	-	-
20.42.16.50	Préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanent	330520	-	-
20.42.16.70	Laques pour cheveux	330530	-	-
20.42.17.00	Préparations capillaires (à l'exclusion des shampooings, laques et produits pour l'ondulation ou le défrisage permanent)	330590	-	-
20.42.18.50	Dentifrices	330610	-	-
20.42.18.90	Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, y compris les poudres et crèmes pour faciliter l'adhérence des dentiers, les eaux buccales, les produits pour parfumer l'haleine et le fil dentaire (à l'exclusion des dentifrices)	3306[.20 + .90]	-	-
20.42.19.15	Savons, produits et préparations de toilette, en barres, etc., pour la toilette	340111	kg	-
20.42.19.30	Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, même contenant du savon, conditionnés pour la vente au détail	340130	kg	-
20.42.19.45	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage (à l'exclusion du savon à barbe en bloc)	330710	-	-
20.42.19.60	Désodorisants corporels et antisudoraux	330720	-	-
20.42.19.75	Sels parfumés et autres préparations pour le bain	330730	-	-
20.42.19.90	Autres produits de soins corporels (parfums, articles pour la toilette, produits dépilatoires, etc.)	330790	-	-

20.51 - Fabrication de produits explosifs

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.51.11.30	Poudres propulsives	3601	kg	-
20.51.11.50	Explosifs préparés (à l'exclusion des poudres propulsives)	3602	kg	-
20.51.12.50	Mèches de sûreté ; cordeaux détonants	36030010	km	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.51.12.70	Amorces et capsules fulminantes ; allumeurs ; détonateurs électriques	36030090	p/st	-
20.51.13.00	Articles pour feux d'artifice	360410	kg	-
20.51.14.00	Fusées de signalisation, paragrêles, signaux de brume et autres articles de pyrotechnie (à l'exclusion des articles pour feux d'artifice)	360490	kg	-
20.51.20.00	Allumettes (à l'exclusion des allumettes bengale et des autres articles de pyrotechnie)	3605	kg	-

20.52 - Fabrication de colles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.52.10.20	Colles de caséine	35019010	kg	-
20.52.10.40	Colles d'os et autres colles d'origine animale (à l'exclusion des colles de caséine)	35030080	kg	-
20.52.10.60	Colles à base d'amidon, de féculles, de dextrines ou d'autres amidons ou féculles modifiés	3505[.20(.10 + .30 + .50 + .90)]	kg	-
20.52.10.80	Colles et autres adhésifs préparés n.c.a.	3506[.10 + .91 + .99]	kg	-

20.53 - Fabrication d'huiles essentielles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.53.10.20	Huiles essentielles	3301[.12(.10 + .90) + .13(.10 + .90) + .19(.20 + .80) + .24(.10 + .90) + .25(.10 + .90) + .29(.11 + .31 + .41 + .71 + .79 + .90)]	kg	-
20.53.10.30	Résinoïdes	330130	kg	-
20.53.10.50	Solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues ; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles	3301[.90(.10 + .21 + .30 + .90)]	kg	-
20.53.10.75	Mélanges de substances odoriférantes, des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons	3302[.10(.10 + .21 + .29 + .40 + .90)]	kg	-
20.53.10.79	Mélanges de substances odoriférantes (à l'exclusion de celles utilisées pour les industries alimentaires ou des boissons)	3302[.90(.10 + .90)]	kg	-

20.59 - Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.59.11.30	Plaques et films plans photographiques, sensibilisés, non impressionnés, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles ; films plans à développement et tirage instantanés, sensibilisés, non impressionnés	3701[.10 + .20 + .30 + .91 + .99]	m ²	-
20.59.11.50	Plaques et films photographiques en rouleaux, sensibilisés, non impressionnés, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles ; films en rouleaux à développement et tirage instantanés, sensibilisés, non impressionnés	3702[.10 + .31(.91 + .97) + .32(.10 + .20 + .85) + .39 + .41 + .42 + .43 + .44 + .52 + .53 + .54 + .55 + .56 + .96(.10 + .90)]	m ²	-
20.59.11.70	Papiers, cartons et textiles photographiques, sensibilisés, non impressionnés	3703[.10 + .20 + .90]	m ²	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.59.12.00	Préparations chimiques pour usages photographiques, y compris les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'exclusion des vernis, colles et adhésifs)	3707[.10 + .90(.20 + .90)]	kg	-
20.59.20.00	Graisses et huiles animales et végétales, modifiées chimiquement	1518[.00(.10 + .31 + .39 + .91 + .95 + .99)]	kg	-
20.59.30.00	Encres (à l'exclusion des encres d'imprimerie)	321590	kg	-
20.59.41.55	Préparations lubrifiantes contenant < 70% en poids d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, des types utilisés pour l'ensimage des matières textiles, l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières	340311	kg	-
20.59.41.57	Préparations lubrifiantes obtenues à partir d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion de celles utilisées pour l'ensimage des matières textiles et l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)	3403[.19(.10 + .90)]	kg	-
20.59.41.75	Préparations lubrifiantes ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux des types utilisés pour l'ensimage des matières textiles et l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)	340391	kg	-
20.59.41.79	Préparations lubrifiantes ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion de celles utilisées pour l'ensimage des matières textiles et l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)	340399	kg	-
20.59.42.50	Préparations antidétonantes	3811[.11(.10 + .90) + .19]	kg	-
20.59.42.70	Additifs pour huiles lubrifiantes	3811[.21 + .29]	kg	-
20.59.42.90	Additifs pour huiles minérales, y compris l'essence, ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales (à l'exclusion des préparations antidétonantes et des additifs pour huiles lubrifiantes)	381190	kg	-
20.59.43.30	Liquides pour freins hydrauliques et autres liquides préparés pour transmissions hydrauliques, ne contenant ni huiles de pétrole ni huiles de minéraux bitumineux ou en contenant < 70% en poids	3819	kg	-
20.59.43.50	Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage	3820	kg	-
20.59.51.00	Peptones et leurs dérivés ; autres matières protéiques et leurs dérivés ; poudre de peau, y compris la gluteline et la prolamine, la globuline, la glycine, la kératine, les nucléoprotéides et les isolats de protéine	3504[.00(.10 + .90)]	kg	-
20.59.52.10	Réactifs composés de diagnostic ou de laboratoire, y compris papiers imprégnés ou enduits de réactifs de diagnostic ou de laboratoire	3822	kg	-
20.59.52.30	Pâtes à modeler, y compris pour l'amusement des enfants ; compositions dites «cires pour l'art dentaire» ; autres préparations à base de plâtre pour l'art dentaire	3407	kg	-
20.59.52.50	Compositions et charges pour extincteurs ; grenades et bombes extinctrices	3813	kg	-
20.59.52.70	Milieux de culture préparés pour le développement des micro-organismes	3821	kg	-
20.59.53.00	Éléments chimiques dopés en vue de leur utilisation en électronique, sous forme de disques, plaquettes ou formes analogues ; composés chimiques dopés en vue de leur utilisation en électronique	3818[.00(.10 + .90)]	kg	-
20.59.54.00	Charbons activés	380210	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.59.55.50	Agents d'apprêt ou de finissage, etc., à base de matières amylacées	3809[.10(.10 + .30 + .50 + .90)]	kg	-
20.59.55.70	Agents d'apprêt ou de finissage, etc., à base de matières autres qu'amylacées des types utilisés dans l'industrie textile	380991	kg	-
20.59.55.80	Agents d'apprêt ou de finissage, etc., à base de matières autres qu'amylacées des types utilisés dans l'industrie du papier	380992	kg	-
20.59.55.90	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture et autres préparations n.c.a.	380993	kg	-
20.59.56.20	Préparations pour le décapage des métaux	3810[.10 + .90(.10 + .90)]	kg	-
20.59.56.30	Préparations dites «accélérateurs de vulcanisation»	381210	kg	-
20.59.56.40	Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques	3812[.20(.10 + .90)]	kg	-
20.59.56.50	Préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques	3812[.30(.21 + .29 + .80)]	kg	-
20.59.56.60	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques	3815[.11 + .12 + .19(.10 + .90) + .90(.10 + .90)]	kg	-
20.59.56.70	Alkylbenzènes et alkyl-naphthalènes en mélanges, autres que ceux du SH 2707 et du SH 2902	3817[.00(.50 + .80)]	kg	-
20.59.57.20	Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie	382410	kg	-
20.59.57.30	Acides naphthéniques, leurs sels insolubles dans l'eau et leurs esters	38249030	kg	-
20.59.57.40	Carbures métalliques non agglomérés mélangés entre eux ou avec des liants métalliques	382430	kg	-
20.59.57.50	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	382440	kg	-
20.59.57.70	Sorbitol (à l'exclusion du D-Glucitol)	3824[.60(.11 + .19 + .91 + .99)]	kg	-
20.59.59.10	Échangeurs d'ions ; compositions absorbantes pour parfaire le vide dans les tubes ou valves électriques ; sulfonates de pétrole (à l'exclusion des sulfonates de pétrole de métaux alcalins, d'ammonium ou d'éthanolamines) ; acides sulfoniques d'huiles de minéraux bitumineux, thiophénés, et leurs sels	3824[.90(.10 + .15 + .20)]	-	-
20.59.59.40	Préparations désincrustantes et similaires	38249045	kg	-
20.59.59.53	Préparations pour la galvanoplastie	38249050	kg	-
20.59.59.57	Mélanges de mono-, di- et triesters d'acides gras de la glycérine (émulsifiants de corps gras)	38249055	kg	-
20.59.59.63	Produits et préparations utilisés à des fins pharmaceutiques ou chirurgicales	3824[.90(.61 + .62 + .64)]	kg	-
20.59.59.65	Produits auxiliaires des types utilisés en fonderie (à l'exclusion des liants préparés pour moules et noyaux de fonderie)	38249065	kg	-
20.59.59.67	Préparations ignifuges ou hydrofuges et autres préparations utilisées pour la protection des constructions	38249070	kg	-
20.59.59.71	Mélanges contenant des dérivés halogénés du méthane, de l'éthane ou du propane	3824[.71 + .72 + .73 + .74 + .75 + .76 + .77 + .78 + .79]	kg	-
20.59.59.75	Mélanges et préparations contenant de l'oxiranne (oxyde d'éthylène), des polybromobiphényles (PBB), des polychlorobiphényles (PCB), des polychloroterphényles (PCT) ou du phosphate de tris(2,3-dibromopropyle)	3824[.81 + .82 + .83]	kg	-
20.59.59.94	Autres produits chimiques n.c.a.	3824[.90(.25 + .75 + .80 + .85 + .87 + .92 + .93 + .96)]	kg	-
20.59.59.97	Biocarburants (substitut diesel)	3826[.00(.10 + .90)]	kg	-
20.59.60.20	Caséinates et autres dérivés des caséines (à l'exclusion des colles de caséine)	35019090	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.59.60.50	Albumines ; albuminates et autres dérivés des albumines (à l'exclusion de l'ovalbumine)	3502[.20(.10 + .91 + .99) + .90(.20 + .70 + .90)]	kg	-
20.59.60.80	Gélatines et leurs dérivés (à l'exclusion des colles de caséine et des colles d'os)	35030010	kg	-

20.60 - Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.60.11.10	Fibres discontinues d'aramides, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	550311	kg	T
20.60.11.20	Autres câbles et fibres discontinues de polyamides, non cardés ni peignés ni autrement transformée pour la filature	550110 + 550319	kg	T
20.60.11.30	Câbles et fibres discontinues de polyesters, non cardés ni peignés ni autrement transformés pour la filature	550120 + 550320	kg	T
20.60.11.40	Câbles et fibres discontinues acryliques, non cardés ni peignés ni autrement transformés pour la filature	550130 + 550330	kg	T
20.60.11.50	Câbles et fibres discontinues de polypropylène, non cardés ni peignés ni autrement transformés pour la filature	550140 + 550340	kg	T
20.60.11.90	Autres câbles et fibres discontinues synthétiques, non cardés ni peignés ni autrement transformés pour la filature	550190 + 550390	kg	T
20.60.12.20	Fils à haute ténacité de filaments d'aramides, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre)	540211	kg	-
20.60.12.40	Fils à haute ténacité de filaments de nylon ou d'autres polyamides, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre et des fils de filaments d'aramides)	540219	kg	-
20.60.12.60	Fils à haute ténacité de filaments de polyesters, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre)	540220	kg	-
20.60.13.10	Fils de filaments de polyamides, pour textiles, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre)	5402[.31 + .45 + .51]	kg	-
20.60.13.20	Fils de filaments de polyamides, pour tapis, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre)	540232	kg	-
20.60.13.30	Fils de filaments de polyesters, pour textiles, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre)	5402[.33 + .46 + .47 + .52]	kg	-
20.60.13.40	Fils de filaments de polypropylène, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre)	5402[.34 + .48 + .59(.10)]	kg	-
20.60.13.50	Fils d'élastomères, non conditionnés pour la vente au détail	540244	kg	-
20.60.13.90	Autres fils de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre)	5402[.39 + .49 + .59(.90)]	kg	-
20.60.14.20	Monofilaments de polypropylène de ≥ 67 décitex et dont la plus grande dimension de la coupe transversale ≤ 1 mm (à l'exclusion des monofilaments d'élastomères)	540412	kg	-
20.60.14.40	Monofilaments synthétiques de ≥ 67 décitex et dont la plus grande dimension de la coupe transversale ≤ 1 mm (à l'exclusion des monofilaments de polypropylène) ; lames et formes similaires (paille artificielle, par exemple) en matières textiles synthétiques, dont la largeur apparente ≤ 5 mm	5404[.11 + .19 + .90(.10 + .90)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
20.60.21.20	Câbles de filaments et fibres discontinues de rayonne visqueuse (non cardés ni peignés ni autrement transformés pour la filature)	55020010 + 550410	kg	-
20.60.21.40	Câbles de filaments d'acétate	55020040	kg	-
20.60.21.90	Autres câbles de filaments et fibres discontinues artificiels (non cardés ni peignés ni autrement transformés pour la filature)	55020080 + 550490	kg	-
20.60.22.00	Fils à haute ténacité de filaments en rayonne visqueuse, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre)	540310	kg	-
20.60.23.20	Fils simples, de filaments de rayonne visqueuse, y compris les monofilaments < 67 décitex, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre et des fils à haute ténacité)	5403[.31 + .32]	kg	-
20.60.23.40	Fils simples, de filaments d'acétate de cellulose, y compris les monofilaments < 67 décitex, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre et des fils à haute ténacité)	540333	kg	-
20.60.23.90	Autres fils simples, de filaments artificiels, y compris les monofilaments artificiels < 67 décitex, non conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des fils à coudre)	540339	kg	-
20.60.24.00	Monofilaments artificiels ≥ 67 décitex et dont la plus grande dimension de la coupe transversale ≤ 1 mm ; lames et formes similaires en matières textiles artificielles dont la largeur apparente ≤ 5 mm	5405	kg	-

21 - Industrie pharmaceutique

21.10 - Fabrication de produits pharmaceutiques de base

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
21.10.10.30	Acide salicylique et ses sels	291821	kg	T
21.10.10.50	Acide o-acétylsalicylique, ses sels et ses esters	291822	kg	T
21.10.10.70	Esters de l'acide salicylique et leurs sels (à l'exclusion de l'acide o-acétylsalicylique)	291823	kg	T
21.10.20.10	Lysine et ses esters ; sels de ces produits	292241	kg	T
21.10.20.20	Acide glutamique et ses sels	292242	kg	T
21.10.20.40	Sels et hydroxydes d'ammonium quaternaires ; léci-thines et autres phosphoaminolipides, de constitution chimique définie ou non	2923[.10 + .20 + .90]	kg	T
21.10.20.60	Amides acycliques, leurs dérivés et les sels de ces produits, y compris les carbamates acycliques	2924[.11 + .12 + .19]	kg	T
21.10.20.70	Amides cycliques, leurs dérivés et les sels de ces produits, y compris les carbamates acycliques (à l'exclusion des uréines et de leurs dérivés, et des sels de ces produits)	2924[.23 + .24 + .29(.10 + .98)]	kg	T
21.10.31.17	Phénolphtaléine ; acide 1-hydroxy-4-[1-(4-hydroxy-3-méthoxycarbonyl-1-naphtyl)-3-oxo-1H,3H-benzo[de]isochromène-1-yl]-6-octadécyloxy-2-naphtoïque ; 3'-chloro-6'-cyclohexylaminospiro[isobenzofuran-1(3H),9'-xanthène]-3-one ; 6'-(N-éthyl-p-toluidino)-2'-méthylspiro[isobenzofuran-1(3H),9'-xanthène]-3-one ; 6-docosyloxy-1-hydroxy-4-[1-(4-hydroxy-3-méthyl-1-phénanthryl)-3-oxo-1H,3H-naphto[1,8-cd]pyran-1-yl]naphtalène-2-carboxylate de méthyle ; gamma-butyrolactone	2932[.20(.10 + .20)]	kg	T
21.10.31.19	Lactones (à l'exclusion de la phénolphtaléine, de l'acide 1-hydroxy-4-[1-(4-hydroxy-3-méthoxycarbonyl-1-naphtyl)-3-oxo-1H,3H-benzo[de]isochromène-1-yl]-6-octadécyloxy-2-naphtoïque, du 3'-chloro-6'-cyclohexylaminospiro[isobenzofuran-1(3H),9'-xanthène]-3-one, du 6'-(N-éthyl-p-toluidino)-2'-méthylspiro[isobenzofuran-1(3H),9'-xanthène]-3-one, du 6-docosyloxy-1-hydroxy-4-[1-(4-hydroxy-3-méthyl-1-phénanthryl)-3-oxo-1H,3H-naphto[1,8-cd]pyran-1-yl]naphtalène-2-carboxylate de méthyle et de la gamma-butyrolactone, ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	29322090	kg	T
21.10.31.30	Composés dont la structure comporte un cycle pyrazole (hydrogéné ou non) non condensé	2933[.11(.10 + .90) + .19(.10 + .90)]	kg	T
21.10.31.40	Hydantoïne et ses dérivés	293321	kg	T
21.10.31.55	Malonylurée (acide barbiturique) et ses dérivés ; sel de ces produits	2933[.52 + .53(.10 + .90) + .54]	kg	T
21.10.31.59	Composés dont la structure comporte un cycle pyrimidine, hydrogéné ou non, ou pipérazine (à l'exclusion de la malonylurée [acide barbiturique] et de ses dérivés)	2933[.55 + .59(.10 + .20 + .95)]	kg	T
21.10.31.70	Composés dont la structure comporte un cycle triazine, hydrogéné ou non, non condensé (à l'exclusion de la mélamine)	2933[.69(.10 + .40 + .80)]	kg	T
21.10.31.80	Composés dont la structure comporte des cycles phéno-thiazine, hydrogénés ou non, sans autres condensations	2934[.30(.10 + .90)]	kg	T
21.10.32.00	Sulfonamides	2935[.00(.30 + .90)]	kg	T
21.10.40.00	Sucres chimiquement purs (à l'exclusion du glucose, etc.) ; éthers de sucres et leurs sels, etc.	2940	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
21.10.51.00	Provitamines et vitamines, naturelles ou reproduites par synthèse, y compris les concentrats naturels, ainsi que leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, mélangés ou non entre eux, même en solutions quelconques	2936[.21 + .22 + .23 + .24 + .25 + .26 + .27 + .28 + .29 + .90]	-	-
21.10.52.00	Hormones, prostaglandines, thromboxanes et leucotriènes, naturels ou reproduits par synthèse ; leurs dérivés et analogues structuraux, y compris les polypeptides à chaîne modifiée, utilisés principalement comme hormones	2937[.11 + .12 + .19 + .21 + .22 + .23 + .29 + .50 + .90]	g	-
21.10.53.00	Hétérosides et alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse ; leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés	2938[.10 + .90(.10 + .30 + .90)] + 2939[.11 + .19 + .20 + .30 + .41 + .42 + .43 + .44 + .49 + .51 + .59 + .61 + .62 + .63 + .90]	-	-
21.10.54.00	Antibiotiques	2941[.10 + .20(.30 + .80) + .30 + .40 + .50 + .90]	kg	T
21.10.60.20	Extraits de glandes, organes et leurs sécrétions, à usages opothérapiques	3001[.20(.10 + .90)]	-	-
21.10.60.40	Glandes et autres organes ou substances à usage thérapeutique ou prophylactique n.c.a. (à l'exclusion du sang et des extraits de glandes ou d'autres organes)	3001[.90(.20 + .91 + .98)]	-	-
21.10.60.55	Sang humain ; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic ; cultures de micro-organismes ; toxines (à l'exclusion des levures)	3002[.90(.10 + .30 + .50 + .90)]	-	-

21.20 - Fabrication de préparations pharmaceutiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
21.20.11.30	Médicaments contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits, à usages thérapeutiques ou prophylactiques, non conditionnés pour la vente au détail	300310	-	-
21.20.11.50	Médicaments contenant d'autres antibiotiques, non conditionnés pour la vente au détail	300320	-	-
21.20.11.60	Médicaments contenant des pénicillines, des streptomycines ou des dérivés de ces produits, en doses ou conditionnés pour la vente au détail	300410	-	-
21.20.11.80	Médicaments contenant d'autres antibiotiques, conditionnés pour la vente au détail	300420	-	-
21.20.12.30	Médicaments contenant de l'insuline mais pas d'antibiotiques, à usages thérapeutiques ou prophylactiques, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	300331	-	-
21.20.12.50	Médicaments contenant des hormones mais pas d'antibiotiques ni d'insuline, à usages thérapeutiques ou prophylactiques, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	300339	-	-
21.20.12.60	Médicaments contenant de l'insuline mais pas d'antibiotiques, à usages thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente au détail	300431	-	-
21.20.12.70	Médicaments contenant des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés ou analogues structuraux, présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente au détail	3004[.32 + .39]	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
21.20.13.10	Médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, non conditionnés pour la vente au détail	3003[.40(.20 + .30 + .40 + .80)]	-	-
21.20.13.20	Autres médicaments à usages thérapeutiques ou prophylactiques du SH 3003, non conditionnés pour la vente au détail	300390	-	-
21.20.13.40	Médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, conditionnés pour la vente au détail	3004[.40(.20 + .30 + .40 + .80)]	-	-
21.20.13.60	Médicaments contenant des vitamines, des provitamines ou des dérivés ou mélanges de ces produits, à usages thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente au détail	300450	-	-
21.20.13.80	Autres médicaments constitués par des produits mélangés ou non, présentés sous forme de doses ou conditionnés pour la vente au détail	300490 + 38249058	-	-
21.20.21.25	Antisérums, autres produits immunologiques qui participent directement à la régulation des processus immunologiques et autres fractions du sang	3002[.10(.10 + .91 + .98)]	-	-
21.20.21.45	Vaccins pour la médecine humaine	300220	-	-
21.20.21.60	Vaccins pour la médecine vétérinaire	300230	-	-
21.20.22.00	Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones ou de spermicides	300660	-	-
21.20.23.20	Réactifs destinés à la détermination des groupes ou facteurs sanguins	300620	-	-
21.20.23.40	Préparations opacifiantes pour radiographies et réactifs de diagnostic «in vivo»	300630	-	-
21.20.24.20	Pansements adhésifs et articles similaires, imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques, conditionnés pour la vente au détail	300510	-	-
21.20.24.30	Catguts stériles	30061010	-	-
21.20.24.40	Ouates, gazes, etc., imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques, conditionnés pour la vente au détail, n.c.a.	3005[.90(.10 + .31 + .50 + .99)]	-	-
21.20.24.60	Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence	300650	-	-

22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

22.11 - Fabrication et rechapage de pneumatiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.11.11.00	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, pour voitures de tourisme, y compris breaks et voitures de course	401110	p/st	-
22.11.12.00	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, pour cycles et motocycles	4011[.40 + .50]	p/st	-
22.11.13.55	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, pour les autobus et les camions, ayant un indice de charge ≤ 121	40112010	p/st	-
22.11.13.57	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, pour les autobus et les camions, ayant un indice de charge > 121	40112090	p/st	-
22.11.13.70	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, pour avions	401130	p/st	-
22.11.14.00	Pneumatiques pour tracteurs ; autres pneumatiques neufs, en caoutchouc	4011[.61 + .62 + .63 + .69 + .92 + .93 + .94 + .99]	p/st	-
22.11.15.30	Bandages pleins ou creux (mi-pleins), en caoutchouc ; bandes de roulement, en caoutchouc	4012[.90(.20 + .30)]	p/st	-
22.11.15.50	Flaps en caoutchouc	40129090	p/st	-
22.11.15.70	Chambres à air, en caoutchouc	4013[.10 + .20 + .90]	kg	-
22.11.16.00	Profilés en caoutchouc pour le rechapage des pneumatiques	400610	kg	-
22.11.20.30	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme	401211	p/st	-
22.11.20.50	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour les autobus ou camions	401212	p/st	-
22.11.20.90	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour les avions ou autres véhicules (à l'exclusion des voitures de tourisme, des autobus et des camions)	4012[.13 + .19]	p/st	-

22.19 - Fabrication d'autres articles en caoutchouc

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.19.10.00	Caoutchouc régénéré sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	4003	kg	T
22.19.20.13	Caoutchouc, non vulcanisé, additionné de noir de carbone ou de silice	400510	kg	-
22.19.20.19	Autre caoutchouc mélangé, non vulcanisé, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	4005[.20 + .91 + .99]	kg	-
22.19.20.30	Baguettes, tubes, profilés, disques, rondelles et articles similaires en caoutchouc non vulcanisé (à l'exclusion des profilés et des bandes de roulement pour le rechapage)	400690	kg	-
22.19.20.50	Fils et cordes de caoutchouc vulcanisé	4007	kg	-
22.19.20.70	Plaques, feuilles et bandes en caoutchouc vulcanisé	4008[.11 + .21(.90)]	kg	-
22.19.20.83	Baguettes et profilés en caoutchouc alvéolaire vulcanisé extrudé	400819	kg	-
22.19.20.85	Plaques, feuilles et bandes en caoutchouc pour revêtements de sol et tapis de pied en caoutchouc non alvéolaire vulcanisé	40082110	kg	-
22.19.20.87	Baguettes et profilés en caoutchouc non alvéolaire extrudé	400829	kg	-
22.19.30.30	Tubes et tuyaux en caoutchouc, non renforcés	400911	kg	-
22.19.30.55	Tubes et tuyaux en caoutchouc, renforcés à l'aide de métal	400921	kg	-
22.19.30.57	Tubes et tuyaux en caoutchouc, renforcés à l'aide de matières textiles	400931	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.19.30.59	Tubes et tuyaux en caoutchouc, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles	400941	kg	-
22.19.30.70	Assemblages de tubes et tuyaux en caoutchouc	4009[.12 + .22 + .32 + .42]	kg	-
22.19.40.30	Courroies de transmission de section trapézoïdale, striées ou non, en caoutchouc vulcanisé	4010[.31 + .32 + .33 + .34]	kg	-
22.19.40.50	Courroies transporteuses en caoutchouc vulcanisé	4010[.11 + .12 + .19]	kg	-
22.19.40.70	Courroies de transmission sans fin en caoutchouc vulcanisé	4010[.35 + .36]	kg	-
22.19.40.90	Courroies de transmission en caoutchouc vulcanisé (à l'exclusion des courroies de section trapézoïdale, striées ou non, courroies transporteuses et des courroies de transmission sans fin)	401039	kg	-
22.19.50.50	Rubans adhésifs en tissus caoutchoutés d'une largeur ≤ 20 cm	590610	kg	-
22.19.50.70	Tissus caoutchoutés (à l'exclusion des rubans adhésifs d'une largeur ≤ 20 cm)	5906[.91 + .99(.10 + .90)]	kg	-
22.19.60.00	Vêtements et accessoires du vêtement, y compris les gants, mitaines et moufles, en caoutchouc vulcanisé non durci, pour tous usages	4015[.11 + .19 + .90]	kg	-
22.19.71.20	Préservatifs en caoutchouc vulcanisé non durci	401410	p/st	-
22.19.71.30	Articles d'hygiène ou de pharmacie en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'exclusion des préservatifs)	401490	kg	-
22.19.72.00	Revêtements de sols et tapis de pied en caoutchouc vulcanisé non alvéolaire non durci	401691	kg	-
22.19.73.10	Ouvrages à usages techniques en caoutchouc vulcanisé alvéolaire	401610	kg	-
22.19.73.21	Gommes à effacer en caoutchouc vulcanisé	401692	kg	-
22.19.73.23	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci	401693	kg	-
22.19.73.30	Pare-chocs, même gonflables, pour accostage des bateaux, en caoutchouc vulcanisé ; autres articles gonflables, en caoutchouc vulcanisé non durci	4016[.94 + .95]	kg	-
22.19.73.45	Pièces caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé pour véhicules automobiles et tracteurs	40169952	kg	-
22.19.73.47	Pièces moulées en caoutchouc vulcanisé pour véhicules automobiles et tracteurs	40169957	kg	-
22.19.73.49	Pièces caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé, autres que pour véhicules automobiles et tracteurs	40169991	kg	-
22.19.73.50	Semelles extérieures et talons de chaussures en caoutchouc	64062010	p/st	-
22.19.73.65	Articles en caoutchouc non alvéolaire vulcanisé autres que pour véhicules automobiles et tracteurs	40169997	kg	-
22.19.73.79	Caoutchouc durci sous toutes formes, y compris déchets et débris ; articles en caoutchouc durci n.c.a.	4017	kg	-

22.21 - Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.21.10.50	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères de l'éthylène	391610	kg	-
22.21.10.70	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle	391620	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.21.10.90	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en matières plastiques (à l'exclusion des produits en polymères de l'éthylène et en polymères du chlorure de vinyle)	3916[.90(.10 + .50 + .90)]	kg	-
22.21.21.30	Boyaux artificiels en protéines durcies ou en matières plastiques cellulosiques	3917[.10(.10 + .90)]	kg	-
22.21.21.53	Tubes et tuyaux rigides en polymères de l'éthylène	3917[.21(.10 + .90)]	kg	-
22.21.21.55	Tubes et tuyaux rigides en polymères du propylène	3917[.22(.10 + .90)]	kg	-
22.21.21.57	Tubes et tuyaux rigides en polymères du chlorure de vinyle	3917[.23(.10 + .90)]	kg	-
22.21.21.70	Tubes et tuyaux rigides en matières plastiques (à l'exclusion des polymères de l'éthylène, du propylène et du chlorure de vinyle)	391729	kg	-
22.21.29.20	Tubes et tuyaux souples en matières plastiques pouvant supporter une pression $\geq 27,6$ MPa	391731	kg	-
22.21.29.35	Tubes et tuyaux souples en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires	391732	kg	-
22.21.29.37	Tubes et tuyaux souples en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires	391733	kg	-
22.21.29.50	Tubes et tuyaux souples en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'exclusion des produits pouvant supporter une pression $\geq 27,6$ MPa)	391739	kg	-
22.21.29.70	Accessoires pour tubes ou tuyaux (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques	391740	kg	-
22.21.30.10	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères de l'éthylène, non renforcées, d'une épaisseur $\leq 0,125$ mm	3920[.10(.23 + .24 + .25 + .28 + .40)]	kg	-
22.21.30.17	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères de l'éthylène, non renforcées, d'une épaisseur > 0,125 mm	3920[.10(.81 + .89)]	kg	-
22.21.30.21	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères du propylène à orientation biaxiale, d'une épaisseur $\leq 0,10$ mm	39202021	kg	-
22.21.30.23	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères de propylène, d'une épaisseur $\leq 0,10$ mm	39202029	kg	-
22.21.30.26	Lames en polymères de propylène, d'une épaisseur > 10 mm et d'une largeur > 5 mm mais ≤ 20 mm, du type utilisé pour l'emballage (à l'exclusion des produits auto-adhésifs)	39202080	kg	-
22.21.30.30	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères du styrène, non renforcées	392030	kg	-
22.21.30.35	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères du chlorure de vinyle, contenant ≥ 6 % de plastifiants, d'une épaisseur ≤ 1 mm	39204310	kg	-
22.21.30.36	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères du chlorure de vinyle, contenant ≥ 6 % de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm	39204390	kg	-
22.21.30.37	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères du chlorure de vinyle, contenant < 6 % de plastifiants, d'une épaisseur ≤ 1 mm	39204910	kg	-
22.21.30.38	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle, contenant < 6 % de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm	39204990	kg	-
22.21.30.53	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymétacrylate de méthyle, non renforcées, etc.	392051	kg	-
22.21.30.59	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en autres polymères acryliques, non renforcées, etc., n.c.a.	3920[.59(.10 + .90)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.21.30.61	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames en poly-carbonates non alvéolaires (à l'exclusion des revêtements de sols, de murs ou de plafonds, des produits auto-adhésifs et des produits renforcés, stratifiés, munis d'un support ou pareillement associés à d'autres matières)	392061	kg	-
22.21.30.63	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polyesters non saturés, non renforcées, etc.	392063	kg	-
22.21.30.65	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames en polyéthylène téréphtalate, non renforcées, etc., d'une épaisseur $\leq 0,35$ mm	3920[.62(.12 + .19)]	kg	-
22.21.30.67	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames en polyéthylène téréphtalate, non renforcées, etc., d'une épaisseur $> 0,35$ mm	39206290	kg	-
22.21.30.69	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames en polyesters non alvéolaires (à l'exclusion des revêtements de sols, de murs ou de plafonds, des produits auto-adhésifs et des produits en polycarbonates, en polyesters non saturés et en polyéthylène téréphtalate)	392069	kg	-
22.21.30.70	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en cellulose non alvéolaires ou ses dérivés chimiques, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du SH 3918)	3920[.71 + .73(.10 + .80) + .79(.10 + .90)]	kg	-
22.21.30.82	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames en polyamides non alvéolaires (à l'exclusion des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds et des produits renforcés, stratifiés, munis d'un support ou pareillement associés à d'autres matières)	392092	kg	-
22.21.30.86	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en poly(butyl de vinyle), en résines aminiques ou phénoliques ou en produits de polymérisation non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du SH 3918)	3920[.91 + .93 + .94 + .99(.21 + .28 + .52 + .53 + .59)]	kg	-
22.21.30.90	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en matières plastiques non alvéolaires n.c.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du SH 3918 et des barrières antiadhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la NC 3006.10.30)	39209990	kg	-
22.21.41.20	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères alvéolaires du styrène	392111	kg	-
22.21.41.30	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères alvéolaires du chlorure de vinyle	392112	kg	-
22.21.41.50	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polyuréthanes alvéolaires	3921[.13(.10 + .90)]	kg	-
22.21.41.70	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en cellulose alvéolaire régénérée	392114	kg	-
22.21.41.80	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en matières plastiques alvéolaires (à l'exclusion des polymères du styrène, des polymères du chlorure de vinyle, des polyuréthanes et de la cellulose)	392119	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.21.42.30	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation et en polyesters non alvéolaires, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières	39219010	kg	-
22.21.42.50	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en résines phénoliques non alvéolaires	39219030	kg	-
22.21.42.75	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation et en résines aminiques stratifiées non alvéolaires (sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)	39219041	kg	-
22.21.42.79	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en produit de polymérisation	3921[.90(.43 + .49 + .55 + .60)]	kg	-
22.21.42.80	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en matières plastiques non alvéolaires (à l'exclusion des produits de polymérisation)	39219090	kg	-

22.22 - Fabrication d'emballages en matières plastiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.22.11.00	Sacs, sachets, pochettes et cornets en polymères de l'éthylène	392321	kg	-
22.22.12.00	Sacs, sachets, pochettes et cornets en matières plastiques (à l'exclusion des polymères de l'éthylène)	3923[.29(.10 + .90)]	kg	-
22.22.13.00	Boîtes, caisses, casiers et articles similaires pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques	392310	kg	-
22.22.14.50	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance ≤ 2 l	39233010	p/st	-
22.22.14.70	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l	39233090	p/st	-
22.22.19.10	Bobines, fusettes, canettes et supports similaires en matières plastiques	3923[.40(.10 + .90)]	kg	-
22.22.19.25	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture en matières plastiques	392350(.10 + .90)	kg	-
22.22.19.50	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'exclusion des boîtes, caisses, casiers et articles similaires, des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires, des bobines, fusettes, canettes et supports similaires, ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)	392390	kg	-

22.23 - Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.23.11.55	Revêtements de sols en rouleaux ou sous forme de carreaux ou de dalles et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de polychlorure de vinyle	39181010	m ²	-
22.23.11.59	Revêtements de sols, de murs ou de plafonds en polymères du chlorure de vinyle	39181090	m ²	-
22.23.11.90	Revêtements de sols en rouleaux ou sous forme de carreaux ou de dalles et revêtements de murs ou de plafonds en matières plastiques (à l'exclusion des polymères du chlorure de vinyle)	391890	m ²	-
22.23.12.50	Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques	392210	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.23.12.70	Sièges et couvercles de cuvettes d'aisance en matières plastiques	392220	p/st	-
22.23.12.90	Bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques (à l'exclusion des baignoires, douches, éviers et lavabos ainsi que des sièges et couvercles de cuvettes d'aisance)	392290	p/st	-
22.23.13.00	Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l	392510	kg	-
22.23.14.50	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles, seuils, en matières plastiques	392520	p/st	-
22.23.14.70	Volets, stores et articles similaires, et leurs parties, en matières plastiques	392530	kg	-
22.23.15.00	Linoléums et revêtements de sol consistant en un enduit ou un recouvrement appliqué sur un support textile, même découpés (à l'exclusion des feuilles et plaques de pâte de linoléum)	5904[.10 + .90]	m ²	-
22.23.19.50	Accessoires et garnitures pour le bâtiment, en matières plastiques, destinés à être fixés à demeure	39259010	kg	-
22.23.19.90	Éléments structuraux en matières plastiques utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières similaires, rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, par exemple cannelures, coupes et colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction n.c.a.	39259080	kg	-
22.23.20.00	Constructions préfabriquées, en matières plastiques	94060080a	-	-

22.29 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.29.10.00	Vêtements et accessoires du vêtement, y compris les gants, imperméables, tabliers, ceintures et bavoirs, en matières plastiques (à l'exclusion des coiffures)	392620	kg	-
22.29.21.30	Bandes auto-adhésives en matières plastiques dont l'enduit consiste en caoutchouc naturel ou synthétique non vulcanisé, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm	3919[.10(.12 + .15 + .19)]	kg	-
22.29.21.40	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm (à l'exclusion des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc naturel ou synthétique non vulcanisé)	39191080	kg	-
22.29.22.40	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm (à l'exclusion des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du SH 3918)	391990	kg	-
22.29.23.20	Vaisselle et articles pour le service de la table et de la cuisine en matières plastiques	392410	kg	-
22.29.23.40	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'exclusion de la vaisselle et des articles pour le service de la table et de la cuisine, ainsi que des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance et articles similaires)	392490	kg	-
22.29.24.00	Parties en matières plastiques d'appareils d'éclairage, de lampes-réclames, d'enseignes lumineuses et de plaques indicatrices lumineuses	940592	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
22.29.25.00	Articles de bureaux et articles scolaires en matières plastiques, y compris presse-papiers, coupe-papier, blocs buvard, encriers et serre-livres	392610	kg	-
22.29.26.10	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques	392630	kg	-
22.29.26.20	Statuettes et autres objets d'ornementation, y compris les cadres pour photographies, peintures et autres, en matières plastiques	392640	kg	-
22.29.26.30	Paniers et articles similaires en matières plastiques pour filtrer l'eau à l'entrée des égouts	39269050	kg	-
22.29.29.10	Peignes, barrettes et articles similaires en caoutchouc durci ou en matières plastiques	961511	kg	-
22.29.29.15	Épingles à cheveux, pince-guiches, onduleurs, bigoudis et articles similaires, et leurs parties, en matières plastiques (à l'exclusion des appareils électrothermiques pour la coiffure)	96159000a	kg	-
22.29.29.20	Semelles extérieures et talons de chaussures en matières plastiques	64062090	p/st	-
22.29.29.50	Autres ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques	39269092	kg	-
22.29.29.90	Autres ouvrages en matières plastiques et en autres matières	300691 + 39269097	-	-
22.29.91.10	Pièces en matières plastiques pour machines, appareils et engins mécaniques (à l'exclusion des moteurs à piston à combustion interne et des turbines à gaz)	—	-	-
22.29.91.25	Pièces en matières plastiques pour appareils des SH 8509 et 8516	—	-	-
22.29.91.27	Pièces en matières plastiques pour tourne-disques, électrophones, lecteurs de cassettes, magnétophones et autres appareils pour l'enregistrement et la reproduction du son et images (à l'exclusion des lecteurs phonographiques)	—	-	-
22.29.91.30	Pièces en matières plastiques pour appareils des SH 8525 à 8528	—	-	-
22.29.91.40	Pièces en matières plastiques pour appareils des SH 8535 à 8537, et 8542	—	-	-
22.29.91.50	Pièces en matières plastiques pour locomotives et matériel roulant, matériel fixe de voies ferrées ou similaires et appareils mécaniques de signalisation, de sécurité ou de contrôle	—	-	-
22.29.91.60	Parties et accessoires en matières plastiques pour tous les véhicules routiers (à l'exclusion des locomotives et du matériel roulant)	—	-	-
22.29.91.80	Parties en matières plastiques pour véhicules aériens et spatiaux	—	-	-
22.29.91.93	Pièces en matières plastiques pour machines, appareils et matériels électriques, appareils d'enregistrement ou de reproduction du son et appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision,	—	-	-
22.29.91.97	Pièces en matières plastiques pour instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux	—	-	-

23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques

23.11 - Fabrication de verre plat

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.11.11.10	Plaques et feuilles, non armées, en verre dit «coulé», même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées	7003[.12(.10 + .91 + .99) + .19(.10 + .90)]	m ²	-
23.11.11.30	Plaques, feuilles et profilés, armés, en verre dit «coulé», même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillés	7003[.20 + .30]	kg	-
23.11.11.50	Feuilles en verre étiré ou soufflé, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées	7004[.20(.10 + .91 + .99) + .90(.10 + .80)]	m ²	-
23.11.12.12	Glace non armée, à couche antiréfléchissante	70051005	m ²	-
23.11.12.14	Glace non armée, à couche absorbante ou réfléchissante, d'une épaisseur ≤ 3,5 mm	70051025	m ²	-
23.11.12.17	Glace non armée, à couche absorbante ou réfléchissante, d'une épaisseur > 3,5 mm	7005[.10(.30 + .80)]	m ²	-
23.11.12.30	Glace non armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée ou doucie	7005[.21(.25 + .30 + .80)]	m ²	-
23.11.12.90	Autres glaces n.c.a.	7005[.29(.25 + .35 + .80) + .30]	m ²	-

23.12 - Façonnage et transformation du verre plat

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.12.11.50	Verre d'optique des SH 7003, 7004 et 7005, courbé, biseauté, gravé, etc.	70060010	kg	-
23.12.11.90	Autres verres des SH 7003, 7004 et 7005, courbé, biseauté, gravé, etc.	70060090	kg	-
23.12.12.10	Verre trempé de sécurité, de dimensions et formes permettant son emploi dans les automobiles, avions, véhicules spatiaux, bateaux ou autres véhicules	7007[.11(.10 + .90)]	m ²	-
23.12.12.30	Verre de sécurité trempé n.c.a.	7007[.19(.10 + .20 + .80)]	m ²	-
23.12.12.50	Verre de sécurité formé de feuilles contrecollées, de dimensions et formes permettant son emploi dans les automobiles, avions, véhicules spatiaux, bateaux ou autres véhicules	7007[.21(.20 + .80)]	kg	-
23.12.12.70	Verre de sécurité formé de feuilles contrecollées n.c.a.	700729	m ²	-
23.12.13.30	Vitrages isolants à parois multiples	7008[.00(.20 + .81 + .89)]	m ²	-
23.12.13.50	Miroirs rétroviseurs en verre pour véhicules	700910	p/st	-
23.12.13.90	Autres miroirs en verre, encadrés ou non	7009[.91 + .92]	kg	-

23.13 - Fabrication de verre creux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.13.11.10	Bocaux à stériliser en verre ; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre, y compris les bouchons et autres dispositifs de fermeture en toute autre matière disposés sur les récipients auxquels ils sont destinés	7010[.20 + .90(.10)]	kg	-
23.13.11.20	Récipients obtenus à partir d'un tube de verre (à l'exclusion des bocaux à stériliser)	70109021	p/st	-
23.13.11.30	Récipients en verre d'une contenance nominale ≥ 2,5 litres (à l'exclusion des bocaux à stériliser)	70109031	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.13.11.40	Bouteilles et flacons en verre coloré pour produits alimentaires et boissons d'une contenance nominale < 2,5 litres (à l'exclusion des bouteilles recouvertes de cuir ou de cuir reconstitué et des biberons)	7010[.90(.41 + .43 + .45 + .47)]	p/st	-
23.13.11.50	Bouteilles et flacons en verre non coloré pour produits alimentaires et boissons d'une contenance nominale < 2,5 litres (à l'exclusion des bouteilles recouvertes de cuir ou de cuir reconstitué et des biberons)	7010[.90(.51 + .53 + .55 + .57)]	p/st	-
23.13.11.60	Récipients en verre pour produits alimentaires et boissons d'une contenance nominale < 2,5 litres (à l'exclusion des bouteilles et flacons recouverts de cuir ou de cuir reconstitué, de la verrerie de table et des bouteilles et récipients dont l'isolation est assurée par le vide)	7010[.90(.61 + .67)]	p/st	-
23.13.11.70	Récipients en verre pour produits pharmaceutiques d'une contenance nominale < 2,5 litres	7010[.90(.71 + .79)]	p/st	-
23.13.11.80	Récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial d'une contenance nominale < 2,5 litres (à l'exclusion des récipients pour produits alimentaires et boissons, des récipients pour produits pharmaceutiques et des récipients obtenus à partir d'un tube de verre)	7010[.90(.91 + .99)]	p/st	-
23.13.12.20	Verres à boire, y compris les verres à pied, en cristal au plomb cueilli à la main (à l'exclusion des articles en vitrocérame)	7013[.22(.10) + .33(.11 + .19)]	p/st	-
23.13.12.40	Verres à boire, y compris les verres à pied, en cristal au plomb cueilli mécaniquement (à l'exclusion des articles en vitrocérame)	7013[.22(.90) + .33(.91 + .99)]	p/st	-
23.13.12.60	Verres à boire, en verre trempé (à l'exclusion des verres à pied en cristal au plomb et des articles en vitrocérame ou en cristal au plomb)	70133710	p/st	-
23.13.12.90	Autres verres à boire	7013[.28(.10 + .90) + .37(.51 + .59 + .91 + .99)]	p/st	-
23.13.13.10	Objets en cristal au plomb cueilli à la main pour le service de la table ou pour la cuisine (à l'exclusion des articles en vitrocérame et des verres à boire en verre trempé)	7013[.41(.10) + .91(.10)]	p/st	-
23.13.13.30	Objets en cristal au plomb cueilli mécaniquement pour le service de la table ou pour la cuisine (à l'exclusion des articles en vitrocérame et des verres à boire en verre trempé)	7013[.41(.90) + .91(.90)]	p/st	-
23.13.13.50	Objets en verre pour le service de la table ou pour la cuisine d'un coefficient de dilatation linéaire $\leq 5 \times 10^{-6}$ par kelvin entre 0°C et 300°C (à l'exclusion des articles en vitrocérame et des verres à boire en cristal au plomb et en verre trempé)	701342	p/st	-
23.13.13.60	Objets en vitrocérame, pour le service de la table, la cuisine, la toilette, le bureau, la décoration intérieure ou usages similaires	701310	p/st	-
23.13.13.90	Objets en verre trempé pour le service de la table ou pour la cuisine (à l'exclusion des verres à boire)	7013[.49(.10 + .91 + .99) + .99]	p/st	-
23.13.14.00	Ampoules en verre, finies ou non, pour bouteilles isolantes et récipients isothermiques dont l'isolation est assurée par le vide	7020[.00(.07 + .08)]	p/st	-

23.14 - Fabrication de fibres de verre

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.14.11.10	Fils de fibres de verre coupés («chopped strands»), d'une longueur ≥ 3 mm et ≤ 50 mm	701911	kg	-
23.14.11.30	Stratifils («rovings») de fibres de verre	701912	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.14.11.50	Mèches et fils de filaments de fibres de verre (à l'exclusion des fils coupés d'une longueur ≥ 3 mm et ≤ 50 mm)	70191910	kg	-
23.14.11.70	Mèches et fils en fibres de verre discontinues	70191990	kg	-
23.14.12.20	Mats de fibres de verre en couches irrégulières (à l'exclusion de la laine de verre)	701931	kg	-
23.14.12.40	«Voiles» de fibres de verre en couches irrégulières (à l'exclusion de la laine de verre)	701932	kg	-
23.14.12.50	Nappes, matelas, panneaux et produits similaires, non tissés, en fibres de verre	701939	kg	-
23.14.12.97	Fibres de verre, y compris la laine de verre, et ouvrages en ces matières (à l'exclusion des fibres discontinues, stratifiés [«rovings»], fils coupés ou non, tissus [y compris rubans], voiles, mats, nappes, matelas, panneaux et produits similaires non tissés, laines minérales et ouvrages en ces matières, isolateurs ou pièces isolantes électriques, fibres optiques, faisceaux de fibres optiques ou câbles à fibres optiques, brosses ou pinceaux en fibres de verre et perruques pour poupées)	701990	kg	-

23.19 - Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.19.11.10	Verre en masse (à l'exclusion du verre sous forme de poudre, de grenailles ou de flocons)	7001[.00(.91 + .99)]	kg	-
23.19.11.30	Billes, barres et baguettes en verre non travaillé (à l'exclusion des billes de verre ayant le caractère de jouet, des billes de verre polies après modelage, utilisées comme bouchons, et des microsphères de diamètre ≤ 1 mm)	7002[.10 + .20(.10 + .90)]	kg	-
23.19.11.50	Tubes en verre non travaillé, y compris ceux à la masse desquels a été ajouté un matériau fluorescent (à l'exclusion des tubes revêtus intérieurement d'un matériau fluorescent)	7002[.31 + .32 + .39]	kg	-
23.19.12.00	Pavés, dalles, briques, carreaux, tuiles et autres articles en verre pressé ou moulé ; verres assemblés en vitraux ; verre «multicellulaire» ou verre «mousse» en blocs, plaques ou formes similaires	7016[.90(.10 + .40 + .70)]	kg	-
23.19.21.00	Ampoules en verre, ouvertes, pour lampes électriques, tubes cathodiques et similaires	7011[.10 + .20 + .90]	kg	-
23.19.22.00	Verres d'horlogerie et de lunetterie médicale ou non, non travaillés optiquement	7015[.10 + .90]	kg	-
23.19.23.30	Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée	7017[.10 + .20 + .90]	kg	-
23.19.23.50	Ampoules en verre	701010	p/st	-
23.19.24.00	Parties en verre d'appareils d'éclairage, etc.	9405[.91(.10 + .90)]	-	-
23.19.25.00	Isolateurs en verre pour l'électricité (à l'exclusion des pièces isolantes autres que les isolateurs pour machines, appareils ou installations électriques)	854610	kg	-
23.19.26.40	Verres de signalisation et éléments d'optique en verre non travaillés optiquement ; cubes, dés et autres verreries pour mosaïques ou décorations similaires (à l'exclusion des panneaux et autres motifs décoratifs prêts à l'emploi en cubes de verre pour mosaïques)	7014 + 701610	kg	-
23.19.26.70	Verroterie, y compris perles de verre, imitations de perles fines ou pierres gemmes et articles similaires	7018[.10(.11 + .19 + .30 + .51 + .59 + .90) + .20 + .90(.10 + .90)]	kg	-
23.19.26.90	Autres ouvrages en verre n.c.a.	7020[.00(.05 + .10 + .30 + .80)]	-	-

23.20 - Fabrication de produits réfractaires

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.20.11.00	Briques, dalles, carreaux et autres pièces céramiques en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues	6901	kg	-
23.20.12.10	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, d'une teneur en poids de MgO, CaO ou Cr ₂ O ₃ > 50 % (à l'exclusion des produits en farines siliceuses fossiles et en terres siliceuses, des tubes et des tuyaux)	690210	kg	-
23.20.12.33	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, y compris les briques, dalles et carreaux, d'une teneur en poids de silice (SiO ₂) ≥ 93 %	69022010	kg	-
23.20.12.35	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, y compris les briques, dalles et carreaux, d'une teneur en poids d'alumine > 7 % mais < 45 %, ou > 50 % si mélangée à de la silice (SiO ₂)	69022091	kg	-
23.20.12.37	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, y compris les briques, dalles et carreaux, d'une teneur en poids en alumine (Al ₂ O ₃), en silice (SiO ₂) ou en mélange ou combinaison de ces produits > 50 %	69022099	kg	-
23.20.12.90	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, n.c.a.	690290	kg	-
23.20.13.00	Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires, y compris les matières plastiques, pisés et gunites réfractaires (à l'exclusion des préparations à base de carbone)	3816	kg	-
23.20.14.10	Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales, n.c.a., contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	681591	kg	-
23.20.14.30	Articles céramiques réfractaires n.c.a. contenant en poids > 25 % de graphite ou d'autre carbone	6903[.10 + .90(.10)]	kg	-
23.20.14.55	Articles céramiques réfractaires n.c.a. contenant en poids < 45% alumine (Al ₂ O ₃) et > 50 % si mélangée à de la silice (SiO ₂)	69032010	kg	-
23.20.14.59	Articles céramiques réfractaires n.c.a. contenant en poids ≥ 45% alumine (Al ₂ O ₃) et > 50 % si mélangée à de la silice (SiO ₂)	69032090	kg	-
23.20.14.90	Articles céramiques réfractaires n.c.a.	69039090	kg	-

23.31 - Fabrication de carreaux en céramique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.31.10.10	Carreaux, cubes, dés et articles similaires en céramique, non vernissés ni émaillés, d'une superficie < 49 cm ²	690710	m ²	-
23.31.10.20	Carreaux, cubes, dés et articles similaires en céramique, vernissés ou émaillés, d'une superficie < 49 cm ²	690810	m ²	-
23.31.10.50	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement en céramique ou en grès, non vernissés ni émaillés ; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en céramique ou en grès, non vernissés ni émaillés, sur support ou non	6907[.90(.20 + .80)]	m ²	-
23.31.10.71	Carreaux doubles en céramique du type spaltplatten, vernissés ou émaillés	6908[.90(.11 + .31)]	m ²	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.31.10.73	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement en grès, vernissés ou émaillés, d'une superficie > 90 cm ²	69089091	m ²	-
23.31.10.75	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement en faïence ou en poterie fine, vernissés ou émaillés, d'une superficie > 90 cm ²	69089093	m ²	-
23.31.10.79	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement en céramique, vernissés ou émaillés (à l'exclusion des carreaux doubles en céramique du type spaltplatten et des carreaux et dalles en grès, en faïence et en poterie fine d'une superficie ≤ 90 cm ²)	6908[.90(.20 + .51 + .99)]	m ²	-

23.32 - Fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.32.11.13	Briques et blocks pour murs non apparents en céramique : éléments avec ou sans perforation, pour murs avec crépis, enduits ou revêtements	690410a	m ³	-
23.32.11.15	Briques de pavage, en céramique : éléments avec ou sans perforation, pour maçonneries apparentes	690410b	m ³	-
23.32.11.17	Briques de pavage en céramique : éléments pour le revêtement de sol et de route	690410c	m ³	-
23.32.11.30	Hourdis, cache-poutrelles et articles similaires en céramique non réfractaire (à l'exclusion des produits en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses)	690490	kg	-
23.32.12.50	Tuiles en céramique non réfractaire	690510	p/st	-
23.32.12.70	Produits de construction en céramique non réfractaire, y compris les éléments de cheminée, conduits de fumée, ornements architectoniques, grilles et claies (à l'exclusion des tuyaux, gouttières et similaires)	690590	kg	-
23.32.13.00	Tuyaux, conduits, gouttières et pièces d'assemblage pour tuyaux, pièces d'obturation de tuyaux, raccords de tuyaux et autres accessoires de tuyauterie, en céramique	6906	kg	-

23.41 - Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.41.11.30	Articles en porcelaine pour le service de la table ou de la cuisine (à l'exclusion des appareils électrothermiques et des moulins à café et à épices dont les éléments de travail sont en métal)	691110	kg	-
23.41.11.50	Articles de ménage et d'économie domestique et articles d'hygiène et de toilette n.c.a. en porcelaine	691190	kg	-
23.41.12.10	Articles de ménage et d'économie domestique et articles d'hygiène et de toilette en céramique : terre commune	69120010	kg	-
23.41.12.30	Articles de ménage et d'économie domestique et articles d'hygiène et de toilette en céramique : grès	69120030	kg	-
23.41.12.50	Articles de ménage et d'économie domestique et articles d'hygiène et de toilette en céramique : faïence ou poterie fine	69120050	kg	-
23.41.12.90	Articles de ménage et d'économie domestique et articles d'hygiène et de toilette en céramique : autres	69120090	kg	-
23.41.13.30	Statuettes et autres objets d'ornementation en porcelaine	691310	-	-
23.41.13.50	Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique	6913[.90(.10 + .93 + .98)]	-	-

23.42 - Fabrication d'appareils sanitaires en céramique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.42.10.30	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et autres appareils fixes pour usages sanitaires en céramique de porcelaine	691010	p/st	-
23.42.10.50	Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et autres appareils fixes pour usages sanitaires en céramique n.c.a.	691090	p/st	-

23.43 - Fabrication d'isolateurs et de pièces isolantes en céramique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.43.10.30	Isolateurs en céramique pour l'électricité (à l'exclusion des pièces isolantes)	854620	kg	-
23.43.10.50	Pièces isolantes en céramique pour usages électriques	854710	kg	-

23.44 - Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.44.11.00	Appareils et articles en céramique de porcelaine pour usages chimiques ou techniques	690911	kg	-
23.44.12.10	Appareils et articles en céramique autre que de porcelaine pour usages chimiques ou techniques	6909[.12 + .19]	kg	-
23.44.12.30	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation (à l'exclusion des articles en métal)	8505[.19(.10 + .90)]	kg	-

23.49 - Fabrication d'autres produits céramiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.49.11.00	Produits céramiques à usage agricole et emballages en céramique	690990	kg	-
23.49.12.30	Autres ouvrages en porcelaine n.c.a., y compris les catelles non réfractaires, les garnitures pour cheminées (foyers) et feux ouverts, les pots de fleurs, les poignées, pommeaux et boutons, les plaques-enseignes et panneaux-réclames et les humidificateurs pour radiateurs	691410	kg	-
23.49.12.50	Ouvrages en céramique n.c.a. (à l'exclusion des ouvrages en porcelaine)	691490	kg	-

23.51 - Fabrication de ciment

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.51.11.00	Ciments non pulvérisés dits «clinkers»	252310	kg	T
23.51.12.10	Ciments Portland	2523[.21 + .29]	kg	-
23.51.12.90	Autres ciments hydrauliques	2523[.30 + .90]	kg	-

23.52 - Fabrication de chaux et de plâtre

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.52.10.33	Chaux vive	252210	kg	-
23.52.10.35	Chaux éteinte	252220	kg	-
23.52.10.50	Chaux hydraulique	252230	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.52.20.00	Plâtres constitués de gypse calciné ou de sulfate de calcium, y compris pour utilisation dans la construction, l'apprêt des tissus ou du papier et la dentisterie	252020	kg	-
23.52.30.30	Dolomie calcinée ou frittée, brute, dégrossie ou simplement débitée en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire	251820	kg	T
23.52.30.50	Pisé de dolomie	251830	kg	T

23.61 - Fabrication d'éléments en béton pour la construction

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.61.11.30	Blocs et briques pour la construction en ciment, béton ou pierre artificielle	6810[.11(.10+.90)]	kg	-
23.61.11.50	Tuiles, carreaux, dalles et articles similaires, en ciment, béton ou pierre artificielle (à l'exclusion des blocs et des briques)	681019	kg	-
23.61.12.00	Éléments structurels préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil, en ciment, béton ou pierre artificielle	681091	kg	-
23.61.20.00	Constructions préfabriquées en ciment	94060080b	-	-

23.62 - Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.62.10.50	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles similaires en plâtre ou en compositions à base de plâtre, revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement (à l'exclusion des ouvrages à liaison en plâtre ornements)	680911	m ²	-
23.62.10.90	Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles similaires en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement (à l'exclusion des ouvrages à liaison en plâtre ornements)	680919	m ²	-

23.63 - Fabrication de béton prêt à l'emploi

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.63.10.00	Béton prêt à la coulée	38245010	kg	-

23.64 - Fabrication de mortiers et de bétons secs

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.64.10.00	Mortiers et bétons industriels	38245090	kg	-

23.65 - Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.65.11.00	Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles similaires en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux	6808	m ²	-
23.65.12.20	Ouvrages en amiante-ciment, cellulose-ciment ou mélanges similaires de fibres (amiante, cellulose et autres fibres végétales, fibres de polymères synthétiques ou de verre, filaments métalliques, etc.) et de ciment ou autres liants hydrauliques, contenant de l'amiante	681140	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.65.12.40	Plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires, en cellulose-ciment ou mélanges similaires de fibres (cellulose et autres fibres végétales, fibres de polymères synthétiques ou de verre, filaments métalliques, etc.) et de ciment ou autres liants hydrauliques, ne contenant pas d'amiante	6811[.81 + .82]	m ²	-
23.65.12.70	Ouvrages en cellulose-ciment ou similaires, ne contenant pas d'amiante (à l'exclusion des plaques ondulées et des autres plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires)	681189	kg	-

23.69 - Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.69.11.00	Ouvrages en plâtre ou en compositions à base de plâtre n.c.a.	680990	kg	-
23.69.19.30	Tuyaux en ciment, béton ou pierre artificielle	68109900a	kg	-
23.69.19.80	Ouvrages en ciment, béton ou pierre artificielle à usages autres que la construction, y compris les vases, pots de fleurs, ornements architectoniques et pour le jardin, statuettes et objets d'ornement	68109900b	kg	-

23.70 - Taille, façonnage et finissage de pierres

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.70.11.00	Marbre, travertin et albâtre, travaillés, et ouvrages en ces pierres, pour la construction (à l'exclusion des carreaux, cubes, dés et articles similaires d'une superficie < 7 cm ² et des pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)	6802[.21 + .91]	kg	-
23.70.12.10	Pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage en pierres naturelles (à l'exclusion de l'ardoise)	6801	kg	-
23.70.12.30	Carreaux, cubes, dés et articles similaires en pierres naturelles, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré de côté < 7 cm ; granulés, éclats et poudres de pierres naturelles colorés artificiellement	680210	kg	-
23.70.12.60	Granit, travaillé, et ouvrages en granit, pour la construction (à l'exclusion des carreaux, cubes, dés et articles similaires dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré de côté < 7 cm et des pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)	6802[.23 + .93(.10 + .90)]	kg	-
23.70.12.70	Pierres de taille et de construction et ouvrages en ces pierres (à l'exclusion des pierres et ouvrages en granit ou en ardoise et des carreaux, cubes, dés et articles similaires d'une superficie < 7 cm ²)	6802[.29 + .92 + .99(.10 + .90)]	kg	-
23.70.12.80	Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine)	6803[.00(.10 + .90)]	kg	-

23.91 - Fabrication de produits abrasifs

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.91.11.10	Meules à moudre ou à défibrer (sans bâtis),	680410	kg	-
23.91.11.20	Meules et articles similaires sans bâtis, en diamants naturels ou synthétiques agglomérés (à l'exclusion des meules à moudre ou à défibrer)	680421	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.91.11.30	Meules et articles similaires sans bâtis, en abrasifs artificiels agglomérés, avec agglomérant, en résines synthétiques, renforcés (à l'exclusion des meules à moudre ou à défibrer)	68042218	kg	-
23.91.11.40	Meules et articles similaires sans bâtis, en abrasifs artificiels agglomérés, avec agglomérant en résines synthétiques, non renforcés (à l'exclusion des meules à moudre ou à défibrer)	68042212	kg	-
23.91.11.50	Meules et articles similaires sans bâtis, , en abrasifs artificiels agglomérés, avec agglomérant en substances céramiques ou en silicates (à l'exclusion des meules à moudre ou à défibrer)	68042230	kg	-
23.91.11.90	Autres meules et articles similaires, sans bâtis ; pierres à aiguiser ou à polir à la main	6804[.22(.50 + .90) + .23 + .30]	kg	-
23.91.12.30	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains appliqués sur tissus en matières textiles seulement	680510	m ²	-
23.91.12.50	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains appliqués sur papier ou carton seulement	680520	m ²	-
23.91.12.90	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains appliqués sur des supports autres qu'en textiles seulement ou qu'en papier ou carton seulement	680530	m ²	-

23.99 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
23.99.11.00	Amiante travaillé en fibres ; mélanges à base d'amiante et de carbonate de magnésium ; ouvrages en ces mélanges ou en amiante ; garnitures de friction pour freins, embrayages ou similaires, non montées	6812[.80(.10 + .90) + .91 + .92 + .93 + .99(.10 + .90)] + 6813[.20 + .81 + .89]	kg	-
23.99.12.55	Ouvrages en asphalte ou en produits similaires, par exemple bitume de pétrole ou brai de coaltar, en rouleaux	680710	m ²	-
23.99.12.90	Produits bitumeux (à l'exclusion des produits en rouleaux)	680790	kg	-
23.99.13.10	Mélanges bitumineux à base de granulats naturels ou artificiels et d'un liant bitumineux ou d'asphalte naturel	2715	kg	-
23.99.13.20	Granulats pré-enrobés	251730	kg	-
23.99.14.00	Graphite artificiel, colloïdal et semi-colloïdal, préparation à base de graphite	3801[.10 + .20(.10 + .90) + .30 + .90]	kg	-
23.99.15.00	Corindon artificiel (à l'exclusion des mélanges mécaniques)	2818[.10(.11 + .19 + .91 + .99)]	kg	-
23.99.19.10	Laines de laitier, de scories, de roches et similaires, même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux	680610	kg	-
23.99.19.20	Vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés, même mélangés entre eux	6806[.20(.10 + .90)]	kg	-
23.99.19.30	Mélanges et ouvrages en matières minérales à usages d'isolants thermiques ou sonores n.c.a.	680690	kg	-
23.99.19.50	Mica travaillé et ouvrages en mica	6814[.10 + .90]	kg	-
23.99.19.70	Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques	6815[.10(.10 + .90)]	kg	-
23.99.19.80	Ouvrages en tourbe, y compris les plaques, coquilles et pots pour la culture des plants (à l'exclusion des articles textiles en fibres de tourbe)	681520	kg	-
23.99.19.90	Ouvrages en pierres ou en autres matières minérales n.c.a.	681599	kg	-

24 - Métallurgie

24.10 - Sidérurgie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.10.01.10	Fontes brutes	—	kg	T
24.10.01.21	Acier brut : aciers non alliés obtenus dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.22	Acier brut : aciers non alliés obtenus par d'autres procédés que dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.31	Acier brut : aciers alliés autres qu'inoxidables obtenus dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.32	Acier brut : aciers alliés autres qu'inoxidables obtenus par d'autres procédés que dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.41	Acier brut : aciers inoxydables et réfractaires obtenus dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.42	Acier brut : aciers inoxydables et réfractaires obtenus par d'autres procédés que dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.02.11	Produits plats laminés à chaud, enroulés (larges bandes), d'une largeur de 600 mm ou plus	—	kg	T
24.10.02.12	Produits plats laminés à chaud, enroulés, d'une largeur inférieure à 600 mm	—	kg	T
24.10.02.21	Tôles laminées à chaud sur trains à larges bandes	—	kg	T
24.10.02.22	Tôles et larges plats, laminés à chaud sur des trains autres qu'à larges bandes	7208[.51 + .52 + .53 + .90] + 7210.90.30 + 7211.13 + 7219.21 + 7225[.40(.12 + .40 + .60) + .99]	kg	T
24.10.02.31	Fil machine laminé à chaud	7213 + 7221 + 7227[.20 + .90(.10 + .95)]	kg	T
24.10.02.41	Ronds à béton	7214[.20 + .99.10]	kg	T
24.10.02.42	Autres barres laminées	7214[.10 + .30 + .91 + .99(.3 + .50 + .7 + .95)] + 7222.1 + 7228[.20(.10 + .91) + .30 + .40 + .60.20 + .80]	kg	T
24.10.02.43	Profilés légers laminés à chaud et forgés d'une hauteur inférieure à 80 mm	7216[.10 + .2 + .40 + .50 + .99] + 7222.40.10 + 7228.70.10	kg	T
24.10.02.44	Profilés lourds	7216.3	kg	T
24.10.02.51	Palplanches	7301.10	kg	T
24.10.02.52	Éléments de voies ferrées	7302	kg	T
24.10.02.60	Profilés obtenus par soudage	7301.20	kg	T
24.10.03.10	Tôles et bandes laminées à froid, fer noir, largeur = 600 mm	7209[.15 + .16.90a + .17.90a + .18.9a + .25 + .26.90a + .27.90a + .28.90a + .90a] + 7225.50 + 7219[.3 + .90]	kg	T
24.10.03.20	Tôles et bandes magnétiques	7209[.16(.10 + .90b) + .17(.10 + .90b) + .18(.10 + .9b) + .26(.10 + .90b) + .27(.10 + .90b) + .28(.10 + .90b) + .90b] + 7225[.11 + .19.90]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.10.03.30	Fer-blanc, autres tôles étamées et fer chromé (ECCS)	7210[.1 + .50 + .70.10 + .90.40] + 7212[.10.10 + .40.20]	kg	T
24.10.03.40	Tôles revêtues par trempe à chaud	7210[.20 + .4 + .6 + .90.80] + 7225.92	kg	T
24.10.03.50	Tôles revêtues par électrolyse	7210.30 + 7225.91	kg	T
24.10.03.60	Tôles revêtues de matières organiques	7210.70.80	kg	T
24.10.11.00	Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires	7201[.10(.11 + .19 + .30 + .90) + .20 + .50(.10 + .90)]	kg	X
24.10.12.15	Ferromanganèse	7202[.11(.20 + .80) + .19]	kg	X
24.10.12.30	Ferrosilicium	7202[.21 + .29(.10 + .90)]	kg	X
24.10.12.45	Ferrosilicomanganèse	720230	kg	X
24.10.12.60	Ferrochrome	7202[.41(.10 + .90) + .49(.10 + .50 + .90)]	kg	X
24.10.12.75	Ferromolybdène	720270	kg	X
24.10.12.90	Autres ferroalliages n.c.a.	7202[.50 + .60 + .80 + .91 + .92 + .93 + .99(.10 + .30 + .80)]	kg	X
24.10.13.00	Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer et autres produits ferreux spongieux, en morceaux, boulettes ou formes similaires ; fer d'une pureté minimale en poids de 99,94 %, en morceaux, boulettes ou formes similaires	7203[.10 + .90]	kg	X
24.10.14.10	Grenailles et poudres de fonte brute, de fonte spiegel, de fer ou d'acier	7205[.10 + .21 + .29]	kg	X
24.10.14.20	Déchets lingotés en fer ou en acier (à l'exclusion des produits répondant, en ce qui concerne leur composition chimique, aux définitions des fontes brutes, des fontes spiegel ou des ferroalliages)	720450	kg	X
24.10.21.10	Demi-produits rectangulaires, en aciers non alliés	7207[.12(.10 + .90) + .20(.32 + .39)]	kg	X
24.10.21.21	Lingots, autres formes primaires et demi-produits pour tubes sans soudure, en aciers non alliés	720610 + 7207[.11(.11a + .14a + .16a) + .19(.12a) + .20(.11a + .15a + .17a + .52a)]	kg	X
24.10.21.22	Autres lingots, autres formes primaires et demi-produits longs, ébauches pour profilés inclus, en aciers non alliés	720690 + 7207[.11(.11b + .14b + .16b + .90) + .19(.12b + .19 + .80) + .20(.11b + .15b + .17b + .19 + .52b + .59 + .80)]	kg	X
24.10.22.10	Demi-produits plats (brames), en acier inoxydable	7218[.91(.10 + .80)]	kg	X
24.10.22.21	Lingots, autres formes primaires et demi-produits longs pour tubes sans soudures, en acier inoxydable	7218[.10(.00a) + .99(.11a + .20a)]	kg	X
24.10.22.22	Autres lingots, formes primaires et demi-produits longs, en acier inoxydable	7218[.10(.00b) + .99(.11b + .19 + .20b + .80)]	kg	X
24.10.23.10	Demi-produits rectangulaires, en aciers alliés autres qu'inoxidable	72249014	kg	X
24.10.23.21	Lingots, autres formes primaires et demi-produits longs pour tubes sans soudure, en aciers alliés autres qu'inoxidable	7224[.10(.10a + .90a) + .90(.02a + .03a + .05a + .07a + .31a + .38a)]	kg	X

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.10.23.22	Autres lingots, formes primaires et demi-produits longs, en aciers alliés autres qu'inoxydable	7224[.10(.10b + .90b) + .90(.02b + .03b + .05b + .07b + .18 + .31b + .38b + .90)]	kg	X
24.10.31.10	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur ≥ 600 mm, simplement laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, enroulés	7208[.10 + .25 + .26 + .27 + .36 + .37 + .38 + .39]	kg	X
24.10.31.30	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur ≥ 600 mm, non enroulés, simplement laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, présentant des motifs en relief obtenus directement lors du laminage et produits d'une épaisseur $< 4,75$ mm, sans motifs en relief (à l'exclusion des produits laminés sur les 4 faces ou en cannelures fermées, d'une largeur $\leq 1\,250$ mm et d'une épaisseur ≥ 4 mm)	7208[.40 + .53(.90) + .54]	kg	X
24.10.31.50	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur ≥ 600 mm (à l'exclusion des «larges plats»), non enroulés, simplement laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, sans motifs en relief; produits laminés plats, en fer ou en acier, d'une largeur ≥ 600 mm, laminés à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, mais non plaqués ni revêtus	7208[.51(.20 + .91 + .98) + .52(.10 + .91 + .99) + .53(.10) + .90(.20 + .80)]	kg	X
24.10.32.10	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, simplement laminés à chaud sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur > 150 mm mais < 600 mm, d'une épaisseur ≥ 4 mm, non enroulés, sans motifs en relief, en acier (dit «larges plats»)	721113	kg	X
24.10.32.30	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simplement laminés à chaud, non plaqués ni revêtus (à l'exclusion des «larges plats»)	7211[.14 + .19]	kg	X
24.10.33.10	Larges bandes laminées à chaud pour relaminage d'une largeur de 600 mm ou plus, en acier inoxydable	7219[.11(.00a) + .12(.10a + .90a) + .13(.10a + .90a) + .14(.10a + .90a)]	kg	X
24.10.33.20	Autres produits plats enroulés laminés à chaud d'une largeur de 600 mm ou plus, en acier inoxydable	7219[.11(.00b) + .12(.10b + .90b) + .13(.10b + .90b) + .14(.10b + .90b)]	kg	X
24.10.33.30	Tôles d'une largeur de 600 mm ou plus, issues de larges bandes, en acier inoxydable	7219[.22(.10 + .90) + .23 + .24]	kg	X
24.10.33.40	Tôles d'une largeur de 600 mm ou plus, issues de trains réversibles et larges plats, en acier inoxydable	7219[.21(.10 + .90)]	kg	X
24.10.34.10	Larges bandes laminées à chaud pour relaminage d'une largeur inférieure à 600 mm, en acier inoxydable	7220[.11(.00a) + .12(.00a)]	kg	X
24.10.34.20	Autres produits plats enroulés, laminés à chaud, d'une largeur inférieure à 600 mm, en acier inoxydable	7220[.11(.00b) + .12(.00b)]	kg	X
24.10.35.10	Produits laminés plats en aciers pour outillage ou en aciers alliés autres qu'inoxydable, d'une largeur ≥ 600 mm, simplement laminés à chaud, enroulés (à l'exclusion des produits en aciers à coupe rapide et en aciers au silicium dits «magnétiques»)	7225[.30(.10 + .90)]	kg	X
24.10.35.20	Produits laminés plats en aciers à coupe rapide, d'une largeur ≥ 600 mm, laminés à chaud ou à froid	7225[.30(.30) + .40(.15) + .50(.20)]	kg	X

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.10.35.30	Produits laminés plats en aciers pour outillage ou en aciers alliés autres qu'inoxydable, d'une largeur $\geq$ 600 mm, simplement laminés à chaud, non enroulés (à l'exclusion des produits revêtus de matières organiques, des produits d'une épaisseur $<$ 4,75 mm et des produits en aciers à coupe rapide ou au silicium dits «magnétiques»)	7225[.40(.12 + .40 + .60)]	kg	X
24.10.35.40	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'inoxydable, d'une largeur $\geq$ 600 mm, simplement laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur $<$ 4,75 mm (à l'exclusion des produits en aciers pour outillage, à coupe rapide ou au silicium dits «magnétiques»)	72254090	kg	X
24.10.35.50	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'inoxydable, d'une largeur $\geq$ 600 mm, laminés à chaud ou à froid et autrement traités (à l'exclusion des produits zingués et des produits en aciers au silicium dits «magnétiques»)	722599	kg	X
24.10.36.00	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'inoxydable, d'une largeur $<$ 600 mm, simplement laminés à chaud (à l'exclusion des produits en aciers à coupe rapide ou au silicium dits «magnétiques»)	7226[.91(.20 + .91 + .99)]	kg	X
24.10.41.10	Tôles et bandes laminées à froid, non revêtues, d'une largeur $\geq$ 600 mm, en aciers autres qu'inoxydable	7209[.15 + .16(.90a) + .17(.90a) + .18(.91a + .99a) + .25 + .26(.90a) + .27(.90a) + .28(.90a) + .90(.20a + .80a)]	kg	X
24.10.41.30	Tôles et bandes magnétiques simplement traitées à la surface d'une largeur de 600 mm ou plus	7209[.16(.90b) + .17(.90b) + .18(.91b + .99b) + .26(.90b) + .27(.90b) + .28(.90b) + .90(.20b + .80b)]	kg	X
24.10.41.50	Tôles et bandes magnétiques à grains non orientés, d'une largeur de 600 mm ou plus	7209[.16(.10) + .17(.10) + .18(.10) + .26(.10) + .27(.10) + .28(.10)]	kg	X
24.10.42.00	Tôles et larges plats laminés à froid d'une largeur de 600 mm ou plus, en acier inoxydable	7219[.31 + .32(.10 + .90) + .33(.10 + .90) + .34(.10 + .90) + .35(.10 + .90) + .90(.20 + .80)]	kg	X
24.10.43.00	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'inoxydable, d'une largeur $\geq$ 600 mm, simplement laminés à froid (à l'exclusion des produits en aciers à coupe rapide ou au silicium dits «magnétiques»)	72255080	kg	X
24.10.51.10	Fer blanc et autres tôles et bandes étamées, y compris le fer chromé dit «ECCS»	7210[.11 + .12(.20 + .80) + .50 + .70(.10) + .90(.40)] + 72121010	kg	X
24.10.51.20	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur $\geq$ 600 mm, zingués électrolytiquement	721030	kg	X
24.10.51.30	Tôles et bandes revêtues de métal par trempe à chaud, d'une largeur $\geq$ 600 mm	7210[.20 + .41 + .49 + .61 + .69 + .90(.80)]	kg	X
24.10.51.40	Tôles revêtues de matières organiques, d'une largeur de 600 mm ou plus	72107080	kg	X

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.10.51.50	Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, d'une largeur ≥ 600 mm, plaqués	72109030	kg	X
24.10.52.10	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'inoxydable, d'une largeur ≥ 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués électrolytiquement (à l'exclusion des produits en aciers au silicium dits «magnétiques»)	722591	kg	X
24.10.52.30	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'inoxydable, d'une largeur ≥ 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (à l'exclusion des produits zingués électrolytiquement ou en aciers au silicium dits «magnétiques»)	722592	kg	X
24.10.53.10	Tôles et bandes magnétiques à grains orientés, d'une largeur de 600 mm ou plus	722511	kg	X
24.10.53.30	Produits laminés plats en aciers au silicium dits «magnétiques», d'une largeur ≥ 600 mm, à grains non orientés	7225[.19(.10 + .90)]	kg	X
24.10.54.10	Bandes laminées à froid en aciers au silicium alliés dits «magnétiques», refendues, à grains orientés, d'une largeur < 600 mm,	722611	kg	X
24.10.54.30	Produits laminés plats en aciers au silicium dits «magnétiques», à grains non orientés, d'une largeur < 600 mm	7226[.19(.10 + .80)]	kg	X
24.10.55.00	Produits laminés plats en aciers à coupe rapide, d'une largeur < 600 mm	722620	kg	X
24.10.61.10	Fil machine crénelé ou autrement déformé en aciers non alliés	721310	kg	X
24.10.61.20	Fil machine en aciers de décolletage	721320	kg	X
24.10.61.30	Fil machine pour ronds à béton (armatures pour bétonbarres crénelées, laminées à froid)	72139110	kg	X
24.10.61.40	Fil machine pour pneumatiques	72139120	kg	X
24.10.61.90	Autre fil machine en aciers non alliés	7213[.91(.41 + .49 + .70 + .90) + .99(.10 + .90)]	kg	X
24.10.62.10	Barres laminées à chaud pour armatures pour béton	7214[.20 + .99(.10)]	kg	X
24.10.62.30	Barres laminées à chaud en aciers de décolletage	721430	kg	X
24.10.62.50	Barres, forgées, en aciers et barres (à l'exclusion des barres creuses pour le forage), laminées à chaud, en aciers non alliés (autres qu'aciers de décolletage)	7214[.10 + .91(.10 + .90) + .99(.31 + .39 + .50 + .71 + .79 + .95)]	kg	-
24.10.63.00	Fil machine laminé à chaud, en acier inoxydable	7221[.00(.10 + .90)]	kg	X
24.10.64.10	Barres laminées à chaud de section circulaire, en acier inoxydable	7222[.11(.11 + .19 + .81 + .89)]	kg	X
24.10.64.30	Barres en acier inoxydable, simplement laminées ou filées à chaud (à l'exclusion des produits de section circulaire)	7222[.19(.10 + .90)]	kg	X
24.10.64.50	Barres forgées, en acier inoxydable	7222[.30(.51 + .91)]	kg	X
24.10.64.70	Barres en acier inoxydable, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées n.c.a. (à l'exclusion des produits forgés)	72223097	kg	T
24.10.65.10	Fil machine en aciers à coupe rapide, enroulé irrégulièrement en couronne	722710	kg	X
24.10.65.30	Fil machine en aciers silicomanganeux, enroulé irrégulièrement en couronne	722720	kg	X
24.10.65.50	Fil machine laminé à chaud en aciers pour roulements	72279050	kg	X
24.10.65.70	Fil machine en aciers alliés autres qu'inoxydable, enroulé irrégulièrement en couronne (à l'exclusion des produits en aciers à coupe rapide, en aciers silicomanganeux ou en aciers pour roulement)	7227[.90(.10 + .95)]	kg	X
24.10.66.10	Barres laminées à chaud en aciers à coupe rapide	7228[.10(.20 + .50)]	kg	X
24.10.66.20	Barres laminées à chaud en aciers silicomanganeux	7228[.20(.10 + .91)]	kg	X

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.10.66.30	Barres laminées à chaud en aciers pour roulements	7228[.30(.41 + .49)]	kg	X
24.10.66.40	Barres, laminées à chaud, en aciers pour outillage	7228[.30(.20) + .40(.10)]	kg	X
24.10.66.50	Barres laminées à chaud (à l'exclusion des barres creuses pour le forage) en aciers alliés autres qu'inoxydable (à l'exclusion des aciers à coupe rapide, des aciers silicomanganeux, des aciers pour roulements et des aciers pour outillage)	7228[.30(.61 + .69 + .70 + .89) + .40(.90) + .60(.20)]	kg	X
24.10.66.60	Barres en aciers alliés autres qu'inoxydable obtenues ou parachevées à froid, plaquées, revêtues, ouvrées ou autrement traitées	72286080	kg	T
24.10.67.00	Barres creuses pour le forage	722880	kg	X
24.10.71.10	Profilés en U en aciers non alliés d'une hauteur de 80 mm ou plus	7216[.31(.10 + .90)]	kg	X
24.10.71.20	Profilés en I en aciers non alliés d'une hauteur de 80 mm ou plus	7216[.32(.11 + .19 + .91 + .99)]	kg	X
24.10.71.30	Profilés en H en aciers non alliés d'une hauteur de 80 mm ou plus	7216[.33(.10 + .90)]	kg	X
24.10.71.40	Autres profilés ouverts, simplement laminés ou filés à chaud, en aciers non alliés	7216[.10 + .21 + .22 + .40(.10 + .90) + .50(.10 + .91 + .99)]	kg	X
24.10.72.00	Profilés ouverts, simplement laminés ou filés à chaud, en acier inoxydable	7222[.40(.10 + .90)]	kg	X
24.10.73.00	Profilés en aciers alliés autres qu'inoxydable, simplement laminés ou filés à chaud	72287010	kg	X
24.10.74.10	Palplanches en acier	730110	kg	X
24.10.74.20	Profilés en acier obtenus par soudage et à froid	730120	kg	X
24.10.75.00	Éléments de voies ferrées en acier	7302[.10(.10 + .22 + .28 + .40 + .50 + .90) + .30 + .40 + .90]	kg	X

24.20 - Fabrication de tubes, de tuyaux, de profilés creux et d'accessoires correspondants en acier

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.20.11.10	Tubes et tuyaux en acier inoxydable, sans soudure, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs	730411	kg	-
24.20.11.50	Tubes et tuyaux en aciers autres qu'inoxydable, sans soudure, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs	7304[.19(.10 + .30 + .90)]	kg	-
24.20.12.10	Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, sans soudure, en acier inoxydable	7304[.22 + .24]	kg	-
24.20.12.50	Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, sans soudure, en aciers autres qu'inoxydables	7304[.23 + .29(.10 + .30 + .90)]	kg	-
24.20.13.10	Tubes et tuyaux, de section circulaire, sans soudure, en acier inoxydable (à l'exclusion des tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs et des tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et des tiges de forage, en acier inoxydable)	7304[.41 + .49(.10 + .93 + .95 + .99)]	kg	-
24.20.13.30	Tubes et tuyaux de précision, de section circulaire, étirés ou laminés à froid, sans soudure, en aciers autres qu'inoxydables	7304[.31(.20) + .51(.81)]	kg	-
24.20.13.50	Tubes et tuyaux, de section circulaire, étirés ou laminés à froid, sans soudure, en aciers autres qu'inoxydables (à l'exclusion des tubes et tuyaux de précision)	7304[.31(.80) + .51(.12 + .18 + .89)]	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.20.13.70	Tubes et tuyaux, de section circulaire, sans soudure, en aciers autres qu'inoxidables (à l'exclusion des tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs et des tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et des tiges de forage)	7304[.39(.10 + .52 + .58 + .92 + .93 + .98) + .59(.10 + .32 + .38 + .92 + .93 + .99)]	kg	-
24.20.14.00	Tubes et tuyaux de section autre que circulaire et profilés creux sans soudure, en acier	730490	kg	-
24.20.21.10	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, de diamètre extérieur > 406,4 mm, soudés longitudinalement, en acier	7305[.11 + .12]	kg	-
24.20.21.50	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, de diamètre extérieur > 406,4 mm, soudés autrement que longitudinalement, en acier	730519	kg	-
24.20.22.00	Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, soudés, de diamètre extérieur > 406,4 mm, en acier	730520	kg	-
24.20.23.00	Tubes et tuyaux, de section circulaire soudés, de diamètre extérieur > 406,4 mm, en acier (à l'exclusion des tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs et des tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz)	7305[.31 + .39]	kg	-
24.20.24.00	Autres tubes et tuyaux, de section circulaire, rivés par exemple, de diamètre extérieur > 406,4 mm, en acier (à l'exclusion des tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs et des tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz)	730590	kg	-
24.20.31.10	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, soudés longitudinalement ou hélicoïdalement, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm, en acier inoxydable	7306[.11(.10 + .90)]	kg	-
24.20.31.50	Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, soudés longitudinalement ou hélicoïdalement, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm, en aciers autres qu'inoxidables	7306[.19(.10 + .90)]	kg	-
24.20.32.10	Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, soudés, en acier inoxydable, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm, en acier inoxydable	730621	kg	-
24.20.32.50	Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz, soudés, en acier inoxydable, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm, en aciers autres qu'inoxidables	730629	kg	-
24.20.33.10	Tubes et tuyaux, de section circulaire, soudés, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm, en acier inoxydable (à l'exclusion des tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs et des tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz)	7306[.40(.20 + .80)]	kg	-
24.20.33.40	Tubes et tuyaux de précision, de section circulaire, soudés, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm, en aciers autres qu'inoxidables	7306[.30(.11 + .19) + .50(.20)]	kg	-
24.20.33.70	Tubes et tuyaux, de section circulaire, formés à chaud et soudés, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm, en aciers autres qu'inoxidable (à l'exclusion des tubes et tuyaux de précision)	7306[.30(.41 + .49 + .72 + .77 + .80) + .50(.80)]	kg	-
24.20.34.10	Tubes et tuyaux, de section autre que circulaire, formés à chaud ou à froid et soudés, en acier inoxydable	7306[.61(.10) + .69(.10)]	kg	-
24.20.34.30	Tubes et tuyaux, de section carrée ou rectangulaire, formés à chaud ou à froid et soudés, d'une épaisseur de paroi ≤ 2 mm, en aciers autres qu'inoxidables	73066192	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.20.34.50	Tubes et tuyaux, de section carrée ou rectangulaire, formés à chaud ou à froid et soudés, d'une épaisseur de paroi > 2 mm, en aciers autres qu'inoxidables	73066199	kg	-
24.20.34.70	Tubes et tuyaux, de section non circulaire autre que carrée ou rectangulaire, formés à chaud ou à froid et soudés, en aciers autres qu'inoxidables	73066990	kg	-
24.20.35.00	Autres tubes et tuyaux en acier, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés (à l'exclusion des tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs et des tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz)	730690	kg	-
24.20.40.10	Brides en acier, non moulées	7307[.21 + .91]	kg	-
24.20.40.30	Coudes, courbes, raccords, manchons et autres accessoires de tuyauterie en acier, filetés, non moulés	7307[.22(.10 + .90) + .29(.10) + .92(.10 + .90) + .99(.10)]	kg	-
24.20.40.50	Coudes, courbes, raccords, manchons et autres accessoires de tuyauterie en acier, soudés après emboîtement ou emmanchement, non moulés	7307[.29(.80) + .99(.80)]	kg	-
24.20.40.73	Coudes et courbes en acier, à souder bout à bout, non moulés	7307[.23(.10) + .93(.11 + .91)]	kg	-
24.20.40.75	Accessoires en acier autres que coudes et courbes, à souder bout à bout, non moulés	7307[.23(.90) + .93(.19 + .99)]	kg	-

24.31 - Étirage à froid de barres

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.31.10.10	Barres en aciers de décolletage non alliés, simplement obtenues ou parachevées à froid	721510	kg	T
24.31.10.20	Barres, en fer ou en aciers non alliés, simplement obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids < 0,25 % de carbone, de section carrée ou autre (à l'exclusion des barres de section rectangulaire et des barres en aciers de décolletage)	72155019	kg	T
24.31.10.30	Barres, en fer ou en aciers non alliés, simplement obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids < 0,25 % de carbone, de section rectangulaire (à l'exclusion des barres en aciers de décolletage)	72155011	kg	T
24.31.10.40	Barres, en fer ou en aciers non alliés, obtenues à froid ou à chaud ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées n.c.a. (à l'exclusion des barres forgées et des barres laminées ou filées à chaud, simplement plaquées)	721590	kg	T
24.31.10.50	Barres, en fer ou en aciers non alliés, simplement obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids ≥ 0,25 % de carbone (à l'exclusion des barres en aciers de décolletage)	72155080	kg	T
24.31.10.60	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simplement obtenus ou parachevés à froid (à l'exclusion des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)	721669	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.31.20.10	Barres en aciers à coupe rapide, simplement obtenues ou parachevées à froid, même autrement traitées, ou obtenues à chaud et autrement traitées (à l'exclusion des barres forgées, des demi-produits, des produits laminés plats et des produits laminés à chaud enroulés en spires non rangées) ; barres en aciers silicomanganeux, de section carrée ou de section autre que rectangulaire, simplement obtenues ou parachevées à froid, même autrement traitées, ou obtenues à chaud et autrement traitées (à l'exclusion des barres laminées ou filées à chaud, simplement plaquées, des demi-produits, des produits laminés plats et des produits laminés à chaud enroulés en spires non rangées)	7228[.10(.90) + .20(.99)]	kg	T
24.31.20.20	Barres en aciers à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15 % et en chrome de 0,5 à 2 %, également à teneur en poids en molybdène ≤ 0,5 %, simplement obtenues ou parachevées à froid (à l'exclusion des demi-produits, des produits laminés plats et des produits laminés à chaud enroulés en spires non rangées)	72285040	kg	T
24.31.20.30	Barres en aciers à outils, simplement obtenues ou parachevées à froid (à l'exclusion des demi-produits, des produits laminés plats et des produits laminés à chaud enroulés en spires non rangées)	72285020	kg	T
24.31.20.40	Barres et plats en aciers alliés autres qu'inoxydable, finis à froid (à l'exclusion des aciers à coupe rapide, des aciers silicomanganeux, des aciers pour roulements et des aciers pour outillage)	7228[.50(.61 + .69 + .80)]	kg	T
24.31.20.50	Profilés en aciers alliés autres qu'inoxydable, finis ou formés à froid	72287090	kg	T
24.31.30.00	Barres étirées à froid et profilés pleins en acier inoxydable	7222[.20(.11 + .19 + .21 + .29 + .31 + .39 + .81 + .89)]	kg	T

24.32 - Laminage à froid de feuillards

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.32.10.11	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés, contenant en poids < 0,25 % de carbone, largeur < 600 mm, autres que magnétiques	7211[.23(.30a + .80a) + .90(.20a + .80a)]	kg	-
24.32.10.12	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés, contenant en poids ≥ 0,25 % mais < 0,6 % de carbone, d'une largeur < 600 mm	72112900a	kg	-
24.32.10.14	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés, contenant en poids ≥ 0,6 % de carbone, d'une largeur < 600 mm	72112900b	kg	-
24.32.10.16	Feuillards laminés à froid en aciers alliés autres qu'inoxydable et magnétiques, d'une largeur < 600 mm	72269200a	kg	-
24.32.10.18	Feuillards laminés à froid en acier inoxydable (à l'exclusion des feuillards magnétiques isolés, ondulés, des feuillards dentelés ou biseautés), d'une largeur < 600 mm	7220[.20(.21a + .29a + .41a + .49a + .81a + .89a) + .90(.20a + .80a)]	kg	-
24.32.10.22	Bandes laminées à froid refendues en aciers non alliés et en aciers alliés autres qu'inoxydable et magnétiques, d'une largeur < 600 mm	7211[.23(.30b + .80b) + .29(.00c) + .90(.20b + .80b)] + 72269200b	kg	-
24.32.10.25	Produits laminés plats dits «magnétiques» en fer ou en aciers non alliés, simplement laminés à froid, non plaqués ni revêtus, contenant en poids < 0,25 % de carbone, d'une largeur < 600 mm	72112320	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.32.10.28	Bandes laminées à froid refendues en acier inoxydable, d'une largeur < 600 mm	7220[.20(.21b + .29b + .41b + .49b + .81b + .89b) + .90(.20b + .80b)]	kg	-
24.32.10.30	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'inoxidable, laminés à chaud ou à froid et zingués électrolytiquement, d'une largeur < 600 mm (à l'exclusion des produits en aciers à coupe rapide ou en aciers au silicium dits «magnétiques»)	72269910	kg	-
24.32.10.40	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'inoxidable, laminés à chaud ou à froid et zingués, d'une largeur < 600 mm (à l'exclusion des produits zingués électrolytiquement, en aciers à coupe rapide ou en aciers au silicium dits «magnétiques»)	72269930	kg	-
24.32.10.50	Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'inoxidable, laminés à chaud ou à froid et autrement traités, d'une largeur < 600 mm (à l'exclusion des produits zingués, en aciers à coupe rapide ou en aciers au silicium dits «magnétiques»)	72269970	kg	-
24.32.20.10	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés, revêtus, d'une largeur < 600 mm	721260	kg	-
24.32.20.20	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés, revêtus de métal par trempe à chaud ou par électrolyse, d'une largeur < 600 mm	7212[.10(.90a) + .20 + .30(.00a) + .50(.20a + .30a + .40a + .90a)]	kg	-
24.32.20.30	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés, revêtus de matières organiques, d'une largeur < 600 mm	7212[.40(.20 + .80a)]	kg	-
24.32.20.40	Bandes laminées à froid en aciers non alliés, refendues, revêtues de métal par trempe à chaud, d'une largeur < 600 mm	7212[.10(.90b) + .30(.00b) + .50(.20b + .30b + .40b + .90b)]	kg	-
24.32.20.50	Bandes laminées à froid en aciers non alliés, refendues, revêtues de métal par électrolyse, d'une largeur < 600 mm	7212[.50(.20c + .30c + .40c + .61 + .69 + .90c)]	kg	-
24.32.20.60	Bandes laminées à froid en aciers non alliés, refendues, revêtues de matières organiques, d'une largeur < 600 mm	72124080b	kg	-

24.33 - Profilage à froid par formage ou pliage

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.33.11.10	Profilés formés à froid à partir de produits plats, en aciers non alliés, non revêtus	7216[.61(.10 + .90)]	kg	-
24.33.11.30	Profilés formés à froid à partir de produits plats, en aciers non alliés, zingués	72169180	kg	-
24.33.11.50	Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou forgés ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.c.a. (à l'exclusion de ceux obtenus à partir de produits laminés plats)	721699	kg	-
24.33.12.00	Profilés formés à froid à partir de produits plats, en acier inoxydable	72224050	kg	-
24.33.20.00	Tôles nervurées à froid, en aciers non alliés	72169110	kg	-
24.33.30.00	Panneaux multiplis constitués uniquement ou principalement de deux parements en tôles nervurées en fer ou en aciers et d'une âme isolante (à l'exclusion des constructions préfabriquées)	73089051	kg	-

24.34 - Tréfilage à froid

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.34.11.30	Fils en fer ou en aciers non alliés, y compris torsadés, d'une teneur en poids en carbone < 0,25 % (à l'exclusion des fils multibrins, des fils barbelés utilisés comme clôture, des fils duplex, des fils en dents de scie et des fils isolés pour l'électricité)	7217[.10(.10 + .31 + .39) + .20(.10 + .30) + .30(.41 + .49) + .90(.20)]	kg	-
24.34.11.50	Fils en fer ou en aciers non alliés, y compris torsadés, d'une teneur en poids en carbone ≥ 0,25 % mais < 0,6 % (à l'exclusion des fils multibrins, des fils barbelés utilisés comme clôture, des fils duplex, des fils en dents de scie et des fils isolés pour l'électricité)	7217[.10(.50) + .20(.50) + .30(.50) + .90(.50)]	kg	-
24.34.11.70	Fils en fer ou en aciers non alliés, y compris torsadés, d'une teneur en poids en carbone ≥ 0,6 % (à l'exclusion des fils multibrins, des fils barbelés utilisés comme clôture, des fils duplex, des fils en dents de scie et des fils isolés pour l'électricité)	7217[.10(.90) + .20(.90) + .30(.90) + .90(.90)]	kg	-
24.34.12.00	Fils en acier inoxydable (à l'exclusion des fils stériles très fins utilisés en chirurgie)	7223[.00(.11 + .19 + .91 + .99)]	kg	-
24.34.13.00	Fils en aciers alliés autres qu'inoxidable (à l'exclusion des fils multibrins, des fils barbelés utilisés comme clôture, des fils duplex, des fils en dents de scie et des fils isolés pour l'électricité)	7229[.20 + .90(.20 + .50 + .90)]	kg	-

24.41 - Production de métaux précieux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.41.10.30	Argent, y compris l'argent doré ou vermeil et l'argent platiné, sous formes brutes ou en poudre	7106[.10 + .91]	kg	T
24.41.10.50	Argent, y compris l'argent doré ou vermeil et l'argent platiné, sous formes mi-ouvrées	710692	kg	T
24.41.20.30	Or, y compris l'or platiné, sous formes brutes ou en poudre, à usage non monétaire	7108[.11 + .12]	kg	T
24.41.20.50	Or, y compris l'or platiné, sous formes mi-ouvrées, à usage non monétaire (à l'exclusion de l'or	7108[.13(.10 + .80)]	kg	T
24.41.20.70	Or, y compris l'or platiné, à usage monétaire	710820	kg	T
24.41.30.30	Platine, palladium, rhodium, iridium, osmium et ruthénium, sous formes brutes ou en poudre	7110[.11 + .21 + .31 + .41]	kg	T
24.41.30.50	Platine, palladium, rhodium, iridium, osmium et ruthénium, sous formes mi-ouvrées	7110[.19(.10 + .80) + .29 + .39 + .49]	kg	T
24.41.30.70	Catalyseurs sous forme de toiles ou de treillis en platine	711510	kg	-
24.41.40.00	Plaqué ou doublé d'or sur métaux communs, sous formes brutes ou mi-ouvrées	7109	kg	T
24.41.50.30	Plaqué et doublé d'argent sur métaux communs, sous formes brutes ou mi-ouvrées	7107	kg	T
24.41.50.50	Plaqué ou doublé de platine sur métaux communs, sous formes brutes ou mi-ouvrées	7111	kg	T

24.42 - Métallurgie de l'aluminium

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.42.11.30	Aluminium non allié, sous forme brute	760110	kg	T
24.42.11.54	Aluminium allié, sous forme brute (à l'exclusion des poudres et paillettes d'aluminium)	7601[.20(.20 + .80)]	kg	T
24.42.12.00	Oxyde d'aluminium (à l'exclusion du corindon artificiel)	281820	kg	T
24.42.21.00	Poudres et paillettes d'aluminium (à l'exclusion des produits préparés comme couleurs, peintures, etc.)	7603[.10 + .20]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.42.22.30	Barres et profilés en aluminium non allié (à l'exclusion des produits préparés en vue de leur utilisation dans la construction)	7604[.10(.10 + .90)]	kg	T
24.42.22.50	Barres et profilés en aluminium allié (à l'exclusion des produits préparés en vue de leur utilisation dans la construction)	7604[.21 + .29(.10 + .90)]	kg	T
24.42.23.30	Fils en aluminium non allié (à l'exclusion des fils et câbles isolés pour l'électricité, des ficelles et cordages renforcés à l'aide de fils d'aluminium et des fils et câbles multibrins)	7605[.11 + .19]	kg	T
24.42.23.50	Fils en aluminium allié (à l'exclusion des fils et câbles isolés pour l'électricité, des ficelles et cordages renforcés à l'aide de fils d'aluminium et des fils et câbles multibrins)	7605[.21 + .29]	kg	T
24.42.24.30	Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm	7606[.11(.10 + .91 + .93 + .99) + .91]	kg	T
24.42.24.50	Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm	7606[.12(.20 + .92 + .93 + .99) + .92]	kg	T
24.42.25.00	Feuilles et bandes minces, aluminium, d'une épaisseur ≤ 0,2 mm (à l'exclusion de tout support)	7607[.11(.11 + .19 + .90) + .19(.10 + .90) + .20(.10 + .90)]	kg	T
24.42.26.30	Tubes et tuyaux en aluminium non allié (à l'exclusion des profilés creux, des accessoires de tuyauterie, des tuyaux flexibles et des tubes et tuyaux préparés en vue de leur utilisation dans la construction, dans des parties de machines ou d'appareils, dans des véhicules et similaires)	760810	kg	T
24.42.26.50	Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium (à l'exclusion des profilés creux, des accessoires de tuyauterie, des tuyaux flexibles et des tubes et tuyaux préparés en vue de leur utilisation dans la construction, dans des parties de machines ou d'appareils, dans des véhicules et similaires)	7608[.20(.20 + .81 + .89)]	kg	T
24.42.26.70	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, etc.) en aluminium (à l'exclusion des robinets, clapets et valves, supports, articles de boulonnerie et colliers)	7609	kg	T

24.43 - Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.43.11.30	Plomb affiné sous forme brute (à l'exclusion des poudres et paillettes de plomb)	780110	kg	T
24.43.11.50	Plomb sous forme brute contenant de l'antimoine (à l'exclusion des poudres et paillettes de plomb)	780191	kg	T
24.43.11.90	Plomb sous forme brute (à l'exclusion des poudres et paillettes de plomb, du plomb contenant de l'antimoine et du plomb affiné)	7801[.99(.10 + .90)]	kg	T
24.43.12.30	Zinc non allié sous forme brute (à l'exclusion de la poussière, des poudres et des paillettes de zinc)	7901[.11 + .12(.10 + .30 + .90)]	kg	T
24.43.12.50	Alliages de zinc sous forme brute (à l'exclusion de la poussière, des poudres et des paillettes de zinc)	790120	kg	T
24.43.13.30	Étain non allié sous forme brute (à l'exclusion des poudres et des paillettes d'étain)	800110	kg	T
24.43.13.50	Alliages d'étain sous forme brute (à l'exclusion des poudres et des paillettes d'étain)	800120	kg	T
24.43.21.00	Tables, feuilles, bandes, poudres et paillettes en plomb (à l'exclusion des feuilles isolantes électriques et des poudres et paillettes préparées comme couleurs, peintures, etc.)	7804[.11 + .19 + .20]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.43.22.00	Poussières, poudres et paillettes de zinc (à l'exclusion des granulés et grenailles en zinc et des poudres et paillettes préparées comme couleurs, peintures, etc.)	7903[.10 + .90]	kg	T
24.43.23.00	Barres, profilés, fils, tôles, feuilles et bandes en zinc	7904 + 7905	kg	T
24.43.24.00	Barres, profilés et fils en étain	8003	kg	T

24.44 - Métallurgie du cuivre

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.44.11.00	Mattes de cuivre ; cuivre de ciment (précipité de cuivre) (à l'exclusion des poudres de cuivre)	7401	kg	T
24.44.12.00	Cuivre non affiné, y compris le cuivre blister ; anodes en cuivre pour affinage électrolytique (à l'exclusion du cuivre électrolytique et des anodes pour placage)	7402	kg	T
24.44.13.30	Cuivre affiné non allié sous forme brute (à l'exclusion des produits frittés laminés, filés ou forgés)	7403[.11 + .12 + .13 + .19]	kg	T
24.44.13.70	Alliages de cuivre affiné sous forme brute (à l'exclusion des produits frittés laminés, filés ou forgés) ; alliages mères de cuivre, y compris ceux ne se prêtant généralement pas à la déformation plastique (à l'exclusion des combinaisons cuivre-phosphore [phosphore de cuivre] à teneur en poids en phosphore > 15 %)	7403[.21 + .22 + .29] + 7405	kg	T
24.44.21.00	Poudres et paillettes de cuivre (à l'exclusion du cuivre de ciment, des poudres et paillettes utilisées dans la préparation de peintures comme l'or et le bronze [composés chimiques] et des billettes de cuivre affiné)	7406[.10 + .20]	kg	T
24.44.22.00	Barres, profilés et profilés creux en cuivre et en alliages de cuivre (à l'exclusion des produits obtenus par moulage ou frittage et du fil-machine en bobines)	7407[.10 + .21(.10 + .90) + .29]	kg	T
24.44.23.30	Fils en cuivre affiné, en alliages de cuivre, dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède > 6 mm	7408[.11 + .21 + .22 + .29]	kg	T
24.44.23.50	Fils en cuivre affiné, dont la plus grande dimension de la coupe transversale ≤ 6 mm mais > 0,5 mm (à l'exclusion des ficelles et cordages renforcés à l'aide de fils et des fils et câbles multibrins)	74081910	kg	T
24.44.23.70	Fils en cuivre affiné, dont la plus grande dimension de la coupe transversale ≤ 0,5 mm (à l'exclusion des ficelles et cordages renforcés à l'aide de fils et des fils et câbles multibrins)	74081990	kg	T
24.44.24.00	Tôles et bandes en cuivre et en alliages de cuivre, d'une épaisseur > 0,15 mm (à l'exclusion du cuivre métallique déployé et des bandes isolées pour l'électricité)	7409[.11 + .19 + .21 + .29 + .31 + .39 + .40 + .90]	kg	T
24.44.25.00	Feuilles et bandes minces en cuivre, sans support, d'une épaisseur ≤ 0,15 mm	7410[.11 + .12 + .21 + .22]	kg	T
24.44.26.30	Tubes et tuyaux en cuivre	7411[.10(.10 + .90) + .21(.10 + .90) + .22 + .29]	kg	T
24.44.26.50	Accessoires de tuyauterie en cuivre	7412[.10 + .20]	kg	T

24.45 - Métallurgie des autres métaux non ferreux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.45.11.00	Nickel sous forme brute	7502[.10 + .20]	kg	T
24.45.12.00	Mattes de nickel, sinters d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel, y compris les oxydes de nickel impurs, le speiss de nickel et le ferro-nickel impur	7501[.10 + .20]	kg	T
24.45.21.00	Poudres et paillettes de nickel (à l'exclusion des sinters d'oxydes de nickel)	7504	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.45.22.00	Barres, profilés et fils en nickel et en alliages de nickel (à l'exclusion des produits préparés en vue de leur utilisation dans la construction, des barres et fils isolés pour l'électricité et des fils émaillés)	7505[.11 + .12 + .21 + .22]	kg	T
24.45.23.00	Tôles, bandes et feuilles en nickel et en alliages de nickel (à l'exclusion des produits déployés)	7506[.10 + .20]	kg	T
24.45.24.00	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie en nickel	7507[.11 + .12 + .20]	kg	T
24.45.30.13	Tungstène (wolfram) et ouvrages en tungstène (à l'exclusion des déchets et débris) n.c.a.	8101[.10 + .94 + .96 + .99(.10 + .90)]	kg	T
24.45.30.17	Molybdène et ouvrages en molybdène (à l'exclusion des déchets et débris) n.c.a.	8102[.10 + .94 + .95 + .96 + .99]	kg	T
24.45.30.23	Tantale et ouvrages en tantale (à l'exclusion des déchets et débris) n.c.a.	8103[.20 + .90(.10 + .90)]	kg	T
24.45.30.25	Magnésium et ouvrages en magnésium (à l'exclusion des déchets et débris) n.c.a.	8104[.11 + .19 + .30 + .90]	kg	T
24.45.30.27	Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt ; cobalt et ouvrages en cobalt (à l'exclusion des déchets et débris) n.c.a.	8105[.20 + .90]	kg	T
24.45.30.30	Bismuth et ouvrages en bismuth, y compris les déchets et débris, n.c.a. ; cadmium et ouvrages en cadmium (à l'exclusion des déchets et débris) n.c.a.	8106[.00(.10 + .90)] + 8107[.20 + .90]	kg	T
24.45.30.43	Titane et ouvrages en titane (à l'exclusion des déchets et débris) n.c.a.	8108[.20 + .90(.30 + .50 + .60 + .90)]	kg	T
24.45.30.47	Zirconium et ouvrages en zirconium (à l'exclusion des déchets et débris) n.c.a. ; antimoine et ouvrages en antimoine (à l'exclusion des déchets et débris) n.c.a.	8109[.20 + .90] + 8110[.10 + .90]	kg	T
24.45.30.55	Béryllium, chrome, germanium, vanadium, gallium, hafnium («celtium»), indium, niobium («columbium»), rhénium et thallium, ainsi que les ouvrages en ces métaux n.c.a. ; déchets et débris de ces métaux (à l'exclusion des déchets et débris de béryllium, de chrome et de thallium)	8112[.12 + .19 + .21(.10 + .90) + .29 + .51 + .59 + .92(.10 + .21 + .31 + .81 + .89 + .91 + .95) + .99(.20 + .30 + .70)]	kg	T
24.45.30.57	Manganèse et ouvrages en manganèse, y compris les déchets et débris, n.c.a. ; cermets et ouvrages en cermets, y compris les déchets et débris, n.c.a.	8111[.00(.11 + .19 + .90)] + 8113[.00(.20 + .40 + .90)]	kg	T

24.51 - Fonderie de fonte

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.51.11.10	Parties de véhicules routiers, moteurs à piston et autres machines, appareils et engins mécaniques, en fonte malléable	—	kg	-
24.51.11.90	Pièces en fonte malléable pour autres utilisations	—	kg	-
24.51.12.10	Parties de véhicules routiers en fonte à graphite sphéroïdal	—	kg	-
24.51.12.20	Arbres de transmission, vilebrequins, arbres à cames, manivelles, paliers (autres qu'à roulements incorporés) et coussinets en fonte à graphite sphéroïdal	—	kg	-
24.51.12.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques en fonte à graphite sphéroïdal	—	kg	-
24.51.12.50	Parties de machines, appareils et engins mécaniques en fonte à graphite sphéroïdal (à l'exclusion des moteurs à piston)	—	kg	-
24.51.12.90	Pièces en fonte à graphite sphéroïdal pour locomotivesmatériel roulant et autre utilisation (à l'exclusion des parties de véhicules routiers, des paliers et coussinets, des parties de moteurs à piston, des transmissions, des poulies, des embrayages et des parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques)	—	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.51.13.10	Parties de véhicules routiers en fonte grise (à l'exclusion des locomotives du matériel roulant et des véhicules utilisés dans l'industrie de la construction)	—	kg	-
24.51.13.20	Arbres de transmission, vilebrequins, arbres à cames, manivelles, paliers (autres qu'à roulements incorporés) et coussinets en fonte grise	—	kg	-
24.51.13.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques en fonte grise	—	kg	-
24.51.13.50	Parties de machines, appareils et engins mécaniques en fonte grise (à l'exclusion des moteurs à piston)	—	kg	-
24.51.13.90	Pièces en fonte grise pour locomotives matériel roulant et autre utilisation (à l'exclusion des parties de véhicules routiers, des paliers et coussinets, des parties de moteurs à piston, des transmissions, des poulies, des embrayages et des parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques)	—	kg	-
24.51.20.00	Tubes, tuyaux et profilés creux en fonte (à l'exclusion des tubes, tuyaux et profilés creux constituant des parties identifiables d'ouvrages comme les parties de radiateurs de chauffage central ou les parties de machines)	7303[.00(.10 + .90)]	kg	T
24.51.30.30	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable	7307[.11(.10 + .90)]	kg	T
24.51.30.50	Accessoires de tuyauterie moulés en fonte malléable	73071910	kg	T

24.52 - Fonderie d'acier

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.52.10.10	Parties de véhicules routiers en acier moulé (à l'exclusion des locomotives du matériel roulant et des véhicules utilisés dans l'industrie de la construction)	—	kg	-
24.52.10.30	Paliers, autres qu'à roulements incorporés, et coussinets en acier moulé	—	kg	-
24.52.10.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques en acier moulé	—	kg	-
24.52.10.50	Parties de machines, appareils et engins mécaniques en acier moulé (à l'exclusion des moteurs à piston, des turboréacteurs et des turbopropulseurs, des autres turbines à gaz, des appareils de manutention et de levage et des machines et véhicules utilisés dans l'industrie de la construction)	—	kg	-
24.52.10.90	Pièces en acier moulé pour locomotives matériel roulant et autre utilisation (à l'exclusion des parties de véhicules routiers, des paliers et coussinets, des parties de moteurs à piston, des transmissions, des poulies, des embrayages et des parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques)	—	kg	-
24.52.30.00	Accessoires de tuyauterie en acier moulé	73071990	kg	T

24.53 - Fonderie de métaux légers

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.53.10.10	Parties de véhicules routiers en métaux légers (à l'exclusion des locomotives du matériel roulant et des véhicules utilisés dans l'industrie de la construction)	—	kg	-
24.53.10.20	Arbres de transmission, vilebrequins, arbres à cames, manivelles, paliers (autres qu'à roulements incorporés) et coussinets en métaux légers	—	kg	-
24.53.10.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques en métaux légers	—	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.53.10.50	Parties de machines, appareils et engins mécaniques en métaux légers (à l'exclusion des moteurs à piston, des turboréacteurs et des turbopropulseurs, des autres turbines à gaz, des appareils de manutention et de levage et des machines et véhicules utilisés dans l'industrie de la construction)	—	kg	-
24.53.10.90	Pièces en métaux légers pour autres utilisations	—	kg	-

24.54 - Fonderie d'autres métaux non ferreux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.54.10.10	Parties de véhicules routiers en autres métaux non ferreux (à l'exclusion des locomotives du matériel roulant, des chariots-cavaliers, des chariots-grues, des rouleaux agricoles, des rouleaux compresseurs, des bulldozers, etc.)	—	kg	-
24.54.10.20	Arbres de transmission, vilebrequins, arbres à cames, manivelles, paliers (autres qu'à roulements incorporés) et coussinets en autres métaux non ferreux	—	kg	-
24.54.10.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques en autres métaux non ferreux	—	kg	-
24.54.10.50	Parties de machines, appareils et engins mécaniques en autres métaux non ferreux (à l'exclusion des moteurs à piston)	—	kg	-
24.54.10.90	Pièces en autres métaux non ferreux pour autres utilisations	—	kg	-

25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements

25.11 - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.11.10.30	Constructions préfabriquées en fonte, en fer ou en acier	9406[.00(.31 + .38)]	-	-
25.11.10.50	Constructions préfabriquées en aluminium	94060080c	-	-
25.11.21.00	Ponts et éléments de ponts en fonte, en fer ou en acier	730810	kg	-
25.11.22.00	Tours et pylônes en fonte, en fer ou en acier	730820	kg	-
25.11.23.10	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage en fonte, en fer ou en acier, y compris les chevalements d'extraction pour puits de mines, les poutres extensibles de coffrage, les échafaudages tubulaires et matériel similaire	730840	kg	-
25.11.23.50	Autres constructions et parties de constructions en fonte, en fer ou en acier, principalement en tôle	73089059	kg	-
25.11.23.55	Barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales, en fonte, en fer ou en acier, et constructions et parties de constructions en fonte, en fer ou en acier n.c.a. (à l'exclusion des ponts et éléments de ponts, des tours et pylônes, des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, du matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage, ainsi que des constructions et parties de constructions non uniquement ou principalement en tôle)	73089098	kg	-
25.11.23.70	Constructions et parties de constructions en aluminium n.c.a. (à l'exclusion des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils)	7610[.90(.10 + .90)]	kg	-

25.12 - Fabrication de portes et de fenêtres en métal

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.12.10.30	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles, seuils, en fonte, en fer ou en acier	730830	p/st	-
25.12.10.50	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium	761010	p/st	-

25.21 - Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.21.11.00	Radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique, et leurs parties, en fonte, en fer ou en acier	7322[.11 + .19]	-	-
25.21.12.00	Chaudières pour le chauffage central (à l'exclusion de celles relevant du SH 8402)	8403[.10(.10 + .90)]	p/st	-
25.21.13.00	Parties de chaudières pour le chauffage central (à l'exclusion de celles relevant du SH 8402)	8403[.90(.10 + .90)]	-	-

25.29 - Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.29.11.10	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires en fonte, en fer ou en acier, pour matières gazeuses non comprimées ou liquéfiées, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques)	73090010	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.29.11.20	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires en fonte, en fer ou en acier, pour matières liquides, avec revêtement intérieur ou calorifuge, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques)	73090030	kg	-
25.29.11.30	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires en fonte, en fer ou en acier, pour matières liquides, autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, d'une contenance > 100 000 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques)	7309[.00(.51 + .59)]	kg	-
25.29.11.50	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires en fonte, en fer ou en acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques)	73090090	kg	-
25.29.11.70	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires en aluminium, pour toutes matières autres que des gaz comprimés ou liquéfiés, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques)	7611	kg	-
25.29.12.00	Récipients métalliques pour gaz comprimés ou liquéfiés	7311[.00(.11 + .13 + .19 + .30 + .91 + .99)] + 7613	kg	-

25.30 - Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.30.11.10	Chaudières aquatubulaires (à l'exclusion des chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)	8402[.11 + .12]	p/st	-
25.30.11.50	Chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes (à l'exclusion des chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)	8402[.19(.10 + .90)]	p/st	-
25.30.11.70	Chaudières dites «à eau surchauffée» (à l'exclusion des chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)	840220	p/st	-
25.30.12.30	Appareils auxiliaires pour chaudières relevant des SH 8402 et 8403	840410	kg	-
25.30.12.50	Condenseurs pour machines à vapeur	840420	kg	-
25.30.13.30	Parties de chaudières à vapeur et de chaudières dites «à eau surchauffée»	840290	-	-
25.30.13.50	Parties d'appareils relevant des SH 8404 10 et 8404 20	840490	-	-
25.30.21.00	Réacteurs nucléaires	840110	kg	-
25.30.22.00	Parties de réacteurs nucléaires	840140	-	-

25.40 - Fabrication d'armes et de munitions

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.40.11.01	Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non, et leurs parties	8710	kg	-
25.40.11.02	Armes de guerre autres que revolvers, pistolets et armes blanches	9301	kg	-
25.40.12.30	Revolvers et pistolets (à l'exclusion des armes à usage militaire, des pistolets-mitrailleurs, des pistolets lance-fusées pour signalisation, des pistolets et revolvers pour le tir à blanc, des pistolets d'abattage, des armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, des pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz et les armes factices)	9302	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.40.12.50	Fusils, carabines et armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, y compris les canardières, les armes combinées canon lissecanon rayé et les cannes-fusils (à l'exclusion des armes à usage militaire)	9303[.10 + .20(.10 + .95) + .30]	p/st	-
25.40.12.70	Armes à feu utilisant la déflagration de la poudre (à l'exclusion des armes à usage militaire)	930390	p/st	-
25.40.12.90	Autres armes (fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé, à gaz, matraques, etc.) (à l'exclusion des armes à usage militaire)	9304	p/st	-
25.40.13.00	Cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches (à l'exclusion des articles à usage militaire)	9306[.21 + .29 + .30(.10 + .90) + .90(.90)]	kg	-
25.40.13.01	Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles et similaires	9306.90.90	kg	-
25.40.13.02	Cartouches et leurs parties pour pistolets mitrailleurs et autres armes de guerre	9306[.21 + .29 + .30]	p/st	-
25.40.14.00	Parties et accessoires de revolvers, pistolets, armes autres que de guerre et engins similaires	9305[.10 + .20 + .99]	-	-
25.40.14.31	Parties et accessoires pour armes de guerre du SH 9301	9305.91	-	-

25.50 - Forge, emboutissage, estampage des métaux ; métallurgie des poudres

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.50.11.34	Arbres de transmission, vilebrequins, arbres à cames et manivelles (forgeage libre de l'acier) ; ouvrages du SH 7326 ; parties des machines, appareils, instruments et véhicules des SH 84, 85, 86, 87, 88, 90 (forgeage libre de l'acier)	—	-	-
25.50.11.37	Parties de machines, appareils et engins mécaniques (forgeage libre des métaux non ferreux) (à l'exclusion des moteurs à piston, des turboréacteurs, des turbines à gaz, des appareils de manutention et de levage et des machines et véhicules utilisés dans l'industrie de la construction)	—	-	-
25.50.11.51	Parties de véhicules routiers du SH 87 (extrusion à froid de l'acier)	—	-	-
25.50.11.52	Arbres de transmission, vilebrequins, arbres à cames et manivelles (extrusion à froid de l'acier)	—	-	-
25.50.11.53	Parties des moteurs à pistons et des organes mécaniques du SH 8483 (extrusion à froid de l'acier)	—	-	-
25.50.11.54	Parties de machines, appareils et engins mécaniques (à l'exclusion des moteurs à piston) (extrusion à froid de l'acier)	—	-	-
25.50.11.56	Parties de machines, appareils et matériels électriques, d'appareils d'enregistrement ou de reproduction du son et d'appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision (extrusion à froid de l'acier)	—	-	-
25.50.11.57	Ouvrages du SH 7326 ; parties de véhicules et matériel pour voies ferrées et de véhicules terrestres et aériens des SH 86, 87, 88 (extrusion à froid de l'acier)	—	-	-
25.50.11.58	Parties des machines, appareils, instruments et véhicules des SH 84, 85, 86, 87, 88 et 90 (extrusion à froid des métaux non ferreux)	—	-	-
25.50.12.10	Parties de véhicules routiers (à l'exclusion des locomotives et du matériel roulant) (estampage de l'acier)	—	-	-
25.50.12.20	Arbres de transmission, vilebrequins, arbres à cames, manivelles, paliers (autres qu'à roulements incorporés) et coussinets (estampage de l'acier)	—	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.50.12.30	Parties des moteurs à pistons et des organes mécaniques du SH 8483 (estampage de l'acier)	—	-	-
25.50.12.40	Parties des machines, appareils et outils destinés à l'agriculture, à la sylviculture et à l'horticulture (estampage de l'acier)	—	-	-
25.50.12.50	Parties des palans, treuils et cabestans, crics et vérins, chariots-gerbeurs, autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs et téléphériques (estampage de l'acier)	—	-	-
25.50.12.60	Parties des machines et appareils mécaniques des SH 8426, 8429 et 8430 (estampage de l'acier)	—	-	-
25.50.12.70	Parties de machines, appareils et engins mécaniques (à l'exclusion des moteurs à piston, des turboréacteurs, des turbines à gaz, des appareils de manutention et de levage et des machines et véhicules utilisés dans l'industrie de la construction) (estampage de l'acier)	—	-	-
25.50.12.80	Parties de véhicules ferroviaires ou de matériel roulant, de véhicules aériens ou spatiaux, de machines, appareils et matériels électriques et d'instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision (estampage de l'acier)	—	-	-
25.50.12.90	Parties des machines, appareils, instruments et véhicules des SH 84, 85, 86, 87, 88 et 90 (estampage des métaux non ferreux)	—	-	-
25.50.13.10	Parties de véhicules routiers (à l'exclusion des locomotives et du matériel roulant) (travail des tôles en aciers)	—	-	-
25.50.13.20	Parties des moteurs à pistons et des organes mécaniques du SH 8483 (travail des tôles en aciers)	—	-	-
25.50.13.30	Parties de machines, appareils et engins mécaniques (à l'exclusion des moteurs à piston) (travail des tôles en aciers)	—	-	-
25.50.13.40	Parties de machines, appareils et matériels électriques, d'appareils d'enregistrement ou de reproduction du son et d'appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision (travail des tôles en aciers)	—	-	-
25.50.13.50	Articles des SH 7323 et 7326 ; parties de meubles du SH 9403 ; parties de véhicules et d'appareils pour voies ferrées du SH 86 ; appareils du SH 90 (travail des tôles métaux non fer.)	—	-	-
25.50.13.70	Articles d'économie domestique ; parties de machines, appareils, meubles et véhicules des SH 84, 85, 86, 88 et 94 (travail des tôles en métaux non ferreux)	—	-	-
25.50.20.20	Produits de la métallurgie des poudres d'aciers	—	-	-
25.50.20.80	Parties des articles des SH 84, 85, 86, 87, 88 et 90 (produits de la métallurgie des poudres de métaux non ferreux)	—	-	-

25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.61.11.30	Revêtement métallique par immersion en métaux fondus (galvanisation ou trempage dans l'étain)	—	-	I
25.61.11.50	Revêtement métallique par projection thermique	—	-	I
25.61.11.70	Revêtement métallique en zinc par électrolyse	—	-	I
25.61.11.90	Revêtements métalliques de métaux autres que le zinc (nickel, cuivre, chrome, métaux précieux, etc.) par électrolyse ou traitement chimique	—	-	I

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.61.12.30	Plastification des métaux, y compris revêtement par pulvérisation	—	-	I
25.61.12.50	Autres revêtements (phosphatation, etc.)	—	-	I
25.61.21.00	Traitements thermiques des métaux (à l'exclusion du revêtement métallique et de la plastification)	—	-	I
25.61.22.30	Peinture et vernissage des surfaces métalliques	—	-	I
25.61.22.50	Traitement des surfaces métalliques par anodisation	—	-	I
25.61.22.70	Traitement des surfaces métalliques par dépôts sous vide	—	-	I
25.61.22.90	Autres traitements des surfaces métalliques	—	-	I

25.62 - Usinage

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.62.10.01	Pièces métalliques décolletées pour articles de robinetterie	—	-	-
25.62.10.03	Pièces métalliques décolletées pour machines, appareils et engins mécaniques	—	-	-
25.62.10.05	Pièces métalliques décolletées pour véhicules routiers (à l'exclusion des locomotives et du matériel roulant et des pièces obtenues par moulage, forgeage, emboutissage, estampage, profilage ou frittage)	—	-	-
25.62.10.07	Pièces métalliques décolletées pour véhicules aériens et spatiaux et satellites	—	-	-
25.62.10.09	Pièces métalliques décolletées pour machines, appareils et matériels électriques, appareils d'enregistrement ou de reproduction du son et appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision,	—	-	-
25.62.10.11	Pièces métalliques décolletées pour instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision	—	-	-
25.62.10.13	Pièces métalliques décolletées pour articles des SH 7326, 7419 et 7616 ; pièces métalliques décolletées pour véhicules et appareils pour voies ferrées du SH 86	—	-	-
25.62.20.00	Pièces métalliques (à l'exclusion des pièces métalliques décolletées)	—	-	-

25.71 - Fabrication de coutellerie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.71.11.20	Couteaux de table à lame fixe en métaux communs, y compris les manches (à l'exclusion des couteaux à poisson ou à beurre)	821191	p/st	-
25.71.11.45	Couteaux à lame fixe en métaux communs, y compris les serpettes fermantes (à l'exclusion des couteaux à poisson ou à beurre et des couteaux et lames tranchantes pour machines ou appareils mécaniques)	821192	p/st	-
25.71.11.60	Grands couteaux pliants	821193	p/st	-
25.71.11.75	Lames tranchantes et manches en métaux communs pour couteaux de table et couteaux de poche, y compris les serpettes fermantes (à l'exclusion des couteaux à poisson ou à beurre et des couteaux et lames tranchantes pour machines ou appareils mécaniques)	8211[.94 + .95]	p/st	-
25.71.11.90	Ciseaux à doubles branches et leurs lames, y compris les lames de ciseau	8213	p/st	-
25.71.12.30	Rasoirs et leurs parties (à l'exclusion des lames de rasoirs)	8212[.10(.10 + .90) + .90]	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.71.12.80	Lames de rasoirs de sûreté, y compris les ébauches en bandes	821220	p/st	-
25.71.13.30	Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames (à l'exclusion des machines à tailler les crayons)	821410	-	-
25.71.13.50	Outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures, y compris les limes à ongles	821420	-	-
25.71.13.70	Fendoirs, couperets, hachoirs, tondeuses à cheveux et autres articles de coutellerie	821490	p/st	-
25.71.14.30	Couverts de tables et articles similaires, y compris les couteaux à poisson ou à beurre (à l'exclusion des couteaux de table), en acier inoxydable ou en métal commun	8215[.20(.10 + .90) + .99(.10 + .90)]	p/st	-
25.71.14.80	Couverts de tables et articles similaires, y compris les couteaux à poisson ou à beurre (à l'exclusion des couteaux de table), en métal commun argenté, doré ou platiné	8215[.10(.20 + .30 + .80) + .91]	p/st	-
25.71.15.00	Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux	9307	kg	-

25.72 - Fabrication de serrures et de ferrures

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.72.11.30	Cadenas en métaux communs	830110	p/st	-
25.72.11.50	Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles, en métaux communs	830120	p/st	-
25.72.11.70	Serrures des types utilisés pour meubles, en métaux communs	830130	p/st	-
25.72.12.30	Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs	83014011	p/st	-
25.72.12.50	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (à l'exclusion des serrures à cylindres)	83014019	p/st	-
25.72.12.70	Serrures et verrous en métaux communs (à l'exclusion des cadenas, des serrures des types utilisés pour véhicules automobiles et meubles et des serrures des types utilisés pour portes de bâtiments)	83014090	p/st	-
25.72.13.30	Fermeurs et montures-fermeurs avec serrure, en métaux communs (à l'exclusion des fermetures à glissière et des fermeurs et montures-fermeurs pour sacs à main, serviettes et malles)	830150	kg	-
25.72.13.50	Clefs présentées isolément pour cadenas, serrures et verrous, y compris les clés même brutes de fonte ou de matriçage et les crochets), en métaux communs	830170	kg	-
25.72.13.70	Parties de cadenas, serrures, verrous, fermeurs et montures-fermeurs, en métaux communs	830160	-	-
25.72.14.10	Charnières de tous genres, en métaux communs	830210	kg	-
25.72.14.20	Roulettes avec monture, en métaux communs	830220	kg	-
25.72.14.30	Garnitures, ferrures et articles similaires pour les véhicules automobiles, en métaux communs (à l'exclusion des charnières, serrures, verrous et clés)	830230	kg	-
25.72.14.40	Garnitures, ferrures et articles similaires pour le bâtiment, en métaux communs (à l'exclusion des charnières, serrures, verrous, clefs, judas à dispositifs optiques et verrous à clé)	8302[.41(.10 + .50 + .90)]	kg	-
25.72.14.50	Garnitures, ferrures et articles similaires pour les meubles, en métaux communs (à l'exclusion des charnières, serrures, verrous et clés)	830242	kg	-
25.72.14.60	Autres garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs (à l'exclusion des articles pour les véhicules automobiles, le bâtiment ou les meubles)	830249	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.72.14.70	Ferme-portes automatiques, en métaux communs	830260	kg	-
25.72.14.80	Patères, porte-chapeaux, portemanteaux, porte-vêtements, porte-serviettes, accroche-torchons, porte-brosses, porte-clefs et articles similaires, en métaux communs (à l'exclusion des portemanteaux ayant le caractère de meubles)	830250	kg	-

25.73 - Fabrication d'outillage

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.73.10.10	Bêches et pelles	820110	kg	-
25.73.10.30	Pioches, pics, houes, binettes, râteliers et racloirs	820130	kg	-
25.73.10.40	Haches, serpes et outils similaires à taillants (à l'exclusion des piolets)	820140	kg	-
25.73.10.50	Sécateurs et outils similaires maniés à une main, y compris cisailles à volaille (à l'exclusion des sécateurs dont les branches sont terminées par des anneaux et des serpettes fermantes)	820150	kg	-
25.73.10.55	Fourches et autres outils à main agricoles, horticoles ou forestiers (à l'exclusion des couteaux pliants)	820190	kg	-
25.73.10.60	Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains	820160	kg	-
25.73.20.10	Scies à main (à l'exclusion des tronçonneuses)	820210	kg	-
25.73.20.20	Lames de scies à ruban	820220	kg	-
25.73.20.30	Lames de scies circulaires, y compris les lames de fraises-scies, avec partie travaillante en acier	820231	kg	-
25.73.20.50	Lames de scies circulaires, y compris les lames de fraises-scies, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que l'acier	820239	kg	-
25.73.20.93	Lames de scies droites pour le travail des métaux	820291	kg	-
25.73.20.97	Lames de scies avec partie travaillante en métaux communs (à l'exclusion des lames de scies à ruban, des lames de scies circulaires et des lames de scies musicales)	8202[.40 + .99(.20 + .80)]	kg	-
25.73.30.13	Limes, râpes et outils similaires à main (à l'exclusion des emporte-pièce et des limes pour machines-outils)	820310	kg	-
25.73.30.16	Pincettes (même coupantes), tenailles et brucelles à usage non médical et outils manuels similaires, en métaux communs	820320	kg	-
25.73.30.23	Cisailles à métaux et outils similaires à main	820330	kg	-
25.73.30.25	Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièces et outils similaires à main (à l'exclusion des emporte-pièce et des limes pour machines-outils, des cisailles à métaux ayant le caractère de machines-outils, des perforatrices de bureau et des appareils à composer les tickets)	820340	kg	-
25.73.30.33	Clés de serrage à main, y compris clés dynamométriques, à ouverture fixe (à l'exclusion des tourne-à-gauche)	820411	kg	-
25.73.30.35	Clés de serrage à main, y compris clés dynamométriques, à ouverture variable (à l'exclusion des tourne-à-gauche)	820412	kg	-
25.73.30.37	Douilles de serrage interchangeables	820420	kg	-
25.73.30.53	Outils de perçage, de filetage ou de taraudage, à main (à l'exclusion des outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils, des outils pneumatiques et des outils à moteur)	820510	kg	-
25.73.30.55	Marteaux et masses avec partie travaillante en métal	820520	kg	-
25.73.30.57	Rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois	820530	kg	-
25.73.30.63	Tournevis	820540	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.73.30.65	Outils à main d'économie domestique	820551	kg	-
25.73.30.73	Outils pour maçons, mouleurs, cimentiers, plâtriers et peintres	82055910	kg	-
25.73.30.77	Autres outils à main, y compris les pistolets à river, à fixer les tampons, les chevilles, etc.	82055980	kg	-
25.73.30.83	Lampes à souder et similaires (à l'exclusion des appareils à souder fonctionnant au gaz)	820560	kg	-
25.73.30.85	Étaux, serre-joints et similaires	820570	kg	-
25.73.30.87	Enclumes, forges portatives et meules avec bâtis, à main ou à pédale (à l'exclusion des meules présentées séparément et outils similaires)	82059010	kg	-
25.73.40.14	Outils à tarauder pour l'usinage des métaux	82074010	kg	-
25.73.40.16	Outils à fileter pour l'usinage des métaux	82074030	kg	-
25.73.40.19	Outils à tarauder et à fileter pour l'usinage de matières autres que les métaux (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main)	82074090	kg	-
25.73.40.23	Outils à percer avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main et des outils de forage)	82075010	kg	-
25.73.40.25	Forets de maçonnerie avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main et des outils de forage)	82075030	kg	-
25.73.40.27	Outils à percer pour l'usinage des métaux avec partie travaillante en carbures métalliques frittés (à l'exclusion des plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires non montés)	82075050	kg	-
25.73.40.31	Outils à percer pour l'usinage des métaux avec partie travaillante en aciers à coupe rapide (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main et des outils de forage)	82075060	kg	-
25.73.40.33	Outils à percer pour l'usinage des métaux, interchangeables, avec parties travaillantes en matières autres que le diamant, les agglomérés de diamant, les carbures métalliques frittés, les cermets ou les aciers à coupe rapide (à l'exclusion des outils à tarauder)	82075070	kg	-
25.73.40.35	Outils à percer (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main, des outils avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant, des outils de forage, des forets de maçonnerie et des outils pour l'usinage des métaux)	82075090	kg	-
25.73.40.37	Outils à aléser ou à brocher avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main et des outils de forage)	82076010	kg	-
25.73.40.44	Outils à aléser pour l'usinage des métaux avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant	82076030	kg	-
25.73.40.45	Outils à aléser ou à brocher (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main, des outils avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant, des outils pour l'usinage des métaux et des outils de sondage)	8207[.60(.50 + .90)]	kg	-
25.73.40.48	Outils à brocher pour l'usinage des métaux avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant	82076070	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.73.40.50	Outils à fraiser pour l'usinage des métaux avec partie travaillante en carbures métalliques frittés (à l'exclusion des plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires non montés)	82077010	kg	-
25.73.40.61	Fraises à queue pour l'usinage des métaux avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés	82077031	kg	-
25.73.40.66	Outils à fraiser et fraises-mères, interchangeables, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés ou les cermets (à l'exclusion des fraises à queue)	82077037	kg	-
25.73.40.69	Outils à fraiser pour l'usinage de matières autres que les métaux	82077090	kg	-
25.73.40.71	Outils à tourner pour l'usinage des métaux avec partie travaillante en carbures métalliques frittés (à l'exclusion des plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires non montés)	82078011	kg	-
25.73.40.74	Outils à tourner pour l'usinage des métaux, interchangeables, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés ou les cermets	82078019	kg	-
25.73.40.79	Outils à tourner autres que pour l'usinage des métaux (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main)	82078090	kg	-
25.73.40.81	Autres outils interchangeables du SH 8207 avec partie travaillante en diamant	82079010	kg	-
25.73.40.83	Lames de tournevis avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main)	82079030	kg	-
25.73.40.85	Outils de taillage des engrenages avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les agglomérés de diamant (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main)	82079050	kg	-
25.73.40.87	Autres outils interchangeables avec partie travaillante en carbures métalliques frittés (à l'exclusion des plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires non montés)	8207[.90(.71 + .78)]	kg	-
25.73.40.89	Outils interchangeables avec partie travaillante en autres matières	8207[.90(.91 + .99)]	kg	-
25.73.50.13	Châssis de fonderie, plaques de fond pour moules et modèles pour moules autres qu'en bois	8480[.10 + .20 + .30(.90)]	kg	-
25.73.50.15	Modèles pour moules en bois	84803010	p/st	-
25.73.50.20	Moules pour le moulage par injection ou compression des métaux et des carbures métalliques	848041	p/st	-
25.73.50.30	Moules pour le moulage autrement que par injection ou compression des métaux et des carbures métalliques	848049	p/st	-
25.73.50.50	Moules pour le verre	848050	p/st	-
25.73.50.60	Moules pour les matières minérales	848060	p/st	-
25.73.50.70	Moules pour le moulage par injection ou compression du caoutchouc ou des plastiques	848071	p/st	-
25.73.50.80	Moules pour le moulage autrement que par injection ou compression du caoutchouc ou des plastiques	848079	p/st	-
25.73.60.13	Outils de forage ou de sondage avec partie travaillante en cermets	820713	kg	-
25.73.60.18	Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres qu'en carbures métalliques frittés ou en cermets	8207[.19(.10 + .90)]	kg	-
25.73.60.23	Filières interchangeables pour l'étrépage ou le filage (extrusion) des métaux, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	82072010	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.73.60.24	Filières pour l'étrépage ou le filage (extrusion) des métaux (à l'exclusion des plaquettes, baguettes, tiges, barres, pointes, anneaux et objets similaires non montés en carbures métalliques frittés ou en cermets)	82072090	kg	-
25.73.60.33	Outils à emboutir, estamper ou poinçonner pour l'usinage des métaux (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main)	82073010	kg	-
25.73.60.39	Outils à emboutir, estamper ou poinçonner pour l'usinage de matières autres que les métaux (à l'exclusion des porte-pièces et porte-outils pour machines ou outillage à main)	82073090	kg	-
25.73.60.43	Couteaux et lames tranchantes pour machines et appareils mécaniques, pour le travail des métaux	820810	kg	-
25.73.60.45	Couteaux et lames tranchantes pour machines et appareils mécaniques, pour le travail du bois	820820	kg	-
25.73.60.50	Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour appareils de cuisine ou machines de l'industrie alimentaire	820830	kg	-
25.73.60.63	Couteaux et lames tranchantes pour machines agricoles, horticoles ou forestières (à l'exclusion des lames pour charrues et des disques pour herse)	820840	kg	-
25.73.60.65	Couteaux et lames tranchantes pour autres machines et appareils mécaniques (à l'exclusion de ceux pour le travail des métaux ou du bois, pour appareils de cuisine ou machines de l'industrie alimentaire et pour machines agricoles, horticoles ou forestières)	820890	kg	-
25.73.60.67	Plaquettes amovibles pour outils, non montées, en carbures métalliques frittés ou en cermets	82090020	kg	-
25.73.60.90	Autres plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, en carbures métalliques frittés ou en cermets	82090080	kg	-

25.91 - Fabrication de fûts et d'emballages métalliques similaires

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.91.11.00	Fûts, bidons, tonnelets, boîtes et récipients similaires, pour tout matériau (à l'exclusion du gaz), en fer ou en acier, d'une capacité de 50 l à 300 l, sans dispositif mécanique ou thermique	731010	p/st	-
25.91.12.00	Fûts, bidons, tonnelets, boîtes et récipients similaires (à l'exclusion de ceux à souder ou à sertir), pour toute matière (à l'exclusion du gaz), en fer ou en acier, d'une capacité inférieure à 50 l, sans dispositif mécanique ou thermique	7310[.29(.10 + .90)]	p/st	-

25.92 - Fabrication d'emballages métalliques légers

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.92.11.33	Boîtes en fer ou en acier, d'une contenance < 50 l, des types utilisés pour les denrées alimentaires	73102111	p/st	-
25.92.11.35	Boîtes en fer ou en acier, d'une contenance < 50 l, des types utilisés pour les boissons	73102119	p/st	-
25.92.11.50	Boîtes en fer ou en acier, d'une contenance < 50 l (à l'exclusion des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)	7310[.21(.91 + .99)]	p/st	-
25.92.12.10	Étuis tubulaires souples en aluminium, d'une contenance ≤ 300 litres, pour toutes matières (à l'exclusion des gaz comprimés ou liquéfiés)	761210	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.92.12.40	Réservoirs, fûts, bidons, tonnelets, boîtes et récipients similaires en aluminium, pour toutes matières (à l'exclusion des gaz comprimés ou liquéfiés) n.c.a. (à l'exclusion des étuis tubulaires souples et des boîtes pour aérosols)	7612[.90(.30 + .80)]	p/st	-
25.92.12.60	Boîtes en aluminium pour aérosols, d'une contenance ≤ 300 litres	76129020	p/st	-
25.92.13.30	Bouchons-couronnes en métaux communs	830910	p/st	-
25.92.13.50	Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb ; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium d'un diamètre > 21 mm (à l'exclusion des bouchons-couronnes)	83099010	kg	-
25.92.13.70	Articles de bouchage ou de surbouchage en métaux communs (à l'exclusion des bouchons-couronnes et des articles en plomb ou en aluminium d'un diamètre > 21 mm)	83099090	kg	-

25.93 - Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.93.11.30	Torons et câbles en fer ou acier (à l'exclusion des produits isolés pour l'électricité et du fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)	7312[.10(.20 + .41 + .49 + .61 + .65 + .69 + .81 + .83 + .85 + .89 + .98)]	kg	-
25.93.11.50	Tresses, élingues et articles similaires en fer ou acier, non isolés pour électricité	731290	kg	-
25.93.12.30	Ronces artificielles et torsades en fils ou en feuillards de fer ou d'acier	7313	kg	-
25.93.12.50	Torons, câbles, tresses et articles similaires en cuivre (à l'exclusion des produits isolés pour l'électricité)	7413	kg	-
25.93.12.70	Torons, câbles, tresses et articles similaires en aluminium (à l'exclusion des produits isolés pour l'électricité)	7614[.10 + .90]	kg	-
25.93.13.13	Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en acier inoxydable	731412	kg	-
25.93.13.15	Toiles métalliques tissées, y compris les toiles continues ou sans fin, en fils de fer ou d'acier autre qu'inoxidable	7314[.14 + .19]	kg	-
25.93.13.20	Grillages et treillis soudés aux points de rencontre en fils d'un diamètre ≥ 3 mm, d'une surface de mailles ≥ 100 cm ² , y compris les articles collés ou fixés sur papier, tels que ceux utilisés pour le bétonnage ou le plafonnage	7314[.20(.10 + .90)]	kg	-
25.93.13.30	Grillages et treillis soudés aux points de rencontre ne relevant pas de SH 7314.20	7314[.31 + .39]	kg	-
25.93.13.43	Toiles tissées, grillages et treillis autres que soudés au point de rencontre (à l'exclusion de ceux recouverts de plastique)	7314[.41 + .49]	kg	-
25.93.13.45	Toiles tissées, grillages et treillis autres que soudés au point de rencontre, recouverts de plastique	731442	kg	-
25.93.13.50	Tôles et bandes déployées en fer ou acier	731450	kg	-
25.93.13.60	Toiles métalliques, y compris les toiles continues ou sans fin, grillages et treillis en fils de cuivre ; tôles et bandes déployées en cuivre, y compris les articles en alliage de cuivre et les toiles métalliques continues ou sans fin en cuivre	74199910	kg	-
25.93.14.00	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées (autres que celles relevant du SH 8305) et articles similaires en acier, en cuivre et en aluminium	7317[.00(.20 + .60 + .80)] + 741510 + 761610	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.93.15.10	Électrodes enrobées pour le soudage à l'arc, en métaux communs	831110	kg	-
25.93.15.30	Fils fourrés pour le soudage à l'arc, en métaux communs (à l'exclusion des fils et baguettes à âme décapante dont le métal de brasage contient ≥ 2 % en poids d'un métal précieux)	831120	kg	-
25.93.15.50	Baguettes enrobées et fils fourrés en métaux communs, pour le brasage ou le soudage à la flamme (à l'exclusion des fils et baguettes à âme décapante pour lesquels le métal de brasage, décapants et fondants non compris, contient ≥ 2 % en poids d'un métal précieux)	831130	kg	-
25.93.15.70	Fils et baguettes, y compris parties, en poudres de métaux communs agglomérés, pour métallisation par projection	831190	-	-
25.93.16.13	Ressorts paraboliques et leurs lames en fer ou en acier, formés à chaud	73201011	kg	-
25.93.16.15	Ressorts autres que paraboliques et leurs lames en fer ou acier, formés à chaud	73201019	kg	-
25.93.16.17	Ressorts à lames et leurs lames, en fer ou acier, formés à froid	73201090	kg	-
25.93.16.31	Ressorts hélicoïdaux, en fer ou acier, formés à chaud	73202020	kg	-
25.93.16.33	Ressorts hélicoïdaux, à compression, en fer ou acier, formés à froid	73202081	kg	-
25.93.16.35	Ressorts hélicoïdaux, à traction, en fer ou acier, formés à froid	73202085	kg	-
25.93.16.37	Ressorts hélicoïdaux, en acier, formés à froid, (à l'exclusion des ressorts à compression ou à traction)	73202089	kg	-
25.93.16.53	Ressorts spiraux plats, en fer ou acier	73209010	kg	-
25.93.16.55	Ressorts ayant la forme de disques, en fer ou acier	73209030	kg	-
25.93.16.60	Ressorts en fer ou acier (à l'exclusion des ressorts hélicoïdaux, à compression ou à traction, des ressorts spiraux et des ressorts ayant la forme de disques)	73209090	kg	-
25.93.16.80	Ressorts en cuivre et en alliage de cuivre (à l'exclusion des ressorts de montres et d'horloges)	74199930	kg	-
25.93.17.10	Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier (à l'exclusion des chaînes dites coupantes, des pièces de machines dans lesquelles la chaîne ne joue qu'un rôle secondaire, des dispositifs de sûreté à chaînes pour la fermeture des portes et des bijoux de fantaisie)	731581	kg	-
25.93.17.24	Chaînes à maillons soudés, en fonte, en fer ou en acier (à l'exclusion des chaînes à maillons articulés, des chaînes antidérapantes et des chaînes à maillons à étais)	731582	kg	-
25.93.17.30	Chaînes antidérapantes pour véhicules automobiles, en fonte, fer ou acier	731520	kg	-
25.93.17.50	Chaînes et chaînettes en fonte, en fer ou en acier (à l'exclusion des chaînes à maillons articulés, des chaînes antidérapantes, des chaînes à maillons à étais, des chaînes à maillons soudés, des chaînes dites coupantes, des pièces de machines dans lesquelles la chaîne ne joue qu'un rôle secondaire et des chaînes d'arpenteurs)	731589	kg	-
25.93.17.70	Chaînes, chaînettes et leurs parties, en cuivre	741910	-	-
25.93.17.80	Parties de chaînes et chaînettes, en fonte, en fer ou en acier, n.c.a.	731590	-	-
25.93.18.00	Aiguilles à coudre, aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles similaires, en fer ou acier, pour usage manuel	7319[.40 + .90(.10 + .90)]	kg	-

25.94 - Fabrication de vis et de boulons

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.94.11.13	Vis décolletées dans la masse, d'une épaisseur de tige ≤ 6 mm	73181510	kg	-
25.94.11.15	Vis et boulons pour la fixation des éléments des voies ferrées, en fer ou en acier	73181520	kg	-
25.94.11.17	Vis et boulons sans tête en acier	7318[.15(.30 + .41 + .49)]	kg	-
25.94.11.23	Vis avec tête fendue ou à empreinte cruciforme en acier inoxydable	73181551	kg	-
25.94.11.25	Autres vis et boulons avec tête fendue ou à empreinte cruciforme	73181559	kg	-
25.94.11.27	Vis et boulons à tête hexagonale en acier inoxydable	73181561	kg	-
25.94.11.29	Autres vis et boulons à tête hexagonale	73181569	kg	-
25.94.11.31	Vis et boulons à tête hexagonale en acier inoxydable	73181570	kg	-
25.94.11.33	Vis et boulons à tête hexagonale en acier autre qu'inoxidable, d'une résistance à la traction < 800 MPa	73181581	kg	-
25.94.11.35	Vis et boulons à tête hexagonale en acier autre qu'inoxidable, d'une résistance à la traction ≥ 800 MPa	73181589	kg	-
25.94.11.39	Vis et boulons avec tête (à l'exclusion des vis à tête hexagonale)	73181590	kg	-
25.94.11.53	Vis à bois en fer ou en acier	7318[.11 + .12(.10 + .90)]	kg	-
25.94.11.57	Crochets et pitons à pas de vis, en fer ou en acier	731813	kg	-
25.94.11.73	Vis autotaraudeuses en acier inoxydable (à l'exclusion des mécanismes servant à transmettre le mouvement ou à opérer un travail effectif)	73181410	kg	-
25.94.11.75	Vis autotaraudeuses en fer ou en acier autre qu'inoxidable (à l'exclusion des mécanismes servant à transmettre le mouvement ou à opérer un travail effectif)	7318[.14(.91 + .99)]	kg	-
25.94.11.83	Écrous décolletés dans la masse, d'un diamètre de trou ≤ 6 mm, en fer ou en acier	73181610	kg	-
25.94.11.85	Écrous en acier inoxydable (à l'exclusion des écrous décolletés dans la masse, d'un diamètre de trou ≤ 6 mm)	73181630	kg	-
25.94.11.87	Écrous, y compris de sécurité, en fer ou en acier autre qu'inoxidable (à l'exclusion des écrous décolletés dans la masse, d'un diamètre de trou ≤ 6 mm)	7318[.16(.50 + .91 + .99)]	kg	-
25.94.11.90	Articles filetés en fer ou en acier n.c.a.	731819	kg	-
25.94.12.10	Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage en fer ou en acier	731821	kg	-
25.94.12.30	Rondelles en fer ou en acier (à l'exclusion des rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)	731822	kg	-
25.94.12.50	Rivets, y compris partiellement creux, en fer ou en acier (à l'exclusion des rivets tubulaires et des rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)	731823	kg	-
25.94.12.70	Goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires en fer ou en acier (à l'exclusion des rondelles et des rivets)	7318[.24 + .29]	kg	-
25.94.13.10	Rondelles, boulons, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et articles similaires, non filetés, en cuivre	7415[.21 + .29]	kg	-
25.94.13.40	Vis, boulons et écrous en cuivre (à l'exclusion des vis à clouer à tête pointue, des stoppeurs à vis, des mécanismes servant à transmettre le mouvement ou à opérer un travail effectif, des crochets à pas de vis et des vis à œillet)	741533	kg	-
25.94.13.70	Articles filetés en cuivre n.c.a.	741539	kg	-

25.99 - Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a.

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.99.11.10	Éviers et lavabos en acier inoxydable	732410	p/st	-
25.99.11.27	Baignoires en fer ou en acier	7324[.21 + .29]	p/st	-
25.99.11.31	Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fer ou en acier	732490	kg	-
25.99.11.35	Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en cuivre	741820	kg	-
25.99.11.37	Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en aluminium	761520	kg	-
25.99.12.17	Articles de ménage et d'économie domestique en fonte	7323[.91 + .92]	kg	-
25.99.12.25	Articles de ménage et d'économie domestique, et leurs parties, en acier inoxydable (à l'exclusion de la coutellerie)	732393	kg	-
25.99.12.37	Autres articles de ménage et d'économie domestique, en fer ou en acier, émaillés (à l'exclusion des articles en fonte)	732394	kg	-
25.99.12.45	Articles de ménage et d'économie domestique, et leurs parties, en fer (à l'exclusion de la fonte) ou en acier autre qu'inoxidable (à l'exclusion des articles émaillés)	732399	kg	-
25.99.12.53	Articles de ménage et d'économie domestique, et leurs parties, en cuivre	74181090	kg	-
25.99.12.55	Articles de ménage, et leurs parties, en aluminium, coulés ou moulés	76151010	kg	-
25.99.12.57	Articles de ménage, et leurs parties, en aluminium, non coulés ni moulés	7615[.10(.30 + .80)]	kg	-
25.99.12.70	Appareils mécaniques actionnés à la main, d'un poids ≤ 10 kg, utilisés pour préparer, conditionner ou servir les aliments et boissons	8210	kg	-
25.99.12.80	Paille de fer ou d'acier, torchons et gants en fer ou en acier pour le récurage, le polissage ou usages analogues	732310	kg	-
25.99.21.20	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, en métaux communs	83030040	kg	-
25.99.21.70	Coffrets et cassettes de sûreté et articles similaires, en métaux communs	83030090	-	-
25.99.22.00	Classeurs, fichiers, boîtes de classement, porte-copies, plumiers, porte-cachets et matériel et fournitures simil. de bureau, en métaux communs (à l'exclusion des meubles de bureau du SH 9403 et des corbeilles à papier)	8304	-	-
25.99.23.30	Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs, en métaux communs	830510	-	-
25.99.23.50	Agrafes présentées en barrettes, en métaux communs, pour le bureau, l'ameublement ou l'emballage	830520	-	-
25.99.23.70	Attache-lettres, coins de lettres, trombones, onglets de signalisation et matériel de bureau similaires, en métaux communs	830590	-	-
25.99.24.00	Statuettes, cadres, miroirs et autres objets d'ornement, en métaux communs	8306[.21 + .29 + .30]	-	-
25.99.25.30	Agrafes, crochets et œillets, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, bâches, maroquinerie ou pour toutes confections ou équipements (à l'exclusion des mousquetons, des rivets, des boutons-pression et des boutons-poussoirs)	830810	-	-
25.99.25.50	Rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs	830820	-	-
25.99.25.70	Fermoirs, montures-fermoirs sans serrure, boucles, boucles-fermoirs et articles similaires, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, maroquinerie, etc.	830890	-	-
25.99.26.00	Hélices pour bateaux et leurs pales	8487[.10(.10 + .90)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
25.99.29.10	Matériel fixe de voies ferrées ou similaires et leurs parties	86080000a	-	-
25.99.29.11	Ancres, grappins et leurs parties, en fonte, en fer ou en acier	7316	kg	-
25.99.29.13	Ouvrages moulés en fonte non malléable n.c.a.	732510	kg	-
25.99.29.19	Ouvrages moulés en fonte, en fer ou en acier n.c.a.	7325[.91 + .99(.10 + .90)]	kg	-
25.99.29.22	Ouvrages en fer ou acier, forgés ou estampés, n.c.a.	7326[.11 + .19(.10 + .90)]	kg	-
25.99.29.25	Articles finis en fil de fer ou d'acier : pièges, collets, trappes, souricières, nasses, liens à fourrages, anneaux nasaux pour animaux, crochets de sommiers métalliques, crochets d'étal, crochets à ardoises et corbeilles à papier (à l'exclusion des cadres d'abat-jour)	732620	kg	-
25.99.29.28	Épingles à cheveux, pince-guiches, onduleurs, bigoudis et articles similaires en métal pour la coiffure, et leurs parties (à l'exclusion des appareils électrothermiques pour la coiffure)	96159000b	kg	-
25.99.29.29	Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires (à l'exclusion des articles en caoutchouc ou en matières plastiques et des appareils électrothermiques pour la coiffure)	961519	kg	-
25.99.29.31	Échelles et escabeaux en fer ou en acier (à l'exclusion des articles forgés ou estampés)	73269030	p/st	-
25.99.29.33	Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier	73269040	kg	-
25.99.29.35	Bobines pour câbles, tuyaux, etc., en fer ou en acier	73269050	kg	-
25.99.29.37	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, en fer ou acier (à l'exclusion des ouvrages forgés ou estampés)	73269060	kg	-
25.99.29.45	Ouvrages en fer ou en acier n.c.a.	7326[.90(.92 + .94 + .96 + .98)]	-	-
25.99.29.55	Ouvrages en aluminium n.c.a.	7616[.91 + .99(.10 + .90)]	kg	-
25.99.29.58	Ouvrages en cuivre n.c.a.	7419[.91 + .99(.90)]	kg	-
25.99.29.60	Autres ouvrages en étain n.c.a.	8007[.00(.10 + .80)]	kg	T
25.99.29.72	Ouvrages en zinc n.c.a.	7907	kg	T
25.99.29.74	Autres ouvrages en plomb n.c.a.	7806[.00(.10 + .80)]	kg	T
25.99.29.79	Autres ouvrages en nickel n.c.a.	7508[.10 + .90]	kg	-
25.99.29.82	Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires, non électriques, en métaux communs	830610	kg	-
25.99.29.83	Tubes et tuyaux flexibles, en fer ou acier (à l'exclusion des articles en caoutchouc renforcés extérieurement ou intérieurement à l'aide de fil métallique et des articles transformés en pièces ou organes de machines ou de véhicules)	830710	kg	-
25.99.29.85	Tubes et tuyaux flexibles, en métaux communs autres que le fer ou l'acier (à l'exclusion des articles en caoutchouc renforcés extérieurement ou intérieurement à l'aide de fil métallique et des articles transformés en pièces ou organes de machines ou de véhicules)	830790	kg	-
25.99.29.87	Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs (à l'exclusion des articles lumineux)	8310	kg	-
25.99.29.95	Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal	850511	kg	-

26 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques

26.11 - Fabrication de composants électroniques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.11.11.00	Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision ; tubes pour caméras de télévision ; autres tubes cathodiques	8540[.11 + .12 + .20(.10 + .80) + .40 + .60]	p/st	-
26.11.12.00	Magnétrons, klystrons, tubes pour hyperfréquences et autres lampes, tubes et valves	8540[.71 + .79 + .81 + .89]	p/st	-
26.11.21.20	Diodes semi-conductrices	854110	p/st	-
26.11.21.50	Transistors (à l'exclusion des phototransistors)	8541[.21 + .29]	p/st	-
26.11.21.80	Thyristors, diacs et triacs	854130	p/st	-
26.11.22.20	Diodes électroluminescentes (LED)	85414010	p/st	-
26.11.22.40	Dispositifs photosensibles à semi-conducteur ; cellules photovoltaïques, photodiodes, phototransistors et articles similaires	85414090	p/st	-
26.11.22.60	Autres dispositifs à semi-conducteur (à l'exclusion des dispositifs photosensibles à semi-conducteur ; des cellules photovoltaïques, des thyristors, diacs et triacs semi-conducteurs, des transistors, des diodes et des diodes électroluminescentes)	854150	p/st	-
26.11.22.80	Cristaux piézo-électriques montés, y compris les cristaux de quartz, les oscillateurs et les résonateurs	854160	p/st	-
26.11.30.03	Circuits intégrés à puces multiples : processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits	85423110	p/st	-
26.11.30.06	Circuits intégrés électroniques (à l'exclusion des circuits intégrés à puces multiples) : processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits	85423190	p/st	-
26.11.30.23	Circuits intégrés à puces multiples : mémoires	85423210	p/st	-
26.11.30.27	Circuits intégrés électroniques (à l'exclusion des circuits intégrés à puces multiples) : mémoires dynamiques à lecture-écriture à accès aléatoire (D-RAM)	8542[.32(.31 + .39)]	p/st	-
26.11.30.34	Circuits intégrés électroniques (à l'exclusion des circuits intégrés à puces multiples) : mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire (S-RAM), y compris les antémémoires à lecture-écriture à accès aléatoire (cache-RAM)	85423245	p/st	-
26.11.30.54	Circuits intégrés électroniques (à l'exclusion des circuits intégrés à puces multiples) : mémoires à lecture exclusivement, programmables, effaçables aux rayons ultraviolets (EPROM)	85423255	p/st	-
26.11.30.65	Circuits intégrés électroniques (à l'exclusion des circuits intégrés à puces multiples) : mémoires à lecture exclusivement, effaçables électriquement, programmables (E ² PROM), y compris les mémoires flash E ² PROM	8542[.32(.61 + .69 + .75)]	p/st	-
26.11.30.67	Circuits intégrés électroniques (à l'exclusion des circuits intégrés à puces multiples) : autres mémoires	85423290	p/st	-
26.11.30.80	Circuits intégrés électroniques : amplificateurs	854233	p/st	-
26.11.30.91	Autres circuits intégrés électroniques n.c.a.	85423910	p/st	-
26.11.30.94	Autres circuits intégrés à puces multiples n.c.a.	85423990	p/st	-
26.11.40.10	Lecteurs phonographiques	852210	p/st	-
26.11.40.40	Parties de tubes cathodiques ; parties de lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide et à photocathode, n.c.a.	8540[.91 + .99]	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.11.40.70	Parties de diodes, transistors et dispositifs à semi-conducteur, dispositifs photosensibles à semi-conducteur ; cellules photovoltaïques, diodes électroluminescentes et cristaux piézo-électriques montés)	854190	-	-
26.11.40.90	Parties de circuits intégrés et de micro-assemblages électroniques (à l'exclusion des circuits comportant uniquement des éléments passifs)	854290	-	-

26.12 - Fabrication de cartes électroniques assemblées

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.12.10.20	Circuits imprimés multicouches ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts	85340011	p/st	-
26.12.10.50	Circuits imprimés autres que multicouches ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts	85340019	p/st	-
26.12.10.80	Circuits imprimés comportant des éléments passifs, y compris les circuits de résistances et ou capacités (à l'exclusion des cartes de résistances, des cartes de capacités, des cartes comportant des éléments actifs et des circuits hybrides)	85340090	p/st	-
26.12.20.00	Appareils de communication pour réseaux LAN ou WAN (par exemple hubs, routeurs, gateways) et cartes son, vidéo, réseau et similaires pour machines de traitement automatique de données	84718000a	p/st	-
26.12.30.00	Cartes intelligentes	8523[.52(.10 + .90)]	p/st	-

26.20 - Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.20.11.00	Ordinateurs personnels portables ou ordinateurs palmaires	847130	p/st	-
26.20.12.00	Terminaux point de vente, GAB et machines similaires, pouvant être connectés à un ordinateur ou un réseau	84729030	p/st	-
26.20.13.00	Ordinateurs de bureau	847141	p/st	-
26.20.14.00	Machines de traitement de l'information, numériques, présentées sous forme de systèmes	847149	p/st	-
26.20.15.00	Autres machines automatiques de traitement de l'information, numériques, comportant ou non sous la même enveloppe un ou deux des types d'unités suivants : unité de mémoire, unité d'entrée, unité de sortie	847150	p/st	-
26.20.16.40	Imprimantes, copieurs et télécopieurs aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau (à l'exclusion des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants, ainsi que des machines assurant au moins deux des fonctions suivantes : impression, copie, transmission de télécopie)	8443[.32(.10 + .30 + .91 + .93 + .99)]	p/st	-
26.20.16.50	Claviers	84716060	p/st	-
26.20.16.60	Autres unités d'entrée ou de sortie comportant ou non des unités de stockage sous une même enveloppe	84716070	p/st	-
26.20.17.00	Moniteurs et projecteurs utilisés principalement dans un système informatique	8528[.41 + .51 + .61]	p/st	-
26.20.18.00	Machines aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau, assurant au moins deux des fonctions suivantes : impression, copie, transmission de télécopie	8443[.31(.20 + .80)]	p/st	-
26.20.21.00	Unités de mémoire	8471[.70(.20 + .30 + .50 + .70 + .80 + .98)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.20.22.00	Dispositifs de stockage rémanent des données, à base de semi-conducteurs, pour l'enregistrement des données provenant d'une source externe (cartes mémoires ou cartes à mémoire électronique flash), non enregistrés	85235110	kg	-
26.20.30.00	Autres unités de machines automatiques de traitement de l'information (à l'exclusion des appareils de communication pour réseaux LAN ou WAN [par exemple, hubs, routeurs, gateways] et des cartes son, vidéo, réseau et similaires pour ordinateurs)	8471[.80(.00b) + .90]	p/st	-
26.20.40.00	Parties et accessoires des machines du SH 8471 ; parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de deux ou plusieurs des SH 8469 à 8472	8473[.30(.20 + .80) + .50(.20 + .80)]	-	-

26.30 - Fabrication d'équipements de communication

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.30.11.00	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision incorporant un appareil de réception	852560	p/st	-
26.30.12.00	Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision sans appareil de réception incorporé	852550	p/st	-
26.30.13.00	Caméras de télévision, y compris pour circuits fermés (à l'exclusion des caméscopes)	8525[.80(.11 + .19)]	p/st	-
26.30.21.00	Postes téléphoniques d'utilisateur, fixes, à combinés sans fil	851711	p/st	-
26.30.22.00	Téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil	851712	p/st	-
26.30.23.10	Stations de base	851761	p/st	-
26.30.23.20	Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils de commutation et de routage	851762	p/st	-
26.30.23.30	Postes téléphoniques d'utilisateurs (à l'exclusion des postes téléphoniques d'utilisateurs, fixes, à combinés sans fil, ainsi que des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil) ; visiophones	8517[.18 + .69(.10)]	p/st	-
26.30.23.40	Récepteurs portables pour appel ou recherche de personnes	85176931	p/st	-
26.30.23.70	Autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu), autres que ceux relevant des SH 8443, 8525, 8527 ou 8528	8517[.69(.20 + .90)] + 851950	p/st	-
26.30.30.00	Parties de matériel téléphonique et télégraphique	85177090	-	-
26.30.40.10	Antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles, exclusivement ou principalement destinées aux appareils relevant des SH 8525 à 8528	85291011	p/st	-
26.30.40.35	Antennes d'extérieur, y compris rotatives, pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision par satellite (à l'exclusion des amplificateurs aériens et des oscillateurs radiofréquence)	85291031	p/st	-
26.30.40.39	Antennes d'extérieur, y compris rotatives, pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision autres que par satellite (à l'exclusion des antennes pour réception par satellite, des amplificateurs aériens et des oscillateurs radiofréquence)	85291039	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.30.40.40	Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types pour les appareils relevant du SH 8517; parties utilisées conjointement avec ces articles	8517[.70(.11 + .15 + .19)]	-	-
26.30.40.50	Antennes d'intérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de radiotélévision, y compris celles à incorporer (à l'exclusion des amplificateurs aériens et des oscillateurs radiofréquence)	85291065	p/st	-
26.30.40.60	Autres antennes et parties exclusivement ou principalement destinées aux appareils relevant des SH 8525 à 8528	8529[.10(.69 + .80 + .95)]	-	-
26.30.40.70	Meubles et coffrets pour appareils émetteurs-récepteurs de radiodiffusion ou de télévision, caméras de télévision, etc.; parties exclusivement ou principalement destinées aux caméras de télévision, aux appareils récepteurs de télévision ou de radiodiffusion et aux moniteurs et projecteurs n.c.a. (à l'exclusion des antennes, des assemblages électroniques, ainsi que des moniteurs et projecteurs des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information)	8529[.90(.41 + .49 + .92)]	-	-
26.30.50.20	Avertisseurs électriques et appareils similaires pour la protection contre le vol ou l'incendie (à l'exclusion des types utilisés pour les véhicules automobiles et les bâtiments)	85311095	p/st	-
26.30.50.80	Avertisseurs électriques et appareils similaires pour la protection contre le vol ou l'incendie des types utilisés pour les bâtiments	85311030	p/st	-

26.40 - Fabrication de produits électroniques grand public

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.40.11.00	Récepteurs radio (à l'exclusion des autoradios) pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure	8527[.12(.10 + .90) + .13(.10 + .91 + .99) + .19]	p/st	-
26.40.12.50	Récepteurs radio fonctionnant uniquement sur secteur (à l'exclusion de ceux pour véhicules automobiles)	8527[.91(.11 + .19 + .35 + .91 + .99) + .92(.10 + .90) + .99]	p/st	-
26.40.12.70	Récepteurs radio combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son, pour véhicules automobiles	8527[.21(.20 + .52 + .59 + .70 + .92 + .98)]	p/st	-
26.40.12.90	Récepteurs radio pour véhicules automobiles n.c.a.	852729	p/st	-
26.40.20.20	Tuners vidéophoniques couleurs pour récepteurs de TVCmagnétoscopes et de TV par câble (à l'exclusion de ceux qui isolent les signaux TV haute fréquence)	8528[.71(.11 + .15 + .19)]	p/st	-
26.40.20.40	Téléprojecteurs en couleurs	85287210	p/st	-
26.40.20.90	Autres récepteurs de télévision, combinés ou non à un récepteur de radio ou à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images n.c.a.	8528[.71(.91 + .99) + .72(.20 + .30 + .40 + .60 + .80) + .73]	p/st	-
26.40.31.00	Électrophones, lecteurs de disques ou de cassettes et autres appareils de reproduction du son	8519[.20(.10 + .91 + .99) + .30 + .81(.11 + .15 + .21 + .25 + .31 + .35 + .45) + .89(.11 + .15 + .19)]	p/st	-
26.40.32.00	Magnétophones et autres appareils d'enregistrement du son	8519[.81(.55 + .61 + .65 + .75 + .81 + .85 + .95) + .89(.90)]	p/st	-
26.40.33.00	Caméscopes	8521[.10(.20 + .95) + .90] + 8525[.80(.91 + .99)]	p/st	-
26.40.34.20	Projecteurs vidéo	8528[.69(.10 + .91 + .99)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.40.34.40	Moniteurs vidéo couleurs avec tube cathodique	85284980	p/st	-
26.40.34.60	Moniteurs vidéo couleurs avec écran plat, LCD ou plasma, sans tuner (à l'exclusion des moniteurs avec tube cathodique)	8528[.59(.31 + .70)]	p/st	-
26.40.34.80	Moniteurs vidéo noir et blanc ou autres monochromes	8528[.49(.10) + .59(.20)]	p/st	-
26.40.41.00	Microphones et leurs supports	8518[.10(.30 + .95)]	p/st	-
26.40.42.35	Haut-parleurs uniques montés dans leur enceinte, y compris les cadres et meubles destinés principalement à l'installation de haut-parleurs	851821	p/st	-
26.40.42.37	Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte, y compris les cadres et meubles destinés principalement à l'installation de haut-parleurs	851822	p/st	-
26.40.42.39	Haut-parleurs, y compris les cadres et meubles destinés principalement à l'installation de haut-parleurs (à l'exclusion des haut-parleurs montés dans leur enceinte)	8518[.29(.30 + .95)]	p/st	-
26.40.42.70	Casques d'écoute et écouteurs électro-acoustiques, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs (à l'exclusion des casques avec écouteurs incorporés, des combinés de postes téléphoniques, des microphones sans fil avec émetteur et des prothèses auditives)	8518[.30(.20 + .95)]	p/st	-
26.40.43.55	Amplificateurs électriques d'audiofréquences pour la téléphonie ou la mesure (à l'exclusion des amplificateurs haute ou moyenne fréquence)	85184030	p/st	-
26.40.43.59	Amplificateurs électriques d'audiofréquences autres que pour la téléphonie ou la mesure, y compris les appareils haute fidélité (à l'exclusion des amplificateurs haute ou moyenne fréquence et des amplificateurs pour la téléphonie ou la mesure)	85184080	p/st	-
26.40.43.70	Appareils électriques d'amplification du son, y compris les systèmes de sonorisation avec microphone et haut-parleur	851850	p/st	-
26.40.44.00	Récepteurs pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie (à l'exclusion des récepteurs de poche pour les installations d'appel ou de recherche de personnes et des appareils combinés à des récepteurs radio)	85176939	p/st	-
26.40.51.50	Pierres précieuses ou semi-précieuses destinées aux appareils de reproduction du son	85229030	p/st	-
26.40.51.70	Autres parties et accessoires d'appareils relevant des SH 8519 à 8521	8522[.90(.41 + .49 + .70 + .80)]	-	-
26.40.51.80	Parties des appareils relevant du SH 8518	851890	-	-
26.40.52.00	Parties d'émetteurs et de récepteurs radio	85299020	-	-
26.40.60.50	Consoles de jeux vidéo (fonctionnant sans moyen de paiement)	950450	p/st	-

26.51 - Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.51.11.20	Boussoles, y compris les compas de navigation, compas magnétiques, compas gyroscopiques, compas directeurs, compas de route, etc.	901410	p/st	-
26.51.11.50	Instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (à l'exclusion des boussoles)	9014[.20(.20 + .80)]	p/st	-
26.51.11.80	Instruments et appareils pour la navigation, y compris maritime ou fluviale (à l'exclusion des boussoles et des appareils pour la navigation aérienne ou spatiale)	901480	p/st	-
26.51.12.15	Télémètres, théodolites, tachéomètres et instruments et appareils de photogrammétrie, électroniques	9015[.10(.10) + .20(.10) + .40(.10)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.51.12.35	Instruments et appareils de météorologie, d'hydrologie et de géophysique, électroniques (à l'exclusion des boussoles)	90158011	p/st	-
26.51.12.39	Autres instruments et appareils électroniques n.c.a.	90158019	p/st	-
26.51.12.70	Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique (à l'exclusion des niveaux et des boussoles), non électroniques ; télé-mètres, non électroniques	9015[.10(.90) + .20(.90) + .40(.90) + .80(.91 + .93 + .99)]	p/st	-
26.51.20.20	Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)	852610	p/st	-
26.51.20.50	Appareils de radionavigation, y compris les radiophares, les bouées de radiobalises, les récepteurs et les radiocompas munis de plusieurs antennes ou d'une antenne directionnelle	8526[.91(.20 + .80)]	p/st	-
26.51.20.80	Appareils de radiotélécommande, y compris pour les bateaux, avions sans pilote, fusées, missiles, jouets et modèles réduits de bateaux ou d'avions, pour les machines et pour le déclenchement de mines	852692	p/st	-
26.51.31.00	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids ; leurs parties et accessoires	9016[.00(.10 + .90)]	-	-
26.51.32.00	Tables et machines à dessiner et autres instruments de dessin, traçage ou calcul	9017[.10(.10 + .90) + .20(.05 + .10 + .39 + .90)]	p/st	-
26.51.33.00	Micromètres, pieds à coulisse, calibres et jauges (à l'exclusion des jauges sans dispositif réglable relevant du SH 9031.80)	901730	p/st	-
26.51.41.00	Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes	903010	p/st	-
26.51.42.00	Oscilloscopes et oscillographes cathodiques	90302010	p/st	-
26.51.43.10	Multimètres	903031	p/st	-
26.51.43.30	Instruments et appareils électroniques pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres, des oscilloscopes et des oscillographes)	90303310	p/st	-
26.51.43.55	Voltmètres	90303391	p/st	-
26.51.43.59	Instruments et appareils non électroniques pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres, des oscilloscopes et des oscillographes)	90303399	p/st	-
26.51.44.00	Instruments et appareils de télécommunications	903040	p/st	-
26.51.45.20	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle des disques (wafers) ou dispositifs à semi-conducteur	903082	p/st	-
26.51.45.30	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, avec dispositif enregistreur (à l'exclusion des compteurs de gaz, de liquides et d'électricité)	9030[.20(.30) + .32 + .39 + .84]	p/st	-
26.51.45.55	Instruments et appareils électroniques pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des compteurs de gaz, de liquides et d'électricité)	9030[.20(.91) + .89(.30)]	p/st	-
26.51.45.59	Instruments et appareils non électroniques pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des compteurs de gaz, de liquides et d'électricité)	9030[.20(.99) + .89(.90)]	p/st	-
26.51.51.10	Thermomètres à liquide, à lecture directe, non combinés à d'autres instruments (à l'exclusion des thermomètres médicaux ou vétérinaires)	90251180	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.51.51.35	Thermomètres et pyromètres électroniques, non combinés à d'autres instruments (à l'exclusion des appareils à liquide)	90251920	p/st	-
26.51.51.39	Thermomètres autres qu'à liquide non combinés à d'autres instruments n.c.a.	90251980	p/st	-
26.51.51.50	Baromètres non combinés à d'autres instruments, y compris les baromètres altimétriques et les sympiézomètres	90258020	p/st	-
26.51.51.75	Densimètres, hygromètres et psychromètres	90258040	p/st	-
26.51.51.79	Densimètres, hygromètres et psychromètres non électroniques, y compris les hygrographes, les thermo-hygromètres, les baro-thermo-hygromètres, les actinomètres et les pagoscopes (à l'exclusion des radiosondes pour sondages aérologiques)	90258080	p/st	-
26.51.52.35	Débitmètres électroniques pour liquides (à l'exclusion des compteurs de fluide et des moulinets hydrométriques)	90261021	p/st	-
26.51.52.39	Instruments et appareils électroniques pour la mesure ou le contrôle du niveau des liquides	90261029	p/st	-
26.51.52.55	Débitmètres non électroniques pour liquides (à l'exclusion des compteurs de fluide et des moulinets hydrométriques)	90261081	p/st	-
26.51.52.59	Instruments et appareils non électroniques pour la mesure ou le contrôle du niveau des liquides	90261089	p/st	-
26.51.52.71	Jauges, capteurs, indicateurs et transmetteurs de pression électroniques	90262020	p/st	-
26.51.52.74	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique, non électroniques	90262040	p/st	-
26.51.52.79	Autres instruments pour la mesure ou le contrôle de la pression	90262080	p/st	-
26.51.52.83	Instruments et appareils électroniques pour la mesure des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, y compris les calorimètres (à l'exclusion des instruments et appareils pour la mesure de la pression, du débit et du niveau des liquides)	90268020	p/st	-
26.51.52.89	Instruments et appareils non électroniques pour la mesure des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, y compris les calorimètres (à l'exclusion des instruments et appareils pour la mesure de la pression, du débit et du niveau des liquides)	90268080	p/st	-
26.51.53.13	Analyseurs électroniques de gaz ou de fumées	90271010	p/st	-
26.51.53.19	Analyseurs non électroniques de gaz ou de fumées	90271090	p/st	-
26.51.53.20	Chromatographes et appareils d'électrophorèse	902720	p/st	-
26.51.53.30	Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes, utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	902730	p/st	-
26.51.53.50	Instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR) n.c.a.	902750	p/st	-
26.51.53.81	pH-mètres, rH-mètres et autres appareils électroniques pour la mesure de la conductivité et des quantités électrochimiques, y compris les appareils pour usage en laboratoire ou sur le terrain et les appareils pour la mesure ou le contrôle	90278011	p/st	-
26.51.53.83	Autres instruments et appareils électroniques	9027[.80(.13 + .17)]	p/st	-
26.51.53.90	Autres instruments et appareils pour les analyses physiques ou chimiques n.c.a.	9027[.80(.05 + .91 + .99)]	p/st	-
26.51.61.00	Microscopes et diffractographes (à l'exclusion des microscopes optiques)	9012[.10(.10 + .90)]	p/st	-
26.51.62.10	Machines et appareils électroniques pour les essais des propriétés mécaniques des métaux (à l'exclusion des appareils métallographiques et des instruments pour la détection des défauts)	9024[.10(.11 + .13 + .19)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.51.62.30	Machines et appareils non électroniques pour les essais des métaux	90241090	p/st	-
26.51.62.55	Machines et appareils électroniques pour les essais de matériaux autres que les métaux	9024[.80(.11 + .19)]	p/st	-
26.51.62.59	Machines et appareils non électroniques pour les essais de matériaux autres que les métaux, y compris les textiles, le papier, le carton, les matières plastiques, le bois, le ciment, le caoutchouc, le cuir et le linoléum	90248090	p/st	-
26.51.63.30	Compteurs de gaz, y compris calibrés	902810	p/st	-
26.51.63.50	Compteurs de liquides, y compris calibrés (à l'exclusion des pompes)	902820	p/st	-
26.51.63.70	Compteurs d'électricité, y compris calibrés (à l'exclusion des voltmètres, des ampèremètres, des wattmètres et appareils similaires)	9028[.30(.11 + .19 + .90)]	p/st	-
26.51.64.30	Compteurs de tours, compteurs de production, compteurs d'entrées, compteurs de billards, taximètres, compteurs kilométriques, podomètres, compteurs à main, compteurs d'impulsions et compteurs d'intervalles de temps, dits compteurs «de temps courts»)	902910	p/st	-
26.51.64.53	Indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres	90292031	p/st	-
26.51.64.55	Tachymètres	90292038	p/st	-
26.51.64.70	Stroboscopes, y compris les appareils photographiques ou cinématographiques incorporés de manière permanente à des stroboscopes	90292090	p/st	-
26.51.65.00	Autres instruments et appareils hydrauliques ou pneumatiques pour la régulation ou le contrôle automatiques	903281	p/st	-
26.51.66.20	Bancs d'essai	903120	kg	-
26.51.66.30	Instruments, appareils et machines optiques de mesure ou de contrôle n.c.a. dans le SH 90	9031[.41 + .49(.10 + .90)]	p/st	-
26.51.66.50	Instruments, appareils et machines électroniques de mesure ou de contrôle des grandeurs géométriques, y compris les comparateurs et les machines à mesurer les coordonnées [MMC]	9031[.80(.32 + .34)]	p/st	-
26.51.66.70	Autres instruments, appareils et machines électroniques de mesure ou de contrôle	90318038	p/st	-
26.51.66.83	Autres instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle des grandeurs géométriques	90318091	p/st	-
26.51.66.89	Instruments, appareils et machines non électroniques de mesure (à l'exclusion des bancs d'essai, des instruments et appareils d'optique ainsi que des machines et instruments pour l'équilibrage des pièces mécaniques et pour la mesure et le contrôle des grandeurs géométriques)	90318098	p/st	-
26.51.70.15	Thermostats électroniques	90321020	p/st	-
26.51.70.19	Thermostats non électroniques	9032[.10(.81 + .89)]	p/st	-
26.51.70.30	Manostats	903220	p/st	-
26.51.70.90	Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle n.c.a.	903289	p/st	-
26.51.81.00	Parties des appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)	8529[.90(.65 + .97)]	-	-
26.51.82.00	Parties et accessoires des articles des catégories 26.51.12, 26.51.32, 26.51.33, 26.51.4 et 26.51.5 ; microtomes ; parties n.c.a.	901590 + 901790 + 902590 + 902690 + 9027[.90(.10 + .50 + .80)] + 9030[.90(.20 + .85)] + 9033	-	-
26.51.83.00	Parties et accessoires des microscopes et diffractographes (à l'exclusion des microscopes optiques)	9012[.90(.10 + .90)]	-	-
26.51.84.33	Parties et accessoires des compteurs d'électricité	90289010	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.51.84.35	Parties et accessoires des compteurs de gaz et de liquides (à l'exclusion des pompes à liquides)	90289090	-	-
26.51.84.50	Parties et accessoires des compteurs relevant du SH 9029	902990	-	-
26.51.85.20	Parties et accessoires des instruments, appareils et machines relevant du SH 9031	9031[.90(.20 + .30 + .85)]	-	-
26.51.85.50	Parties et accessoires des instruments et appareils de régulation et de contrôle	903290	-	-
26.51.86.00	Parties et accessoires des instruments et appareils relevant des catégories 26.51.11 et 26.51.62	901490 + 902490	-	-

26.52 - Horlogerie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.52.11.00	Montres-bracelets et montres de poche, en métal précieux ou en plaqué ou doublé de métaux précieux	9101[.11 + .19 + .21 + .29 + .91 + .99]	p/st	-
26.52.12.00	Autres montres-bracelets et montres de poche, y compris chronomètres	9102[.11 + .12 + .19 + .21 + .29 + .91 + .99]	p/st	-
26.52.13.00	Montres de tableaux de bord pour automobiles, véhicules aériens ou spatiaux, bateaux ou autres véhicules, y compris les chronographes pour véhicules	9104	p/st	-
26.52.14.00	Pendules à mouvement de montre ; réveils et horloges ; autres compteurs de temps	9103[.10 + .90] + 9105[.11 + .19 + .21 + .29 + .91 + .99]	p/st	-
26.52.21.00	Mouvements de montres, complets et assemblés	9108[.11 + .12 + .19 + .20 + .90]	p/st	-
26.52.22.00	Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés	9109[.10 + .90]	p/st	-
26.52.23.00	Mouvements de montres complets, non assemblés ou partiellement assemblés ; mouvements de montres incomplets, assemblés	9110[.11(.10 + .90) + .12]	kg	-
26.52.24.00	Ébauches de mouvements de montres	911019	p/st	-
26.52.25.00	Mouvements d'horlogerie, complets ou non, assemblés ou non ; ébauches de mouvements	911090	kg	-
26.52.26.00	Boîtiers de montres et leurs parties	9111[.10 + .20 + .80 + .90] + 9112[.20 + .90]	-	-
26.52.27.00	Autres fournitures d'horlogerie	9114[.10 + .30 + .40 + .90]	-	-
26.52.28.10	Horloges de pointage ; horodateurs et horocompteurs	910610	p/st	-
26.52.28.40	Appareils d'enregistrement de l'heure et appareils pour la mesure, l'enregistrement ou sinon l'indication d'intervalles de temps, à mouvement d'horlogerie ou à moteur synchrone (à l'exclusion des horloges relevant des SH 9101 à 9105, des horloges de pointage, horodateurs et horocompteurs)	910690	p/st	-
26.52.28.70	Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone, y compris les interrupteurs permettant de couper ou d'établir un circuit électrique	9107	p/st	-

26.60 - Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.60.11.15	Appareils à rayons X à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou radiothérapie	9022[.12 + .13 + .14]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.60.11.19	Appareils à rayons X (à l'exclusion des appareils à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire)	902219	p/st	-
26.60.11.30	Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie	9022[.21 + .29]	p/st	-
26.60.11.50	Tubes à rayons X (à l'exclusion des ampoules en verre pour tubes à rayon X)	902230	p/st	-
26.60.11.70	Dispositifs générateurs de rayons X et générateurs de tension, y compris leurs parties et accessoires relevant du SH 9022	902290	-	-
26.60.12.30	Électrocardiographes	901811	p/st	-
26.60.12.80	Appareils d'électrodiagnostic (à l'exclusion des électrocardiographes) n.c.a.	9018[.12 + .13 + .14 + .19(.10 + .90)]	p/st	-
26.60.13.00	Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire	901820	p/st	-
26.60.14.33	Appareils pour faciliter l'audition (à l'exclusion de leurs parties et accessoires)	902140	p/st	-
26.60.14.39	Parties et accessoires d'appareils pour faciliter l'audition des sourds (à l'exclusion des casques d'écoute, des amplificateurs et appareils similaires)	90219010	-	-
26.60.14.50	Stimulateurs cardiaques (à l'exclusion de leurs parties et accessoires)	902150	p/st	-

26.70 - Fabrication de matériels optiques et photographiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.70.11.00	Objectifs en toutes matières, montés, pour projecteurs et pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction	900211	p/st	-
26.70.12.50	Appareils photographiques des types utilisés pour la préparation des clichés ou cylindres d'impression ; appareils photographiques spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire	9006[.10 + .30]	p/st	-
26.70.13.00	Appareils photographiques numériques	85258030	p/st	-
26.70.14.00	Appareils à développement instantané et autres appareils photographiques (à l'exclusion des appareils numériques, des appareils des types utilisés pour la préparation des clichés ou cylindres d'impression ainsi que des appareils spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire)	9006[.40 + .51 + .52 + .53(.10 + .80) + .59]	p/st	-
26.70.15.00	Appareils photographiques pour pellicules	900710	p/st	-
26.70.16.00	Projecteurs cinématographiques ; projecteurs de transparents ; autres projecteurs d'images	900720 + 90085000a	p/st	-
26.70.17.00	Flashs électroniques (à l'exclusion des lampes flash, des cubes-éclair et articles similaires) ; matériel pour agrandissement ; matériel pour laboratoires photographiques ; négatoscopes et écrans de projection	9006[.61 + .69(.00a)] + 90085000b + 9010[.10 + .50 + .60]	-	-
26.70.18.00	Lecteurs de microfilms, microfiches ou autres micro-formats	90085000c	p/st	-
26.70.19.00	Parties et accessoires de matériel photographique	9006[.91 + .99] + 9007[.91 + .92] + 900890 + 901090	-	-
26.70.21.53	Prismes, miroirs et autres éléments d'optique n.c.a.	900190	kg	-
26.70.21.55	Lentilles, prismes, miroirs et autres éléments d'optique, en toutes matières, n.c.a.	900290	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.70.21.70	Objectifs en toutes matières, montés (à l'exclusion de ceux pour appareils de prise de vues, de projection, d'agrandissement ou de réduction)	900219	p/st	-
26.70.21.80	Matières polarisantes en feuilles ou en plaques, non montées ; filtres montés en toutes matières	900120 + 900220	kg	-
26.70.22.30	Jumelles, y compris de vision nocturne	900510	p/st	-
26.70.22.50	Longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques, etc. (à l'exclusion des jumelles)	900580	p/st	-
26.70.22.70	Microscopes optiques, y compris les microscopes pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection	9011[.10(.10 + .90) + .20(.10 + .90) + .80]	p/st	-
26.70.23.10	Lunettes de visée pour armes ; périscopes, télescopes et appareils similaires	901310	p/st	-
26.70.23.30	Lasers (à l'exclusion des diodes laser et des machines et appareils incorporant des lasers)	901320	p/st	-
26.70.23.90	Autres instruments et appareils d'optique n.c.a. dans le SH 90	9013[.80(.20 + .30 + .90)]	-	-
26.70.24.10	Parties et accessoires de jumelles, y compris les bâtis	900590	-	-
26.70.24.30	Parties et accessoires des microscopes optiques relevant du SH 9011	9011[.90(.10 + .90)]	-	-
26.70.25.00	Parties et accessoires des appareils et instruments et appareils relevant du SH 9013	9013[.90(.10 + .90)]	-	-

26.80 - Fabrication de supports magnétiques et optiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
26.80.11.00	Bandes et disques magnétiques non enregistrés pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues	85232915	kg	-
26.80.12.00	Supports optiques non enregistrés pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues (à l'exclusion des produits relevant du SH 37)	8523[.41(.10 + .30 + .90)]	kg	-
26.80.13.00	Autres supports d'enregistrement, y compris les matrices et bandes mères pour la production de disques	8523[.59(.10) + .80(.10)]	kg	-
26.80.14.00	Cartes munies d'une piste magnétique	852321	kg	-

27 - Fabrication d'équipements électriques

27.11 - Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.11.10.10	Moteurs d'une puissance $\leq 37,5$ W, y compris les moteurs synchrones d'une puissance ≤ 18 W, les moteurs universels à courant alternatif ou continu et les moteurs à courant alternatif et continu	8501[.10(.10 + .91 + .93 + .99)]	p/st	-
27.11.10.30	Moteurs et génératrices à courant continu d'une puissance $> 37,5$ W mais ≤ 750 W (à l'exclusion des démarreurs pour les moteurs à combustion interne)	850131	p/st	-
27.11.10.50	Moteurs et génératrices à courant continu d'une puissance > 750 W mais ≤ 75 kW (à l'exclusion des démarreurs pour les moteurs à combustion interne)	850132	p/st	-
27.11.10.70	Moteurs et génératrices à courant continu d'une puissance > 75 kW mais ≤ 375 kW (à l'exclusion des démarreurs pour les moteurs à combustion interne)	850133	p/st	-
27.11.10.90	Moteurs et génératrices à courant continu d'une puissance > 375 kW (à l'exclusion des démarreurs pour les moteurs à combustion interne)	850134	p/st	-
27.11.21.00	Moteurs universels d'une puissance $> 37,5$ W	850120	p/st	-
27.11.22.30	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance ≤ 750 W	85014020	p/st	-
27.11.22.50	Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W	85014080	p/st	-
27.11.23.00	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance ≤ 750 W	850151	p/st	-
27.11.24.03	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance $> 0,75$ kW mais $\leq 7,5$ kW	85015220	p/st	-
27.11.24.05	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance $> 7,5$ kW mais ≤ 37 kW	85015230	p/st	-
27.11.24.07	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais ≤ 75 kW	85015290	p/st	-
27.11.25.30	Moteurs de traction à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW	85015350	p/st	-
27.11.25.40	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais ≤ 375 kW (à l'exclusion des moteurs de traction)	85015381	p/st	-
27.11.25.60	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais ≤ 750 kW (à l'exclusion des moteurs de traction)	85015394	p/st	-
27.11.25.90	Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (à l'exclusion des moteurs de traction)	85015399	p/st	-
27.11.26.10	Génératrices (alternateurs) à courant alternatif d'une puissance ≤ 75 kVA	8501[.61(.20 + .80)]	p/st	-
27.11.26.30	Génératrices (alternateurs) à courant alternatif d'une puissance > 75 kVA mais ≤ 375 kVA	850162	p/st	-
27.11.26.50	Génératrices (alternateurs) à courant alternatif d'une puissance > 375 kVA mais ≤ 750 kVA	850163	p/st	-
27.11.26.70	Génératrices (alternateurs) à courant alternatif d'une puissance > 750 kVA	850164	p/st	-
27.11.31.10	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) d'une puissance ≤ 75 kVA	8502[.11(.20 + .80)]	p/st	-
27.11.31.30	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) d'une puissance > 75 kVA mais ≤ 375 kVA	850212	p/st	-
27.11.31.50	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) d'une puissance > 375 kVA mais ≤ 750 kVA	85021320	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.11.31.70	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) d'une puissance > 750 kVA	8502[.13(.40 + .80)]	p/st	-
27.11.32.33	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) d'une puissance ≤ 7,5 kVA	85022020	p/st	-
27.11.32.35	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) d'une puissance > 7,5 kVA	8502[.20(.40 + .60 + .80)]	p/st	-
27.11.32.50	Groupes électrogènes (à l'exclusion des groupes à énergie éolienne et des groupes à moteur à piston à allumage par étincelles)	8502[.39(.20 + .80)]	p/st	-
27.11.32.70	Convertisseurs rotatifs électriques	850240	p/st	-
27.11.41.20	Transformateurs à diélectrique liquide d'une puissance ≤ 650 kVA	850421	p/st	-
27.11.41.50	Transformateurs à diélectrique liquide d'une puissance > 650 kVA mais ≤ 10 000 kVA	8504[.22(.10 + .90)]	p/st	-
27.11.41.80	Transformateurs à diélectrique liquide d'une puissance > 10 000 kVA	850423	p/st	-
27.11.42.20	Transformateurs de mesure, y compris pour la mesure des tensions, d'une puissance ≤ 1 kVA	8504[.31(.21 + .29)]	p/st	-
27.11.42.40	Autres transformateurs n.c.a. d'une puissance ≤ 1 kVA	85043180	p/st	-
27.11.42.60	Autres transformateurs d'une puissance > 1 kVA mais ≤ 16 kVA	850432	p/st	-
27.11.43.30	Transformateurs n.c.a. d'une puissance > 16 kVA mais ≤ 500 kVA	850433	p/st	-
27.11.43.80	Transformateurs n.c.a. d'une puissance > 500 kVA	850434	p/st	-
27.11.50.13	Bobines de réactance pour lampes ou tubes à décharge	85041020	p/st	-
27.11.50.15	Ballasts pour lampes ou tubes à décharge (à l'exclusion des bobines de réactance)	85041080	p/st	-
27.11.50.30	Redresseurs (à l'exclusion de ceux utilisés pour les appareils de télécommunication, les machines de traitement automatique de l'information et leurs unités)	85044082	p/st	-
27.11.50.33	Chargeurs d'accumulateurs	85044055	p/st	-
27.11.50.40	Unités d'alimentation pour les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités	85044030	p/st	-
27.11.50.53	Onduleurs d'une puissance ≤ 7,5 kVA	85044084	p/st	-
27.11.50.55	Onduleurs d'une puissance > 7,5 kVA	85044088	p/st	-
27.11.50.70	Convertisseurs statiques (à l'exclusion des redresseurs à semi-conducteur polycristallin, des transformateurs pour la soudure sans l'équipement de soudure, des chargeurs d'accumulateurs, des redresseurs et des onduleurs)	85044090	p/st	-
27.11.50.80	Bobines de réactance (à l'exclusion des bobines d'induction, des blocs de déviation pour tubes cathodiques et des bobines pour lampes ou tubes à décharge)	8504[.50(.20 + .95)]	p/st	-
27.11.61.00	Parties reconnaissables des machines relevant des SH 8501 ou 8502	8503[.00(.10 + .91 + .99)]	-	-
27.11.62.03	Noyaux en ferrite pour transformateurs et bobines de réactance	85049011	kg	-
27.11.62.05	Parties des transformateurs et bobines de réactance (à l'exclusion des noyaux en ferrite)	8504[.90(.05 + .18)]	-	-
27.11.62.07	Parties des convertisseurs statiques	8504[.90(.91 + .99)]	-	-

27.12 - Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.12.10.10	Fusibles et coupe-circuits à fusibles pour une tension > 1 000 V	853510	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.12.10.20	Disjoncteurs pour une tension > 1 000 V	8535[.21 + .29]	p/st	-
27.12.10.30	Sectionneurs et interrupteurs pour une tension > 1 000 V	8535[.30(.10 + .90)]	p/st	-
27.12.10.40	Parafoudres, limiteurs de tension et écrêteurs de sur-tension pour une tension > 1 000 V	853540	p/st	-
27.12.10.90	Autres appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V	853590	p/st	-
27.12.21.30	Fusibles et coupe-circuits à fusibles pour une tension ≤ 1 000 V et une intensité ≤ 10 A	85361010	p/st	-
27.12.21.50	Fusibles et coupe-circuits à fusibles pour une tension ≤ 1 000 V et une intensité > 10 A mais ≤ 63 A	85361050	p/st	-
27.12.21.70	Fusibles et coupe-circuits à fusibles pour une tension ≤ 1 000 V et une intensité > 63 A	85361090	p/st	-
27.12.22.30	Disjoncteurs pour une tension ≤ 1 000 V et une intensité ≤ 63 A	85362010	p/st	-
27.12.22.50	Disjoncteurs pour une tension ≤ 1 000 V et une intensité > 63 A	85362090	p/st	-
27.12.23.30	Appareils pour la protection des circuits électriques pour une tension ≤ 1 000 V et une intensité ≤ 16 A (à l'exclusion des fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs)	85363010	p/st	-
27.12.23.50	Appareils pour la protection des circuits électriques pour une tension ≤ 1 000 V et une intensité > 16 A mais ≤ 125 A (à l'exclusion des fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs)	85363030	p/st	-
27.12.23.70	Appareils pour la protection des circuits électriques pour une tension ≤ 1 000 V et une intensité > 125 A (à l'exclusion des fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs)	85363090	p/st	-
27.12.24.33	Relais pour une tension ≤ 60 V et une intensité ≤ 2 A	85364110	p/st	-
27.12.24.35	Relais pour une tension ≤ 60 V et une intensité > 2 A	85364190	p/st	-
27.12.24.50	Relais pour une tension > 60 V mais ≤ 1 000 V	853649	p/st	-
27.12.31.30	Tableaux de commande incorporant une machine automatique de traitement de l'information, pour une tension ≤ 1 000 V	85371010	p/st	-
27.12.31.50	Appareils de commande à mémoire programmable pour une tension ≤ 1 000 V	85371091	p/st	-
27.12.31.70	Autres supports pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension ≤ 1 000 V	85371099	p/st	-
27.12.32.03	Tableaux de commande pour une tension > 1 000 V mais ≤ 72,5 kV	85372091	p/st	-
27.12.32.05	Tableaux de commande pour une tension > 72,5 kV	85372099	p/st	-
27.12.40.30	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports non équipés pour appareils de commande ou de distribution électrique	853810	p/st	-
27.12.40.90	Autres parties des appareils relevant des SH 8535, 8536 et 8537	8538[.90(.11 + .19 + .91 + .99)]	-	-

27.20 - Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.20.11.00	Piles et batteries de piles électriques	8506[.10(.11 + .18 + .91 + .98) + .30 + .40 + .50(.10 + .30 + .90) + .60 + .80(.05 + .80)]	p/st	-
27.20.12.00	Parties de piles et batteries de piles électriques (à l'exclusion des batteries au carbone et des parties de piles et batteries rechargeables)	850690	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.20.21.00	Accumulateurs au plomb pour le démarrage des moteurs	8507[.10(.20 + .80)]	p/st	-
27.20.22.00	Accumulateurs au plomb (à l'exclusion de ceux pour démarrage des moteurs)	8507[.20(.20 + .80)]	ce/el	-
27.20.23.00	Accumulateurs au nickel-cadmium, au nickel-hydrure métallique, au lithium-ion, au lithium-polymères et au nickel-fer ; autres accumulateurs électriques	8507[.30(.20 + .80) + .40 + .50 + .60 + .80]	p/st	-
27.20.24.00	Parties d'accumulateurs électriques, y compris les séparateurs	8507[.90(.30 + .80)]	-	-

27.31 - Fabrication de câbles de fibres optiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.31.11.00	Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant ou non des conducteurs électriques ou munis ou non de pièces de connexion	854470	kg	-
27.31.12.00	Fibres optiques et faisceaux de fibres optiques ; câbles de fibres optiques (à l'exclusion des câbles de fibres optiques gainées individuellement)	9001[.10(.10 + .90)]	kg	-

27.32 - Fabrication d'autres fils et de câbles électroniques ou électriques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.32.11.00	Fils pour bobinage pour usages électriques	8544[.11(.10 + .90) + .19]	kg	-
27.32.12.00	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux utilisés pour la transmission de données ou à des fins de contrôle, munis ou non de pièces de connexion	854420	kg	-
27.32.13.40	Autres conducteurs électriques, pour une tension $\leq 1\ 000$ V, munis de pièces de connexion	8544[.42(.10 + .90)]	kg	-
27.32.13.80	Autres conducteurs électriques, pour une tension $\leq 1\ 000$ V, non munis de pièces de connexion	8544[.49(.20 + .91 + .93 + .95 + .99)]	kg	-
27.32.14.00	Conducteurs électriques pour une tension $> 1\ 000$ V (à l'exclusion des fils pour bobinage, câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux et des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils utilisés dans les véhicules automobiles, les avions et les bateaux)	8544[.60(.10 + .90)]	kg	-

27.33 - Fabrication de matériel d'installation électrique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.33.11.00	Interrupteurs et commutateurs : y compris à touche, à bouton et rotatifs, pour une tension $\leq 1\ 000$ V (à l'exclusion des relais)	8536[.50(.03 + .05 + .07 + .11 + .15 + .19 + .80)]	p/st	-
27.33.12.00	Douilles de lampes pour une tension $\leq 1\ 000$ V	8536[.61(.10 + .90)]	p/st	-
27.33.13.10	Fiches et prises de courant pour câbles coaxiaux, pour une tension $\leq 1\ 000$ V	85366910	p/st	-
27.33.13.30	Fiches et prises de courant pour circuits imprimés, pour une tension $\leq 1\ 000$ V	85366930	p/st	-
27.33.13.50	Fiches et prises de courant autres que pour câbles coaxiaux et circuits imprimés, pour une tension $\leq 1\ 000$ V	85366990	p/st	-
27.33.13.60	Éléments préfabriqués pour canalisations électriques, pour une tension $\leq 1\ 000$ V	85369001	p/st	-
27.33.13.70	Connexions et éléments de contact pour fils et câbles, pour une tension $\leq 1\ 000$ V	85369010	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.33.13.80	Autres appareils pour la connexion des circuits électriques, pour une tension $\leq 1\ 000$ V	8536[.70 + .90(.20 + .85)]	p/st	-
27.33.14.10	Profilés et chemins de câbles pour canalisations électriques, en matières plastiques	39259020	kg	-
27.33.14.30	Pièces isolantes pour machines, appareils ou installations électriques, en matières plastiques (à l'exclusion des isolateurs électriques)	854720	kg	-

27.40 - Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.40.11.00	Phares et projecteurs scellés	853910	p/st	-
27.40.12.50	Lampes halogènes au tungstène pour motocycles et véhicules automobiles (à l'exclusion des lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges)	85392130	p/st	-
27.40.12.93	Lampes halogènes au tungstène d'une tension > 100 V (à l'exclusion des lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges et des lampes pour motocycles et véhicules automobiles)	85392192	p/st	-
27.40.12.95	Lampes halogènes au tungstène d'une tension ≤ 100 V (à l'exclusion des lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges et des lampes pour motocycles et véhicules automobiles)	85392198	p/st	-
27.40.13.00	Lampes à incandescence d'une puissance ≤ 200 W et d'une tension > 100 V, y compris les lampes à réflecteurs (à l'exclusion des lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges, des lampes et tubes halogènes, au tungstène et des phares et projecteurs scellés)	8539[.22(.10 + .90)]	p/st	-
27.40.14.60	Lampes à incandescence pour motocycles ou autres véhicules automobiles (à l'exclusion des phares et projecteurs scellés et des lampes et tubes halogènes au tungstène)	85392930	p/st	-
27.40.14.90	Lampes à incandescence n.c.a.	8539[.29(.92 + .98)]	p/st	-
27.40.15.10	Lampes à décharge fluorescentes à cathode chaude, à deux culots (à l'exclusion des lampes à rayons ultraviolets)	85393110	p/st	-
27.40.15.30	Lampes à décharge fluorescentes à cathode chaude (à l'exclusion des lampes à rayons ultraviolets ou à deux culots)	85393190	p/st	-
27.40.15.50	Autres lampes à décharge (à l'exclusion des lampes à rayons ultraviolets)	8539[.32(.20 + .90) + .39]	p/st	-
27.40.15.70	Lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges ; lampes à arc	8539[.41 + .49]	p/st	-
27.40.21.00	Lampes électriques portatives fonctionnant sur piles, accumulateurs ou magnétos (à l'exclusion des lampes pour cycles ou véhicules automobiles)	851310	p/st	-
27.40.22.00	Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques	9405[.20(.11 + .40 + .50 + .91 + .99)]	p/st	-
27.40.23.00	Appareils d'éclairage non électriques	940550	p/st	-
27.40.24.00	Lampes-réclames, enseignes lumineuses et similaires, y compris les panneaux routiers	9405[.60(.20 + .80)]	p/st	-
27.40.25.00	Lustres et autres appareils d'éclairage à suspendre au plafond ou à fixer au mur (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publics)	9405[.10(.21 + .40 + .50 + .91 + .98)]	p/st	-
27.40.31.00	Lampes-éclair, cubes-éclair et similaires	90066900b	p/st	-
27.40.32.00	Guirlandes électriques des types utilisés pour arbres de Noël	940530	p/st	-
27.40.33.00	Projecteurs électriques, y compris pour les scènes de théâtre, les studios photographiques et les studios de cinéma	94054010	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.40.39.10	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation visuelle, pour véhicules automobiles (à l'exclusion des lampes à incandescence ou à décharge, des phares et projecteurs scellés et des lampes à rayons ultraviolets, à infrarouges ou à arc)	851220	kg	-
27.40.39.30	Appareils d'éclairage électrique en matières plastiques ou en autres matières, pour lampes à incandescence et tubes fluorescents)	9405[.40(.31 + .35 + .39 + .91 + .95 + .99)]	p/st	-
27.40.41.00	Parties de lampes à incandescence ou à décharge, y compris de phares et projecteurs scellés, de lampes à rayons ultraviolets et infrarouges et de lampes à arc	8539[.90(.10 + .90)]	-	-
27.40.42.30	Parties de lampes électriques portatives fonctionnant sur piles, accumulateurs ou magnétos (à l'exclusion des lampes pour cycles ou véhicules automobiles)	851390	-	-
27.40.42.50	Parties (à l'exclusion des parties en verre ou en matières plastiques) d'appareils d'éclairage, d'enseignes lumineuses, de plaques indicatrices lumineuses et similaires n.c.a.	940599	-	-

27.51 - Fabrication d'appareils électroménagers

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.51.11.10	Combinés réfrigérateurs-congérateurs avec portes extérieures séparées	8418[.10(.20 + .80)]	p/st	-
27.51.11.33	Réfrigérateurs domestiques, y compris à compression ou à absorption (à l'exclusion des appareils à encastrer)	8418[.21(.10 + .51 + .91 + .99) + .29]	p/st	-
27.51.11.35	Réfrigérateurs à compression à encastrer	84182159	p/st	-
27.51.11.50	Congélateurs de type coffre, à capacité ≤ 800 l	8418[.30(.20 + .80)]	p/st	-
27.51.11.70	Congélateurs de type armoire, à capacité ≤ 900 l	8418[.40(.20 + .80)]	p/st	-
27.51.12.00	Lave-vaisselle de type ménager	842211	p/st	-
27.51.13.00	Lave-linge et sèche-linge domestiques	8450[.11(.11 + .19 + .90) + .12 + .19] + 845121	p/st	-
27.51.14.00	Couvertures chauffantes électriques	630110	p/st	-
27.51.15.30	Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125 W	841451	p/st	-
27.51.15.80	Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, dont le plus grand côté horizontal ≤ 120 cm	841460	p/st	-
27.51.21.23	Aspirateurs à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 1500 W et dont le volume du réservoir ≤ 20 l	850811	p/st	-
27.51.21.25	Autres aspirateurs à moteur électrique incorporé	850819	p/st	-
27.51.21.70	Broyeurs et mélangeurs pour aliments, presse-fruits et presse-légumes à moteur électrique incorporé, pour usage domestique	850940	p/st	-
27.51.21.90	Autres appareils électromécaniques	850980	kg	-
27.51.22.00	Rasoirs, appareils à épiler et tondeuses, à moteur électrique incorporé	8510[.10 + .20 + .30]	p/st	-
27.51.23.10	Sèche-cheveux électriques	851631	p/st	-
27.51.23.30	Appareils électrothermiques pour la coiffure, y compris les appareils à friser et les chauffe-fers à friser (à l'exclusion des sèche-cheveux et des casques séchoirs)	851632	p/st	-
27.51.23.50	Appareils électrothermiques pour sécher les mains	851633	p/st	-
27.51.23.70	Fers à repasser électriques	851640	p/st	-
27.51.24.10	Aspirateurs, y compris les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides (à l'exclusion des aspirateurs à moteur électrique incorporé)	850860	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.51.24.30	Cafetières et théières électriques, y compris les percolateurs	851671	p/st	-
27.51.24.50	Grille-pain électriques, y compris les fours à griller le pain, les pommes de terre et autres produits alimentaires de petites dimensions	851672	p/st	-
27.51.24.90	Appareils électrothermiques, pour usages domestiques (à l'exclusion des appareils pour la coiffure ou pour sécher les mains, pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires, des chauffe-eau, thermoplongeurs, fers à repasser, fours à micro-ondes, fours et cuisinières, des tables de cuisson, grils et rôtissoires, des appareils pour la préparation du café et du thé et des grille-pain)	8516[.79(.20 + .70)]	p/st	-
27.51.25.30	Chauffe-eau électriques instantanés	85161011	p/st	-
27.51.25.60	Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques (à l'exclusion des chauffe-eau instantanés)	85161080	p/st	-
27.51.26.30	Radiateurs électriques à accumulation	851621	p/st	-
27.51.26.50	Radiateurs à circulation de liquide, convecteurs et radiateurs à ventilateur incorporé, électriques	8516[.29(.10 + .50 + .91)]	p/st	-
27.51.26.90	Autres radiateurs électriques	85162999	p/st	-
27.51.27.00	Fours à micro-ondes	851650	p/st	-
27.51.28.10	Cuisinières électriques pour usages domestiques, y compris les appareils mixtes gaz-électricité	85166010	p/st	-
27.51.28.30	Réchauds électriques, y compris les tables de cuisson, pour usages domestiques	85166050	p/st	-
27.51.28.50	Grille-viande et rôtissoires pour usages domestiques	85166070	p/st	-
27.51.28.70	Fours électriques à encastrer pour usages domestiques	85166080	p/st	-
27.51.28.90	Fours électriques pour usages domestiques (à l'exclusion des fours à encastrer et des fours à micro-ondes)	85166090	p/st	-
27.51.29.00	Résistances électriques chauffantes (à l'exclusion des résistances en charbon aggloméré)	8516[.80(.20 + .80)]	kg	-
27.51.30.10	Parties d'aspirateurs	850870	-	-
27.51.30.30	Parties d'appareils domestiques électromécaniques à moteur électrique incorporé (à l'exclusion des parties d'aspirateurs)	850990	-	-
27.51.30.50	Parties de rasoirs et tondeuses à moteur électrique incorporé	851090	-	-
27.51.30.70	Parties des appareils relevant du SH 8516	851690	-	-

27.52 - Fabrication d'appareils ménagers non électriques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.52.11.13	Appareils domestiques de cuisson et chauffe-plats, en fer ou en acier, à gaz et autres combustibles, avec fours, y compris ceux combinés avec une chaudière et pouvant être utilisés accessoirement pour le chauffage central et les fours encastrés	73211110	p/st	-
27.52.11.15	Appareils domestiques de cuisson et chauffe-plats, en fer ou en acier, à gaz et autres combustibles, sans four, y compris ceux combinés avec une chaudière et pouvant être utilisés accessoirement pour le chauffage central	73211190	p/st	-
27.52.11.90	Autres appareils domestiques de cuisson et chauffe-plats, en fer, acier ou cuivre, non électriques	7321[.12 + .19] + 74181010	p/st	-
27.52.12.34	Appareils domestiques à gaz, en fer ou en acier, y compris les poêles, chaudières à foyer, foyers de lessiveuses, chaudières avec foyer pour la lessive et brase-ros (à l'exclusion des appareils domestiques de cuisson et des chauffe-plats)	732181	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.52.12.50	Appareils domestiques à combustibles liquides, en fer ou en acier, y compris les poêles, chaudières à foyer, foyers de lessiveuses, chaudières avec foyer pour la lessive et braseros (à l'exclusion des appareils domestiques de cuisson et des chauffe-plats)	732182	p/st	-
27.52.12.70	Appareils domestiques à combustibles solides, en fer ou en acier, y compris les poêles, chaudières à foyer, foyers de lessiveuses, chaudières avec foyer pour la lessive et braseros (à l'exclusion des appareils domestiques de cuisson et des chauffe-plats)	732189	p/st	-
27.52.13.00	Générateurs et distributeurs d'air chaud n.c.a., en fer ou en acier, non électriques	732290	p/st	-
27.52.14.00	Chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation	8419[.11 + .19]	p/st	-
27.52.20.00	Parties des poêles, cuisinières, chauffe-plats et appareils non électriques similaires à usage domestique, en fer ou en acier	732190	-	-

27.90 - Fabrication d'autres matériels électriques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.90.11.50	Machines avec fonctions de traduction ou de dictionnaire, amplificateurs d'antennes et autres machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non classés ailleurs dans le SH 85 (à l'exclusion des bancs et ciels solaires et appareils similaire)	8543[.70(.10 + .30 + .60 + .90)]	-	-
27.90.12.30	Isolateurs pour l'électricité (à l'exclusion de ceux en verre ou céramique)	8546[.90(.10 + .90)]	kg	-
27.90.12.80	Pièces isolantes, pour usages électriques (à l'exclusion de ceux en céramique ou en matières plastiques et des tubes isolateurs et de leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement)	854790	kg	-
27.90.13.30	Électrodes des types utilisés pour fours	854511	kg	-
27.90.13.50	Électrodes en carbone (à l'exclusion des types utilisés pour fours)	854519	kg	-
27.90.13.70	Balais en charbon	854520	kg	-
27.90.13.90	Articles en graphite ou en autre carbone, pour usages électriques (à l'exclusion des électrodes et des balais en carbone)	8545[.90(.10 + .90)]	kg	-
27.90.20.20	Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD)	8531[.20(.40 + .95)]	kg	-
27.90.20.50	Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à diodes électroluminescentes (LED)	85312020	kg	-
27.90.20.80	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle n.c.a.	8531[.80(.20 + .95)]	kg	-
27.90.31.09	Fers et pistolets à braser électriques	851511	p/st	-
27.90.31.18	Machines et appareils électriques pour le brasage fort ou tendre (à l'exclusion des fers et pistolets à braser)	851519	p/st	-
27.90.31.45	Machines et appareils électriques pour le soudage des métaux par résistance	8515[.21 + .29]	p/st	-
27.90.31.54	Machines et appareils entièrement ou partiellement automatiques pour le soudage des métaux à l'arc ou à jet de plasma	851531	p/st	-
27.90.31.63	Autres machines et appareils pour le soudage manuel à électrodes enrobées	8515[.39(.13 + .18)]	p/st	-
27.90.31.72	Autres machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc protégé	85153990	p/st	-
27.90.31.81	Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection des métaux n.c.a.	85158010	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
27.90.31.91	Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (à l'exclusion des micro-soudeuses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)	85158090	p/st	-
27.90.32.00	Parties des machines et appareils relevant du SH 8515	851590	-	-
27.90.33.30	Parties d'appareils électriques de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes	853090	-	-
27.90.33.50	Parties des appareils relevant du SH 8531	8531[.90(.20 + .85)]	-	-
27.90.33.70	Parties de machines et appareils électriques ayant une fonction propre n.c.a.	854390	-	-
27.90.33.90	Parties électriques de machines ou appareils n.c.a.	8548[.90(.20 + .90)]	-	-
27.90.40.10	Accélérateurs de particules	854310	kg	-
27.90.40.30	Générateurs de signaux	854320	kg	-
27.90.40.50	Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse, freins électromagnétiques	850520	p/st	-
27.90.40.60	Électro-aimants (à l'exclusion des aimants à usages médicaux) et têtes de levage électromagnétiques et leurs parties ; plateaux, mandrins et dispositifs de fixation magnétiques ou électromagnétiques similaires et leurs parties n.c.a.	8505[.90(.20 + .50 + .90)]	kg	-
27.90.40.70	Bancs solaires, ciels solaires et appareils similaires pour le bronzage	85437050	p/st	-
27.90.51.00	Condensateurs fixes pour réseaux de 5060 Hz capables d'absorber une puissance réactive $\geq 0,5$ kvar	853210	p/st	-
27.90.52.20	Condensateurs électrolytiques au tantale ou à l'aluminium (à l'exclusion des condensateurs de puissance)	8532[.21 + .22]	p/st	-
27.90.52.40	Autres condensateurs fixes n.c.a.	8532[.23 + .24 + .25 + .29]	p/st	-
27.90.53.00	Condensateurs variables ou ajustables	853230	p/st	-
27.90.60.35	Résistances électriques fixes pour une puissance ≤ 20 W (à l'exclusion des résistances chauffantes et des résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche)	853321	p/st	-
27.90.60.37	Résistances électriques fixes, pour une puissance > 20 W (à l'exclusion des résistances chauffantes et des résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche)	853329	p/st	-
27.90.60.55	Résistances variables bobinées, pour une puissance ≤ 20 W	853331	p/st	-
27.90.60.57	Résistances variables bobinées, pour une puissance > 20 W	853339	p/st	-
27.90.60.80	Résistances électriques, fixes au carbone, agglomérées ou à couche (à l'exclusion des résistances chauffantes) ; résistances électriques variables, y compris les rhéostats et les potentiomètres (à l'exclusion des résistances variables bobinées et des résistances chauffantes)	8533[.10 + .40(.10 + .90)]	p/st	-
27.90.70.10	Appareils électriques de signalisation, de sécurité ou de contrôle pour voies ferrées et similaires	853010	-	-
27.90.70.30	Appareils électriques de signalisation, de sécurité ou de contrôle pour routes, voies navigables intérieures, parkings, installations portuaires et aéroports	853080	kg	-
27.90.81.00	Parties de condensateurs fixes, variables ou ajustables	853290	-	-
27.90.82.00	Parties de résistances électriques, y compris les rhéostats et les potentiomètres (à l'exclusion des résistances chauffantes)	853390	-	-

28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a.**28.11 - Fabrication de moteurs et de turbines, à l'exception des moteurs d'avions, de véhicules automobiles et de motocycles**

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.11.11.00	Moteurs hors-bord	8407[.21(.10 + .91 + .99)]	p/st	-
28.11.12.00	Moteurs à piston alternatif ou rotatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion) pour la propulsion des bateaux (à l'exclusion des moteurs hors-bord) et pour d'autres usages (à l'exclusion des moteurs d'avions ou de véhicules du chapitre 87 de la NC)	8407[.29 + .90(.10 + .50 + .80 + .90)]	p/st	-
28.11.13.11	Moteurs diesels ou semi-diesels pour la propulsion de bateaux, d'une puissance ≤ 200 kW	8408[.10(.23 + .27 + .31 + .39 + .41 + .49)]	p/st	-
28.11.13.15	Moteurs diesels ou semi-diesels pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 200 kW mais $\leq 1\,000$ kW	8408[.10(.51 + .59 + .61 + .69 + .71 + .79)]	p/st	-
28.11.13.19	Moteurs diesels ou semi-diesels pour la propulsion de bateaux, d'une puissance $> 1\,000$ kW	8408[.10(.81 + .89 + .91 + .99)]	p/st	-
28.11.13.20	Moteurs diesels ou semi-diesels pour la propulsion de véhicules ferroviaires	84089021	p/st	-
28.11.13.31	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance ≤ 15 kW	84089041	p/st	-
28.11.13.33	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 15 kW mais ≤ 30 kW	84089043	p/st	-
28.11.13.35	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 30 kW mais ≤ 50 kW	84089045	p/st	-
28.11.13.37	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 50 kW mais ≤ 100 kW	84089047	p/st	-
28.11.13.53	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 100 kW mais ≤ 200 kW	84089061	p/st	-
28.11.13.55	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 200 kW mais ≤ 300 kW	84089065	p/st	-
28.11.13.57	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 300 kW mais ≤ 500 kW	84089067	p/st	-
28.11.13.73	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 500 kW mais $\leq 1\,000$ kW	84089081	p/st	-
28.11.13.75	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance $> 1\,000$ kW	8408[.90(.85 + .89)]	p/st	-
28.11.21.60	Turbines à vapeur	8406[.10 + .81 + .82]	kW	-
28.11.22.00	Turbines et roues hydrauliques	8410[.11 + .12 + .13]	kW	-
28.11.23.00	Turbines à gaz (à l'exclusion des turboréacteurs et des turbopropulseurs)	8411[.81 + .82(.20 + .60 + .80)]	kW	-
28.11.24.00	Groupes électrogènes à énergie éolienne	850231	p/st	-
28.11.31.00	Parties de turbines à vapeur	8406[.90(.10 + .90)]	-	-
28.11.32.00	Parties de turbines et roues hydrauliques, y compris les régulateurs	841090	-	-
28.11.33.00	Parties de turbines à gaz (à l'exclusion des turboréacteurs et des turbopropulseurs)	841199	-	-
28.11.41.00	Parties exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à explosion (à l'exclusion des moteurs pour l'aviation)	840991	-	-
28.11.42.00	Parties exclusivement ou principalement destinées aux moteurs diesel	840999	-	-

28.12 - Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.12.11.30	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres)	84122180	p/st	-
28.12.11.80	Moteurs pneumatiques à mouvement rectiligne, y compris les cylindres	841231	p/st	-
28.12.12.00	Moteurs hydrauliques et pneumatiques rotatifs	8412[.29(.81 + .89) + .39 + .80(.10 + .80)]	p/st	-
28.12.13.20	Pompes oléohydrauliques (pompes à piston)	84135061	p/st	-
28.12.13.50	Pompes hydrauliques à engrenages	84136031	p/st	-
28.12.13.80	Pompes hydrauliques à palettes	84136061	p/st	-
28.12.14.20	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs	84811005	kg	-
28.12.14.50	Valves pour transmissions oléohydrauliques	84812010	kg	-
28.12.14.80	Valves pour transmissions pneumatiques	84812090	kg	-
28.12.15.30	Agrégats hydrauliques volumétriques alternatives, avec pompes	84135020	p/st	-
28.12.15.80	Agrégats hydrauliques volumétriques rotatives, avec pompes	84136020	p/st	-
28.12.16.30	Systèmes hydrauliques avec cylindres comme actionneurs	84122120	p/st	-
28.12.16.80	Systèmes hydrauliques avec actionneurs, autres que cylindres	84122920	p/st	-
28.12.20.00	Parties pour équipements hydrauliques et pneumatiques	8412[.90(.20 + .40 + .80)]	-	-

28.13 - Fabrication d'autres pompes et de compresseurs

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.13.11.05	Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter un, des types utilisés dans les stations-service ou les garages	841311	p/st	-
28.13.11.25	Pompes pour la distribution de liquides à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter un (à l'exclusion des pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants des types utilisés dans les stations-service ou les garages)	841319	p/st	-
28.13.11.45	Pompes volumétriques et pompes à bras	841320	p/st	-
28.13.11.65	Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à combustion interne	8413[.30(.20 + .80)]	p/st	-
28.13.11.85	Pompes à béton	841340	p/st	-
28.13.12.20	Pompes à dispositif mesureur et compteur	84135040	p/st	-
28.13.12.50	Pompes à pistons en ligne	84135069	p/st	-
28.13.12.80	Pompes à diaphragme	84135080	p/st	-
28.13.13.20	Pompes à engrenages	84136039	p/st	-
28.13.13.40	Pompes à palettes	84136069	p/st	-
28.13.13.60	Pompes à vis hélicoïdales	84136070	p/st	-
28.13.13.80	Pompes volumétriques rotatives, y compris péristaltiques, à lobes et à vis excentrée (à l'exclusion des pompes à engrenages, à palettes et à vis hélicoïdales)	84136080	p/st	-
28.13.14.13	Pompes roto-dynamiques submersibles, mono-étagées, pour l'égouttage et l'assèchement	84137021	p/st	-
28.13.14.15	Pompes roto-dynamiques submersibles, multi-étagées	84137029	p/st	-
28.13.14.17	Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude	84137030	p/st	-
28.13.14.20	Pompes roto-dynamiques, avec un orifice de refoulement ≤ 15 mm	84137035	p/st	-
28.13.14.30	Pompes centrifuges à roues à canaux et pompes à canal latéral, avec un orifice de refoulement > 15 mm	84137045	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.13.14.51	Pompes centrifuges monobloc monocellulaires, à simple flux, monobloc, avec un orifice de refoulement > 15 mm	84137051	p/st	-
28.13.14.53	Pompes centrifuges monocellulaires, à simple flux, non monobloc, avec un orifice de refoulement > 15 mm	84137059	p/st	-
28.13.14.55	Pompes centrifuges à roues radiales, monocellulaires, à plusieurs flux, avec un orifice de refoulement > 15 mm	84137065	p/st	-
28.13.14.60	Pompes centrifuges à roues radiales, multicellulaires, avec un orifice de refoulement > 15 mm	84137075	p/st	-
28.13.14.71	Pompes roto-dynamiques, mono-étagées, hélico-centrifuges hélicoïdales (à flux axial)	84137081	p/st	-
28.13.14.75	Pompes roto-dynamiques, multi-étagées, hélico-centrifuges ou hélicoïdales (à flux axial)	84137089	p/st	-
28.13.14.80	Autres pompes pour liquides, élévateurs à liquides	8413[.81 + .82]	p/st	-
28.13.21.70	Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption	8414[.10(.25 + .81)]	p/st	-
28.13.21.90	Pompes à anneau liquide	8414[.10(.20 + .89)]	p/st	-
28.13.22.00	Pompes à air, à main ou à pied	8414[.20(.20 + .80)]	p/st	-
28.13.23.00	Compresseurs frigorifiques	8414[.30(.20 + .81 + .89)]	p/st	-
28.13.24.00	Compresseurs d'air remorquables	8414[.40(.10 + .90)]	p/st	-
28.13.25.30	Turbocompresseurs, monocellulaires	84148011	p/st	-
28.13.25.50	Turbocompresseurs, multicellulaires	84148019	p/st	-
28.13.26.30	Compresseurs volumétriques alternatifs, fournissant une surpression ≤ 15 bars, d'un débit ≤ 60 m ³ heure	84148022	p/st	-
28.13.26.50	Compresseurs volumétriques alternatifs, fournissant une surpression ≤ 15 bars, d'un débit > 60 m ³ heure	84148028	p/st	-
28.13.26.70	Compresseurs volumétriques alternatifs, fournissant une surpression > 15 bars, d'un débit ≤ 120 m ³ heure	84148051	p/st	-
28.13.26.90	Compresseurs volumétriques alternatifs, fournissant une surpression > 15 bars, d'un débit > 120 m ³ heure	84148059	p/st	-
28.13.27.30	Compresseurs volumétriques rotatifs, à un seul arbre	84148073	p/st	-
28.13.27.53	Compresseurs volumétriques rotatifs, à plusieurs arbres, à vis	84148075	p/st	-
28.13.27.55	Compresseurs volumétriques rotatifs, à plusieurs arbres, autres qu'à vis	84148078	p/st	-
28.13.28.00	Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, avec ou sans filtre, dont le plus grand côté horizontal > 120 cm (à l'exclusion des pompes à vide, des pompes à air à main ou à pied et des compresseurs)	84148080	p/st	-
28.13.31.00	Parties de pompes pour liquides ou d'élévateurs à liquides	8413[.91 + .92]	-	-
28.13.32.00	Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou de gaz, de ventilateurs et de hottes aspirantes	841490	-	-

28.14 - Fabrication d'autres articles de robinetterie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.14.11.20	Détendeurs, en fonte ou en acier, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires (à l'exclusion de ceux combinés avec des filtres ou des lubrificateurs)	84811019	kg	-
28.14.11.40	Détendeurs pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires (à l'exclusion des détendeurs en fer ou en acier et des détendeurs combinés avec des filtres ou des lubrificateurs)	84811099	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.14.11.60	Clapets et soupapes de retenue pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires	8481[.30(.91 + .99)]	kg	-
28.14.11.70	Valves pour pneumatiques et chambres à air	84818040	kg	-
28.14.11.80	Soupapes de trop-plein ou de sûreté pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires	8481[.40(.10 + .90)]	kg	-
28.14.12.33	Mélangeurs et mitigeurs de robinetterie sanitaire (à l'exclusion des détendeurs et des valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, des clapets et soupapes de retenue et des soupapes de trop-plein ou de sûreté)	84818011	kg	-
28.14.12.35	Articles de robinetterie sanitaire autres que les mélangeurs et mitigeurs (à l'exclusion des détendeurs et des valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, des clapets et soupapes de retenue et des soupapes de trop-plein ou de sûreté)	84818019	kg	-
28.14.12.53	Robinets thermostatiques pour radiateurs de chauffage central	84818031	kg	-
28.14.12.55	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central (à l'exclusion des vannes thermostatiques)	84818039	kg	-
28.14.13.13	Vannes de régulation de température (à l'exclusion des vannes thermostatiques pour radiateurs de chauffage central)	84818051	kg	-
28.14.13.15	Vannes de régulation pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires (à l'exclusion des détendeurs et des valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, des clapets et soupapes de retenue, des soupapes de trop-plein ou de sûreté et des vannes thermostatiques)	84818059	kg	-
28.14.13.33	Robinets et vannes à passage direct, en fonte	84818061	kg	-
28.14.13.35	Robinets et vannes à passage direct, en acier	84818063	kg	-
28.14.13.37	Autres robinets et vannes à passage direct	84818069	kg	-
28.14.13.53	Robinets à soupapes, en fonte	84818071	kg	-
28.14.13.55	Robinets à soupapes, en acier	84818073	kg	-
28.14.13.57	Autres robinets à soupapes	84818079	kg	-
28.14.13.73	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique	84818081	kg	-
28.14.13.75	Robinets à papillon	84818085	kg	-
28.14.13.77	Robinets à membrane	84818087	kg	-
28.14.13.80	Autres robinets	84818099	kg	-
28.14.20.00	Parties d'articles de robinetterie pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les robinets thermostatiques	848190	-	-

28.15 - Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.15.10.30	Roulements à billes	8482[.10(.10 + .90)]	kg	-
28.15.10.53	Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et de rouleaux coniques	848220	kg	-
28.15.10.55	Roulements à rouleaux en forme de tonneau	848230	kg	-
28.15.10.57	Roulements à rouleaux cylindriques (à l'exclusion des roulements à aiguilles)	848250	kg	-
28.15.10.70	Roulements à aiguilles	848240	kg	-
28.15.10.90	Roulements à rouleaux, y compris les roulements combinés (à l'exclusion des roulements à rouleaux coniques, des roulements à rouleaux en forme de tonneau et des roulements à aiguilles)	848280	kg	-
28.15.21.30	Chaînes à rouleaux en fer ou en acier, pour cycles et motocycles	73151110	kg	-
28.15.21.50	Chaînes à rouleaux, autres que pour cycles et motocycles, en fer ou en acier	73151190	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.15.21.70	Chaînes à maillons articulés en fer ou en acier (à l'exclusion des chaînes à rouleaux)	731512	kg	-
28.15.22.30	Manivelles et vilebrequins	8483[.10(.21 + .25 + .29)]	kg	-
28.15.22.50	Arbres de transmission à cardan	84831050	kg	-
28.15.22.70	Arbres de transmission autres qu'à cardan	84831095	kg	-
28.15.23.30	Paliers à roulements incorporés	848320	kg	-
28.15.23.50	Paliers sans roulement incorporé; coussinets et coquilles de coussinets	8483[.30(.32 + .38 + .80)]	kg	-
28.15.24.32	Réducteurs et multiplicateurs pour installations fixes; engrenages à roues cylindriques	84834021	kg	-
28.15.24.33	Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques	84834023	kg	-
28.15.24.34	Engrenages à vis sans fin	84834025	kg	-
28.15.24.40	Autres réducteurs	84834029	kg	-
28.15.24.50	Réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse pour machines et véhicules terrestres ou maritimes (à l'exclusion des engrenages et roues de friction)	8483[.40(.51 + .59)]	kg	-
28.15.24.73	Broches filetées à billes ou à rouleaux	84834030	kg	-
28.15.24.75	Autres organes de transmission (à l'exclusion des engrenages et roues de friction, des broches filetées à billes ou à rouleaux et des réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)	84834090	kg	-
28.15.25.00	Volants et poulies, y compris poulies à moufles	8483[.50(.20 + .80)]	kg	-
28.15.26.00	Embrayages et organes d'accouplements, y compris les joints d'articulation	8483[.60(.20 + .80)]	kg	-
28.15.31.30	Billes, galets, rouleaux et aiguilles pour roulements	8482[.91(.10 + .90)]	kg	-
28.15.31.50	Parties de roulements (à l'exclusion des billes, galets, rouleaux et aiguilles)	848299	-	-
28.15.32.00	Parties de chaînes à maillons articulés en fer ou en acier	731519	-	-
28.15.39.30	Parties de paliers pour roulements de tous genres	84839020	-	-
28.15.39.50	Parties d'organes de transmission, d'arbres de transmission et manivelles, de paliers et coussinets, d'engrenages et roues de friction, de broches filetées à billes ou à rouleaux, de réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse, de volants et poulies, d'embrayages et d'organes d'accouplement	8483[.90(.81 + .89)]	-	-

28.21 - Fabrication de fours et de brûleurs

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.21.11.30	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles liquides	8416[.10(.10 + .90)]	p/st	-
28.21.11.50	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides ou à gaz, y compris les brûleurs mixtes	8416[.20(.10 + .20 + .80)]	p/st	-
28.21.11.70	Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires)	841630	p/st	-
28.21.12.30	Fours non électriques pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques de minerais, pyrite ou métaux	841710	p/st	-
28.21.12.70	Fours industriels ou de laboratoire non électriques, y compris les incinérateurs (à l'exclusion des fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques de minerais, pyrite ou métaux, des fours de boulangerie, des étuves et des fours pour le procédé de craquage)	8417[.80(.30 + .50 + .70)]	kg	-
28.21.13.30	Fours électriques de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiteries	85141010	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.21.13.51	Fours électriques industriels ou de laboratoires, à résistance (à l'exclusion des fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiteries)	85141080	kg	-
28.21.13.53	Fours industriels ou de laboratoires fonctionnant par induction	85142010	kg	-
28.21.13.54	Fours électriques (à l'exclusion des fours à résistance et des fours à induction) ; équipement autre que les fours pour le traitement thermique par induction des matériaux	8514[.20(.80) + .30 + .40]	kg	-
28.21.14.30	Parties de brûleurs pour l'alimentation des foyers et des foyers automatiques, de leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires	841690	-	-
28.21.14.50	Parties de fours industriels ou de laboratoires non électriques	841790	-	-
28.21.14.70	Parties de fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques	851490	-	-

28.22 - Fabrication de matériel de levage et de manutention

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.22.11.30	Palans à moteur électrique (à l'exclusion des types utilisés pour lever des véhicules)	842511	p/st	-
28.22.11.70	Palans autres qu'à moteur électrique (à l'exclusion des types utilisés pour lever des véhicules et des monte-charges)	842519	p/st	-
28.22.12.00	Treuil et cabestans (à l'exclusion de ceux utilisés pour lever des véhicules)	8425[.31 + .39]	p/st	-
28.22.13.30	Élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour lever des véhicules	842541	p/st	-
28.22.13.50	Crics et vérins hydrauliques pour lever des véhicules (à l'exclusion de ceux utilisés dans les garages)	842542	p/st	-
28.22.13.70	Crics et vérins non hydrauliques pour lever des véhicules (à l'exclusion de ceux utilisés dans les garages)	842549	p/st	-
28.22.14.20	Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes	842611	p/st	-
28.22.14.33	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	842612	p/st	-
28.22.14.35	Grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues	842619	p/st	-
28.22.14.40	Grues à tour et grues sur portiques	8426[.20 + .30]	p/st	-
28.22.14.50	Machines et appareils de levage autopropulsés conçus pour se déplacer sur des rails et utilisés dans les chantiers de constructions, les carrières, etc.	8426[.41 + .49]	p/st	-
28.22.14.60	Machines et appareils de levage montés sur des véhicules routiers	8426[.91(.10 + .90)]	p/st	-
28.22.14.70	Machines et appareils de levage (à l'exclusion des ponts roulants et poutres roulantes, des portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers, des grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues, des grues à tour et grues sur portiques et des machines et appareils de levage autopropulsés)	842699	p/st	-
28.22.15.13	Chariots-gerbeurs autopropulsés, à moteur électrique, munis d'un dispositif de levage, élevant à une hauteur ≥ 1 mètre	84271010	p/st	-
28.22.15.15	Chariots-gerbeurs autopropulsés, à moteur électrique, munis d'un dispositif de levage, élevant à une hauteur < 1 mètre	84271090	p/st	-
28.22.15.30	Chariots de manutention autopropulsés, autres qu'à moteur électrique, munis d'un dispositif de levage	8427[.20(.11 + .19 + .90)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.22.15.50	Chariots de manutention, munis d'un dispositif de levage (à l'exclusion des chariots autopropulsés)	842790	p/st	-
28.22.15.70	Chariots automobiles autopropulsés, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés dans les usines, entrepôts, ports ou aéroports pour le transport des marchandises sur de courtes distances ; chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares	8709[.11(.10 + .90) + .19(.10 + .90)]	p/st	-
28.22.16.30	Ascenseurs et monte-charges électriques	84281020	p/st	-
28.22.16.50	Ascenseurs et monte-charges autres qu'électriques	84281080	p/st	-
28.22.16.70	Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	842840	p/st	-
28.22.17.40	Appareils élévateurs ou transporteurs pneumatiques	8428[.20(.20 + .80)]	p/st	-
28.22.17.50	Élévateurs, transporteurs et convoyeurs à action continue, à benne, pour marchandises ou matériaux	842832	p/st	-
28.22.17.70	Élévateurs, transporteurs et convoyeurs à action continue, à bande ou à courroie, pour marchandises ou matériaux	842833	p/st	-
28.22.17.93	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises ou matériaux (à l'exclusion des appareils élévateurs ou transporteurs pneumatiques, des appareils spécialement conçus pour les travaux souterrains et des appareils à benne, à bande ou à courroie)	84283920	p/st	-
28.22.17.95	Élévateurs et convoyeurs à action continue, pour marchandises ou matériaux (à l'exclusion des appareils élévateurs ou transporteurs pneumatiques, des appareils spécialement conçus pour les travaux souterrains et des appareils à benne, à bande ou à courroie)	84283990	p/st	-
28.22.18.20	Téléphériques, télésièges et remonte-pentes ; mécanismes de traction pour funiculaires	842860	p/st	-
28.22.18.40	Machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention n.c.a.	84289090	p/st	-
28.22.18.50	Chargeurs spécialement conçus pour les travaux agricoles	8428[.90(.71 + .79)]	p/st	-
28.22.19.30	Parties des machines et appareils relevant des SH 8425, 8427 et 8428 (à l'exclusion des ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques)	8431[.10 + .20 + .39]	-	-
28.22.19.50	Parties d'ascenseurs, de monte-charge et d'escaliers mécaniques	843131	-	-
28.22.19.70	Parties de chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y compris. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares, n.c.a.	870990	-	-
28.22.20.00	Godets, bennes, pelles et pinces pour grues, excavateurs et matériel de génie civil similaire	843141	kg	-

28.23 - Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et des équipements périphériques)

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.23.11.00	Machines à écrire et machines de traitement de texte	8469[.00(.10 + .91 + .99)]	p/st	-
28.23.12.00	Machines à calculer électroniques et appareils de poche permettant l'enregistrement, la reproduction et l'affichage de données et disposant de fonctions de calcul	8470[.10 + .21 + .29]	p/st	-
28.23.13.00	Machines comptables, caisses enregistreuses, machines à affranchir, distributeurs automatiques de tickets et appareils similaires, incorporant un dispositif de calcul	8470[.30 + .50 + .90]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.23.21.00	Machines de photocopie, à système optique, par contact ou thermocopie	8443[.39(.10 + .31 + .39)]	p/st	-
28.23.22.00	Machines offset de bureau alimentées en feuilles au format $\leq 22 \times 36$ cm	844312	p/st	-
28.23.23.00	Autres machines de bureau	8472[.10 + .30 + .90(.10 + .70)] + 85198151	p/st	-
28.23.24.00	Parties et accessoires de machines à écrire et à calculer	8473[.10(.11 + .19 + .90) + .21(.10 + .90) + .29(.10 + .90)]	-	-
28.23.25.00	Parties et accessoires des machines relevant du SH 8472	8473[.40(.11 + .18 + .80)]	-	-
28.23.26.00	Parties et accessoires des imprimantes relevant du SH 8443.3	8443[.99(.10 + .90)]	-	-

28.24 - Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.24.11.13	Perceuses électromécaniques portatives fonctionnant sans source d'énergie extérieure	84672110	p/st	-
28.24.11.15	Perceuses électropneumatiques manuelles de tous genres	84672191	p/st	-
28.24.11.17	Perceuses électromécaniques portatives de tous genres (à l'exclusion des perceuses fonctionnant sans source d'énergie extérieure et des perceuses électropneumatiques)	84672199	p/st	-
28.24.11.20	Outils électromécaniques portatives fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'exclusion des perceuses et scies)	84672920	p/st	-
28.24.11.23	Tronçonneuses électriques	84672210	p/st	-
28.24.11.25	Scies circulaires électriques	84672230	p/st	-
28.24.11.27	Scies électriques portatives (à l'exclusion des tronçonneuses et des scies circulaires)	84672290	p/st	-
28.24.11.50	Meuleuses, ponceuses et rabots portatifs, à moteur électrique incorporé, fonctionnant avec une source d'énergie extérieure	8467[.29(.51 + .53 + .59 + .70)]	p/st	-
28.24.11.80	Taille-haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique	84672980	p/st	-
28.24.11.85	Outils électromécaniques portatifs, à moteur électrique incorporé, fonctionnant avec une source d'énergie extérieure (à l'exclusion des scies, perceuses, meuleuses, ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)	84672985	p/st	-
28.24.12.40	Outils pneumatiques portatifs, y compris à percussion	8467[.11(.10 + .90) + .19]	p/st	-
28.24.12.60	Tronçonneuses à moteur autre qu'électrique incorporé	846781	p/st	-
28.24.12.80	Outils portatifs hydrauliques ou à moteur autre qu'électrique incorporé (à l'exclusion des tronçonneuses)	846789	p/st	-
28.24.21.00	Parties de tronçonneuses ou d'outils portatifs à moteur incorporé (à l'exclusion des parties d'outils pneumatiques)	8467[.91 + .99]	-	-
28.24.22.50	Parties d'outils pneumatiques portatifs	846792	-	-

28.25 - Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.25.11.30	Échangeurs de chaleur	841950	p/st	-
28.25.11.50	Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz	841960	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.25.12.20	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, du type mural ou pour fenêtres, formant un seul corps ou du type «split-system» (systèmes à éléments séparés)	8415[.10(.10 + .90)]	p/st	-
28.25.12.40	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type de ceux utilisés dans les véhicules automobiles	841520	p/st	-
28.25.12.50	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, avec dispositif de réfrigération (à l'exclusion de ceux pour véhicules automobiles ; formant un seul corps ou du type «split-system»)	8415[.81 + .82]	p/st	-
28.25.12.70	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, sans dispositif de réfrigération ; centrales de conditionnement d'air ; boîtiers et terminaux pour systèmes à débit d'air variable (VAV) ou constant (CAV) et pour ventilo-convecteurs	841583	p/st	-
28.25.13.33	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques, avec groupes frigorifiques ou évaporateurs incorporés, pour produits congelés	84185011	p/st	-
28.25.13.35	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs, avec groupes frigorifiques ou évaporateurs incorporés, pour produits autres que congelés	84185019	p/st	-
28.25.13.60	Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (à l'exclusion des réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, des réfrigérateurs ménagers, des meubles vitrines et des meubles-comptoirs frigorifiques)	84185090	p/st	-
28.25.13.80	Pompes à chaleur (à l'exclusion des machines et appareils pour le conditionnement de l'air relevant du SH 8415)	841861	p/st	-
28.25.13.90	Autres matériels, machines et appareils pour la production de froid	841869	p/st	-
28.25.14.10	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à combustion interne)	84213920	p/st	-
28.25.14.30	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz autres que l'air (à l'exclusion des appareils fonctionnant par procédé catalytique et des appareils pour la séparation isotopique)	84213980	p/st	-
28.25.14.40	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz autres que l'air fonctionnant par procédé catalytique (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à combustion interne et des appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air)	84213960	p/st	-
28.25.20.30	Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125 W)	84145920	p/st	-
28.25.20.50	Ventilateurs centrifuges (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125 W)	84145940	p/st	-
28.25.20.70	Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs axiaux et centrifuges et des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125 W)	84145980	p/st	-
28.25.30.10	Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air, y compris condensateurs, absorbeurs, évaporateurs et générateurs	841590	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.25.30.30	Meubles conçus pour recevoir des appareils frigorifiques, y compris des évaporateurs et des unités de réfrigération complètes	841891	p/st	-
28.25.30.50	Parties d'appareils frigorifiques non ménagers, y compris évaporateurs et condenseurs	84189910	p/st	-
28.25.30.70	Parties de réfrigérateurs et de congélateurs et parties de pompes à chaleur n.c.a.	84189990	-	-
28.25.30.80	Parties de machines et d'appareils tant domestiques qu'industriels, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.c.a.	8419[.90(.15 + .85)]	-	-

28.29 - Fabrication de machines diverses d'usage général

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.29.11.00	Générateurs de gaz de gazogène ou de gaz à l'eau ; générateurs d'acétylène et similaires ; équipements de distillation ou de rectification	840510 + 841940	p/st	-
28.29.12.30	Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'eau	842121	p/st	-
28.29.12.50	Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons autres que l'eau	842122	p/st	-
28.29.12.70	Appareils pour l'épuration ou la séparation solidesliquides (à l'exclusion des appareils pour la filtration ou l'épuration de l'eau et des boissons, des centrifugeuses etessoreuses centrifuges, ainsi que des filtres à huile et à essence pour moteurs à combustion interne)	842129	p/st	-
28.29.13.30	Filtres à huile et à essence pour moteurs à combustion interne	842123	p/st	-
28.29.13.50	Filtres d'entrée d'air pour moteurs à combustion interne	842131	p/st	-
28.29.21.20	Machines et appareils à nettoyer ou sécher les bouteilles et récipients	842220	p/st	-
28.29.21.50	Machines à remplir, boucher, fermer, capsuler ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants ; appareils à gazéifier les boissons	842230	p/st	-
28.29.21.80	Machines et appareils à emballer les marchandises (à l'exclusion des machines à remplir, boucher, fermer, capsuler ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants)	842240	p/st	-
28.29.22.10	Extincteurs	842410	p/st	-
28.29.22.20	Pistolets aérographes et appareils similaires	842420	p/st	-
28.29.22.30	Machines et appareils à jet de sable ou de vapeur et appareils à jet similaire (à l'exclusion des extincteurs et des pistolets aérographes)	8424[.30(.01 + .08 + .10 + .90)]	p/st	-
28.29.22.40	Autres machines et appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des liquides ou des poudres	842489	p/st	-
28.29.23.00	Joints métalloplastiques, y compris les garnitures mécaniques ; joints d'étanchéité mécaniques	8484[.10 + .20]	kg	-
28.29.31.30	Totalisateurs continus ou discontinus	842320	p/st	-
28.29.31.80	Basculés à pesées constantes, balances et bascules ensacheuses ou doseuses	842330	p/st	-
28.29.32.00	Pèse-personnes, y compris les pèse-bébés ; balances de ménage	8423[.10(.10 + .90)]	p/st	-
28.29.39.10	Basculés automatiques de contrôle et de triage d'une portée ≤ 5 000 kg	8423[.81(.10) + .82(.10)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.29.39.30	Appareils pour le pesage et l'étiquetage de produits préemballés, ponts-bascules et autres balances et bascules (à l'exclusion des balances de ménage et de magasin, des pèse-personnes, des bascules à pesage continu sur transporteurs, des balances à pesées constantes et des balances sensibles à un poids ≤ 5 cg)	8423[.81(.30 + .90) + .82(.90) + .89]	p/st	-
28.29.39.50	Balances non automatiques destinées au commerce de détail d'une portée ≤ 30 kg	84238150	p/st	-
28.29.39.60	Niveaux	9015[.30(.10 + .90)]	p/st	-
28.29.39.75	Mètres et règles divisées	90178010	p/st	-
28.29.39.79	Instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main, n.c.a.	90178090	-	-
28.29.41.00	Centrifugeuses (à l'exclusion des écrémeuses, desessoreuses à linge et des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires)	84211970	p/st	-
28.29.42.00	Calandres et autres laminoirs (à l'exclusion de ceux pour le métal et le verre)	8420[.10(.10 + .30 + .80)]	p/st	-
28.29.43.30	Machines automatiques de vente de produits comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	8476[.21 + .81]	p/st	-
28.29.43.50	Machines automatiques de vente de produits avec échangeur de monnaie (à l'exclusion des machines comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération)	8476[.29 + .89]	p/st	-
28.29.50.00	Machines à laver la vaisselle autres que de type ménager	842219	p/st	-
28.29.60.30	Appareils et dispositifs de refroidissement par retour d'eau	84198910	p/st	-
28.29.60.50	Appareils et dispositifs de métallisation sous vide	84198930	p/st	-
28.29.60.90	Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température n.c.a.	84198998	p/st	-
28.29.70.20	Chalumeaux guidés à la main pour le soudage ou le brassage aux gaz (à l'exclusion des machines et appareils électriques ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultrasons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma)	846810	p/st	-
28.29.70.90	Machines et appareils pour le soudage, le brasage ou la trempe superficielle (à l'exclusion des chalumeaux guidés à la main et des machines ou appareils électriques)	8468[.20 + .80]	p/st	-
28.29.81.00	Parties des générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau et des générateurs d'acétylène ou des générateurs similaires de gaz par procédé à l'eau	840590	-	-
28.29.82.20	Parties de centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges	842191	-	-
28.29.82.50	Parties d'appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz (à l'exclusion des centrifugeuses etessoreuses centrifuges)	842199	-	-
28.29.83.13	Cylindres pour calandres et laminoirs (autres que pour les métaux ou le verre)	8420[.91(.10 + .80)]	p/st	-
28.29.83.15	Parties de calandres et laminoirs (à l'exclusion des cylindres et des parties de calandres et laminoirs pour les métaux ou le verre)	842099	-	-
28.29.83.20	Poids pour balances de tous genres ; parties d'appareils et instruments de pesage (à l'exclusion des balances sensibles à un poids ≤ 5 cg)	842390	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.29.83.40	Parties des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, des extincteurs, des pistolets aéroglyphes et appareils similaires ainsi que des machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires	842490	-	-
28.29.83.50	Parties des machines automatiques de vente de produits, y compris les échangeurs de monnaie	847690	-	-
28.29.84.00	Graisseurs non automatiques, carters, bagues d'étanchéité, volants à main, leviers et poignées de commande, plaques et dispositifs de protection pour machines	8487[.90(.40 + .51 + .57 + .59 + .90)]	-	-
28.29.85.10	Parties de machines à laver la vaisselle	84229010	-	-
28.29.85.20	Parties de machines à emballer ou à emballer les marchandises	84229090	-	-
28.29.86.00	Parties des machines et appareils relevant du SH 8468	846890	-	-

28.30 - Fabrication de machines agricoles et forestières

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.30.10.00	Motoculteurs	870110	p/st	-
28.30.21.00	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance ≤ 37 kW	8701[.90(.11 + .20)]	p/st	-
28.30.22.00	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance > 37 kW mais ≤ 59 kW (à l'exclusion des motoculteurs)	87019025	p/st	-
28.30.23.30	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance > 59 kW mais ≤ 75 kW (à l'exclusion des motoculteurs)	87019031	p/st	-
28.30.23.50	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance > 75 kW mais ≤ 90 kW (à l'exclusion des motoculteurs)	87019035	p/st	-
28.30.23.70	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance > 90 kW (à l'exclusion des motoculteurs)	87019039	p/st	-
28.30.23.90	Tracteurs (à l'exclusion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares)	87019090	p/st	-
28.30.31.40	Charrues	843210	p/st	-
28.30.32.10	Scarificateurs et cultivateurs	84322910	p/st	-
28.30.32.20	Herses à disques	843221	p/st	-
28.30.32.30	Herses (à l'exclusion des herses à disques)	84322930	p/st	-
28.30.32.50	Motohoues	84322950	p/st	-
28.30.32.70	Extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses	84322990	p/st	-
28.30.33.33	Semoirs de précision à commande centrale pour l'agriculture ou l'horticulture	84323011	p/st	-
28.30.33.35	Semoirs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des semoirs autres que de précision à commande centrale)	84323019	p/st	-
28.30.33.50	Plantoirs et repiqueurs	84323090	p/st	-
28.30.34.30	Distributeurs d'engrais minéraux ou chimiques	84324010	p/st	-
28.30.34.50	Épandeurs de fumiers et distributeurs d'engrais (à l'exclusion des distributeurs d'engrais minéraux ou chimiques)	84324090	p/st	-
28.30.39.00	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture n.c.a. ; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport	843280	p/st	-
28.30.40.10	Tondeuses à gazon à moteur électrique, pour pelouses, parcs, terrains de golf et terrains de sports	8433[.11(.10) + .19(.10)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.30.40.30	Tondeuses à gazon à moteur autre qu'électrique, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, pour pelouses, parcs, terrains de golf et terrains de sports	8433[.11(.51 + .59 + .90)]	p/st	-
28.30.40.50	Tondeuses à gazon à moteur autre qu'électrique dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, pour pelouses, parcs, terrains de golf et terrains de sports	8433[.19(.51 + .59 + .70)]	p/st	-
28.30.40.70	Tondeuses à gazon sans moteur pour pelouses, parcs et terrains de sports	84331990	p/st	-
28.30.51.30	Motofaucheuses et faucheuses non tractées (à l'exclusion des tondeuses à gazon pour pelouses, parcs, terrains de golf et terrains de sports)	84332010	p/st	-
28.30.51.50	Faucheuses sans moteur, y compris les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs	84332050	p/st	-
28.30.51.70	Faucheuses (à l'exclusion des tondeuses à gazon pour pelouses, parcs, terrains de golf et terrains de sports et des faucheuses conçues pour être tractées ou portées par le tracteur)	84332090	p/st	-
28.30.52.00	Appareils de fenaison	843330	p/st	-
28.30.53.40	Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	843340	p/st	-
28.30.54.20	Récolteuses de pommes de terre	84335310	p/st	-
28.30.54.50	Décolleteuses et récolteuses de betteraves	84335330	p/st	-
28.30.54.80	Récolteuses de racines ou tubercules (à l'exclusion des récolteuses de pommes de terre et des décolleteuses et récolteuses de betteraves)	84335390	p/st	-
28.30.59.15	Moissonneuses-batteuses	843351	p/st	-
28.30.59.30	Machines et appareils pour le battage des produits agricoles (à l'exclusion des moissonneuses-batteuses)	843352	p/st	-
28.30.59.45	Récolteuses-hacheuses non automotrices	84335919	p/st	-
28.30.59.60	Récolteuses-hacheuses automotrices	84335911	p/st	-
28.30.59.70	Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'exclusion des moissonneuses-batteuses, des récolteuses de racines ou tubercules et des récolteuses-hacheuses)	84335985	p/st	-
28.30.60.10	Appareils mécaniques d'arrosage pour l'agriculture et l'horticulture	84248110	p/st	-
28.30.60.30	Appareils portatifs à projeter, disperser ou pulvériser des liquides ou des poudres, avec ou sans moteur, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des appareils mécaniques d'arrosage)	84248130	p/st	-
28.30.60.50	Pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteurs (à l'exclusion des appareils mécaniques d'arrosage)	84248191	p/st	-
28.30.60.90	Autres machines et appareils pour l'agriculture ou l'horticulture	84248199	p/st	-
28.30.70.40	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles	871620	p/st	-
28.30.81.00	Machines pour le nettoyage, le triage ou le calibrage des œufs, des fruits et autres produits agricoles	843360	p/st	-
28.30.82.00	Machines à traire	843410	p/st	-
28.30.83.00	Machines et appareils pour la préparation des aliments pour animaux	843610	p/st	-
28.30.84.00	Incubateurs et couveuses	843621	p/st	-
28.30.85.00	Machines et appareils pour l'aviculture (à l'exclusion des incubateurs et couveuses)	843629	p/st	-
28.30.86.30	Machines et appareils pour la sylviculture	84368010	p/st	-
28.30.86.60	Autres machines et appareils relevant du SH 8436	84368090	p/st	-
28.30.91.00	Parties de machines et appareils relevant du SH 8433	843390	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.30.92.00	Parties de machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture	843290	-	-
28.30.93.30	Parties de machines ou appareils pour l'aviculture et parties d'incubateurs et couveuses	843691	-	-
28.30.93.80	Parties des machines et appareils relevant du SH 8436 n.c.a.	843699	-	-
28.30.94.00	Parties des machines à traire et autres machines et appareils de laiterie	843490	-	-

28.41 - Fabrication de machines de formage des métaux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.41.11.10	Machines-outils opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons	845610	p/st	-
28.41.11.30	Machines-outils opérant par ultra-sons (à l'exclusion des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou de circuits intégrés électroniques)	845620	p/st	-
28.41.11.50	Machines-outils opérant par électro-érosion	8456[.30(.11 + .19 + .90)]	p/st	-
28.41.11.70	Machines-outils opérant par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma	84569080	p/st	-
28.41.11.80	Machines-outils opérant par ultrasons pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou de circuits intégrés électroniques	84862010	p/st	-
28.41.12.20	Centres d'usinage horizontaux pour le travail des métaux	84571010	p/st	-
28.41.12.40	Centres d'usinage verticaux pour le travail des métaux, y compris les centres d'usinage horizontaux verticaux combinés	84571090	p/st	-
28.41.12.50	Machines à poste fixe pour le travail des métaux	845720	p/st	-
28.41.12.70	Machines à stations multiples pour le travail des métaux	8457[.30(.10 + .90)]	p/st	-
28.41.21.23	Centres de tournage horizontaux à commande numérique travaillant par enlèvement de métal	84581120	p/st	-
28.41.21.27	Tours automatiques horizontaux à commande numérique travaillant par enlèvement de métal	8458[.11(.41 + .49)]	p/st	-
28.41.21.29	Tours automatiques horizontaux travaillant par enlèvement de métal (à l'exclusion des centres de tournage et des tours automatiques)	84581180	p/st	-
28.41.21.40	Tours horizontaux autres qu'à commande numérique travaillant par enlèvement de métal	845819	p/st	-
28.41.21.60	Tours, y compris les centres de tournage, travaillant par enlèvement de métal (à l'exclusion des tours horizontaux)	8458[.91(.20 + .80) + .99]	p/st	-
28.41.22.13	Machines à percer, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières)	845921	p/st	-
28.41.22.17	Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à console, à commande numérique (à l'exclusion des aléseuses-fraiseuses)	845951	p/st	-
28.41.22.23	Machines à fraiser les outils en métal, par enlèvement de matières, à commande numérique (à l'exclusion des aléseuses-fraiseuses et des machines à console)	84596110	p/st	-
28.41.22.25	Machines à fraiser, à commande numérique, pour le travail des métaux, y compris les fraiseuses-raboteuses (à l'exclusion des aléseuses-fraiseuses, des machines à console et des machines à fraiser les outils en métal)	84596190	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.41.22.33	Unités d'usinage à glissières, à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière	845910	p/st	-
28.41.22.35	Machines à percer, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières)	845929	p/st	-
28.41.22.40	Machines à aléser et aléseuses-fraiseuses, à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines à percer)	8459[.31 + .40(.10)]	p/st	-
28.41.22.60	Machines à aléser et aléseuses-fraiseuses, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines à percer)	8459[.39 + .40(.90)]	p/st	-
28.41.22.70	Machines à fraiser pour le travail des métaux, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des aléseuses-fraiseuses)	8459[.59 + .69(.10 + .90)]	p/st	-
28.41.22.80	Machines à fileter ou à tarauder, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines à percer)	845970	p/st	-
28.41.23.05	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, à commande numérique, pour le travail des métaux	846011	p/st	-
28.41.23.15	Machines à rectifier les surfaces cylindriques dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, à commande numérique, pour le travail des métaux	8460[.21(.11 + .15 + .19)]	p/st	-
28.41.23.25	Autres machines à rectifier dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, à commande numérique	84602190	p/st	-
28.41.23.35	Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux	846019	p/st	-
28.41.23.45	Machines à rectifier les surfaces cylindriques dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux	84602910	p/st	-
28.41.23.55	Machines à rectifier dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, autres qu'à commande numérique, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines à rectifier les surfaces planes et cylindriques)	84602990	p/st	-
28.41.23.65	Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique	846031	p/st	-
28.41.23.75	Machines à affûter, pour le travail des métaux, autres qu'à commande numérique	846039	p/st	-
28.41.23.85	Machines à glacer ou à roder, pour le travail des métaux	8460[.40(.10 + .90)]	p/st	-
28.41.23.95	Machines à ébarber, meuler, polir ou à faire d'autres opérations de finissage des métaux (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)	8460[.90(.10 + .90)]	p/st	-
28.41.24.10	Machines à brocher, pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets	8461[.30(.10 + .90)]	p/st	-
28.41.24.30	Machines à tailler ou à finir les engrenages, pour le travail des métaux (à l'exclusion des machines à raboter, des étaux-limeurs, des machines à mortaiser et des machines à brocher)	8461[.40(.11 + .19 + .31 + .39 + .71 + .79 + .90)]	p/st	-
28.41.24.70	Machines à scier ou tronçonner, pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets	8461[.50(.11 + .19 + .90)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.41.24.90	Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à raboter ou à mortaiser et autres machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets n.c.a.	8461[.20 + .90]	p/st	-
28.41.31.20	Machines, y compris les presses, à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, à commande numérique, pour le travail des produits métalliques plats	84622110	p/st	-
28.41.31.40	Machines, y compris les presses, à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, à commande numérique, pour le travail des produits métalliques autres que plats	84622180	p/st	-
28.41.31.60	Machines, y compris les presses, à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, autres qu'à commande numérique, pour le travail des produits métalliques plats	84622910	p/st	-
28.41.31.80	Machines, y compris les presses, à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, autres qu'à commande numérique, pour le travail des produits métalliques autres que plats	8462[.29(.91 + .98)]	p/st	-
28.41.32.20	Machines, y compris les presses, à cisailier, à commande numérique (à l'exclusion des poinçonneuses-cisailleuses)	846231	p/st	-
28.41.32.40	Machines, y compris les presses et les poinçonneuses-cisailleuses, à poinçonner ou gruger, à commande numérique	8462[.41(.10 + .90)]	p/st	-
28.41.32.60	Machines, y compris les presses, à cisailier autres que les poinçonneuses-cisailleuses, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des poinçonneuses-cisailleuses)	8462[.39(.10 + .91 + .99)]	p/st	-
28.41.32.80	Machines, y compris les presses et les poinçonneuses-cisailleuses, à poinçonner ou gruger, autres qu'à commande numérique	8462[.49(.10 + .90)]	p/st	-
28.41.33.10	Machines, y compris les presses, à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons, martinets, à commande numérique	84621010	p/st	-
28.41.33.20	Machines, y compris les presses, à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons, martinets, autres qu'à commande numérique	84621090	p/st	-
28.41.33.50	Presses hydrauliques pour le travail des métaux n.c.a.	8462[.91(.20 + .80)]	p/st	-
28.41.33.60	Presses autres qu'hydrauliques pour le travail des métaux n.c.a.	8462[.99(.20 + .80)]	p/st	-
28.41.34.10	Bancs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires en métaux, carbures métalliques frittés ou cermets	8463[.10(.10 + .90)]	p/st	-
28.41.34.30	Machines pour filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage des métaux, carbures métalliques frittés ou cermets	846320	p/st	-
28.41.34.50	Machines pour le travail du fil métallique (à l'exclusion des bancs à étirer et de machines pour filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage)	846330	p/st	-
28.41.34.70	Riveuses, riveteuses et tours à repousser, machines à fabriquer les tubes flexibles en feuillards spiralés, machines pour le formage des métaux par impulsions électromagnétiques et autres machines-outils pour le travail des métaux sans enlèvement de matière	846390	p/st	-
28.41.40.30	Parties et accessoires de machines à découper les métaux (à l'exclusion des porte-outils et filières à déclenchement automatique, des porte-pièces, des plateaux diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils)	84669370	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.41.40.50	Parties et accessoires de machines à former les métaux (à l'exclusion des porte-outils et filières à déclenchement automatique, des porte-pièces, des plateaux diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils)	846694	-	-
28.41.40.70	Parties et accessoires pour machines opérant par procédé ultrasonique	84869070	-	-

28.49 - Fabrication d'autres machines-outils

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.49.11.30	Machines à scier pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre	846410	p/st	-
28.49.11.50	Machines à meuler ou à polir pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre	8464[.20(.11 + .19 + .80)]	p/st	-
28.49.11.70	Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre (à l'exclusion des machines à scier, à meuler ou à polir)	846490	p/st	-
28.49.12.10	Machines-outils à opérations différentes, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	84651010	p/st	-
28.49.12.20	Machines-outils à opérations différentes, sans reprise manuelle de la pièce entre chaque opération, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	84651090	p/st	-
28.49.12.33	Machines à scier à lame de scie à ruban, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	84659110	p/st	-
28.49.12.35	Machines à scier à lame de scie circulaire, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	84659120	p/st	-
28.49.12.37	Machines à scier, autres qu'à lame de scie à ruban ou de scie circulaire, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	84659190	p/st	-
28.49.12.50	Machines à dégauchir, raboter, fraiser ou moulurer, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	846592	p/st	-
28.49.12.63	Machines à meuler, poncer ou polir, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	846593	p/st	-
28.49.12.65	Machines à cintrer, assembler ou revêtir, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	846594	p/st	-
28.49.12.67	Machines à percer ou mortaiser, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	846595	p/st	-
28.49.12.75	Machines à fendre, trancher ou dérouler, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires	846596	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.49.12.79	Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires n.c.a.	846599	p/st	-
28.49.12.83	Machines et appareils de galvanotechnique, d'électrolyse ou d'électrophorèse	854330	kg	-
28.49.12.87	Presses pour la fabrication de panneaux de particules, de fibres de bois ou autres matières ligneuses ; autres machines à fonction propre pour le traitement du bois ou du liège	8479[.30(.10 + .90)]	p/st	-
28.49.21.10	Mandrins, pinces et douilles pour machines-outils et outillage à main	84661020	kg	-
28.49.21.30	Porte-outils pour tours (à l'exclusion des mandrins, pinces et douilles)	84661031	kg	-
28.49.21.40	Porte-outils, filières à déclenchement automatique et porte-pièces de machines et appareils utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat	84869010	-	-
28.49.21.50	Porte-outils n.c.a.	84661038	kg	-
28.49.21.70	Filières à déclenchement automatique pour machines-outils	84661080	kg	-
28.49.22.30	Porte-pièces sous forme de montages d'usinage et ensembles de composants standard pour machines-outils et outillage à main	84662020	kg	-
28.49.22.50	Porte-pièces pour tours (à l'exclusion des montages d'usinage et ensembles de composants standard)	84662091	kg	-
28.49.22.70	Porte-pièces pour machines-outils et outillage à main (à l'exclusion des montages d'usinage et ensembles de composants standard et des porte-pièces pour tours)	84662098	kg	-
28.49.23.50	Plateaux diviseurs et autres dispositifs spéciaux pour machines-outils n.c.a.	846630	kg	-
28.49.24.30	Parties et accessoires pour machines relevant du SH 8464	8466[.91(.20 + .95)]	-	-
28.49.24.50	Parties et accessoires pour machines relevant du SH 8465	8466[.92(.20 + .80)]	-	-

28.91 - Fabrication de machines pour la métallurgie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.91.11.30	Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie	8454[.10 + .20 + .30(.10 + .90)]	p/st	-
28.91.11.53	Laminoirs à métaux à tubes en métal, laminoirs à métaux à chaud et laminoirs à métaux combinés à chaud et à froid	8455[.10 + .21]	p/st	-
28.91.11.57	Laminoirs à métaux à froid	845522	p/st	-
28.91.12.30	Parties de convertisseurs, poches de coulée, lingotière et machines similaires à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie	845490	-	-
28.91.12.50	Cylindres de laminoirs à métaux	8455[.30(.10 + .31 + .39 + .90)]	p/st	-
28.91.12.70	Parties de laminoirs à métaux (à l'exclusion des cylindres)	845590	-	-

28.92 - Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.92.11.00	Élévateurs, transporteurs et convoyeurs continus pour mines au fond et autres travaux souterrains	842831	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.92.12.33	Haveuses, abatteuses et tunneliers autopropulsés pour le creusement de tunnels et de galeries	843031	p/st	-
28.92.12.35	Haveuses, abatteuses et tunneliers autres qu'autopropulsés pour le creusement de tunnels et de galeries	843039	p/st	-
28.92.12.53	Machines autopropulsées pour sondage ou forage	843041	p/st	-
28.92.12.55	Machines autres qu'autopropulsées pour sondage ou forage, y compris les plate-formes fixes destinées à l'exploration de gisements de pétrole ou de gaz naturels	843049	p/st	-
28.92.21.30	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers) autopropulsés à chenilles	842911	p/st	-
28.92.21.50	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers) autopropulsés à roues	842919	p/st	-
28.92.22.00	Niveleuses autopropulsées	842920	p/st	-
28.92.23.00	Décapeuses (scrapers) autopropulsées	842930	p/st	-
28.92.24.00	Compacteuses et rouleaux compresseurs autopropulsés	8429[.40(.10 + .30 + .90)]	p/st	-
28.92.25.30	Chargeuses autopropulsées spécialement conçus pour les travaux souterrains	84295110	p/st	-
28.92.25.50	Chargeuses et chargeuses-pelleteuses autopropulsées à chargement frontal (à l'exclusion des engins spécialement conçus pour les travaux souterrains)	8429[.51(.91 + .99)]	p/st	-
28.92.26.00	Pelles mécaniques, excavateurs et chargeuses-pelleteuses autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'exclusion des chargeuses-pelleteuses à chargement frontal)	8429[.52(.10 + .90)]	p/st	-
28.92.27.30	Pelles mécaniques, excavateurs et chargeuses-pelleteuses autopropulsés (à l'exclusion des pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et des chargeuses-pelleteuses à chargement frontal)	842959	p/st	-
28.92.27.50	Machines et appareils autopropulsés de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage n.c.a.	843050	p/st	-
28.92.28.00	Lames de bouteurs (bulldozers) ou de bouteurs biais (angledozers)	843142	kg	-
28.92.29.00	Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier	8704[.10(.10 + .90)]	p/st	-
28.92.30.10	Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	843010	p/st	-
28.92.30.30	Chasse-neige	843020	p/st	-
28.92.30.50	Machines et appareils à tasser ou à compacter, autres qu'autopropulsés	843061	p/st	-
28.92.30.70	Matériels d'excavation, de terrassement, de décapage, de nivellement, etc., autres qu'autopropulsés	843069	p/st	-
28.92.30.90	Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment et les travaux analogues n.c.a.	847910	p/st	-
28.92.40.30	Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, mélanger ou malaxer la terre, la pierre, les minerais et autres substances minérales (à l'exclusion des bétonnières et appareils à gâcher le ciment et des machines à mélanger les matières minérales au bitume)	8474[.10 + .20 + .39]	p/st	-
28.92.40.50	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment	847431	p/st	-
28.92.40.70	Machines à mélanger les matières minérales au bitume	847432	p/st	-
28.92.50.00	Tracteurs à chenilles	870130	p/st	-
28.92.61.30	Parties des machines de sondage ou forage	843143	-	-
28.92.61.50	Parties des machines de terrassement, grues, ponts-roulants, camions grues et similaires (à l'exclusion des godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces et parties des machines de sondage ou forage)	8431[.49(.20 + .80)]	-	-
28.92.62.00	Parties des machines et appareils relevant du SH 8474	8474[.90(.10 + .90)]	-	-

28.93 - Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.93.11.00	Écrémeuses	842111	p/st	-
28.93.12.00	Machines et appareils de laiterie, y compris les homogénéisateurs, les machines à irradier le lait et les machines et appareils pour la fabrication de beurre ou de fromage	843420	p/st	-
28.93.13.00	Machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs (à l'exclusion des machines et appareils de type agricole)	843780	p/st	-
28.93.14.00	Presses, pressoirs, fouloirs, broyeurs et appareils analogues pour la fabrication de vin, de cidre, de jus de fruits ou boissons similaires	843510	p/st	-
28.93.15.30	Fours non électriques de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie	8417[.20(.10 + .90)]	p/st	-
28.93.15.60	Percolateurs et autres appareils non domestiques pour la préparation de café et de boissons chaudes	84198120	p/st	-
28.93.15.80	Appareils non domestiques pour la cuisson ou le chauffage des aliments (à l'exclusion des fours à tunnel, des fours non électriques de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie et des percolateurs non domestiques)	84198180	p/st	-
28.93.16.00	Séchoirs pour produits agricoles (procédé impliquant un changement de température)	841931	p/st	-
28.93.17.13	Machines et appareils pour la fabrication des produits de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie (à l'exclusion des fours et des machines à rouler la pâte)	84381010	p/st	-
28.93.17.15	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des pâtes alimentaires	84381090	p/st	-
28.93.17.20	Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de confiserie, du cacao ou du chocolat	843820	p/st	-
28.93.17.30	Machines et appareils pour la fabrication industrielle de sucre	843830	p/st	-
28.93.17.40	Machines et appareils pour la brasserie	843840	p/st	-
28.93.17.50	Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes	843850	p/st	-
28.93.17.60	Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits et des légumes (à l'exclusion des machines et appareils pour la minoterie et pour le traitement des légumes secs)	843860	p/st	-
28.93.17.70	Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons n.c.a.	8438[.80(.10 + .91 + .99)]	p/st	-
28.93.17.80	Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles et des graisses végétales fixes ou animales	847920	p/st	-
28.93.19.00	Machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac	847810	p/st	-
28.93.20.00	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs	843710	p/st	-
28.93.31.00	Parties de presses, pressoirs, fouloirs, broyeurs et appareils analogues pour la fabrication de vin, de cidre, de jus de fruits ou boissons similaires	843590	-	-
28.93.32.00	Parties des machines et appareils relevant du SH 8438	843890	-	-
28.93.33.00	Parties de machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac	847890	-	-
28.93.34.00	Parties de machines et appareils relevant du SH 8437	843790	-	-

28.94 - Fabrication de machines pour les industries textiles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.94.11.00	Machines pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles ; machines pour la préparation des fibres textiles	8444[.00(.10 + .90)] + 8445[.11 + .12 + .13 + .19]	p/st	-
28.94.12.00	Métiers à filer ; machines pour le doublage, le retorage, le bobinage ou le dévidage	8445[.20 + .30 + .40 + .90]	p/st	-
28.94.13.00	Métiers à tisser	8446[.10 + .21 + .29 + .30]	p/st	-
28.94.14.30	Métiers à bonneterie circulaires	8447[.11 + .12]	p/st	-
28.94.14.50	Métiers à bonneterie rectilignes, machines de couture-tricotage et métiers-chaîne	8447[.20(.20 + .80)]	p/st	-
28.94.14.70	Machines et métiers à guipure, tulle, dentelle, broderie, passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter	844790	p/st	-
28.94.15.10	Machines et appareils auxiliaires pour les machines relevant des SH 8444, 8445, 8446 ou 8447	8448[.11 + .19]	kg	-
28.94.15.30	Machines et appareils à imprimer les matières textiles (à l'exclusion des machines et appareils offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)	84431920	p/st	-
28.94.21.10	Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des nontissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre ; formes de chapellerie	8449	kg	-
28.94.21.30	Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer (à l'exclusion des calandres)	845130	p/st	-
28.94.21.50	Machines et appareils pour le lavage, le blanchiment ou la teinture de fils, tissus ou autres ouvrages en matières textiles, y compris lesessoreuses, lesessoreuses à rouleaux et les secoueuses (à l'exclusion des machines à laver le linge de type domestique ou professionnel)	845140	p/st	-
28.94.21.70	Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus	845150	p/st	-
28.94.21.80	Machines pour le revêtement des tissus et autres supports en vue de la fabrication de couvre-parquets tel que linoléum etc. ; machines et appareils pour apprêt, finissage ou imprégnation des fils, tissus ou autres textiles	8451[.80(.10 + .30 + .80)]	p/st	-
28.94.22.30	Machines à laver le linge de type domestique ou professionnel, d'une capacité de linge sec > 10 kg	845020	p/st	-
28.94.22.50	Machines pour le nettoyage à sec du linge	845110	p/st	-
28.94.22.70	Machines à sécher le linge, d'une capacité de linge sec > 10 kg	845129	p/st	-
28.94.23.00	Essoreuses à linge	842112	p/st	-
28.94.24.30	Unités automatiques de machines à coudre, de type industriel (à l'exclusion des machines à coudre les feuillets)	845221	p/st	-
28.94.24.50	Machines à coudre de type industriel (à l'exclusion des machines à coudre les feuillets et des unités automatiques)	845229	p/st	-
28.94.30.30	Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs et des peaux	845310	p/st	-
28.94.30.50	Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures, y compris les machines à parer ou à amincir, les machines à découper les cuirs ou les peaux et les machines à perforer ou poinçonner (à l'exclusion des machines à coudre)	845320	p/st	-
28.94.30.70	Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des ouvrages en cuir ou en peau n.c.a.	845380	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.94.40.00	Machines à coudre de type ménager (à l'exclusion des meubles, embases et couvercles)	8452[.10(.11 + .19 + .90)]	p/st	-
28.94.51.10	Parties et accessoires des machines relevant des SH 8444 et 8445 et leurs machines auxiliaires	8448[.20 + .31 + .32 + .39]	-	-
28.94.51.30	Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs	844833	kg	-
28.94.51.50	Parties et accessoires des métiers à tisser ou de leurs machines ou appareils auxiliaires, y compris les navettes, peignes, lisses et cadres de lisses	8448[.42 + .49]	-	-
28.94.51.70	Parties et accessoires des machines relevant du SH 8447, ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	8448[.51(.10 + .90) + .59]	-	-
28.94.52.10	Parties des machines à laver le linge de type domestique ou professionnel, y compris celles avec dispositif de séchage	845090	-	-
28.94.52.20	Parties des machines et appareils relevant du SH 8451	845190	-	-
28.94.52.30	Aiguilles pour machines à coudre	845230	kg	-
28.94.52.60	Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties; autres parties de machines à coudre	845290	-	-
28.94.52.80	Parties des machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs et des peaux et parties des machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures(à l'exclusion des machines à coudre)	845390	-	-

28.95 - Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.95.11.13	Machines et appareils pour la fabrication de la pâte cellulosique	843910	p/st	-
28.95.11.15	Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	843920	p/st	-
28.95.11.17	Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	843930	p/st	-
28.95.11.33	Coupeuses-bobineuses (à l'exclusion des machines et appareils à couper les films ou les pellicules)	84411010	p/st	-
28.95.11.35	Coupeuses en long ou en travers (à l'exclusion des machines et appareils à couper les films ou les pellicules, et des coupeuses en long ou en travers)	84411020	p/st	-
28.95.11.37	Massicots (à l'exclusion des machines et appareils à couper les films ou les pellicules, des coupeuses-bobineuses et des coupeuses en long ou en travers)	84411030	p/st	-
28.95.11.40	Autres coupeuses pour papier ou carton	84411070	p/st	-
28.95.11.50	Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes en papier ou en carton	844120	p/st	-
28.95.11.60	Machines pour la fabrication sans moulage de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires	844130	p/st	-
28.95.11.70	Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton, y compris les emballages à œufs, les plats ou les assiettes de confiserie ou de camping et les jouets	844140	p/st	-
28.95.11.90	Machines et appareils pour la fabrication de la pâte à papier, du papier ou du carton n.c.a.	844180	p/st	-
28.95.12.30	Parties de machines ou appareils pour la fabrication de la pâte cellulosique	843991	-	-
28.95.12.50	Parties de machines ou appareils pour la fabrication ou le finissage du papier et du carton	843999	-	-
28.95.12.70	Parties de découpeuses, de machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes, de machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires et de machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton)	8441[.90(.10 + .90)]	-	-

28.96 - Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.96.10.10	Machines à mouler par injection pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières	847710	p/st	-
28.96.10.30	Extrudeuses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières	847720	p/st	-
28.96.10.40	Machines à mouler par soufflage pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières	847730	p/st	-
28.96.10.50	Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières	847740	p/st	-
28.96.10.60	Machines et appareils à mouler ou à rechaper les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air en caoutchouc ou en matières plastiques	847751	p/st	-
28.96.10.73	Autres presses pour le moulage ou le formage du caoutchouc ou des matières plastiques n.c.a.	84775910	p/st	-
28.96.10.75	Machines et appareils à mouler ou à former le caoutchouc ou les plastiques n.c.a.	84775980	p/st	-
28.96.10.82	Machines pour la transformation des résines réactives	84778011	p/st	-
28.96.10.84	Machines pour la fabrication de produits spongieux ou alvéolaires (à l'exclusion des machines pour la transformation des résines réactives)	84778019	p/st	-
28.96.10.91	Machines à fragmenter pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques	84778091	p/st	-
28.96.10.93	Mélangeurs, malaxeurs et agitateurs pour la préparation du caoutchouc ou des matières plastiques	84778093	p/st	-
28.96.10.95	Machines de découpage et machines à refendre pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières	84778095	p/st	-
28.96.10.97	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières n.c.a.	84778099	p/st	-
28.96.20.00	Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (à l'exclusion des machines et appareils à mouler)	8477[.90(.10 + .80)]	-	-

28.99 - Fabrication d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.99.11.10	Machines pour le brochage ou la reliure : plieuses	84401010	p/st	-
28.99.11.30	Machines pour le brochage ou la reliure : assembleuses	84401020	p/st	-
28.99.11.50	Machines pour le brochage ou la reliure : couseuses etagrafeuses, y compris celles qui sont utilisables pour la fabrication des boîtes en carton ou d'articles similaires (à l'exclusion des agrafeuses du type utilisé dans les bureaux et des machines agrafeuses des types servant à la fabrication des boîtes en carton)	84401030	p/st	-
28.99.11.70	Machines à relier par collage	84401040	p/st	-
28.99.11.90	Autres machines pour le brochage ou la reliure	84401090	p/st	-
28.99.12.00	Machines pour la composition ou pour la préparation de clichés ou plaques	8442[.30(.10 + .91 + .99)]	p/st	-
28.99.13.30	Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines	844311	p/st	-
28.99.13.90	Autres machines et appareils à imprimer offset	8443[.13(.31 + .35 + .39 + .90)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.99.14.10	Machines et appareils typographiques alimentés en bobines (à l'exclusion des machines flexographiques)	844314	p/st	-
28.99.14.30	Machines et appareils à imprimer, flexographiques	844316	p/st	-
28.99.14.50	Machines et appareils à imprimer, héliographiques	844317	p/st	-
28.99.14.90	Autres machines à imprimer (à l'exclusion des machines de bureau n.c.a.)	8443[.15 + .19(.40 + .70) + .39(.90)]	p/st	-
28.99.20.20	Machines et appareils des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de lingots ou de plaquettes de semi-conducteurs	848610	p/st	-
28.99.20.40	Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou de circuits intégrés électroniques (à l'exclusion des machines-outils opérant par ultrasons)	84862090	p/st	-
28.99.20.60	Machines et appareils des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	8486[.30(.10 + .30 + .50 + .90)]	p/st	-
28.99.31.30	Séchoirs à bois, pâte à papier, papier et carton	841932	p/st	-
28.99.31.50	Séchoirs industriels (à l'exclusion des séchoirs pour produits agricoles et des séchoirs à bois, pâte à papier, papier et carton)	841939	p/st	-
28.99.32.00	Manèges, balançoires, stands de tir et autres attractions foraines	9508[.10 + .90]	-	-
28.99.39.05	Machines et appareils pour le traitement des métaux ayant une fonction propre (à l'exclusion des robots)	847981	p/st	-
28.99.39.10	Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs parties	840120	p/st	-
28.99.39.15	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, ayant une fonction propre (à l'exclusion des robots)	847982	p/st	-
28.99.39.20	Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre	847510	p/st	-
28.99.39.25	Soutènement marchant hydraulique pour mines	84798930	p/st	-
28.99.39.30	Machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre	8475[.21 + .29]	p/st	-
28.99.39.35	Robots industriels à usages multiples (à l'exclusion des robots conçus pour une application particulière, levage, manutention, chargement ou déchargement par exemple)	847950	p/st	-
28.99.39.40	Appareillages dits de «graissage centralisé»	84798960	p/st	-
28.99.39.45	Machines et appareils des types utilisés exclusivement ou principalement pour a) la fabrication ou la réparation des masques et réticules, b) l'assemblage des dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques, et c) le levage, la manutention, le chargement et le déchargement des lingots, des plaquettes ou des dispositifs semi-conducteurs, des circuits électroniques intégrés et des dispositifs d'affichage à écran plat	848640	p/st	-
28.99.39.50	Machines de corderie ou de câblerie	847940	p/st	-
28.99.39.53	Autres machines à agglomérer, former ou mouler les matières minérales en poudre ou en pâte, etc., n.c.a.	8474[.80(.10 + .90)]	p/st	-
28.99.39.55	Autres machines et appareils relevant du SH 84 n.c.a.	84569020 + 8479[.60 + .71 + .79 + .89(.97)]	p/st	-
28.99.39.65	Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens, pour l'appontage de véhicules aériens, et similaires, et leurs parties, pour usages civils	8805[.10(.10 + .90)]	kg	-
28.99.39.70	Machines à équilibrer les pièces mécaniques	903110	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
28.99.40.00	Parties de machines d'imprimerie et de machines pour le brochage et la reliure	844090 + 844240 + 8443[.91(.10 + .91 + .99)]	-	-
28.99.51.00	Parties et accessoires des machines et appareils pour a) la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat, b) la fabrication ou la réparation des masques et réticules, c) l'assemblage des dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques, et d) le levage, la manutention, le chargement et le déchargement des lingots, des plaquettes ou des dispositifs semi-conducteurs, des circuits électroniques intégrés et des dispositifs d'affichage à écran plat (à l'exclusion des porte-outils, des filières à déclenchement automatique ; des porte-pièces et des parties et accessoires pour machines opérant par procédé ultrasonique)	8486[.90(.20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .90)]	-	-
28.99.52.30	Parties des machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre ; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre (à l'exclusion des moules de verrerie)	847590	-	-
28.99.52.80	Parties des machines et appareils relevant du SH 8479	84669330 + 8479[.90(.20 + .80)]	-	-

29 - Industrie automobile

29.10 - Construction et assemblage de véhicules automobiles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
29.10.11.00	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour les véhicules relevant du SH 87 (à l'exclusion des motocycles), d'une cylindrée $\leq 1\,000\text{ cm}^3$	8407[.31(.00a) + .32(.10a + .90a) + .33(.20a + .80a)]	p/st	-
29.10.12.00	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour les véhicules relevant du SH 87 (à l'exclusion des motocycles), d'une cylindrée $> 1\,000\text{ cm}^3$	8407[.34(.10a + .91a + .99a)]	p/st	-
29.10.13.00	Moteurs à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) (à l'exclusion des moteurs pour locomotives et autre matériel ferroviaire roulant)	8408[.20(.10 + .31 + .35 + .37 + .51 + .55 + .57 + .99)]	p/st	-
29.10.21.00	Voitures particulières à moteur à explosion d'une cylindrée $\leq 1\,500\text{ cm}^3$, neuves	8703[.21(.10) + .22(.10)]	p/st	-
29.10.22.30	Voitures particulières à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $> 1\,500\text{ cm}^3$, y compris caravanes automotrices d'une cylindrée $> 3\,000\text{ cm}^3$ (à l'exclusion des véhicules pour le transport de 10 personnes ou plus, des motoneiges, des voiturettes de golf et similaires)	8703[.23(.19) + .24(.10)]	p/st	-
29.10.22.50	Autocaravanes à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles (moteur à explosion), d'une cylindrée $> 1\,500\text{ cm}^3$ mais $\leq 3\,000\text{ cm}^3$	87032311	p/st	-
29.10.23.10	Voitures particulières à moteur diesel ou semi-diesel, d'une cylindrée $\leq 1\,500\text{ cm}^3$ (à l'exclusion des véhicules pour le transport de 10 personnes ou plus, des motoneiges, des voiturettes de golf et similaires)	87033110	p/st	-
29.10.23.30	Voitures particulières à moteur diesel ou semi-diesel, d'une cylindrée $> 1\,500\text{ cm}^3$ mais $\leq 2\,500\text{ cm}^3$ (à l'exclusion des caravanes automotrices, des véhicules pour le transport de 10 personnes ou plus, des motoneiges, des voiturettes de golf et similaires)	87033219	p/st	-
29.10.23.40	Voitures particulières à moteur diesel ou semi-diesel, d'une cylindrée $> 2\,500\text{ cm}^3$ (à l'exclusion des caravanes automotrices, des véhicules pour le transport de 10 personnes ou plus, des motoneiges, des voiturettes de golf et similaires)	87033319	p/st	-
29.10.23.53	Autocaravanes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $> 1\,500\text{ cm}^3$ mais $\leq 2\,500\text{ cm}^3$	87033211	p/st	-
29.10.23.55	Autocaravanes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée $> 2\,500\text{ cm}^3$	87033311	p/st	-
29.10.24.00	Autres véhicules à moteur pour le transport de personnes (à l'exclusion des autobus et autocars, des motoneiges, des voiturettes de golf et similaires)	8703[.90(.10 + .90)]	p/st	-
29.10.30.00	Véhicules à moteur pour le transport de 10 personnes ou plus	8702[.10(.11 + .91) + .90(.11 + .31 + .90)]	p/st	-
29.10.41.10	Véhicules pour le transport de marchandises à moteur diesel ou semi-diesel, d'un poids en charge maximal $\leq 5\text{ t}$ (à l'exclusion des tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier)	8704[.21(.10 + .31 + .91)]	p/st	-
29.10.41.30	Véhicules pour le transport de marchandises à moteur diesel ou semi-diesel, d'un poids en charge maximal $> 5\text{ t}$ mais $\leq 20\text{ t}$, y compris les camions (à l'exclusion des tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier)	8704[.22(.10 + .91)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
29.10.41.40	Véhicules pour le transport de marchandises à moteur diesel ou semi-diesel, d'un poids en charge maximal > 20 t (à l'exclusion des tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier)	8704[.23(.10 + .91)]	p/st	-
29.10.42.00	Véhicules pour le transport de marchandises à moteur à explosion et autres véhicules pour le transport de marchandises, neufs	8704[.31(.10 + .31 + .91) + .32(.10 + .91) + .90]	p/st	-
29.10.43.00	Tracteurs routiers pour semi-remorques	87012010	p/st	-
29.10.44.00	Châssis des tracteurs, des voitures de tourisme et autres véhicules à moteur destinés principalement au transport de personnes, des véhicules pour le transport de marchandises et des véhicules automobiles à usages spéciaux, y compris les voitures de course	8706[.00(.11 + .19 + .91 + .99)]	p/st	-
29.10.51.00	Camions-grues	870510	p/st	-
29.10.52.00	Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige, voiturettes de golf et véhicules similaires	8703[.10(.11 + .18)]	p/st	-
29.10.59.30	Voitures de lutte contre l'incendie	870530	p/st	-
29.10.59.50	Camions-bétonnières	870540	p/st	-
29.10.59.90	Autres véhicules utilitaires à usages spéciaux n.c.a.	8705[.20 + .90(.30 + .80)]	p/st	-

29.20 - Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles ; fabrication de remorques et de semi-remorques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
29.20.10.30	Carrosseries des voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, y compris les voiturettes de golf et véhicules similaires (à l'exclusion des véhicules prévus pour transporter 10 personnes ou plus)	8707[.10(.10 + .90)]	p/st	-
29.20.10.50	Carrosseries, complètement équipées ou incomplètes, des véhicules prévus pour transporter 10 personnes ou plus, camions, camionnettes, autobus, autocars, tracteurs, tombereaux et véhicules automobiles à usages spéciaux	8707[.90(.10 + .90)]	p/st	-
29.20.21.00	Conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport, y compris les containers pour le transport de fluides	8609[.00(.10 + .90)]	p/st	-
29.20.22.92	Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane, d'un poids ≤ 1 600 kg	87161092	p/st	-
29.20.22.98	Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane, d'un poids > 1 600 kg	87161098	p/st	-
29.20.23.93	Semi- remorques autres que pour l'habitation ou le camping	8716[.31a + .39.10a + .39.30 + .40a]	p/st	-
29.20.23.95	Remorques à un essieu, autres que pour l'habitation ou le camping	8716[.31a + .39.10a + .39.30 + .40a]	p/st	-
29.20.23.99	Remorques à plus d'un essieu, autres que pour l'habitation ou le camping	8716[.31a + .39.10a + .39.30 + .40a]	p/st	-
29.20.30.30	Châssis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles	87169010	p/st	-
29.20.30.50	Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles	87169030	p/st	-
29.20.30.70	Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles	87169050	p/st	-
29.20.30.90	Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles (à l'exclusion des châssis, carrosseries et essieux)	87169090	-	-

29.31 - Fabrication d'équipements électriques et électroniques pour véhicules automobiles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
29.31.10.00	Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les véhicules automobiles, les avions et les bateaux	854430	kg	-
29.31.21.30	Bougies d'allumage	851110	p/st	-
29.31.21.50	Magnétos d'allumage, magnétos-dynamos et volants magnétiques	851120	kg	-
29.31.21.70	Distributeurs et bobines d'allumage	851130	kg	-
29.31.22.30	Démarrateurs, même fonctionnant comme génératrices	851140	kg	-
29.31.22.50	Générateurs pour moteurs à combustion interne, y compris les dynamos et les alternateurs (à l'exclusion des démarrateurs fonctionnant comme génératrices)	851150	kg	-
29.31.22.70	Appareils et dispositifs pour moteurs à combustion interne n.c.a.	851180	kg	-
29.31.23.10	Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation visuelle des types utilisés pour les bicyclettes	851210	p/st	-
29.31.23.30	Avertisseurs électriques de signalisation acoustique pour la protection contre le vol des types utilisés pour véhicules automobiles	85123010	p/st	-
29.31.23.50	Appareils électriques de signalisation acoustique, pour cycles ou pour automobiles (à l'exclusion des avertisseurs pour la protection contre le vol pour véhicules automobiles)	85123090	kg	-
29.31.23.70	Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée pour motocycles et véhicules automobiles	851240	kg	-
29.31.30.30	Parties des appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage des moteurs à combustion interne, des génératrices et des conjoncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs	851190	-	-
29.31.30.80	Parties des appareils relevant du SH 8512	8512[.90(.10 + .90)]	-	-

29.32 - Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
29.32.10.00	Sièges pour véhicules automobiles	940120	p/st	-
29.32.20.30	Ceintures de sécurité	8708[.21(.10 + .90)]	p/st	-
29.32.20.50	Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags) et leurs parties	8708[.95(.10 + .91 + .99)]	-	-
29.32.20.90	Parties et accessoires de carrosseries automobiles, y compris les cabines, n.c.a.	8708[.29(.10 + .90)]	-	-
29.32.30.10	Pare-chocs et leurs parties, y compris les pare-chocs en plastique	8708[.10(.10 + .90)]	kg	-
29.32.30.20	Freins et servo-freins, et leurs parties (à l'exclusion des garnitures de freins et plaquettes de freins non montées)	8708[.30(.10 + .91 + .99)]	kg	-
29.32.30.33	Boîtes de vitesse et leurs parties	8708[.40(.20 + .50 + .91 + .99)]	p/st	-
29.32.30.36	Ponts avec différentiel, essieux porteurs, et leurs parties	8708[.50(.20 + .35 + .55 + .91 + .99)]	kg	-
29.32.30.40	Roues, leurs parties et accessoires	8708[.70(.10 + .50 + .91 + .99)]	kg	-
29.32.30.50	Systèmes de suspension et leurs parties, y compris les amortisseurs de suspension	8708[.80(.20 + .35 + .55 + .91 + .99)]	p/st	-
29.32.30.61	Radiateurs des tracteurs, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises, dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épanduses, voitures-ateliers et voitures radiologiques, et leurs parties	8708[.91(.20 + .35 + .91 + .99)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
29.32.30.63	Silencieux et tuyaux d'échappement, et leurs parties	8708[.92(.20 + .35 + .91 + .99)]	kg	-
29.32.30.65	Embrayages et leurs parties	8708[.93(.10 + .90)]	kg	-
29.32.30.67	Volants, colonnes et boîtiers de direction, et leurs parties	8708[.94(.20 + .35 + .91 + .99)]	kg	-
29.32.30.90	Autres parties et accessoires n.c.a. des véhicules relevant des SH 8701 à 8705	8708[.99(.10 + .93 + .97)]	-	-

30 - Fabrication d'autres matériels de transport

30.11 - Construction de navires et de structures flottantes

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
30.11.21.30	Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires	—	CGT	-
30.11.21.50	Transbordeurs	—	CGT	-
30.11.22.10	Pétroliers pour le transport du pétrole brut	—	CGT	-
30.11.22.30	Pétroliers pour le transport d'autres produits pétroliers	—	CGT	-
30.11.22.50	Chimiquiers	—	CGT	-
30.11.22.70	Méthaniers	—	CGT	-
30.11.23.00	Bateaux frigorifiques (à l'exclusion des navires-citernes)	—	CGT	-
30.11.24.10	Vraquiers	—	CGT	-
30.11.24.30	Transporteurs de marchandises générales	—	CGT	-
30.11.24.50	Porte-conteneurs	—	CGT	-
30.11.24.70	Rouliers («roros»)	—	CGT	-
30.11.24.90	Autres cargos secs	—	CGT	-
30.11.31.30	Bateaux de pêche	—	CGT	-
30.11.31.50	Navires-usines	—	CGT	-
30.11.32.00	Remorqueurs et pousseurs	—	CGT	-
30.11.33.30	Dragueurs	—	CGT	-
30.11.33.50	Autres bateaux non destinés au transport de marchandises	—	CGT	-
30.11.40.30	Navires offshore	—	CGT	-
30.11.40.50	Plates-formes de forage en mer	—	p/st	-
30.11.50.00	Autres structures flottantes, y compris radeaux, caissons, batardeaux, pontons flottants, bouées et balises	—	p/st	-
30.11.91.00	Transformation et reconstruction de navires et de plates-formes et structures flottantes	—	-	I
30.11.92.00	Équipement de navires et de plates-formes et structures flottantes	—	-	I

30.12 - Construction de bateaux de plaisance

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
30.12.11.00	Bateaux de plaisance à voile (à l'exclusion des bateaux pneumatiques), avec ou sans moteur auxiliaire	8903[.91(.10 + .90)]	p/st	-
30.12.12.00	Bateaux de plaisance pneumatiques	8903[.10(.10 + .90)]	p/st	-
30.12.19.30	Yachts et autres bateaux de plaisance ou de sport, à moteur (à l'exclusion des bateaux à moteur hors-bord)	8903[.92(.10 + .91 + .99)]	p/st	-
30.12.19.70	Autres bateaux de plaisance ou de sport n.c.a. ; bateaux à rames et canoës	8903[.99(.10 + .91 + .99)]	p/st	-

30.20 - Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
30.20.11.00	Locomotives et locotracteurs, à source extérieure d'électricité	860110	p/st	-
30.20.12.00	Locomotives diesel-électriques	860210	p/st	-
30.20.13.00	Autres motrices ; tenders	860120 + 860290	p/st	-
30.20.20.00	Automotrices (à l'exclusion des véhicules d'entretien ou de service)	8603[.10 + .90]	p/st	-
30.20.31.00	Véhicules pour l'entretien et le service des voies ferrées et similaires, y compris les wagons-ateliers, wagons-grues, wagons équipés de bourreuses à ballast, aligneuses pour voies, voitures d'essais et draisines	8604	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
30.20.32.00	Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, voitures postales et autres voitures spéciales pour voies ferrées et similaires (à l'exclusion des véhicules pour l'entretien et le service des voies ferrées et des véhicules autopropulsés)	8605	p/st	-
30.20.33.00	Wagons de marchandises remorqués	8606[.10 + .30 + .91(.10 + .80) + .92 + .99]	p/st	-
30.20.40.30	Parties de locomotives et de matériel roulant	8607[.11 + .12 + .19(.10 + .90) + .21(.10 + .90) + .29 + .30 + .91(.10 + .90) + .99(.10 + .80)]	-	-
30.20.40.50	Appareils mécaniques et électromécaniques de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes	86080000b	kg	-
30.20.40.60	Appareils mécaniques et électromécaniques de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées et similaires ; parties d'appareils mécaniques et électromécaniques de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes	86080000c	-	-
30.20.91.00	Transformation de locomotives et matériel ferroviaire roulant	—	-	I

30.30 - Construction aéronautique et spatiale

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
30.30.11.00	Moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation civile	840710	p/st	-
30.30.12.00	Turbopropulseurs et turboréacteurs, pour l'aviation civile	8411[.11 + .12(.10 + .30 + .80) + .21 + .22(.20 + .80)]	p/st	-
30.30.13.00	Propulseurs à réaction, pour usages civils, y compris les statoréacteurs, les pulsoréacteurs et les fusées (à l'exclusion des turboréacteurs et des missiles guidés à moteur)	841210	p/st	-
30.30.14.00	Appareils au sol d'entraînement au vol et leurs parties, pour usages civils	8805[.21 + .29]	-	-
30.30.15.00	Parties de moteurs à explosion, à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles, pour l'aviation civile	840910	-	-
30.30.16.00	Parties de turboréacteurs ou de turbopropulseurs, pour l'aviation civile	841191	-	-
30.30.20.00	Ballons, dirigeables et autres véhicules aériens non conçus pour la propulsion à moteur, pour usages civils, y compris les ballons-sondes, les ballons-pilotes, les ballonnets de plafond, les ballons et ballonnets utilisés en météorologie et similaires	8801[.00(.10 + .90)]	p/st	-
30.30.31.00	Hélicoptères, pour usages civils	8802[.11 + .12]	p/st	-
30.30.32.00	Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide ≤ 2 000 kg, pour usages civils	880220	p/st	-
30.30.33.00	Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide > 2 000 kg mais ≤ 15 000 kg, pour usages civils	880230	p/st	-
30.30.34.00	Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide > 15 000 kg, pour usages civils	880240	p/st	-
30.30.40.00	Véhicules spatiaux, satellites et leurs lanceurs, pour usages civils	8802[.60(.10 + .90)]	kg	-
30.30.50.10	Sièges pour véhicules aériens et leurs parties	9401[.10 + .90(.10)]	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
30.30.50.30	Hélices et rotors, et leurs parties, pour dirigeables, planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens non conçus pour la propulsion à moteur, hélicoptères, avions, véhicules spatiaux et leurs véhicules lanceurs, pour usages civils	880310	-	-
30.30.50.50	Trains d'atterrissage, et leurs parties, pour dirigeables, planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens non conçus pour la propulsion à moteur, hélicoptères, avions, véhicules spatiaux et leurs véhicules lanceurs, pour usages civils	880320	-	-
30.30.50.90	Parties pour tous les véhicules aériens, pour usages civils (à l'exclusion des hélices, rotors et trains d'atterrissage)	8803[.30 + .90(.10 + .20 + .30 + .90)]	-	-
30.30.60.30	Reconditionnement de moteurs d'avions civils	—	-	I
30.30.60.50	Reconditionnement d'hélicoptères civils	—	-	I
30.30.60.70	Reconditionnement d'avions civils et autres aéronefs (à l'exclusion des hélicoptères et des moteurs d'avion)	—	-	I

30.91 - Fabrication de motocycles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
30.91.11.00	Cyclomoteurs à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée $\leq 50 \text{ cm}^3$, y compris cycles à moteur auxiliaire	871110	p/st	-
30.91.12.00	Motocycles à moteur à explosion d'une cylindrée $> 50 \text{ cm}^3$	8711[.20(.10 + .92 + .98) + .30(.10 + .90) + .40 + .50]	p/st	-
30.91.13.00	Side-cars pour motocycles ; cycles équipés d'un moteur auxiliaire autre qu'à combustion interne	8711[.90(.10 + .90)]	p/st	-
30.91.20.00	Parties et accessoires pour motocycles et side-cars	8714[.10(.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .90)]	-	-
30.91.31.00	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour motocycles, d'une cylindrée $\leq 1\,000 \text{ cm}^3$	8407[.31(.00b) + .32(.10b + .90b) + .33(.20b + .80b)]	p/st	-
30.91.32.00	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour motocycles, d'une cylindrée $> 1\,000 \text{ cm}^3$	8407[.34(.10b + .91b + .99b)]	p/st	-

30.92 - Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
30.92.10.00	Bicyclettes et autres cycles, y compris les triporteurs, sans moteur	8712[.00(.30 + .70)]	p/st	-
30.92.20.30	Fauteuils roulants et véhicules pour invalides sans moteur ou mécanisme de propulsion	871310	p/st	-
30.92.20.90	Fauteuils roulants et véhicules pour invalides avec moteur ou mécanisme de propulsion	871390	p/st	-
30.92.30.10	Cadres et fourches de bicyclettes	8714[.91(.10 + .30)]	p/st	-
30.92.30.60	Pièces et accessoires de bicyclettes et autres cycles, non motorisés (à l'exclusion des cadres, des fourches et des équipements de signalisation visuelle et d'éclairage des types utilisés sur les bicyclettes)	8714[.91(.90) + .92(.10 + .90) + .93 + .94(.20 + .90) + .95 + .96(.10 + .30 + .90) + .99(.10 + .30 + .50 + .90)]	-	-
30.92.30.70	Parties et accessoires de fauteuils roulants et véhicules pour invalides	871420	-	-
30.92.40.30	Landaus, poussettes et voitures similaires	87150010	p/st	-
30.92.40.50	Parties de landaus, poussettes et voitures similaires	87150090	-	-

30.99 - Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
30.99.10.00	Véhicules non automobiles, y compris les chariots de manutention utilisés dans l'industrie, les chariots à bagage, les brouettes, les véhicules à benne, les trolleys de golf poussés ou tirés à la main et les chariot de supermarché	871680	p/st	-

31 - Fabrication de meubles

31.00 - Sièges et leurs parties ; partie de meubles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
31.00.11.50	Sièges pivotants ajustables en hauteur (à l'exclusion des sièges pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire et des fauteuils de coiffeurs)	940130	p/st	-
31.00.11.70	Sièges avec bâti en métal, rembourrés (à l'exclusion des sièges pivotants, des sièges pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, des fauteuils de coiffeur et sièges similaires, des sièges pour véhicules à moteur et des sièges pour véhicules aériens)	940171	p/st	-
31.00.11.90	Sièges avec bâti en métal, non rembourrés (à l'exclusion des sièges pivotants, des sièges pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, des fauteuils de coiffeur et sièges similaires)	940179	p/st	-
31.00.12.10	Sièges transformables en lits (à l'exclusion du matériel de camping ou jardin)	940140	p/st	-
31.00.12.30	Sièges en rotin, osier, bambou ou matières similaires	9401[.51 + .59]	p/st	-
31.00.12.50	Sièges, avec bâti en bois, rembourrés, y compris les ensembles trois pièces (à l'exclusion des sièges pivotants)	940161	p/st	-
31.00.12.90	Sièges, avec bâti en bois, non rembourrés (à l'exclusion des sièges pivotants)	940169	p/st	-
31.00.13.00	Autres sièges relevant du SH 9401 n.c.a.	940180	p/st	-
31.00.14.00	Parties de sièges	9401[.90(.30 + .80)]	-	-
31.00.20.30	Parties de meubles en métal n.c.a. (à l'exclusion des sièges, des meubles pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire)	94039010	-	-
31.00.20.50	Parties de meubles en bois (à l'exclusion des sièges)	94039030	-	-
31.00.20.90	Parties de meubles n.c.a. (à l'exclusion des parties de meubles en métal ou en bois, des sièges et des meubles pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire)	94039090	-	-

31.01 - Fabrication de meubles de bureau et de magasin

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
31.01.11.00	Mobilier métallique de bureau	9403[.10(.51 + .58 + .91 + .93 + .98)]	p/st	-
31.01.12.00	Mobilier de bureau en bois	9403[.30(.11 + .19 + .91 + .99)]	p/st	-
31.01.13.00	Meubles en bois des types utilisés dans les magasins	94036030	p/st	-

31.02 - Fabrication de meubles de cuisine

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
31.02.10.00	Meubles de cuisine	9403[.40(.10 + .90)]	p/st	-

31.03 - Fabrication de matelas

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
31.03.11.00	Sommiers (cadre en bois ou en métal comportant des ressorts ou bien une toile ou treillis en fils d'acier, ou cadre en bois garni intérieurement de ressorts)	940410	p/st	-
31.03.12.30	Matelas en caoutchouc alvéolaire, y compris avec cadre en métal (à l'exclusion des matelas à eau et des matelas pneumatiques)	94042110	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
31.03.12.50	Matelas en matières plastiques alvéolaires, y compris avec cadre en métal (à l'exclusion des matelas à eau et des matelas pneumatiques)	94042190	p/st	-
31.03.12.70	Matelas à ressorts métalliques (à l'exclusion des matelas en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires)	94042910	p/st	-
31.03.12.90	Matelas (à l'exclusion des matelas à ressorts métalliques et des matelas en caoutchouc alvéolaire et matières plastiques alvéolaires)	94042990	p/st	-

31.09 - Fabrication d'autres meubles

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
31.09.11.00	Meubles en métal (à l'exclusion des meubles de bureaux, des meubles pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, des fauteuils de coiffeurs et des meubles pour systèmes hi-fi, télévisions, magnétoscopes et similaires)	9403[.20(.20 + .80)]	kg	-
31.09.12.30	Meubles en bois pour chambres à coucher (à l'exclusion des éléments pour la construction de placards et autres ouvrages encastrés dans les murs, des sommiers, des lampadaires et autres appareils d'éclairage, des miroirs reposant sur le sol et des sièges)	940350	p/st	-
31.09.12.50	Meubles en bois pour salles à manger et de séjour (à l'exclusion des miroirs reposant sur le sol et des sièges)	94036010	p/st	-
31.09.13.00	Autres meubles en bois (à l'exclusion des meubles utilisés dans les chambres à coucher, les salles à manger et de séjour, les bureaux, les cuisines et les magasins, des meubles pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, des fauteuils de coiffeurs et des meubles pour systèmes hi-fi, télévisions, magnétoscopes et similaires)	94036090	p/st	-
31.09.14.30	Meubles en matières plastiques (à l'exclusion des meubles pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire et des meubles pour systèmes hi-fi, télévisions, magnétoscopes et similaires)	940370	p/st	-
31.09.14.50	Meubles en matières autres que le métal, le bois ou les matières plastiques (à l'exclusion des sièges et des meubles pour systèmes hi-fi, télévisions, magnétoscopes et similaires)	9403[.81 + .89]	p/st	-

32 - Autres industries manufacturières

32.11 - Frappe de monnaie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.11.10.00	Monnaies (à l'exclusion des monnaies montées en objets de parure et des déchets et débris de monnaies)	7118[.10 + .90]	kg	-

32.12 - Travail des pierres précieuses ; fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.12.11.00	Perles de culture, pierres précieuses et semi-précieuses, y compris synthétiques ou reconstituées, travaillées mais non montées	710122 + 710239 + 7103[.91 + .99] + 710490	-	-
32.12.12.00	Diamants industriels, travaillés ; poussière et poudres de pierres précieuses et semi-précieuses naturelles ou synthétiques	710229 + 7105[.10 + .90]	-	-
32.12.13.30	Articles de joaillerie et leurs parties en métaux précieux, y compris plaqués ou doublés de métaux précieux	7113[.11 + .19 + .20]	-	-
32.12.13.51	Articles d'orfèvrerie et leurs parties en argent massif	711411	-	-
32.12.13.53	Articles d'orfèvrerie en métaux précieux n.c.a.	711419	-	-
32.12.13.55	Articles d'orfèvrerie en plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs	711420	-	-
32.12.14.00	Autres articles en métaux précieux ; articles de perles naturelles ou de culture et de pierres précieuses ou semi-précieuses	711590 + 7116[.10 + .20(.11 + .80)] + 9113[.10(.10 + .90)]	-	-

32.13 - Fabrication d'articles de bijouterie de fantaisie et d'articles similaires

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.13.10.00	Articles de joaillerie en imitation et articles similaires	7117[.11 + .19 + .90] + 911320	kg	-

32.20 - Fabrication d'instruments de musique

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.20.11.10	Pianos droits neufs, y compris automatiques	92011010	p/st	-
32.20.11.30	Pianos à queue, y compris automatiques	920120	p/st	-
32.20.11.50	Clavecins et instruments à cordes à clavier, y compris clavecins, épinettes et clavicordes	920190	p/st	-
32.20.12.00	Autres instruments à cordes	9202[.10(.10 + .90) + .90(.30 + .80)]	p/st	-
32.20.13.10	Orgues, harmoniums et similaires à clavier et à anches libres métalliques	92059050	p/st	-
32.20.13.40	Accordéons et instruments similaires ; harmonicas à bouche	9205[.90(.10 + .30)]	p/st	-
32.20.13.70	Autres instruments à vent	9205[.10 + .90(.90)]	p/st	-
32.20.14.00	Instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques	9207[.10(.10 + .30 + .50 + .80) + .90(.10 + .90)]	p/st	-
32.20.15.10	Instruments de musique à percussion	9206	p/st	-
32.20.15.30	Boîtes à musique, orchestrions, orgues de Barbarie, oiseaux chanteurs, scies musicales, crécelles, sirènes à bouche, appeaux, cornes, cornets d'appel et sifflets à bouche	9208[.10 + .90]	-	-
32.20.16.00	Métronomes et diapasons ; mécanismes de boîtes à musique ; cordes harmoniques	9209[.30 + .99(.40 + .50)]	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.20.20.00	Parties et accessoires d'instruments de musique	9209[.91 + .92 + .94 + .99(.20 + .70)]	-	-

32.30 - Fabrication d'articles de sport

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.30.11.31	Skis de neige	9506[.11(.10 + .21 + .29 + .80)]	pa	-
32.30.11.37	Fixations et dispositifs de freinage pour skis ; bâtons de ski	9506[.12 + .19]	-	-
32.30.11.50	Patins à glace et patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins ; parties et accessoires pour ces chaussures	9506[.70(.10 + .30 + .90)]	-	-
32.30.12.00	Chaussures de ski et de sports de neige	6402[.12(.10 + .90)] + 640312	pa	-
32.30.13.00	Skis nautiques, planches de surf, planches à voiles et autres matériels pour sports nautiques	9506[.21 + .29]	-	-
32.30.14.00	Articles et matériel d'athlétisme ou de gymnastique	9506[.91(.10 + .90)]	-	-
32.30.15.10	Gants, mitaines et moufles de sport en cuir naturel ou reconstitué	420321	pa	-
32.30.15.30	Clubs de golf et autres matériels pour le golf, y compris les balles	9506[.31 + .32 + .39(.10 + .90)]	-	-
32.30.15.50	Articles et matériel pour le tennis de table, y compris les raquettes, balles et filets	950640	-	-
32.30.15.60	Raquettes de tennis, de badminton ou similaires, même non cordées	9506[.51 + .59]	p/st	-
32.30.15.80	Ballons et balles (à l'exclusion des balles de golf, des balles de tennis de table, des medicine-balls et des punching-balls)	9506[.61 + .62 + .69(.10 + .90)]	p/st	-
32.30.15.90	Autres articles et matériel pour le sport et les jeux de plein air n.c.a.	9506[.99(.10 + .90)]	-	-
32.30.16.00	Cannes à pêche, autres articles de pêche, articles pour la chasse ou la pêche n.c.a.	9507[.10 + .20(.10 + .90) + .30 + .90]	-	-

32.40 - Fabrication de jeux et de jouets

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.40.11.00	Poupées représentant uniquement des êtres humains	95030021	p/st	-
32.40.12.00	Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines	9503[.00(.41 + .49)]	p/st	-
32.40.13.00	Parties et accessoires pour poupées représentant uniquement des êtres humains	95030029	-	-
32.40.20.00	Trains électriques et accessoires ; autres modèles réduits et jeux de construction	9503[.00(.30 + .35 + .39)]	-	-
32.40.31.00	Jouets à roues conçus pour être montés par les enfants (par exemple, tricycles, trottinettes et autos à pédales, etc.) ; landaus et poussettes pour poupées	95030010	p/st	-
32.40.32.00	Puzzles	9503[.00(.61 + .69)]	p/st	-
32.40.39.20	Instruments et appareils de musique-jouets ; jouets présentés en assortiments ou en panoplies (à l'exclusion des trains électriques, des modèles réduits à assembler, des cubes et jeux de construction ainsi que des puzzles) ; autres jouets et modèles à moteur ; armes-jouets	9503[.00(.55 + .70 + .75 + .79 + .81)]	p/st	-
32.40.39.40	Autres jouets en matières plastiques	95030095	-	-
32.40.39.60	Modèles miniatures en métal, obtenus par moulage	95030085	-	-
32.40.39.90	Autres jouets n.c.a.	95030099	-	-
32.40.41.00	Cartes à jouer	950440	kg	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.40.42.10	Articles et accessoires de billard (à l'exclusion des compteurs mécaniques, des compteurs de temps et des râteliers)	950420	-	-
32.40.42.30	Jeux qui fonctionnent par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement (à l'exclusion des bowlings)	9504[.30(.10 + .20 + .90)]	p/st	-
32.40.42.50	Circuits électriques de voitures de course présentant les caractéristiques de jeux de compétition	95049010	p/st	-
32.40.42.70	Tables spéciales pour jeux de casino, jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple), jeux de foires et autres jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement (à l'exclusion des jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'un jeton ou d'autres articles similaires, des tables de billard, des jeux vidéo utilisables avec un récepteur de télévision, des cartes à jouer et des circuits électriques de voitures de course présentant les caractéristiques de jeux de compétition)	95049080	kg	-

32.50 - Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.50.11.30	Tours dentaires, même combinés sur une base commune avec d'autres équipements dentaires	901841	p/st	-
32.50.11.50	Instruments et appareils pour l'art dentaire autres que les tours dentaires	9018[.49(.10 + .90)]	p/st	-
32.50.12.00	Stérilisateurs médicaux, chirurgicaux ou de laboratoire	841920	p/st	-
32.50.13.11	Seringues avec ou sans aiguille, pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire	9018[.31(.10 + .90)]	p/st	-
32.50.13.13	Aiguilles tubulaires en métal pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire	90183210	p/st	-
32.50.13.15	Aiguilles à sutures pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire	90183290	p/st	-
32.50.13.17	Cathéters, canules et instruments similaires pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (à l'exclusion des aiguilles tubulaires en métal et des aiguilles à sutures)	901839	p/st	-
32.50.13.20	Instruments et appareils d'ophtalmologie	9018[.50(.10 + .90)]	p/st	-
32.50.13.33	Instruments et appareils pour la mesure de la pression artérielle, y compris les sphygmomanomètres, les tensiomètres et les oscillomètres	90189010	p/st	-
32.50.13.35	Endoscopes à usage médical	90189020	p/st	-
32.50.13.40	Thermomètres à liquide, à lecture directe, à usages médicaux ou vétérinaires (à l'exclusion de ceux combinés à d'autres instruments)	90251120	p/st	-
32.50.13.53	Reins artificiels	90189030	p/st	-
32.50.13.55	Appareils de diathermie, y compris à ultrasons	90189040	p/st	-
32.50.13.63	Appareils de transfusion (à l'exclusion des bouteilles de verre conçues spécialement pour la conservation du sang)	90189050	p/st	-
32.50.13.65	Instruments et appareils d'anesthésie	90189060	p/st	-
32.50.13.70	Instruments et appareils à usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires n.c.a.	9018[.90(.75 + .84)]	p/st	-
32.50.13.80	Centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires (à l'exclusion des écrémeuses centrifuges et des sèche-linge)	84211920	p/st	-
32.50.21.30	Appareils de mécanothérapie, appareils de massage et appareils de psychotechnie (à l'exclusion des appareils fixés à demeure)	9019[.10(.10 + .90)]	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.50.21.80	Appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie et autres appareils de thérapie respiratoire	901920	p/st	-
32.50.22.35	Prothèses articulaires	902131	p/st	-
32.50.22.39	Articles et appareils d'orthopédie ; attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures	9021[.10(.10 + .90)]	-	-
32.50.22.53	Dents artificielles en matières plastiques, y compris les pièces métalliques de fixation dite pivots (à l'exclusion des dentiers partiels ou complets)	90212110	p/st	-
32.50.22.55	Dents artificielles en matières autres que plastiques, y compris les pièces métalliques de fixation dite pivots (à l'exclusion des dentiers partiels ou complets)	90212190	p/st	-
32.50.22.59	Articles et appareils de prothèse dentaire, y compris les dentiers partiels ou complets, les couronnes métalliques, les pièces en étain coulé dites barres lourdes et les barres en aciers inoxydables (à l'exclusion des dents artificielles)	902129	-	-
32.50.22.90	Articles et appareils de prothèse (à l'exclusion des prothèses articulaires, des articles et appareils d'orthopédie, des dents artificielles, des articles et appareils de prothèse dentaire, des articles et appareils pour fractures et des pacemakers)	9021[.39(.10 + .90)]	-	-
32.50.23.00	Parties et accessoires d'articles et appareils relevant du SH 9021	90219090	-	-
32.50.30.30	Fauteuils de dentistes, fauteuils de coiffeurs et similaires, et leurs parties (à l'exclusion des crachoirs-fontaines et des fauteuils de dentistes incorporant des équipements dentaires)	940210	-	-
32.50.30.50	Meubles pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, et leurs parties (à l'exclusion des tables et fauteuils pour examen ou traitement radiologique)	940290	-	-
32.50.41.30	Verres de contact	900130	p/st	-
32.50.41.53	Verres de lunetterie non correcteurs, non montés	9001[.40(.20) + .50(.20)]	p/st	-
32.50.41.55	Verres de lunetterie correcteurs, unifocaux, ouvrés sur les deux faces, non montés	9001[.40(.41) + .50(.41)]	p/st	-
32.50.41.59	Verres de lunetterie correcteurs, autres qu'unifocaux, ouvrés sur les deux faces, non montés	9001[.40(.49) + .50(.49)]	p/st	-
32.50.41.70	Verres de lunetterie correcteurs, autres qu'ouvrés sur les deux faces, non montés	9001[.40(.80) + .50(.80)]	p/st	-
32.50.42.50	Lunettes solaires	9004[.10(.10 + .91 + .99)]	p/st	-
32.50.42.90	Lunettes correctrices, protectrices ou autres, et articles similaires (à l'exclusion des lunettes solaires)	9004[.90(.10 + .90)]	-	-
32.50.43.50	Montures de lunettes en matières plastiques	900311	p/st	-
32.50.43.90	Montures de lunettes en matières autres que plastiques	900319	p/st	-
32.50.44.00	Parties de montures de lunettes ou d'articles similaires (à l'exclusion des vis, chaînettes sans dispositif de fixation et ressorts en métaux communs)	900390	-	-
32.50.50.10	Ciments et autres produits d'obturation dentaire ; ciments de réfection osseuse	300640	-	-
32.50.50.20	Préparations sous forme de gel à usages médicaux ou vétérinaires utilisées comme lubrifiant pour le corps lors d'opérations chirurgicales ou d'examens médicaux ou comme agent de couplage entre le corps et les instruments médicaux	300670	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.50.50.30	Barrières anti-adhérence stériles à usages médicaux ou dentaires, résorbables ou non ; ligatures stériles pour sutures, y compris les fils résorbables stériles à usages médicaux ou vétérinaires (à l'exclusion des catguts) ; adhésifs stériles pour tissus organiques utilisés en chirurgie pour refermer les plaies ; laminaires stériles ; hémostatiques résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire	3006[.10(.30 + .90)]	-	-

32.91 - Fabrication d'articles de broserie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.91.11.10	Balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales, en bottes liées	960310	p/st	-
32.91.11.40	Balais mécaniques pour emploi à la main et autres articles de broserie autres qu'à moteur pour l'entretien des surfaces, le ménage ou la toilette des animaux	9603[.90(.10 + .91)]	p/st	-
32.91.11.90	Brosses n.c.a.	96039099	p/st	-
32.91.12.10	Brosses à dents	960321	p/st	-
32.91.12.35	Brosses à cheveux	96032930	p/st	-
32.91.12.37	Brosses et pinceaux à barbe et autres brosses pour la toilette des personnes (à l'exclusion des brosses à dents et à cheveux)	96032980	p/st	-
32.91.12.50	Pinceaux à écrire et pinceaux d'artistes	96033010	p/st	-
32.91.12.70	Pinceaux pour le maquillage	96033090	p/st	-
32.91.19.30	Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaire	96034010	p/st	-
32.91.19.50	Tampons et rouleaux à peindre	96034090	p/st	-
32.91.19.70	Balais et brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules (à l'exclusion des balayeuses de rue)	960350	p/st	-

32.99 - Autres activités manufacturières n.c.a.

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.99.11.30	Gants, moufles et mitaines de protection, pour tous métiers, en cuir naturel ou reconstitué	42032910	pa	-
32.99.11.50	Coiffures de sécurité	6506[.10(.10 + .80)]	p/st	-
32.99.11.90	Coiffures en caoutchouc ou en matière plastique (à l'exclusion des casques de sécurité)	650691	p/st	-
32.99.12.10	Stylos et crayons à bille	9608[.10(.10 + .92 + .99)]	p/st	-
32.99.12.30	Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses	960820	p/st	-
32.99.12.50	Porte-mine	960840	p/st	-
32.99.13.00	Stylos à dessiner ; stylos à plumes et autres stylos	960830	p/st	-
32.99.14.10	Assortiments d'au moins deux articles pour écriture	960850	kg	-
32.99.14.30	Cartouches de rechange munies de leur pointe pour stylos et crayons à bille	960860	p/st	-
32.99.14.50	Plumes à écrire et becs pour plumes ; stylets pour duplicateurs ; porte-plume, porte-crayon et articles similaires ; parties, y compris les capuchons et les agrafes, des articles relevant du SH 9608	9608[.91 + .99]	-	-
32.99.15.10	Crayons à gaine (à l'exclusion des crayons médicamenteux et des crayons pour le maquillage ou la toilette)	9609[.10(.10 + .90)]	p/st	-
32.99.15.30	Mines (noires ou couleur) pour crayons ou porte-mine	960920	p/st	-
32.99.15.50	Pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleur	9609[.90(.10 + .90)]	kg	-
32.99.16.10	Ardoises et tableaux pour l'écriture ou le dessin, même encadrés	9610	p/st	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.99.16.30	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires, à main	9611	p/st	-
32.99.16.50	Tampons encreurs (à l'exclusion des rouleaux encreurs à main)	961220	p/st	-
32.99.16.70	Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes (à l'exclusion des rouleaux de papier carbone ou d'autres papiers à copier)	9612[.10(.10 + .20 + .80)]	p/st	-
32.99.21.30	Parapluies, parasols, ombrelles, parapluies-cannes, parasols de jardin et articles similaires (à l'exclusion des fourreaux de parapluies)	6601[.10 + .91 + .99(.20 + .90)]	p/st	-
32.99.21.50	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires	6602	p/st	-
32.99.22.00	Parties, garnitures et accessoires pour parapluies, parasols, ombrelles, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires	6603[.20 + .90(.90)]	-	-
32.99.23.00	Boutons-pression et leurs parties ; boutons ; fermetures à glissière	9606[.10 + .21 + .22 + .29] + 9607[.11 + .19]	-	-
32.99.24.30	Ébauches de boutons, formes pour boutons et autres parties de boutons	960630	kg	-
32.99.24.50	Parties de fermetures à glissière : agrafes, curseurs, pièces terminales et rubans de toutes longueurs munis d'agrafes	9607[.20(.10 + .90)]	-	-
32.99.30.00	Produits en cheveux ou en poils animaux ; articles similaires en matières textiles	6703 + 6704[.11 + .19 + .20 + .90]	kg	-
32.99.41.10	Briquets et allumeurs, y compris mécaniques, électriques, chimiques, non mécaniques et pour véhicules	9613[.10 + .20 + .80]	p/st	-
32.99.41.30	Pipes, y compris les têtes de pipes, fume-cigare et fume-cigarette, et leurs parties	96140090	kg	-
32.99.42.10	Ferrocérum, alliages pyrophoriques et articles en matières combustibles n.c.a.	3606[.90(.10 + .90)]	kg	-
32.99.42.30	Parties de briquets et allumeurs (à l'exclusion des pierres, des mèches et des combustibles liquides en ampoules, flacons, bidons ou autres récipients des types utilisés pour alimenter ou recharger les briquets ou les allumeurs)	961390	-	-
32.99.43.00	Recharges de gaz liquide ou liquéfié pour briquets et allumeurs d'une capacité $\leq 300 \text{ cm}^3$	360610	p/st	-
32.99.51.30	Articles pour fêtes de Noël (à l'exclusion des guirlandes électriques, des sapins naturels, des supports pour arbres de Noël, des bougies et des statuettes, statues et objets similaires servant à la décoration des lieux du culte)	9505[.10(.10 + .90)]	-	-
32.99.51.50	Articles pour fêtes, carnaval ou autres divertissements n.c.a.	950590	-	-
32.99.52.80	Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures (à l'exclusion des flacons ou réservoirs [corps de vaporisateurs] présentés isolément et des poires en caoutchouc)	9616[.10(.10 + .90)]	kg	-
32.99.53.00	Instruments, appareils et modèles de démonstration, non susceptibles d'autres emplois (à l'exclusion des simulateurs d'entraînement au vol et des plans, diagrammes ou illustrations imprimés)	9023[.00(.10 + .80)]	kg	-
32.99.54.00	Bougies, chandelles, cierges et articles similaires, y compris les veilleuses et bougies veilleuses, même avec flotteur (à l'exclusion des bougies antiasthmatiques, des allumettes-bougies et des mèches, rubans et bougies à base de soufre)	3406	kg	-
32.99.55.00	Fleurs, feuillages et fruits artificiels, et leurs parties	6702[.10 + .90]	-	-

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
32.99.59.10	Appareils respiratoires et masques à gaz (à l'exclusion des appareils de thérapie respiratoire et des masques de protection dépourvus de mécanismes ou de filtres amovibles)	9020	p/st	-
32.99.59.20	Ouvrages en boyaux, en baudruches, en vessies ou en tendons (à l'exclusion de la soie chirurgicale)	4206	kg	-
32.99.59.30	Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler	9601[.10+.90]	kg	-
32.99.59.40	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières n.c.a. ; ouvrages moulés ou taillés en cire, paraffine, stéarine, gommes ou résines naturelles et pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés n.c.a. ; gélatine non durcie travaillée et ouvrages en cette matière	9602	kg	-
32.99.59.50	Tamis et cribles, à main	9604	kg	-
32.99.59.60	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, et leurs parties (à l'exclusion des ampoules en verre)	9617	kg	-
32.99.59.70	Mannequins et articles similaires ; automates et scènes animées pour étalages (à l'exclusion des marchandises présentées sur ces mannequins, des modèles utilisés pour l'enseignement et des poupées présentant des caractères de jouet)	9618	kg	-
32.99.59.80	Globes, imprimés (à l'exclusion des globes en relief)	490510	p/st	-
32.99.59.90	Cercueils en bois	44219095	p/st	-

33 - Réparation et installation de machines et d'équipements

33.11 - Réparation d'ouvrages en métaux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.11.12.00	Réparation et entretien de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	—	-	I
33.11.13.00	Réparation et entretien de générateurs de vapeur (à l'exclusion des chaudières pour le chauffage central à eau chaude) et de tuyauteries métalliques industrielles	—	-	I
33.11.19.00	Réparation et entretien de chaudières pour le chauffage central non domestique	—	-	I

33.12 - Réparation de machines

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.12.11.00	Réparation et entretien de moteurs et turbines (à l'exclusion des moteurs pour avions, véhicules et motos)	—	-	I
33.12.12.10	Réparation et entretien de pompes et compresseurs	—	-	I
33.12.12.20	Réparation et entretien d'articles de robinetterie	—	-	I
33.12.14.00	Réparation et entretien de fours et de brûleurs	—	-	I
33.12.15.00	Réparation et entretien de matériel de levage et de manutention	—	-	I
33.12.18.00	Réparation et entretien d'équipements non domestiques pour la ventilation et le conditionnement d'air	—	-	I
33.12.19.90	Réparation et entretien d'autres machines à usage général n.c.a.	—	-	I
33.12.21.10	Réparation et entretien de tracteurs agricoles	—	-	I
33.12.21.20	Réparation et entretien de machines agricoles et forestières	—	-	I
33.12.22.00	Réparation et entretien de machines-outils pour le travail des métaux	—	-	I
33.12.23.00	Réparation et entretien de machines pour la métallurgie	—	-	I
33.12.24.00	Réparation et entretien de machines pour les mines, les carrières et la construction	—	-	I
33.12.25.00	Réparation et entretien de machines pour le traitement des produits alimentaires, des boissons et du tabac	—	-	I
33.12.26.00	Réparation et entretien de machines pour les industries du textile, de l'habillement et du cuir	—	-	I
33.12.27.00	Réparation et entretien de machines pour les industries du papier et du carton	—	-	I
33.12.28.00	Réparation et entretien de machines pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques	—	-	I
33.12.29.10	Réparation et entretien de machines-outils pour le travail du bois, du liège, de la pierre, du caoutchouc durci et autres matériaux durs similaires	—	-	I
33.12.29.90	Réparation et entretien d'autres machines à usage spécifique n.c.a.	—	-	I

33.13 - Réparation de matériels électroniques et optiques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.13.11.10	Réparation et entretien d'instruments et d'appareils pour la mesure, la vérification, le contrôle, la navigation et d'autres usages (à l'exclusion des équipements de contrôle de processus industriels)	—	-	I
33.13.11.20	Réparation et entretien d'instruments et appareils industriels pour la mesure du temps	—	-	I

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.13.12.00	Réparation et entretien d'instruments et d'appareils médico-chirurgicaux	—	-	I
33.13.13.00	Réparation et entretien de matériel photographique, de matériel cinématographique et d'instruments d'optique professionnels	—	-	I
33.13.19.00	Réparation et entretien d'autres équipements électroniques professionnels	—	-	I

33.14 - Réparation d'équipements électriques

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.14.11.20	Réparation et entretien de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	—	-	I
33.14.11.50	Réparation et entretien de matériels de distribution et de commande électrique	—	-	I
33.14.19.00	Réparation et entretien d'autres matériels électriques n.c.a. (à l'exclusion des matériels de distribution et de commande électrique, des moteurs, génératrices et transformateurs électriques et des émetteurs de radio et de télévision)	—	-	I

33.15 - Réparation et maintenance navale

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.15.10.10	Réparation et entretien de navires et de structures et engins flottants (à l'exclusion des yachts, autres bateaux de plaisance ou de sport, bateaux à rames et canoës)	—	-	I
33.15.10.30	Réparation et entretien de bateaux de plaisance et de sport	—	-	I

33.16 - Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.16.10.00	Réparation et entretien d'aéronefs civils et de leurs moteurs	—	-	I

33.17 - Réparation et maintenance d'autres équipements de transport

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.17.11.00	Réparation et entretien de locomotives, de matériel ferroviaire roulant et d'appareils mécaniques et électromécaniques de signalisation, de sécurité ou de contrôle du trafic	—	-	I

33.19 - Réparation d'autres équipements

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.19.10.20	Services de réparation de bâches, de matériel de camping et d'articles textiles divers confectionnés	—	-	I

33.20 - Installation de machines et d'équipements industriels

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.20.11.00	Installation de générateurs de vapeur (à l'exclusion des chaudières pour le chauffage central à eau chaude) et de tuyauteries industrielles	—	-	I

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
33.20.21.00	Installation de machines de bureau	—	-	I
33.20.29.10	Installation de moteurs et turbines (à l'exclusion des moteurs pour avions, véhicules et motocycles)	—	-	I
33.20.29.20	Installation de pompes et compresseurs	—	-	I
33.20.29.30	Installation de fours et de brûleurs	—	-	I
33.20.29.40	Installation de matériels de levage et de manutention (à l'exclusion des ascenseurs et escaliers mécaniques)	—	-	I
33.20.29.50	Installation d'équipements non domestiques pour la ventilation et le conditionnement d'air	—	-	I
33.20.29.60	Installation de machines à usage général et de machines et appareils de pesage, de filtration, de distillation, d'emballage, d'embouteillage et de pulvérisation, d'appareils à jet de sable ou à jet de vapeur et de ca-landres)	—	-	I
33.20.29.70	Installation de machines-outils pour le travail du bois, du liège, de la pierre, du caoutchouc durci et autres matériaux durs similaires	—	-	I
33.20.31.00	Installation de machines agricoles et forestières	—	-	I
33.20.32.00	Installation et montage de machines-outils à métaux	—	-	I
33.20.33.00	Installation de machines pour la métallurgie	—	-	I
33.20.34.00	Installation de machines pour les mines, les carrières et la construction	—	-	I
33.20.35.00	Installation de machines pour le traitement des produits alimentaires, des boissons et du tabac	—	-	I
33.20.36.00	Installation de machines pour les industries du textile, de l'habillement et du cuir	—	-	I
33.20.37.00	Installation de machines pour les industries du papier et du carton	—	-	I
33.20.38.00	Installation de machines et d'équipements industriels pour le travail du caoutchouc ou des matières plas-tiques	—	-	I
33.20.39.00	Installation d'autres machines à usage spécifique n.c.a.	—	-	I
33.20.41.00	Installation d'instruments et d'appareils médico-chirurgicaux	—	-	I
33.20.42.00	Installation d'équipements électroniques profession-nels	—	-	I
33.20.50.20	Installation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	—	-	I
33.20.50.50	Installation de matériels de distribution et de com-mande électrique	—	-	I
33.20.50.90	Installation d'autres matériels électriques (à l'exclu-sion des appareils électriques de signalisation pour voies routières, etc.)	—	-	I
33.20.60.00	Conception et montage d'équipements de contrôle de processus industriels et de production automatisée	—	-	I
33.20.70.00	Installation d'instruments et appareils industriels pour la mesure du temps	—	-	I

3 — LISTE PRODCOM T 2015

24 - Métallurgie

24.10 - Sidérurgie

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.10.01.10	Fontes brutes	—	kg	T
24.10.01.21	Acier brut : aciers non alliés obtenus dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.22	Acier brut : aciers non alliés obtenus par d'autres procédés que dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.31	Acier brut : aciers alliés autres qu'inoxidables obtenus dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.32	Acier brut : aciers alliés autres qu'inoxidables obtenus par d'autres procédés que dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.41	Acier brut : aciers inoxydables et réfractaires obtenus dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.01.42	Acier brut : aciers inoxydables et réfractaires obtenus par d'autres procédés que dans les fours électriques	—	kg	T
24.10.02.11	Produits plats laminés à chaud, enroulés (larges bandes), d'une largeur de 600 mm ou plus	—	kg	T
24.10.02.12	Produits plats laminés à chaud, enroulés (larges bandes), d'une largeur inférieure à 600 mm	—	kg	T
24.10.02.21	Tôles laminées à chaud sur trains à larges bandes	—	kg	T
24.10.02.22	Tôles et larges plats, laminés à chaud sur des trains autres qu'à larges bandes	7208[.51 + .52 + .53 + .90] + 7210.90.30 + 7211.13 + 7219.21 + 7225[.40(.12 + .40 + .60) + .99]	kg	T
24.10.02.31	Fil machine laminé à chaud	7213 + 7221 + 7227[.20 + .90(.10 + .95)]	kg	T
24.10.02.41	Ronds à béton	7214[.20 + .99.10]	kg	T
24.10.02.42	Autres barres laminées	7214[.10 + .30 + .91 + .99(.3 + .50 + .7 + .95)] + 7222.1 + 7228[.20(.10 + .91) + .30 + .40 + .60.20 + .80]	kg	T
24.10.02.43	Profilés légers laminés à chaud et forgés d'une hauteur inférieure à 80 mm	7216[.10 + .2 + .40 + .50 + .99] + 7222.40.10 + 7228.70.10	kg	T
24.10.02.44	Profilés lourds	7216.3	kg	T
24.10.02.51	Palplanches	7301.10	kg	T
24.10.02.52	Éléments de voies ferrées	7302	kg	T
24.10.02.60	Profilés obtenus par soudage	7301.20	kg	T
24.10.03.10	Tôles et bandes laminées à froid, fer noir, largeur = 600 mm	7209[.15 + .16.90a + .17.90a + .18.9a + .25 + .26.90a + .27.90a + .28.90a + .90a] + 7225.50 + 7219[.3 + .90]	kg	T
24.10.03.20	Tôles et bandes magnétiques	7209[.16(.10 + .90b) + .17(.10 + .90b) + .18(.10 + .9b) + .26(.10 + .90b) + .27(.10 + .90b) + .28(.10 + .90b) + .90b] + 7225[.11 + .19.90]	kg	T

<i>Prodcom</i>	<i>Description</i>	<i>Réf. SH/NC</i>	<i>Unité</i>	<i>P</i>
24.10.03.30	Fer-blanc, autres tôles étamées et fer chromé (ECCS)	7210[.1 + .50 + .70.10 + .90.40] + 7212[.10.10 + .40.20]	kg	T
24.10.03.40	Tôles revêtues par trempe à chaud	7210[.20 + .4 + .6 + .90.80] + 7225.92	kg	T
24.10.03.50	Tôles revêtues par électrolyse	7210.30 + 7225.91	kg	T
24.10.03.60	Tôles revêtues de matières organiques	7210.70.80	kg	T